LE TOMBEAV DES HERETIQVES

Par GEORGE L'APOSTRE.

Ou le faux Masque des Huguenots est descouuert : Et les 150. heresies du Ministre la Bansserie sont refutees, par le texte de la Bible, des Conciles & des Peres.

Diuisé en trois Liures.

Reueu corrigé & augmenté.

SECONDE EDITION.

EXPES SPERO.

A CAEN,
Par CHARLES MACE', Imprimeur du Roy.
Auec priuilege de sa Maiesté pour six ans.
1599.

A
MESSIEVRS DV CHAPITRE DE L'EGLISE Cathedralle de nostre Dame de Bayeux en Normandie.

S.

MESSIEVRS.

POlybe Auteur de fidele creance, remarque en ses escrits la coustume des Anciens auoir esté telle, que quand il se trouuoit quelque chose de nouueau en vne Region,

Diocese, & Prouince: Les Regionaires estoyent obligez de le porter à *l'Euesque* ou Gouuerneur: le recognoissant comme Maistre du lieu, à qui estoyent deuës les Premices des choses faictes ou engendrées de nouueau sur leur Territoire. Laquelle coustume, certes n'a pas peu valu sur moy, ains a presté la main pour me releuer de l'incertitude ou ie flotois pour le doubte & irresolution que i'auois, à qui seamment ie pourrois presenter ce mien liure, le voyant sur le point de deciller les yeux pour regarder le iour. Car comme ie m'entretenois sur la discorde de mes dessains, vne religieuse crainte me dissuadoit de vous l'offrir: Pour

le recognoiſtre mal aſſaiſonné, de la douceur requiſe en ceſt âge ſi delié: Et la bien ſeance du ſubiet y eſtant aſſez mal obſeruée. D'autant que le reliſant, ie le diſois trop prophane pour vos aureilles ſi ſainctes: Et coulant l'ongle deſſus, ie le ſentois trop raboteux pour des iugemens ſi doux & polis que les voſtres. Toutesfois, deux autres points plus forts, m'entraiſnoyent de leur party: L'authorité de Polybe, me faiſoit iuger equitable de vous l'offrir, pour auoir eſté composé ſur voſtre *Dioceſe*, & Gouuernement Spirituel. L'autre ne m'incitoit pas, ains me par-forçoit de le faire. Par-ce que 400. ans ſont ja deuidez ſur le Ploton des

ſiecles, que ceſte peſte du Berangarianiſme commençant à pululer: l'Hereſiarque Beranger Caluiniſant, enuoya cauteleuſement de ſes lettres en ce bas païs Normand pour ſonder, s'il trouueroit des ceruelles eſuentées, qui vouluſſent eſcouter le mẽſonge de ſon erreur. Mais vous remportez bien ceſt hõneur, que voſtre Egliſe de Bayeux, fut la premiere, qui reiettant ſes lettres cracha ſur ceſte nouuelle doctrine: & auec vn Sainct homicide, ſuffoqua ce ſerpẽt dés ſon berceau. L'aymant de ceſte glorieuſe renommée, m'attirant à luy, m'a fait croire, que ce liure, qui eſtoit du tout occupé à chaſſer la beſte noire du Berangario-Caluiniſme,

pourroit mandier plus raisonnablement vostre faueur, que de nul autre : veu que ses mains, sont celles mesme, desquelles vos Majeurs renuerserent Catholiquement la coupe de ce venin. Si vos deuanciers bien louables, vous ont laissé tãt d'hõneur à posseder au rebut de ceste heresie : ie me promets q̃ guidez de la vigilãce de mon Seigneur vostre Euesque, vous ne degenererez en rien de leur vertu : Mais que vous portans heritiers de ceste succesion si honorable, estans sainctement amoureux de leurs merites, & remplis d'vne louable ialousie, & saincte emulation de les passer : Vous ietterez des fleurs sur ce TOMBEAV, soubs lequel i'ay en-

ſeuely les plus hideux Squelettes, & deſcharnez Carcaſſes du Huguenotiſme. I'ay remué trois pierres que vous trouuerez aſſez bien placées. Le 1. Liure, entre autres ſubiets, contient le Traicté de Melchiſedec, ou i'ay rapporté tout ce que la ſcience en pouuoit eſcrire. Au 2. eſt la Saincte Meſſe, laquelle faiſant voir comme elle eſt auſsi ancienne comme le monde, & ſon nom authentiquement couché dãs les Archiues ſainctes, monſtrera que la *Cene* heretique, eſt vn champignon creu d'vne nuict. Le 3. deſchifre le HVGVENOT: & ſa Kyrielle & Litanie bien anathematiſée, fera ſentir que le Caluiniſme eſt vn eſgout des ſedimens & fondril-

ſes de toute impieté, & vn Verpot ou tous les pourceaux heretiques qui furent onc, ſe ſont ſallement embourbez.

Le voyage que ceſt œuure veut faire, eſt fort perilleux, & ne l'oſeroit entreprendre ſans voſtre ſaufconduit. C'eſt pourquoy maintenant, auec toutes ſubmiſsions d'obeiſſance, pliant le genoil d'humilité deuant voſtre image, reclame voſtre ſecours. Faïez lé de voſtre Benediction ſalutaire, eſpanchez ſur luy voſtre faueur fauorable, & de bō Augure. Vous n'y eſtes obligez, ie le confeſſe : Mais Dieu qui n'a autre ſubiet, de nous bien faire, que pour exercer ſa bonté, verſe ſur nous autres ingrats prodigue-

ment ſes graces. Si vous n'auez aucune occaſion de luy monſtrer de la bien-veillance, faictes-lé pour exercer voſtre grandeur. Et ſi le merite du liure, ne vous y conuie, ne regardez le don, mais la bonne volonté dont ie vous le conſacre. La fauſſe verité des Fables dit, que Iupiter priſa plus le Litron de farine du pauure Hermion, preſenté auec vne alegreſſe de cœur ouuert, que le ſacrifice de cent bœufs, imolés par aquit. L'affligé eſt digne d'aide, le voila mancipé à l'enuie, pour eſtre deſchiré de toutes les dents chancreuſes de detraction: Tous les chiens de mal-diſance le pourſuiuent: he! ne le repouſſez pas. Donnez luy le couuert ſoubs le toict de

voſtre franchiſe : contribuez de l'ayde à ſon ſecours, la raiſon vous en prie. La bonne grace dõt on reçoit ce qu'on preſente, eſt vne nouuelle obligation à faire mieux. S'il ſe voit eſtre receu de vous d'vne main non deſdaigneuſe, & que le fauoriſiez d'vn bon accueil, il marquera le iour d'eternels carracteres: & obligerez ſon Maiſtre de demeurer eternellement.

Voſtre tres humble ſeruiteur
G. l'Apoſtre.

De Caen ce 1. Ianuier, 1597.

Auant-propos.

LE SAGE dit en ses Pro-
uerbes, *qu'il a veu l'ignorant*
courir à sa perte sans interual-
le, & à son des honneur sans
honte. Laquelle Parabole,
se void maintenāt accom-
plie, au Predican la Bansse-
rie. qui peu iudicieusemēt,
mettant en lumiere vne saugrenue responce
à mon escrit, à perte d'haleine *a couru à son*
des honneur sans honte. On auoit de long temps
conceu, choses grandes de luy. & deuoit
beaucoup à sa renommée. Ie m'attendois d'e-
stre batu d'infinis textes Grecs & Hebreux,
chargez de raisons bien plombantes. Ia ie
me tapissois, & par dix mois, ay tremblé
de mille craintes, comme celuy qui atten-
doit l'esclat du Tonnerre, qui me doit re-
duire en cendre: Mais ie n'en ay eu que la
peur, Dieu mercy. La Nuë n'a fait que ves-
sir: La montaigne a produit sa Souris: & l'E-
lephant sa Mouche, tout le monde a esté de-
çeu. Aux grands frais des Huguenots, ceste
Dine responce a esté imprimée à Paris, afin

que le Grec & l'Hebreu n'y manquassent.
Neantmoins on n'y a trouué que du François bien simple : & rien autre chose que des Sornettes, auec lesquelles les Tripieres de Petit Pont ont accoustumé d'entretenir leur loisir. Il a payé les pauures Freres d'vne Fue & Bée, & ont esté frustrez de leur attente.

Il eust bien mieux fait de dedier sa plume au Silence, & l'appendre au Temple d'Harpocrate, que de rien escrire. Les Brise-couleurs de Zeuxis, tindrent le Roy Megabizus pour grand homme, ce-pendant qu'il se teut. Auant que la Bansserie eust escrit : on pensoit que son muis fust tout plain : mais frapant du doigt contre, on n'a trouué que de la Bassiere, & à sonné le cas : & l'expectation qu'on auoit de luy est cheute. Le silẽce quelquefois apporte bien de l'ornement & de la grace à l'ignorance : d'autant que, comme dit Salomon, מחריש חכם יחשב אויל. Et le fol pour lors est sage, quand il se tait.

Il se fait accroire d'auoir narré veritablement le motif de nostre dispute : mais i'espere que ie n'auray moins de creance que luy. La Necessité qui ne reçoit loy de personne, ains la baille à vn chacun m'ayant contraint d'abandonner ma patrie, & le lieu ou i'auois tracé le cerne de mon repos ietté : & debatu

des orages du ſiege & de la guerre, i'arriué en ceſte ville de Caen, ou ie trouué Monſieur de Caumont Conſeiller du Roy & Procureur pour ſa Maieſté en ce Bailliage, qu'on cognoiſt homme de bien & qui a fidelement ſeruy le Roy & ſa patrie, lequel pour auoir eu l'honneur que de le cognoiſtre à Paris par aduant les Baricades, me receut comme vn pauure Miſene, recous des flots, & de la tempeſte, & me preſta ſa maiſon (ſur laquelle ie prie Dieu de faire plouuoir inceſſamment le Baſme de ſes ſainctes benedictions & graces) ou i'ay continué mes eſtudes. A ceſte bonne aduenture, ſe ioignit la cognoiſſance de Monſieur de la Lande qui m'honora de ſa belle amitié. Chez leſquels diſputant quelquefois contre *ceux du vieil menſonge* iceux ne pouuant me reſiſter, ou pour mieux dire à la verité, me demanderent ſi ie vouloi diſputer contre leur Miniſtre. Ie dy que non & qu'il ne m'appartenoit pas, pour n'eſtre que ſimple eſcolier Laïque. Toutefois, importuné, ie concedé de diſputer du ſacrifice de Melchiſedec & de celuy de Moyſe. Deux me vindrent trouuer en ma chambre, me diſant qu'ils auoyent promis à leur Miniſtre de me mener diſputer contre luy. Ie pris ma Bible, & vn Tome de S. Auguſtin, & y allé auſsi à regret comme Ionas à Niniue, penſant

qu'il fuſt autre choſe qu'il n'eſtoit pas. La premiere fois nous ne le trouuaſmes point: le lendemain me venãt requerir, ie pris les meſmes armes (car ie ne voulois combatre ſans mes Capitaines) & m'y en allé. Ou l'ayant trouué me ſalua d'vne ſalutation bergameſque. Il eut tant de peur que perſonne n'entendiſt ceſte conference particuliere, qu'il ne vouloit pas preſque ſouffrir ſa penſee pour compagne, il meit ſon ſeruiteur dehors pour empeſcher que perſonne n'eſcoutaſt, & pour l'aduertir ſi quelque eſtranger venoit. Ie demeuré ſeul Catholique auec luy, & ceux qui m'auoyent mené.

Apres auoir diſputé, ie luy monſtré plusieurs fois par mes doigts, que ie remportois 7. points ou il n'auoit aucunement ſatisfait. Il me dit que ie miſſe donc mes raiſons par eſcrit, & qu'il y reſpondroit. Ie l'ay fait, & n'ay rien dit de luy qu'il le peuſt offenſer. Au contraire pluſieurs m'ont blaſmé, de ce que ie l'auois trop loué: & de la peine que i'auois priſe à coiffer ceſte buche, & à l'endimencher. I'eſtimois toutesfois eſtre plus ſeãt de louer ſon ennemy, & s'honorer l'vn l'autre, que de le vituperer. Mais luy pour troque & reuanche, m'a chanté mille iniures, & pour de l'honneur m'a rendu du meſpris. Il m'appelle *Fol: Ignorant: Brauache: Impie:*

second Traso : vn Taon : Piaffeur : Ardelio: Maistre Aliboron : Charlatan : Marmiton: Outrageux: Petulant: Que i'ay besoin d'vne Dose de l'hellebore du Medecin Charon: Que ie ne suis point Chrestien: Atheiste, qui ne suis de l'opinion de ceux de l'Eglise Romaine: Que les Cordeliers feroyent bien de me bailler le Chapitre: Que ie fay du passionné & zelé: Que ie n'entends rien en Theologie : & infinis autres. En fin, il m'a tant offense, que s'il estoit chãgé en satisfaction il ne pourroit pas satisfaire. Neantmoins ie luy pardonne, & ne me soucie pas de tout cela. Il me fait plus de pitié que de peur : Ses Maledictions me sont des benedictions. Iamais la louange d'Achille ne despendit du Blason de Tersite.

Ne se contentant pas des 7. absurditez premieres, il a recidiué, & est retourné à son vomissement : & ce pauure Halbran de village, porté sur les aisles de son ignorance par les vents de presomption, s'est voulu percher sur l'Oliue des Muses, pour chanter auec les plus expers : Mais sa voix estant trouuée trop racle & mal concertée, a esté sifflé & moqué d'vn chacun. Toutesfois forçant les loix de son honneur, bouffy du vent de son outrecuidance, a voulu que son louche escrit vist le iour. Lequel confronté contre ce Tombeau, seruira d'eschãtillon pour cognoistre son incapacité. Et la honteuse recitation de ses per-

nicieuses

nicieuſes propoſitions demonſtrera comme à l'eſtourdie, *il a couru à ſon des-honneur ſans honte.*

Pour ſon eſſoyne & excuſe, dit que l'aplaudiſſement, dont on a receu mon eſcrit, luy creua le cœur. Or de me taire, mon ſilence eut eſté dommageable, & il y fuſt demeuré du mien. Car voyant ſa Rapſodie en lumiere, a dreſsé des Trophées à ſon pied de mouche. Il a penſé donner de la volée & du branſle à ſon honneur, & ſe conſacrer comme admirable à la poſterité. Toutesfois l'huile de Cedre n'eſt pas pour de tels liures que le ſien: Ses eſcrits ſont les Annales de Voluſius. *Cacata carta.* Il ſe promettoit des Palmes & Lauriers de victoire: Mais il a cueilly les Cyprez pour des-honnorer ſa honte & ſon treſpas. *Peccat ad extremum ridendus, & illia ducit.* S'il n'auoit refuté que mon eſcrit, il ne ſeroit blaſmable. Au contraire bordelant ma renommée, a voulu enrichir ſes moqueries de la perte de ma reputation, & mal à propos affronter mon honneur. Comme vne mal heureuſe Fée il a voulu brouir & greſiller, le peu de fleur que le Printemps de mes trauaux auoit fait eſpanouir. Il faut la faire reuoir, ſaine & entiere, & luy monſtrer que ſa victoire Cadmée luy ſera plus dommageable qu'vtile, & qu'il en remporte

autant d'hôneur comme vn qu'on pend. *Qui ex patibulo suos conspicit spectatores* Il a fait son debris iusques icy : mais il faut faire refuser vn rebut à son ambition.

Si on examine sa responce : pour les gausseries, c'est vn perpetuel Sacrifice du Dieu Comus : encor qu'à le voir par les rues, vous le diriez l'Agelaste Crassus, comme il marche à la reformation. Pour les Anathemes, c'est la feste de Hercule à Rhodes, ou les blasphemes estoyent la benediction & mots de bon Augure. Quant au sens, il n'y a qu'vn perpetuel brouillis d'irresolutions, & en la façon des meschans cherche des ambages.

Mon langage qui l'en croira est hors l'intelligence du commun. *Non ego ventosæ plebis suffragia venor.* Plaire au commun, est desplaire aux doctes. Pour luy il dit, *qu'il a pris peine de contenter les plus grossiers.*

Il me reprend d'auoir voulu sçauoir de tout. A quoy ie responds que: *Bonum est omnia scire, sed non omnibus vti. Nihil iucundius quàm omnia scire: Curiosum enim nobis natura dedit ingenium,* comme dit Seneque. Pensant que le faux Orpel de gloire, dont ie le dorois fut vray, il en est deuenu si goguelu, que ie me represente l'Asne d'Horace, qui vestu de la peau de Lyon se voulut faire appeller *Mai-*

ſtrz baudet. Aux fables, le Renard voyant le Corbeau garny d'vn morceau de formage, le loua de ſa belle voix : qui ſe glorifiant ouurit le bec pour crouaſſer , & laſcha le morceau que le Renard mangea. La louange que ie luy ay donnée eſtoit pour luy faire tomber ſa reſponce des mains: maintenant *quod ſupra dederam repeto.* Il ne fait plus que crailler, quelque ſiniſtre preſage pour les huguenots ſur le bord de ſa Carriere.

Il a raiſon de m'appeller Idolatre: ie le ſuis, ie le confeſſe, d'auoir idolatré ſa beſtiſe, & de l'auoir loué, luy attribuant ce qui appartenoit à Dieu ſeul.

M'accuſant d'ignorance, il me reproche ſa gloire & ſa perfection. Les Philoſophes mettent la Prudence la premiere pour piuot de toutes les autres vertus : & nul ne peut acquerir la ſcience, s'il n'a premier la prudence comme dit le vers Hebreu. קנת-חכמת. קנה-בינה. C'eſt pourquoy fort mal à propos, tout plain d'vlceres: il s'eſt voulu mocquer de mes Coupe-rouſures : & tout difforme Eſope qu'il eſt s'eſt voulu mõſtrer vn Adonis, à reprendre la laideur des autres.

Auec vne continuelle Logo-machie, il fait la guerre à mes belles paroles (comme il dit:) Et ce pendant pour recamer ſon Caneuas, &

apporter du lustre & de l'esclat à ses blasfardes couleurs ; & donner ombre à ses renfondremens, l'a coulé dans son vieil Carcasse, pour donner de l'ame à sa seche Anatomie. I'ay osté ses espouuantas à haubereaux, & me suis seulement amusé aux bonnes raisons.

Luy & tous les Abayeurs de Lune, qui ont parlé de mon premier liure, doiuent iuger qu'il n'a rien esté autre chose, qu'vn Cartel de deffy ; ç'a esté vne Allumette pour embraser le feu de sa honte. ie luy ay fait prendre, comme vn morceau d'Antimoine pour luy faire vuider ses poisons & ietter le Cacochisme d'heresie qu'il auoit sur l'estomac. C'est vne Agace que i'ay lachée pour faire sortir la beste noire aux champs, houlle elle est sortie, que chacun la chapigne, & luy donne des lardasses dans les fesses.

Il ne sçait à qui se prendre de l'escorne qu'il a receuë. Il s'attaque au Priuilege: Au langage: & aux Docteurs. Et il me semble que ie voy l'achariastre Nourrice de Medee dans Euripide, qui se prend aux arbres de la forest Pelion, desquels la Nauire Argo auoit esté bastie, de la faute que sa Maistresse a faicte: causes bien remotes. Il ressemble au chien qui mord la pierre & non pas celuy qui l'a iettée. C'est le furieux Pison qui pour vne seule innocence en veut faire mourir trois.

Il menſonge,qu'vn des Docteurs qui approu a mon eſcrit s'eſtoit vanté de l'auoir fait: ce qui eſt faux. Ils feront bien mieux quand il leur plaira. Mais i'ay bien ouy dire à l'vn d'iceux qu'vn iour la Banſſerie eſtant chez vn bourgeois de ſa parroiſſe, qui auoit la teſte caſsée de la cheute d'vne meulle de Moulin: il voulut perſuader au patient de manger vne rotie: à qui le malade dit qu'il l'auoit mangée. Le Predican reſpond que ç'auoit donc eſté en Eſprit & fantaſie: & parce qu'on luy auoit parlé de la manger. Alors le Docteur preſent, luy dit. *Il a mangé la roſtie ſpirituellement & fantaſtiquement comme vous auez accouſtumé de manger le corps de Ieſus-Chriſt en voſtre Cene.* A l'inſtant Gautier deuenant muet s'enfuit en ſa maiſon: ou plus de deux moys apres, il ſacrifia à Angeronne, des belles haffres qu'il auoit euës. Et ceſte ſeule fois garda tres-ſagement ſon ſilence Pythagorique

Il blaſme le Priuilege,& dit que mon liure ne durera pas tant, *veritas manet in æternum.* Ie ſerois bien marry de mettre rien en lumiere, qui ne fuſt aprouué d'vn chacun. On ne peut reprendre le Priuilege du ſien. Il eſt ſans approbation aucune. Il a bien les marques d'vn meſchant liure: il eſt ſans nom: Approbation: iour: ny lieu. Et iaçoit que Mon-ſeigneur de

la Verunne noſtre Gouuerneur (ſoubs les veilles duquel nous dormons en aſſeurance) luy euſt deffendu treſ-expreſsément de l'imprimer. Toutesfois pilant à pieds tout reſpect & obeiſſance, l'a faict vendre auſsi librement en ceſte ville comme les Epiſtres de Ciceron : Sans que perſonne s'en ſoit en rien formaliſé. Encor que les Ordonnances confiſquent le corps & les biens de ceux qui vendent tels liures, ſans priuilege du Roy, & approbation des Docteurs. Ames craintiues qui n'auez voulu ſigner auec voſtre Gouuerneur & Bailly, ny eſcrire voſtre nom aux Pancartes des Gens de bien, vous dormez au cry de telles ordonnances. Il faudroit 6. moys à le voir. Ce n'eſt pas à nous. *Hoc eſt meri imperii.* Bon. Vous craignez que les Huguenots ne vous en ſceuſſent mal gré. Paris fiſt bien mieux : L'Imprimeur Huguenot, en a eſté quelque temps au Petit Chaſtelet & y ſeroit encore ſi des plus grands n'en euſſent parlé.

I'oublioís à dire qu'il ſe faſche, de ce que ie l'appelle premier Miniſtre, & que pluſieurs ont eſté deuant luy. Ie ne les auois voulu nommer de peur d'obſcurcir ſon Primat. Le 1. fut le Grand pas, qui s'en eſtant enfuy pour auoir engroſsé vne Damoyſelle de ce pays fut bruſlé pres de Lyon, pour la Sodo-

mie, qu'il commettoit auec vn garçon qu'il auoit debauché. Le 2. fut la Barre meneur d'Ou s. Le 3. fut Cousin qui voulut se seoir deuant les Conseillers du siege Presidial, pres le Lieutenant General Brunuille: puis apres prit le Chasteau de Caen par trahyson: dont vn Capitaine Manceau fut decapité sur la porte. Le 4 fut Pinchon, qui bailla sa Cousine en seruice en vne maison, à la charge que 2. fois la semaine elle viendroit chez luy, pour estre Catechisée: Mais au bout des 9. mois elle se trouua instruite de deux enfans. Le 5. fut Silueſtre Carme deffroqué, qui s'enfuyant de Vitray auec les Reliques de son Conuent vint ietter icy le froc aux orties. Le 6. fut le Bas qui pour son sacrilege de l'Eglise de Nonuillers deuint fol, & le se tomba en demence. Voila les Predecesseurs de la Banſſerie. Pour luy on ne sçait encore ce qu'il fera. *Nemo fœlix ante obitum.*

Il ne se deuoit mocquer de ma Pauureté, veu que ie luy auois dit au commencement.

Quand tu viens me blasmer du peu de ma richesse
C'est ietter vne Freze encontre mon talon:
Les riches n'entrent pas au temple de Permesse,
Pauureté est le bien des enfans d'Apollon.

S'il est de la race de Dinomache, Perse luy dira: *Suffla*, & moy auec Seneque, *Nemo altero nobilior, nisi cui rectius ingenium, & artibus*

bonis aptius: Qui imagines in atrio familiæ suæ lōgo ordine, ac multis Stemmatum illigata flexuris in parte prima ædium collocant, noti magis quam nobiles sunt. Quant à moy, ie fonde le premier estoc de ma Noblesse sur la preu-dhomie d'vn tres-homme de bien duquel i'ay eu cet heur que d'estre engendré. Il n'a pas tousiours esté si riche comme maintenant: La Marmite de Monsieur d'Igny, lors qu'il menoit ses enfans au College, luy a fait la feste par plusieurs fois, & est deuenu ainsi gras, de la torcher. Il se doit resouuenir, que passant Beste és Arts, ne pouuant respondre aux 3. parties de Philosophie, il fist vne obligation de 45. sols à l'Vniuersité, pour les Bourses, à condition de les payer lors qu'il seroit deuenu à plus grasse fortune, tant il estoit pauure de cens & de sens. Ie dy cecy pour simple reuanche de ce qu'il me reproche: & pour respondre aux enuieux & detracteurs de ma renommée, qui comme ennemis gagez des bonnes lettres, estant ialoux de ce qu'on ne parloit point d'eux, ont fait du bruit autour de la vertu, & se sont monstrez plus ennemis de mon liure que les heretiques mesmes. L'vn faisoit des Vers contre moy: l'autre disoit: *Il ne sçait pas rien en Theologie:* vn autre empeschoit que les Docteurs me donnassent aprobation: que ce n'estoit pas à moy

à diſputer cõtre les huguenots. Et va te cacher ialoux. Voyant les ennemis en la maiſon de mon pere : Pourquoy n'y courray ie les armes à la main pour taſcher de les en repouſſer, voyant que toy & tous ceux qui en auoyẽt la garde les y ont laiſſez entrer ? Ma conſolation, eſt auec tous ceux qui ont eſcrit. Touſiours la calomnie ſuit ceux qui paroiſſent ſur le Theatre des actions humaines. Que chacun amoncelle tous les orages de meſpris, pour verſer ſur moy: Ie ſuis trempé d'aſſeurance, & demeureray ferme comme vn Rocher entre tous les flots de meſdiſance. Le vin qui croiſt pres la Mandragore en eſt plus doux: l'honneur qui ſe deſrobe d'entre les haues mains de l'enuie, eſt plus clair.

L'enuie ſuit touſiours les choſes les plus hautes:
Qui n'a point d'ẽnemy ne cognoiſt pas ſes fautes,

Il n'y a pas de plaiſir de courir ſeul. l'Antagoniſte bende la vertu.

Qui n'a point d'ennemy ne merite de gloire,
On deuient ſans Riual pareſſeux & fetard:
Et le guerrier deuient ſans guerre tout couard,
On ne peut ſans party remporter la victoire.

Quant à moy ie ſuis bien marry, que mon

aduerſaire Gautier n'eſt plus braue: Contre vn ſi pietre ennemy, la victoire eſt de peu de merite. Sans l'honneur que ie luy ay fait que de le nommer : la meſme terre qui preſſera ſon corps, eut couuert ſon nom. Toutesfois il viura en telle reputation entre les hommes, comme Eroſtrat & Pauſanias : Dont l'vn tua Philippe, & l'autre bruſla le Temple d'Epheſe, afin de faire parler d'eux.

Souuent le nom conuient à la choſe: ne ſe contentant pas des blaſphemes qu'il iette contre l'Egliſe tous les iours en ſon Preſche, il a encore detrempé l'encre de ſon liure de la meſme rage, comme porte tres-bien ſon Anagramme. Car à *Gilles de Gaultier*, ie trouue, *De rag' il tu' l'Egliſe.* Puis qu il eſt Gentilhomme le [*de*] luy conuient fort bien. Ie m'atens qu'il fera vne Anti-Meſſe, ou Reſurrection du Huguenotiſme, ou il doit brouer & eſcumer à outrance.

En fin ne pouuant plus que dire, il ſe mocque de mon beau nom d'*Apoſtre*, nom duquel S. Paul decore Ieſus-Chriſt. Ie luy diray bien que quelquefois le nom donne du courage & ſert d'eſguillon à la vertu. Alexandre aſsiegeant en Indie la Roche imprenable de Siſimetrés, & y depeſchant les Macedoniens les fiſt conduire par vn Alexandre: mais pour encourager ce Capitaine Alexãdre: ne luy fiſt

que dire. *Il faut que tu te monstres auiourd'huy digne de ton nom.* Ce qui luy donna tant de cœur, que porté par la seule reuerence qu'il auoit à ce nom, combatit par dessus les forces humaines. De mesme, Dieu m'ayant donné le nom de ceux qui ont esté les douze Colomnes de nostre Foy, le nom d'*Apostre* m'oblige ce-pendant que ce peu d'air fera haleter mes poulmons, de consacrer ma plume, & mon trauail à combatre le mensonge Huguenot & deffendre la verité de l'Eglise. Et apres que Dieu aura repeté la vie qu'il m'a prestée, ie le prie que la seule souuenance de mon Nom, serue de trouble-repos au Bourdican la Bansserie, puis qu'il a esté l'incestueux Pausanias, qui a voulu honnir & violer ma renommée: Et que mon ombre soit sa Cleonice, qui ne luy permette pas de cligner l'œil, ny de prendre vne seule Pause d'aysance, en tout le cours de sa vie.

ADVERTISSEMENT aux Moins-mauuais Huguenots, de reuenir en l'Eglise Catholique.

TOut ce qui est au Monde appete vn bien, & tend à vne fin derniere, à laquelle, il tasche selon tout son pouuoir de paruenir: & y estant arriué, se repose. La fin, & dernier but de tous les Chrestiens, est d'estre sauuez, & iouir de la felicité eternelle. Si la Beatitude est nostre bien, & fin derniere, tous les traits de nos cogitations ne doiuent auoir autre visée, & doit estre l'Aymant, vers lequel toutes les Boussoles de nos pensées doiuent regarder. Et iaçoit que mille mouuemens de tribulation, renuersent bien souuent, sans dessus dessoubs le Cadran de nostre vie. Toutesfois apres que nous sommes rassis dās le coy serain de nos cogitations : L'aiguille de nos comportemens, doit tousiours retourner, vers le Roc de ce repos eternel. Or comme le fer a vne grande Sympathie auec l'Aymant qu'il a vne fois touché: de mesme il y a

vne eſtroite conuenance, entre l'homme & la beatitude eternelle. Par ce qu'il n'y a perſonne, qui ne deſire d'eſtre bien heureux. Et la beauté de ceſte Penelope, eſt ſouhaitée & halenée, tãt des beaux que des laids: Car ſoit que nous ſoyons gens de bien ou meſchants, comme dit S. Auguſtin, nous voulons eſtre bien heureux. *Siue benè, ſiue malè viuamus beati eſſe volumus.* Le pris de ceſte vie eternelle, s'apprend par la comparaiſon de ſon contraire. Ceux qui aiment la vie temporelle: & qui penſent baſtir vn ferme Paradis ſur le tremblant des bombances mondaines: Quand la mort vient, il n'y a rien au monde qu'ils ne donnaſſent, à vn qui diroit, *ie m'en vay mourir pour vous.* S'il y a quelque ſimilitude entre la Terre, & le Ciel: Entre le ſouuerain bien & l'Aparent: Entre vn moment de temps & vne Eternité, conceuez l'excellence de la beatitude, & iugez, s'il y a choſe tant dehors que dedans l'homme, qu'il ne doiue perdre pour la gaigner, & chere qu'il ne doiue vendre, pour l'achepter.

Le chemin qui conduit à ceſte felicité eſt l'Egliſe: Et la clef de telle porte, eſt la foy. C'eſt dans ceſte Arche qu'il faut s'enfuir à recond, ce pendant que les ondées, de ce deluge mondain tombent. C'eſtoit dans Hieruſalem qu'il falloit ſacrifier: c'eſt dans ceſte

Eglise qu'il faut sacrifier & bien faire. On ne peut ouurer au gre de Dieu que dedans ceste boutique. C'est le Nauire S. Pierre, dans lequel, il faut s'embarquer pour euiter le naufrage de ces mers terriennes, & paruenir au port des celestes: on ne peut estre sauué qu'en icelle.

Lors que sur de si salutaires cogitations, i'attriste ma pensée, vn sainct zele de charité me fait sangloter, & desplorer la calamité de vous autres pauures abusez Huguenots: Qui plustost par fougue & rage, que par certaine science, estes sortis de ceste Eglise: & tous les iours à force de rames & de voilles tendez au gouffre & precipice de damnation. Ceux qui furent Heretiques au commencement, ont quelque excuse: D'autant que ceux qui viuoyent soubs le mal-heureux & ignorant siecle, ou le Luteranisme commença à pululer, ne peurent pas s'empescher, qu'ils ne fussent emportez par ces Aualages de nouueautez. Par-ce que toute heresie au commencement est comme vn Torrent, qui entreine les plus fermes, & esbranle les plus resolus, mais ne dure pas long temps.

S. Thomas ce me semble, accompare l'heresie à vne belle fille, qui commence à faire banqueroute à son honneur, pour se prostituer, & ouurir la porte à toute impudicité.

Au commencement, vn chacun la caresse, il n'y a fils de Belial ou des-bauché, qui ne vueille iouyr de ses amiables priuautez, & cueillir sa part des fruicts de son Prin-temps. Mais apres qu'elle est deuenuë commune, & vieille, chacun la quitte, & a honte de la voir. Ainsi l'heresie, au commencement estoit ceste pipeuse fardée, qui deceuoit vn chacun: Tout le monde couroit apres les Ministres maquereaux de ceste putain : Mais maintenant qu'elle a trop couru l'esguillette, ses rides apparoissent, le fard de sa fausse apparence est tombé. Il vous faut la quitter là, & cherir la legitime espouse l'Eglise, de laquelle la beauté est incontaminable, & qui ne peut estre ternie par le hasle des ans.

C'est vne grande consolation pour les Catholiques, & qui asseure fort leur conscience : Que tous les Heretiques qui sont venus de tout temps, ont dit pour leur excuse, que l'Eglise auoit failly. Et neantmoins, c'estoient trompeurs, qui se sont esuanouis, & approuuez heretiques par les Conciles, & les tenez tels vous mesme. Quand Luther, & Caluin sont venus, ils ont dit. *l'Eglise a failly, il faut la reformer.* Nestorius, Iouinian, Arrius, Vigilance & les autres en disoyent autant. Mais en fin, cela s'est trouué faux. Dieu a blanchy les taches, dont ils vouloyent noir-

cir la blanche innocence de l'Eglise. Il faut que vous teniez vne maxime, Que *l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine ne peut faillir.* Elle en a la promesse, & l'effaict s'en est ensuiuy depuis que Iesus-Christ est mort. Vos Ministres sont encore demeurez cours à prouuer qu'elle ait failly, ny iamais desuoyé de la foy, s'ils n'alleguent des Conciles tenus par la tyrannie des Empereurs: ou des vices des Papes, qui ont failly comme hommes: Mais n'ont gasté leur chere pour cela: comme la meschante vie d'vn Iuge n'inualide pas la sentence qu'il donne. Donc tous ceux qui ont dit que l'Eglise a failly, & ceux qui par ce vain apparent en sont sortis, s'abusent. Vous confesserez que nul Prestre, ny Pape ne pourroit estre plus meschant que Iudas. Et neantmoins, il n'a point gasté l'Eglise des Apostres. Il n'a point honny la chere de son Euesché: & sa meschante vie n'a empesché qu'au 1. des Actes, Mathias n'ait esté esleu en sa place, & legitimement succedé.

Vous me direz que vous estes l'Eglise, c'est vostre responce commune. Ce n'est assez de dire, il faut le prouuer auecques verité. Ce point est de remarque disputōs amiablemēt. La 1. marque de la vraye Eglise est d'estre *Catholique* ou *Vniuerselle*: Or ceste marque n'est point vraye si elle n'a ces 3. circonstan-

ces

ces. *Tenue de tout temps : Receue en tout lieu : & creue de tous hommes.* Vincentius Lyrinenſis contre les Neſtoriens ; qui diſoyent qu'ils eſtoyent l'Egliſe comme vous, en ſon liure contre les hereſies dit. *Croyons en l'Egliſe Catholique, ce qui a eſté creu* par tout: touſiours: & de tous. *Et alors nous ferons cela, ſi nous ſuiuons l'Vniuerſalité, l'Antiquité : & le Conſentement vniforme.* Or il n'y a que l'Egliſe Romaine qui a ces 3. marques : elle eſt donc la vraye Egliſe. De laquelle tous ceux qui s'en ſeparent ſont perdus comme membres retranchez de leur Tronc : La Seue du S. Eprit ne donne la vie vegetatiue, qu'à ceſt Arbre verdoyant de l'Egliſe Catholique. Ie vous deplore en vne choſe, en ce que periclitant de voſtre ſalut ſi ne reuenez à reſipiscenſe, vous perdez le fruict de toutes vos œuures. Vous eſtes comme le Saule, qui perd ſon fruict auãt que d'eſpanouir. Toutes vos aumoſnes ne vous ſeruent de rien : & encore comme dit S. Auguſtin, que vous ſoyez Martyriſez, vous eſtes Martyrs du Diable, lequel a les ſiens comme Ieſus-Chriſt. Si tels propos vous engendrent des friſſons de crainte dedans l'ame : i'ay allegué les paſſages au traicté du Huguenot : Mais ie vous citeray le paſſage de la Bible au 6. d'Amos, qui eſt le plus beau du monde & bien à propos : D'autant que la

difpute eftoit telle en ce temps là comme maintenant : & Dieu la vuide luy-mefme. Il y auoit vne difpute entre les enfans d'Ifrael, & les Samaritains Heretiques qui s'eftoyent feparez & difoyent contre les Ifraëlites,qu'ils eftoyent la vraye Eglife : ils chantoyent les Pfalmes de Dauid comme les enfans d'Ifraël. Mais Dieu les condamne,&leur dit qu'ils n'auoyent la puiffance de les chanter;il n'y auoit qu'en l'Eglife Sion,ou l'on pouuoit les chanter. *Væ qui opulenti eftis in Sion & confiditis in monte Samariæ &c. Separati eftis in diem malam, & appropinquatis Solio iniquitatis. Canitis ad vocem pfalterii. Sicut Dauid putauerunt fe habere vafa Cantici.* Il les damne pour 3 chofes *Pour s'eftre feparez: pour s'eftre confiez en leur Carriere: & pour auoir chanté les Pfalmes de David, n'en ayans pas la puiffance.* Ce n'eft pas affez d'endurer le feu , il faut que la caufe foit bonne. La peine ne fait pas le Martyre, ains la caufe. Il eft efcrit : *Beati qui perfecutionem patiuntur:* mais il y a apres , *propter iuftitiam.* Ce que S. Auguftin dit aux Heretiques de fon temps. *Multi Hæretici nomine Chriftiano animas decipientes, multa talia patiuntur : fed excluduntur à iufta mercede.*

Comme le mot d'*Omoufios*,eftoit la Pomme de difcorde , entre nous & les Arriens: Ainfi la difpute de la reale prefence , eft le

principal point qui nous tient en dispute. Reietter la creance que les Catholiques en ont ce seroit doubter de la foy de l'Eglise, & damner tous les morts.

L'Agneau Paschal estoit la figure de nostre Pasque: & auoit trois ceremonies cachees, qui vous contenteront fort sur sa realité la saincte Hostie. *Il ne faloit casser les os: il faloit ietter au feu ce qui restoit: & faloit appeler son voisin pour ayder, quand on ne pouuoit tout manger.*

Il ne faloit casser les os. Les articles de nostre Foy, sont des os, qu'il ne faut pas casser, mais les aualer tous entiers. Il ne faut les faire repasser par la dispute sans grãde impieté.

Il faloit mettre dans le feu ce qu'on ne pouuoit manger: Ce que nous ne pouuons croire au sacrement. Il faut le ietter dans le feu du S. Esprit, le priant de nettoyer nostre creance, de l'ordure d'incredulité, & d'augmenter nostre foy. Il ne faut mesurer la grandeur de Dieu. dans l'estroit de nostre incapacité Il faut cercher raison aux choses subietes à raison. Il vaut mieux croire pieusement que cercher curieusement. Les entendemens les plus deifiez disent qu'il faut depestrir les articles de nostre foy, de l'eau de Theologie dans le Petris des sciences les faire leuer en nostre Esprit: Les manger auec les dẽts de nostre foy:

& puis les bailler au S. Esprit à digerer: & iamais n'engendreront de cruditez en l'estomac de nostre conscience.

Il falloit appeller ses voysins pour ayder à manger ce qu'on ne pouuoit manger tout seul. Il faut appeller nos voisins les Docteurs, Peres, & hommes sçauans pour nous aider à entendre ce que nous ne pouuons entendre tous seuls. Or ne pouuant manger seul cest Os. *Cecy est mon corps:* & ne le pouuant entendre, i'ay appellé mes voisins. Le plus loing de tous S. Cyrille m'a dit, qu'il ne faut vser de ce mot de *Quomodo*? Mot de Iuif, mot de Diable, mot d'incredulité, & des premiers Sacramentaires les Capharnaites. Demander du *Quomodo*? aux faits de Dieu, est digne de mort, & de tous les tourmens, gesnes, & croix du monde. *Quomodo? Iudaicum verbum & extremi supplicii causa, & de Deo non sine magna impietate dici non potest. Summis cruciatibus, digni sunt, qui Quomodo? in operibus Dei dicere audēt.* Tous les Docteurs anciens nos voisins nous aydent & disent que c'est le corps de Iesus-Christ, mais qu'il l'a couuert du sacrement, pour nostre infirmité: car si nous le voyons en sa maiesté, nous n'oserions le manger. Il ne faut vouloir veoir ce que Dieu a caché. Ne croyez pas que l'Eglise ait failly. Les deux vieillards de la saincte Susanne l'Eglise, Luther & Caluin, ne pouuant

paillarder auec elle,l'ont accusée faussement d'adultere, mais l'accusation est retournée à leur dam.

Pauures desuoyez ie vous prie ne doubtõs plus,mais croyons.Gardons nous bien qu'on ne nous face l'ancien reproche : & qu'il ne nous aduienne comme aux anciens Philosophes,qui pour auoir trop disputé, ont perdu la verité.Faictes diuorce irreconciliable auec ceste pernicieuse concubine, qui vous a tant abusez, reiettez-la auec autant de mespris & de desdain,comme vous luy auez porté d'hõneur & de reuerence. Si c'estoit la premiere heresie, elle nous donneroit à penser. Mais c'est vn vieil mensonge refuté infinies fois par les Conciles. Ie parle en premier lieu à tous ceux qui se sont desuoyez de la foy, en nostre France. Puis apres à vous autres Messieurs de Caen, qui vous laissez abuser par deux si ignorans Ministres comme les vostres.S'il m'estoit permis, ie demanderois cõgé de mettre vne anti chere dans vostre Presche : & faisant porter mes liures par vn crocheteux,tous les Dimanches nous vuiderions vn poinct,par poincts de la Bible & des Docteurs, sans crier. Et quand la permission me sera baillée par l'Eglise qui en a la puissãce : ie deffiray la Bansserie,la vous verrez son ignorance. Ie ne le veux plus attaquer par

escrit, mais de viue voix deuãt tous & en public. Et chaque point estant vuidé l'vn apres l'autre, il ne sera plus besoin que dressiez autel contre autel. Vous faictes vn tort à vos anciens Normans d'auoir receu ceste faulse heresie. Quatre cens ans sont passez quils se monstrerent bien plus virils au refus de ce mensonge. Car Lanfrancus baille cet hõneur à la Normãdie que luy estant en ce pays Berãgarius taschant de semer son infertile Haueron luy enuoya ses lettres, & le Messager ne trouuant Lanfrancus, les bailla à quelques vns du Clergé, lesquels les ayant trouuees contre la foy vsitee de l'Eglise, les pillerent aux pieds : & eurent aussi mauuaise opinion de Lanfrancus comme de Beranger. *Quas mihi de corpore & sanguine Domini literas transmisisti, portitor Legatus tuus me in Normania nõ reperto, tradidit eas quibusdam clericis : Quas cum legissent, & contra vsitatissimam Ecclesiæ fidem scriptas animaduertissent zelo Dei accensi factum est, vt non deterior de te, quam me fuerit orta suspicio.* Normãdie, que voila vne belle louãge pour toy ! Pauures abusez huguenots, la vertu de vos Majeurs ne vous donne telle point de ialousie de les imiter : & vne hereditaire emulation de les suyure ? Braues Normans si vous viuiez encore, vous rougiriez de hõte, de voir voz nepueux embras-

ser si follement, ce que si sainctement vous auez reietté. Ie prie Dieu qu'il face la grace, pour le moins à vous qui auez esté infatuez de ceste sorcellerie, comme Beranger : de vous dedire, & de dire comme luy. *Ego Berãgarius corde credo, & ore confiteor panem & vinum quæ ponuntur in altari per misterium sacræ orationis, & verba nostri redemptoris substantialiter conuerti in veram ac propriam & viuificatricem carnem & sanguinem Domini.* Et lors que cela aduiendra, la Chrestienté en receura vne grande ioye : la France vn honneur inestimable : & toute l'Eglise vn repos & tranquilité.

FIN.

Διστίχ.

Ουτος τυμβευει Τυμβος κακα λυθεραvοντων
δογματα· και θνησκει ωδε τοπω θανατος.

SVR L'ANAGRAMME DE Gilles Gaultier, la Bansserie.

QVADRAIN.

C'est Apostre subtil, par sa doctrine ardüe,
Gaultier te veut monstrer, du Ciel le chemin seur:
Confuter ton Escrit, confondre ton erreur,
Pour auoir mal senty de L'Eglise il t'argüe.

E. D. R. Sieur d'Rihy.

A M. L'APOSTRE SVR ſon Tombeau des Heretiques. Stances.

Ie te chery Bellonne & prie tes gen-d'armes
De te ioncer de fleurs, car parmy tes effroys
Eſt paru vn Apoſtre armé de ſainctes armes
Qui vainc les huguenots, & les met aux aboys.

Et en Roys & en Foy, ô France bien-heureuſe
Reçoy les beaux exploits de ce ieune guerrier:
Son bras eſtoufera la Secte Caluineuſe
Qui ſe terre deſia au creux de ſon terrier.

Souuent le ſort humain par ſa viciſsitude,
Fait ſortir vn grãd bien d'vn extreme malheur:
Mars l'ayant donc donné en ce lieu habitude
C'eſt pour rendre à la foy ſa premiere blãcheur.

Gaultier tu as raiſon d'en vouloir de la vie,
A l'Apoſtre qui t'a ſi rudement deffait:
Mais les traiſtres ont tort de luy porter enuie,
Touſiours les gẽs de bien loueront ce qu'il a fait.

Ne te faſche iamais pour vne meſdiſance,
Qui finit auſſi toſt qu'elle a commencement:
Ton Liure fera voir à tout ſain iugement
Que l'hereſie n'eſt rien qu'vne ſotte ignorance.

Il ne faut point ça bas, que tu cherches de gloire.
D'auoir tant soustenu la vray' Religion:
Le Monde ne peut pas guerdonner ta victoire,
L'Apostre attend du ciel, ta retribution.

I. Le Valois.

SVR LE TOMBEAV des Heretiques.

QVATRAIN.

1.

Plorez freres en Christ, vous en auez matiere,
Vostre Gautier est bas, l'Apostre l'a dompté:
Cherchez vn autre appuy, ou quelque autre Esuenté,
Pour Euangeliser dedans vostre Carriere,

2.

L'Apostre comme on voit, a tant bien combatu,
Qu'en fin de son Gautier a remporté victoire:
Soit doncques icy bas de l'honneur reuestu,
Puis là haut couronné d'vne immortelle gloire.

In Ministellum Gauterium Ecclesiæ Contemptorem.

Mi Esham Gauteri, tu pendes, improbe, poenas:
Nam matrem rides, risit et ille Patrem.

M. E. R.

A Monsieur l'Apostre, Sur son Tombeau des Huguenots.

SONNET.

Que ton nom te conuient, l'Apostre ! qui suiuant
Des Apostres les pas, te bastis des trophees,
Enfonçant l'ignorance, & rendant estoufees
Des Apostres nouueaux les raisons & le vent.

Moindre gloire tu n'as que ceux qui parauant,
Ont par leurs beaux escrits esté nos Coriphées,
Des mains desquels on void nos parois estoffées,
Et cest Hydre vaincu qui s'alloit esleuant.

Si Grand nombre a sué pour deffendre l'Eglise
Ce Monstre n'a pourtant quitté son entreprise
Car mi-mort on le void regimber de nouueau.

Mais toy tu as si bien tes armes affilées
Que i'espere qu'vn iour leurs sectes desolées,
Par tes mains, se verront conduites au Tõbeau.

Cl. Gauchet Arch. de Ba.

DV MESME

QVATRAIN.

Huguenot, voy ce liure, & va bien le goustant
Si tu veux du salut il t'en monstre la voye,
Et tu croiras en fin ce qu'il faut que tu croye
Ton erreur, ton Ministre, & Presche detestant.

A MONSIEVR L'APOSTRE
Stances.

Apostre dont le nom & le docte sçauoir
Vole de toutes pars, & se lit par la France:
Bien heureux soit le iour, que i'eu ta cognoissance,
Ie n'eusse peu iamais, plus grand heur receuoir.

Ie te prise, ie t'ayme, & te reuere encore,
I'admire tes vertus & ta constante foy:
Et pas vn d'entre tous, n'a plus d'aise que moy,
Quand il voit que chacun selon ton pris t'honore.

Si quelqu'vn rembarra iamais les heretiques,
Leur fard, & leur poison, se monstre à ceste fois:
Et fer[illegible]*s maintenant apparoistre aux François,*
Leurs captieux desseins, & leurs feintes pratiques.

Il ne reste à ce coup rien plus à desmesler,
L'Apostre a satisfait, à tous les points contraires:
Reuenez Huguenots au giron de vos Peres,
Et ne vous laissez plus à l'abandon aller.

Suyuez le bon conseil de l'Apostre fidele,
Qui le chemin vous ouure en ses doctes Escrits:
Retirez-vous bien loing de ses faux Antechrists,
Contre qui pour l'Eglise il a pris la querelle.

Aussi toy, mon Apostre, accroy de iour en iour,
Le saint desir du bien qui t'a l'ame eschauffée
Ayant desia deux fois, remporté le trophée,
Le troisiesme t'attend en l'eternel seiour.

Pierre Perier du Val.

A MONSIEVR L'APOSTRE
Sur ſon Tombeau des Huguenots.

Stances.

Combien qu'vn fort chaſteau baſty ſur vn rocher,
De ſa nature ſoit beaucoup plus imprenable
Que cil qui eſt poſé, ſur le mouuant du ſable,
Et eſpeure celuy qui en veut approcher.
Toutefois le conſeil d'vn magnanime Roy
Poſe pour ſeureté dedans la Citadelle
Le chef qu'il recognoit plus vaillant & fidele,
Et qui mourra pluſtoſt que de fauſſer ſa foy.
Tout de meſme combien que noſtre Egliſe en ſoy,
D'vn ſurgeon Eternel retienne ſon eſſence:
Son eſpoux toutefois, luy a par excellence
Douze Apoſtres donné pour ſouſtenir ſa Foy.
Ainſi par tes eſcrits, l'Apoſtre i'aperçoy
Que pour la bien defendre en ce temps ou nous ſommes
A grand' peine on pourroit trouuer, entre les hommes,
Vn Apoſtre qui fuſt plus fidele que toy.

And. Bertot Cu. de S. Louet.

A Monſieur de Caumont.

QVATRAIN.

L'honneur qui reiallit de la plume feconde
Qui dicta ſes eſcrits eſt ſorty de ta main:
L'Apoſtre n'y a rien, il n'eſt que l'eſcriuain,
Tu es le ſeul Autheur qui l'as produit au monde.

Tout bien vient de la paix, & tout mal de la guerre
Mais quelquefois la guerre apporte vtilité:
Le mal a faict ce bien de nous auoir ietté
Par ces fascheux efforts l'Apostre en ceste terre.
Armé de verité faict viuement la chasse
Aux pauures desuoyez, par ce docte Tombeau:
Il est leur ennemy, leur Attile & fleau,
Dont se voyant vaincus, n'osent paroistre en place.

I. de Valois.

ANAGRAMME.

Gilles de Gaultier
De rag' il tu' l'Eglise.

Gaultier pour sa deuise
Porte son Escußon
Orné de ce Blason,
De rag' il tu' l'Eglise.

A

MONSEIGNEVR DE LA Verunne, Bailly & Gouuerneur de Caen.

SONNET.

On a veu l'vniuers regorger de Carnage,
Et la folle Enyon remplissant tout d'horreur:
On a veu l'aspre Mars combler tout de fureur,
Et la France changée en vn vray brigandage.
On a veu de nos iours liberté en seruage:
Le fils piller le pere: & l'actif Laboureur
Estre adiugé butin au pillant Picoreur,
Bref, tout n'estre que feu, que mort, que sang, que rage.
Caen tu peux, toy tout seul, te vanter bien heureux,
Qui n'as senty l'ardeur de ces consumans feux
Et qui seure as noué en ce commun naufrage.
Tu as mon la Verunne, esté nostre Thetis,
Et nous tes Alcions tu nous as garantis
Et des Mers, & des flots, de ce cruel orage.

L'Apostre.

SOMMAIRE DE CE qui est contenu au 1. liure.

FIN.

LE

TOMBEAV

DES

HERETIQVES

PAR

GEORGE L'APOSTRE.

Ou le faux Masque des Huguenots est descouuert: Et les 150 heresies du Ministre la Banfferie refutees, par le texte de la Bible, des Conciles & des Peres.

Diuisé en trois Parties.

PREFACE.

LES valeureux combats, & beaux exploits de guerre, qu'on a tousiours veu guider les faicts belliqueux de ces deux maistres de va[illance] [comm]e Alexandre & Cesar, ont faict qu'en tous leurs veages, ils ont eu plus de Legions que les autres de Cohortes. D'autant que les soldats ne se ran-

gent que bien rarement auec ceux-là qu'ils voyent malencontreux au fait de la guerre, & qui apres plusieurs combats perdent la victoire : Mais au contraire, courent à la foulle soubz les enseignes de ceux-là qu'ils voyent tousiours triompher de la gloire de leurs ennemys.

Aussi est-ce vn grand preiugé, que la verité & Iustice de la cause est en ce party là, qui subsiste contre tous les efforts de ses aduersaires.

Le grand nombre de Saincts Docteurs, qui se sont rangez au Camp de l'Eglise : les trophées dressez à sa vertu, le nombre infiny de tãt de victoires cõtre les heresies : Et la si longue duree de son party, me font ranger plus hardiment de son costé, & sortir en la campaigne Apostolique & Romaine pour combatre ces derniers restes d'heretiques, qui veulent ramasser vn gros, pour faire quelque course sur les terres de l'Eglise, afin de rauager le Patrimoine de S. Pierre, & attachez par la queuë comme Renars, brusler les moissons des Chrestiens.

Ie n'ay autre desir que de combatre soubs les bannieres & triomphantes enseignes de la Croix : Et combatant soubz telles esperances, si ie puis remporter quelque victoire contre le huguenot la Bansserie, i'en

appendray toutes les despouilles au vieil chesne de l'Eglise:& le chargeant sur mon espaule, ie le consacreray non à Iupiter Feretrien, mais au temple du Dieu viuant.

L'armée que ie veux faire marcher contre eux, sera si bien munitionnée de tout ce qu'il luy faut, que l'ennemy ne la pourra endommager.

Le mot du guet sera *Credo in Deum omnipotentem.* Le corps de cest exercite sera composé de soldats tous Antipilains, Primipiles & Triariens. Aux estandars rien ne sera dechifré que le signe de la Croix semé des fleurs de lis du iardin de la France: & portera pour deuise, *In hoc signo vinces.* Le chef sera Iesus-Christ: S. Pierre le Lieutenant: Et tous les autres Apostres les membres des regiments: les Pontifes Romains, Les saincts Martyrs & Docteurs, seront les courageux soldats, qui combatront si vaillamment, qu'au lieu de fuyr & quitter prise, courront au martyre. La ville de retraitte,& asseuré refuge sera l'Eglise.

Marchant donc soubz la faueur de si bonne deffence, ie suis aussi esloigné du peril, qu'est celuy, qui renfermé dans le Donjon d'vne forte bastille, void donner la bataille en la campaigne voesine.

Si ie fay ainsi marcher les troupes diui-

nes ſoubz les guidons prophanes : Salomon n'a point fait de doute, de comparer la beauté de l'Egliſe à vne armée bien rangée en ſes files. Ioint que nous ſommes deuenus en vn tel ſiecle, ou l'hereſie cauſe de toute ſedition regne, que le Huguenot entend mieux les mots de guerre, que ſon langage maternel : Et ſçait mieux deſmonter le rouet d'vne piſtole, que tourner les fueillets de la Bible.

Au temps de S. Hieroſme i'euſſe eſté contrainct de mendier tous ces mots d'vn Gendarme : Par ce que la France lors exempte d'hereſie, remportoit tant d'honneur ſur toutes les autres Nations, que ſur les portes de ſes villes eſcriuoit, *Gallia caret monſtris*. Mais puiſque la France eſt vne ſeconde Affrique, qui produit tous les iours quelque monſtre nouueau, & que nous ſommes deuenus ſur le declin de la bonté Eccleſiaſtique, où le ſchiſme ſemble haſter ſes ans : Il ne faut pas que nous perdions courage, & que nous monſtrions degenerans en rien de nos Anceſtres, qui ont ſi bien rembarré les Nouueaux dogmatiſans, qu'ils n'ont point trouué de plus aſſeuré reffuge, que dans vn perpetuel ſilence.

Si mes eſcripts ne ſont ſi bien cimentez de ſcience comme l'edifice le requiert, ie

ne feray marry qu'vn plus habille que moy, baſtiſſe aupres de mon petit Taudis, vn Palais plus ſuperbe. Le Champ de l'Egliſe eſt aſſez ſpacieux, pour tous ceux qui voudront y trauailler : Et ſi ie ne puis ſuer comme vn penible moiſſonneur, ie me contenteray de glaner & cueillir les eſpicz apres eux, auec Ruth, Car Boos a commandé aux moiſſonneurs, *vt de induſtria de manipulis ſpicas proiicerent.* Mais aux fins que le grain que ie veux ſemer ſoit pur, il faut premierement trier la Zizanie, & eſlire l'iuroye d'hereſie, qui veut croiſtre parmy le bon bled.

Hereſie I.

L'Auteur de la reſponce à mon eſcript ſoit la Banſſerie ou vn autre : Au commencement de ſon Libelle dit, que *La doctrine qui eſt dans mon liure, eſt en partie contraire aux deux formes de Religion qui ont cours en France.*

CONTRE.

Par ceſte hereſie premiere, il veut finement inferer trois choſes: Qu'il y a deux Religions : Que ſa *Caluini-manie* eſt religi-

on: Et que i'ay dit des choſes contraires à l'Egliſe Catholique, ſi cela eſt il le verra tantoſt. Que ſon hereſie ſoit religion, ie luy nie: De dire qu'il y a deux religions en ce Royaume, il fait tort à l'Egliſe & à la France.

Il offence ſa Patrie, de dire en general qu'elle eſt infectée de ſon venim: C'eſt comme celuy qui voulant louer la Grece, diſoit qu'il y auoit beaucoup de Sodomiſtes: il n'y en a que le moins de ſa farine blotis en des terriers: le chancre du Berangarianiſme, & Caluiniſme n'a pas encore gaigné le cœur, & la face de la France. On ne peut pas dire Dieu mercy *Tota Gallia Caluinauit*, comme anciennement on diſoit *Totus mundus Arianauit*. Il y a de bons medecins pour empeſcher ce mal.

De dire auſsi qu'il y a deux Religions, cela n'eſt iamais ſorty, que de la bouche d'vne ame Hermaphrodite, qui put le ſchiſme & faction. Ceſte fauſſe mere veut que l'enfant ſoit diuiſé. Salomon monſtrez voſtre sageſſe. Cela eſt faux, il n'y a qu'*Vne* Egliſe: nous ne ſommes plus au temps de Ciceron qui diſoit, *ſua cuique ciuitati religio.* La robe de Ieſus-Chriſt ne ſe peut ſeparer. Il n'y a

Qu'vn Dieu auteur de tout.

Qu'vn Iesus Christ.
Qu'vn S.Esprit.
Qu'vne Trinité.
Qu'vne Eglise.
Qu'vne Colombe.
Qu'vne Espouse.
Qu'vne Choisie à sa mere.
Qu'vne Foy.
Qu'vn Baptesme.
Qu'vn Vicaire de Iesus Christ en terre.
Qu'vn seul Euesque en toute l'Eglise Catholique dit S.Cyprian.
Qu'vn seul Pasteur ou chef.
Qu'vne Bergerie.
Qu'vne Bouche en toute la Chrestienté, dit S.Irenée.
Qu'vne Arche pour le Deluge.
Qu'vn Principe de toutes choses.
Qu'vn Soleil au Ciel.
Qu'vne Ame en l'homme.
Qu'vn Cœur au corps. Dieu a choisy
Vn Temple pour sa demeure.
Vne Arche pour son adoration.
Vne Lignée pour sa sacrificature.
Vne Hierusalem pour sa ville.

Ainsi il n'y a qu'*vne* Eglise mere de tous Chrestiens : Non *Vne* en lieu, mais *Vne* en Esprit & vnité de Foy & creance. Comme l'ame est vne, mais dispercée parmy les mem-

bres qui tendent tous à ceste vnité, comme toutes les lignes tirées de la circonference tendent à leur centre.

En S. Iean 11. Iesus-Christ n'est mort que pour assembler ceste Eglise en vn, & le diable la veut separer. *Prophetauit quod Iesus moriturus erat &c. Vt filios Dei qui erant dispersi congregaret in vnum.* Doctes considerez quel blaspheme c'est, de vouloir diuiser l'Eglise en deux. En la 1. aux Cor. chap. 12. *Corpus vnum est.* Aux Eph. 4. *Vnum Corpus, vnus Spiritus, vnus Dominus, vna Fides, vnum Baptisma, vnus Deus pater omnium.* Et en S. Iean, 10. Iesus-Christ dit. I'ay d'autres brebis qui ne sont de ceste Bergerie (parlant de nous autres Gentils) il faut que ie les appelle. *Et fiet vnum ouile, & vnus pastor,* Ces Antechrists sont directement contre la priere de Iesus-Christ en S. Iean, 17. qui prie tant son Pere qu'il n'y ait qu'vne Eglise. *vt sint vnum, sicut & nos vnum sumus.* Il est pire de separer la Religion en deux, que de tuer son frere: Dieu ne chastie pas tant le peché de Cain qui tua Abel, comme il punit celuy de Lamech qui espousa deux femmes. S. Hierosme dit que l'heretique fait comme Lamech: C'est en l'epistre à Agerouchie. *Vna est Ecclesia parens omnium Christianorum: sicut illam maledictus Lamech in duas*

diuisit vxores, sic hanc haeretici in plures Ecclesias lacerant.

Le nom d'Eglise signifie *Vnion* dit S. Chrys. & ces Gautiers la veulent des-vnir. *Ecclesiæ nomen non separationem, sed vnionem & consonantiam significat.*

Tout le monde dit qu'il n'y a qu'vne Eglise, & il est vray. Reiettons donc l'heretique auec son paradoxe Androgin, & croyons qu'il n'y a qu'vne Religion, suyuant le conseil de Dieu, qui nous deffend de semer deux semences en nostre champ.

Heresie 2.

Pour venir à mon escript, ie l'appelle premier Ministre de l'Eglise nouuelle de Caen. Il voit bien que ie n'ay cogneu ses predecesseurs : Il me respond, qu'il y en a eu plusieurs deuant luy, & il espere qu'il y en aura plusieurs apres.

CONTRE.

En ces trois mots, Premier, Ministre, Eglise nouuelle, il a faict autant d'heresies. Mais il faut vn peu faire le procez à ce mot de *Ministre*, & qu'il soit pendu des premiers puisque c'est luy qui doibt pendre les au-

tres. Ouy, mais ſi vous parlez ſi hardiment les Huguenots ſe faſcheront: ie ne les offenſe point, ſi ce n'eſt en diſant la verité. La reuanche eſt elle pas permiſe par eſcript, qu'ils ne m'eſpargnent pas. La Reſponce de la Banſſerie, ſoubz vn faux ſemblant de modeſtie eſt toute pleine d'iniures: Pour celles qu'il a dites contre moy, ie ne m'en ſoucie pas: Ie luy diray comme Demoſtene, que ie ſuis bien aiſe d'eſtre inferieur au combat, ou le victorieux eſt vaincu luymeſme. Les iniures ſont les armes d'vne ame baſſe, & abiecte, ie luy laiſſe ce qui luy ſiet ſi bien. Mais pour les Catholiques en general, il leur chante pouilles en ces Carmes latins: il les appelle Putaciers, Faiſeurs de Meſſe pour argent: idolaſtres: bourreaux ordinaires de Ieſus-Chriſt: trompeurs: ſonge-malice: ſonge crime: artiſants de tromperie: aſnes noirs: ayme confuſion: priuez de ſens, damnez au fond d'enfer: Puis apres il appelle le Pape Antechriſt: les Preſtres charlatans, ſorciers, baſteleurs, magiciens Appellez vous cela modeſtie? C'eſt Neron en Seneque, qui apres toutes ſes cruautez, veut eſtre eſtimé clement. Ie reuiens donc à mon propos: ie luy ay fait trop d honneur de l'appeller premier *Miniſtre* dit-il, mais ce n'eſt pas ſi

grand honneur qu'il estime, car

Ministre signifie Bourreau.

Tousiours en matiere de Sacrifice, ce mot de *Ministre* signifie Meurdrier, Assommeur de bestes, Executeur de gens, Coupe gorge, & Bourreau. Et en fait de Religion ce mot est abiect, vilain, contemptible, & infame. Car *Sacerdos* chez les payens, estoit celuy, qui presentoit la victime: & les *Ministres* estoyent les Bourreaux & assommeurs, retroussez au tour, qui desque le *Sacerdos* auoit finy, se iettoyent sus la beste. Que le mot de *Ministre* signifie Bourreau, ie le prouue par II. auctoritez.

Virg. au 3. des Geor.

Inter cunctantes cecidit moribunda ministros.

La beste tomba morte au millieu des Ministres.

Ouide I. de la Met.

Et densi circunstant sacra ministri.

Les assommeurs sont dru, autour de la victime.

Et au 4. des Fast.

A boue succincti cultros remouete Ministri.

Ministres retroussez, retirez voz cousteaux.

Et au mesme.

Ast vbi visceribus vitulos rapuere Ministri.

Apres que le Bourreau eut rauy les entrailles.

Lucain L. 6.

Cornua succincti premerent cum torua Ministri.

Les Ministres sanglants, tenant bien fort les cornes.
Iuuenal Saty. 12.
A grandi ceruix ferienda Ministro.
Le col que doit couper le grand pendart Ministre.
Ciceron en l'vnziesme Phil. appelle les coupe-jarets de Dolabella *Ministres. Qui eius crudelißimi & teterrimi facinoris Ministri & adiutores fuerunt.*

Si l'heretique dit que ces Autheurs sont prophanes, il le faut prouuer par la Bible. En S. Math. 5. & S. Luc 12. Iesus-Christ nous commande de nous accorder auec nostre aduersaire, de peur qu'il ne nous baille au Iuge, & le Iuge au *Ministre* & bourreau. *Esto consentiens &c. ne fortè tradat te Aduersarius Iudici, & Iudex tradat te Ministro.* Et en S. Math. 26. Iesus estant pris, S. Pierre s'arreste auec les *Ministres*, soldats & bourreaux, *& sedebat cum Ministris*: Et en S. Marc 14. ce sont les *Ministres* qui prennent le Mesie, ce sont les meschans *Ministres* & bourreaux qui luy crachent en la face & qui le souffiettent tant. *Ministri alapis eum cedebant.* Ce sont encores les *Ministres* de maintenant qui soufflettent Iesus-Christ. Donc en la sainte escripture le mot de *Ministre* signifie Bourreau.

Beze mesme sur ces passages, les appelle bourreaux, & deffend de s'appeller, *Mi-*

nistre. Mais Diacres du mot Grec. *Quia vocabulum Ministri ambiguum est, cum de Ecclesiasticis personis fit mentio : hos malumus ex consuetudine Diaconos græco nomine vocare*. Les Lutheriens ne les appellent pas *Ministres*: mais Ecclesiastes, Surintendans, ou Predicans.

Que Gautier ne pense pas que ie luy fasse grand honneur, quand ie l'appelle premier *Ministre* c'est à dire premier Bourreau. Il semble auoir esté comme les Vautours, qui sentent de loing les batailles, auant qu'elles soyent données, & voltigent sur l'armée qui doibt perdre. De mesme, il a chery ceste phrase *d'eschafauder son Ministere* sur toutes les autres: Sympatisant en quelque chose. à ce que ie deuois dire de ce mot de *Ministre*.

Ce mot se trouue dans l'Escripture, mais par la meschante vie des heretiques, il est fait des-honneste, qui veulent abatre tous les autres comme Euesque, Prestre, Predicateur, pour affecter celuy-là. Le mot de *Sophiste*, & de *Tyrand* chez les Grez, comme chez les Romains *Latro*, estoyent honnestes, mais par traict de temps sont venus des-honnestes. Ainsi, celuy de *Ministre* pris absolument, tel qu'il est affecté par les Huguenots, ne vaut plus rien.

❧ Herefie. 3.

Il n'eſt pas le premier : ſi i'entens premier en dignité, ie n'entends pas bien leur ordre & police. Ils ſont tous eſgaux & compaignons.

CONTRE.

Suyuant le naturel du *Miniſtre* & bourreau, il veut faire ſon chef d'œuure voulant decapiter l'Egliſe, & luy oſter ſon chef. Et c'eſt merueille, qu'il ne dit mot ſans deſcouurir ſa nature heretique : Par ce que toutes les hereſies ſont venues dit S. Cyprian Ep. 55. à Cornelius, de ce qu'ils n'ont pas voulu recognoiſtre vn chef & Iuge en l'Egliſe. *Neque aliunde hæreſes obortæ ſunt aut nata ſunt chiſmata, quam inde quòd ſacerdoti Dei non obtemperatur ; nec vnus in Eccleſia ad tempus ſacerdos, & ad tempus iudex vice Chriſti cogitatur.* ou ie remarque de particulier *ad tempus iudex vice Chriſti.* Il veut nier que S. Pierre fut le chef & ſuperieur des autres Apoſtres, pour oſter la ſuperiorité & monarchie de l'Egliſe. Ceſte hereſie eſt vieille, Pour eux, i'accorde qu'ils n'ayent point de ſuperiorité, ils ſont tous eſgaux comme de cire, c'eſt la court du Roy Petaut comme

l'on dit, tout le monde y eſt maiſtre, ils ſont comme ratz en paille. Mais pour l'Egliſe de Dieu elle a vn *chef* viſible & ordonné de Dieu, ſoubs ſon fils Ieſus-Chriſt ſur la terre, car

S. Pierre eſtoit chef des Apoſtres.

Que S. Pierre fuſt chef, Ie le prouue par infinis lieux de la Bible : puis par le teſmoignage des Peres, & par quatre lieux de Caluin meſme.

S. Pierre eſt le 1. appellé & fait Apoſtre.

A luy ſeul Ieſus-Chriſt change le nom.

Ieſus ſe met dans ſa nacelle pour preſcher, & non dans celle des autres.

Il iette tout ſeul les retz par le commandement de Ieſus-Chriſt.

Il marche ſeul ſur les eaux.

A luy ſeul Ieſus promet de bailler les clefs du Ciel. *tibi dabo claues* & non *vobis.*

Luy ſeul confeſſe Ieſus eſtre le fils de Dieu.

Sur luy ſeul Ieſus-Chriſt fonde ſon Egliſe. *Tu es Petrus, & ſuper hanc petram ædificabo Eccleſiam meam.*

A luy particulier il eſt dit, *quæcunque ligaueris ſuper terram erunt ligata & in cælis.*

Luy ſeul paye le tribut pour luy & ſon maiſtre.

C'eſt le 1. à qui on laue les pieds.

C'eſt le 1. nommé dans tous les Euãgeliſtes.

Il parle touſiours le 1. quand Ieſus-Chriſt les interroge.

Ieſus pria particulierement pour ſa foy, *Oraui pro te, vt non deficiat fides tua.*

A luy ſeul Ieſus Chriſt baille la puiſſance de confirmer les autres Apoſtres: qui confirme eſt ſuperieur. *Confirma fratres tuos.*

A luy ſeul Ieſus-Chriſt dit apres eſtre reſuſcité, par 3. fois *Paſce oues meas*, & non aux autres auec telle ſingularité. Il y a *Paſce* & non pas *Paſcite.*

Par 3. fois apres la reſurrection Ieſus luy demande s'il l'aymoit bien.

Ieſus-Chriſt apparut à luy le premier des Apoſtres, apres la reſurrection.

L'Ange commande expres qu'on die à S. Pierre que Ieſus-Chriſt eſtoit reſuſcité. *& Petro.*

Comme le chef il aſſemble le 1. Concile entre l'Aſcention & la Penthecouſte.

Luy ſeul prononce l'arreſt du Concile.

Il parle le 1. au ſecond Concile, diſant que Dieu parloit *par ſa bouche.* Il ne dit pas *par nos bouches* Actes 15. *Ab antiquis diebus Deus in nobis elegit per os meum audire gentes verbum Euangelii.*

Il excommunie le 1. Ananias & Zaphira.

il

Il presche le premier, Acte.1.

Il se debende le 1. pour aller prescher l'Euangile.

C'est le 1. qui faict des Miracles pour planter la religion.

Saint Paul le vient trouuer, le recognoissant superieur. Acte.15.

Saint Paul & Barnabé luy vindrent demander conseil en Hierusalem, & firent ce qu'il leur dit : Ils l'ont doncques recognu le 1. chef & superieur.

Caluin mesme, a esté contraint d'aduouer ceste superiorité. Sur le 10. de Sainct Mat. Il dit. *Pierre est le 1. de tous les Apostres.* & sur le 1. de Saint Iean, *Le conseil de Dieu a voulu, que Pierre qui deuoit estre beaucoup plus excellent qu'André fust toutefois amené par iceluy à la cognoissance de Christ.* & sur la 1. aux Cor. *Pierre à qui le 1. lieu est donné par le consentement de tous.* Voila des mots qui sentent bien leur huguenot, toutefois au sens, il le recognoist superieur.

Il reste maintenant de produire tous les Docteurs, qui ont dit que Saint Pierre est le chef des Apostres : Affin de monstrer que la primitiue Eglise a tenu la mesme croyance que nous auons de ceste superiorité, dans les 500. ans ou Caluin dit qu'elle n'auoit point failly.

Anaclet diſciple de S.Pierre & ſon 3. ſucceſſeur en la Papauté, dit que la S. Egliſe Apoſtolique & Romaine obtient la primauté par le commandement de Ieſus Chriſt. *Sacro-ſancta Roma. & Apoſtolica Eccleſia, non ab Apoſtolis, ſed ab ipſo Domino & Saluatore noſtro primatum obtinuit. Sicuti beato Petro Apoſtolo dixit: Tu es petrus & ſuper hanc petram ædificabo Eccleſiam meam. Ca. Sacro-ſancta. P. 1. diſt. 22.* Il dit *Romaine* premier qu'Apoſtolique. Et au meſme lieu, il atteſte, que les Apoſtres de ſoy, eſtoient tous eſgaux: Toutefois que Ieſus Chriſt voulut que S. Pierre preſidaſt par deſſus tous les autres. *Inter beatos Apoſtolos fuit diſcretio poteſtatis: & licet omnes eſſent Apoſtoli, Petro tamen à Domino conceſſum eſt, vt reliquis omnibus præeſſet Apoſtolis.* Ce mot de Pape vous fait bondir le cœur, vous receuez Origene auſſi bien que nous, mais il n'eſt pas de voſtre opinion en ſon homelie 2. ſur les Euangeliſtes. *Nemo nos exiſtimet Petro Iohannem præferre. quis hoc fecerit? quis eſſet altior Apoſtolorum eo, qui eſt & dicitur vertex eorum?*

S.Cyprian qui fuit apres, en ſon traicté de l'vnité de l'Egliſe dit que la primauté eſt donnée à S.Pierre, affin que lon puiſſe demonſtrer vne ſeule Egliſe de Ieſus-Chriſt & vne ſeule chaire. *Primatus Petro datur, vt*

vna Christi Ecclesia, & cathedra vna monstretur.
Petrus collocatus est in fundamento, dit S. Basile.

Iouinian baguenaudoit ce que vous radotez mesme, que S. Pierre n'estoit pas le chef des Apostres, & pour cela condamné heretique. S.Hierosme luy dit. *Super Petrum fundata est Ecclesia, & inter duodecim vnus eligitur, vt capite constituto schismatis tollatur occasio.* S'ils eussent esté tous chefs, il n'y eust pas eu d'vnité. S. August. sur le 6. de S. Iean dit que S. Pierre estoit le 1. des Apostres. *Quis enim nesciat primum Apostolorum esse beatissimum Petrum?* & en vn autre endroit il dit que S. Pierre auoit la primauté de l'Eglise. *Ecclesiæ Petrus primatum gerebat.* Si cela est faux tous les Docteurs sont heretiques. Si nous faillons c'est auec de braues maistres *Excusatissimus est error qui cum multis & magnis viris committitur.*

S.Iean Chrysostome sur le 5. de S. Luc atteste comme Iesus-Christ a intronizé S.Pierre le Prince, le Roy, & le maistre du monde spirituel. *Christus Petrum intronisauit orbis terrarum magistrum.*

Et en infinis lieux de ses doctes escripts il califie S. Pierre de plusieurs beaux tiltres d'honneur, lesquels i'ay mis ensemble. Il est la bouche & le Prince des Apostres:

Le Prince & ſommet de la compagnie : Le Maiſtre des cieux: La bouche de Ieſus-Chriſt: La colomne de l'Egliſe: l'Ornement des Diſciples: *Os Apoſtolorum Princeps & vertex ipſius cœtus: Petro orbem terrarum dedicauit. Petra eſt indelebilis: Crepido imobilis: Apoſtolorum magnus: Primus vocatus: Primus obediens Princeps Apoſtolorum: Firmamentum imobile: Cœlorum magiſter: Orbis terrarum miraculum: Diſcipulorum decus: Theologorum pulchritudo Chriſti os: Eccleſiæ Princeps. Petra ſtabilis: Portus inexpugnabilis: Turris firma: Eccleſiæ colomna & propugnaculum.* Ceſte bouche d'or eſtoit l'an 407. ou l'Egliſe fumoit du ſang des martyrs. La Chreſtienté toute empourprée de leur ſang, croyoiēt que S. Pierre eſtoit le chef de l'Egliſe. Ie pourrois alleguer tous les Peres qui ont veſcu depuis: Mais ie me veux enfermer dans les premiers 4. & 5. cens ans, affin de conclure qu'il vaut mieux ſuiure le grand chemin de l'Egliſe brié & frié de tant de docteurs, qui nous guident au ciel, que de ſuiure la petite renardiere des huguenotz menant au precipice d'Enfer: *nouiſſima eius ducunt ad mortem.*

Hereſie 4.

Ils ſont tous egaux & compagnons. fol 4.

CONTRE.

Par ceſte coëgalité de compagnons il taſche de confondre l'ordre de l'Egliſe,& au lieu de la S.Hierarchie, que Dieu & les Apoſtres y ont ordonnée, il y veut introduire vne Anarchie, Dyſarchie & confuſion : Apres qu'il n'a peu oſter le chef s'efforce d'oſter & abolir la ſuperiorité des Eueſques deſſus les Preſtres, diſant, qu'ils ſont tous eſgaux : Plus de dix heretiques ont dit cela. mais il faut monſtrer que

Les Eueſques ſont Superieurs.

Le mot d'*Epiſcopus* en Grec, ſignifie celuy qui a l'œil & le ſoin ſur quelque choſe : *Eueſque*, c'eſt proprement vn gouuerneur ſurintendant : & *Dioceſe*, c'eſt vn gouuernement? *Eueſque*, ſignifie charge maiſtriſe, & ſuperiorité par deſſus les autres. Le mot de *Pape*, *Eueſque*, *Dioceſe*, *Egliſe* & *Preſtre*, ſont Grecz, en vſage des le temps d'Homere, long temps au parauant Ieſus Chriſt & les Apoſtres : Et iceux s'en ſeruant en ont vſé en leur propre ſignification, ils n'eſtoyent pas ignorants de la langue Grecque.

Les Perſes, Indiens, Grecz & Romains, ont eu leurs *Eueſques*, & eſtoit vn eſtat prophane, de la Royauté & couronne.

Chez les Indiens, l'office d'*Euesque* estoit de voir ce qui se faisoit en chaque Prouince, affin de le referer aux Rois & Magistrats. dit Arr.l.8.de son hist.

En Perse, les *Euesques* estoyent les Gouuerneurs, & les yeux du Roy, comme les Euesques sont les yeux du Pape.

Les Atheniens enuoyoient tous les ans des *Euesques* & Deleguez par les villes & Prouinces pour iuger : Comme les Romains les II. ou IIII des Colonies: & comme font encore les Venitiens aux terres qui sont de leur Seigneurie. *Missi ab Atheniensibus considerare, quæ singulis opus erat in ciuitatibus subditis. Episcopi & custodes dicebantur.* Dit le Scoliaste d'Aristophane, & S. August. l.19. ch.19. de la Cité. Aristophane a dit luy-mesme. *Episcopus venio electus omnium suffragio.*

Les Romains auoyent aussi leurs *Euesques* & Gouuerneurs. Pompee au *7.ad Att.* vouloit que Ciceron fust *Euesque* & Gouuerneur de la Campanie. Ie m'en croy à ce qu'il en a escript, *Vult Pompeius me esse quem tota hæc Campania & maritima ora habeat Episcopum, ad quem delectus & negotii summa refferatur.* Les maistres de la Police s'appelloyent aussi *Euesques*, qui auoyent la charge que toutes choses fussent vendues à pris raisonnable. *l.1. Co.de Epis.aud.*

Tout ce diſcours tend à prouuer, que le mot *d'Eueſque* ſignifie Superieur qui a la charge ſur les autres, *& ad quem* comme parle Ciceron *delectus & negotii ſumma refertur.* Mais qu'eſt-il beſoin d'aller mendier chez les Payens ce qui eſt dans la Bible? Aux Actes 20. S. Paul dit. *Attendite vobis & vniuerſo gregi, in quo vos Spiritus Sanctus poſuit Epiſcopos regere Eccleſiam Dei.* Que direz-vous à ce paſſage Gautier? Il y a *vniuerſo gregi,* & *regere Eccleſiam Dei.* Regir & gouuerner ſent ſon ſuperieur. Beaucoup ſont de voſtre *Preſche*, qui n'en ſeroient pas ſi ce n'eſtoit que vous leur donnez voix en Chapitre. Ils ſont aiſes d'eſtre les *Monſieurs* & de faire comparoiſtre deuant eux, le Frere qui a commis quelque petite faute, ou qui a fait le commandement de Dieu *Creſcite & multiplicamini*, affin de luy faire vne verde reprimande. *Omnis hæreticus dominationis eſt cupidus.*

Les Aëriens vos grands peres tenoyent ceſte hereſie, & pour ce, condamnez heretiques, & S. Epiphane diſputant contre eux, pour les confuter, ne ſe ſert que du 5. de la 1. à Tim. ou il luy commande de ne receuoir aucune accuſation contre vn Preſtre, s'il n'y auoit deux ou trois teſmoings qui le raportaſſent: Les Eueſques donc auoyent la ſuperiorité ſur les Preſtres. Et de tout

temps, l'Eglise a eu sa Iurisdiction. Ce qui fera taire les libertins, qui demandent, qu'est il besoin, que l'Eglise cognoisse de la Iustice? Qu'est-il besoin d'vn Official? c'est l'interrogation d'vn ignorant. Voila Timothée qui a la Iustice par dessus les Prestres. *Aduersus Presbyterum accusationem noli recipere, nisi sub duobus aut tribus testibus.* Si Timothée Euesque, iugeoit les Prestres, il estoit superieur. Ce point a confuté les Aëriens, & confutera encores les Huguenots.

S. Ignace appelle *l'Euesque* le Prince des Prestres & commande de l'honorer apres Dieu. *Honorate Deum, vt authorem omnium & dominum: Episcopum autem tanquam Principem Sacerdotum.*

S. Hierosme sur la 1. à Timothée dit que les Prestres sont subiectz à celuy qui est estably sur eux: Aussi que les Euesques doiuent recognoistre qu'ils sont plus grands que les Prestres.

S. Paul en toutes ses Epistres commande, constitue: ordonne Tite, Timothée Euesques: leur impose les mains, les benit: qui benit est superieur. *sine vlla contradictione, quod minus est à superiore benedicitur.* Heb. 7.

En l'Apocalypse l'Ange n'escript-il pas aux 7. Euesques de l'Eglise, comme supe-

rieurs ? ne les reprent-il pas d'auoir permis les maux ? que n'escriuoit-il à la plus chetiue femmelette de Laodicée, ou au plus safrennier qui fust en Smyrne, s'ils estoyent tous esgaux & compagnons ? C'est la plus brutalle heresie de toutes les autres, que celle-cy, & qui n'est fondée sur aucun passage de la Bible : mais il la veut appuyer sur quelque lieu des docteurs pris par vn bout : Quand ie luy representeray tout entier il le descognoistra. Ce Lezart fait gloire de mordre tous les morts, & de les recouurir de la cendre d'ignorance, & cependant il se veut parer du manteau Ducal de leur doctrine. Les passages qu il produit n'ont iamais apris à prononcer que *Schibolet*, & il dit qu'ils prononcent *Sibolet*. Qu'il aprenne à fonder ses mensonges sur la saincte escripture, autrement euincé, aux fins de non receuoir. Il dit tant bien que ie luy vsay d'vn trait de soperchcrie d'auoir apporté vn des Tomes de S. Augustin, & qu'il ne vouloit disputer que par la Bible. Il allegue de S. Cyprian vn *in solidum*: vn *pari consortio præditi* voyant qu'il ne pouuoit trouuer en l'Euangile aucun lieu, où il peust assoir son heresie.

Le Huguenot vray Sanglier, entrant dans la claire fontaine de l'Eglise, a tout troublé souillé, & renuersé. Il a mis la teste où

eſtoyent les pieds. L'Egliſe Romaine fait-elle cela? celle du diable fera le contraire. Le Miniſtre n'eſt que le valet. & ils l'ont fait le maiſtre. L'Apologue eſt triuial de la diſpute que la Queue euſt auec la Teſte. La Queue dict qu'elle vouloit aller deuant ſa fois : ce que luy eſtant concedé, miſt tout le Corps en ruine. En l'Anarchie Caluinienne, le Surueillant qui deuroit eſtre l'*Eueſque* eſt le dernier. Leur Egliſe toutefois eſt reformée à l'Apoſtolique. Et S. Paul met l'Eueſque ou Surueillant le premier: Le Preſtre ou Ancien le 2. le Diacre ou Miniſtre le 3. & dernier. Il deffend aux femmes laïques de parler en l'Egliſe: & aux Orgies des Huguenots ſont les femmes & Baſſarides qui leuent le chant, & commẽcent les Pſalmes de Marot. mettans ſoubz le pied *mulieres in Eccleſia taceant*. Apprenez Predican, qu'en l'Apoca. 2. l'Eueſque de Tyathire n'eſt repris que d'vne choſe, qui eſt d'auoir permis vne femme parler en l'Egliſe.

Mais Gautier dites moy: Si vous eſtes eſgaux que n'allez-vous preſcher ſur les villages comme les petits miniſtreaux? Si vous eſtes compaignons, pourquoy eſt-ce que, quand on vous reſcrit de Geneue, ou de la Rochelle, ſur les lettres il y a ceſt ambitieux tiltre, *A monſieur de la Banſſerie Eueſque de*

l'Eglise de Bayeux. Vous en auez le nom, mais vous n'en mangez pas le pain de chapitre. Ie vous conseille de respondre comme Beze en la section 32. des marques de sa Synaguogue qu'*Euesque* signifie *surintendant* & qu'il doit demeurer à Geneue.

Heresie 5.

Ils sont esgaux comme a dit S. Cyprian, comparant les autres Apostres auec S. Pierre.

Pari consortio præditi honoris & potestatis.

CONTRE.

L'heretique n'à iamais qu'vne aparence de mots, qu'il agence à sa mode pour en tromper l'ignorant vulgaire, & la peu caute populace. S. Augustin contre Adamantus Manichien leur reproche qu'auec leur Euangille deschiré, & haillon des escriptures, ils deçoiuent les ignorants, niaiz, & inhabiles. *Hæretici particulas quasdam ex scripturis eligunt, quibus decipiunt imperitos, & lacero suo Euangelio animas perdunt.* La Banqerie se declare

vray heretique, en prenant ce haillon, & chiffon deſchiré du liure de *l'vnité de l'Egliſe* de S. Cyprian, pour boucher les yeux de ceux qu'il abuſe, afin qu'ils ne voyent la verité : Pauures Capifols quand on vous demande qui vous a frapez ? Vous dites que ç'a eſté le *Seigneur* vous vous trompez. C'eſt vn Gautier & vne G Rue qui vous frapent & deçoiuent. Debandez vos yeux du creſpe d'obſtination & hereſie, & vous verrez que le S.Eſprit ne ioue pas à voſtre ieu.

S. Cyprian dit tout le contraire que la Banſſerie, il parle de l'vnité de l'Egliſe,& diſpute contre les Nouatiens heretiques,qui diſoient ce que vous dites:Comment pourroit il parler pour vous, s'il eſt contre ? Liſant ce lopin & fragment de *pari conſortio* dans quelque liure huguenot, il penſoit auoir pris la Pie au nid, mais il n'a pas pris les plumes : S. Cyprian dit que la primauté au contraire eſt donnée à S. Pierre. Voila le texte tout au long, affin de declarer l'impoſture de ceſt ignorant predican qui tourne le nez à ce texte,& dit *poteſtatis* & au liure il y a *dignitatis*, mais c'eſtoit pour trouuer ſon compte *Loquitur Dominus ad Petrum Ego dico tibi, quia tu es Petrus &c. Et eidem poſt reſurrectionem ſuam dixit. Paſce oues meas : Super illum ipſum ædificat Eccleſiam ſuam, & illi*

pascendas mandat oues suas. Et quamuis Apostolis omnibus post resurrectionem suam parem potestatem tribuat, & dicat: Sicut misit me Pater &c. tamen vt vnitatem manifestaret, vnam cathedram constituit, & vnitatis eiusdem originem ab vno incipientem sua auctoritate disposuit. Hoc erant vtique & cæteri Apostoli quod fuit Petrus, pari consortio præditi & honoris & dignitatis: Sed exordium ab vnitate proficiscitur. Primatus Petro datur, vt vna Christi Ecclesia, & Cathedra vna monstretur. Voyez comme ce Loup se couure de la peau d'vne brebis. Il a bien cité *pari consortio*, mais il ne dit pas les mots qui suiuent. *Primatus Petro datur.*

S. Cyprian dit que Iesus-Christ est mort pour vnir & metre son Eglise en *vn*: & qu'encore que les Apostres eussent pareille puissance, toutefois pour conseruer ceste vnité de foy, qu'il n'a constitué qu'vne Chere, afin que la source de ceste vnité procedast d'vn seul. Car s'il y eust eu autant de cheres que d'Apostres, il n'y eust pas eu vne vnité de Foy. Notez en second lieu, qu'il dit que deuant la Resurrection, S. Pierre n'estoit pas encore constitué le chef du tout, mais Iesus-Christ le constitua chef & premier apres sa resurrection par ce que à S. Pierre seul, apres estre resuscité, il a dit par 3. fois *Pasce oues meas.* Auparauant il luy auoit

bien dit *Oraui pro te ne deficiat fides tua.* & en vn autre endroit *confirma fratres tuos :* Mais apres auoir vaincu la mort, *Pasce oues meas.* Voila le ſeau, & l'Arreſt de la Primauté de S.Pierre.

Auſsi S. Pierre ne s'eſt pas mis en effect de prendre poſſeſsion de ſa puiſſance, qu'apres l'Aſcenſion : Ou il aſſembla le 1. Concile, & S. Mathias fuſt eſleu Eueſque au lieu de Iudas.

S. Cyprian dit que les autres Apoſtres eſtoient ce qu'auoit eſté S. Pierre : il y a *quod fuit.* Au commencement ils eſtoyent eſgaux partant il y a *hoc erant quod fuit Petrus*, pour les autres *erant*, ils eſtoyent encore : Mais pour S. Pierre il ne l'eſtoit plus *quod fuit.* Par deux fois il baille du *ſed* & du *tamen* parlant de S. Pierre *Apoſtolis omnibus parem poteſtatem tribuit, tamen vt, &c.* Et puis apres. *Hoc erant vtique & cæteri Apoſtoli quod fuit Petrus. &c.* Et parlant de S. Pierre, *Sed Primatus Petro datur.* Il eſt donc faux que S. Cyprian a dit que S. Pierre eſtoit eſgal aux autres. Et quand il l'auroit dit, cela ne faict rien : il dit qu'ils eſtoyent eſgaux en quoy ? *honoris & dignitatis.* Il eſt vray ils eſtoyent tous Apoſtres, il n'y a pas *poteſtatis* mais *dignitatis*, & c'eſt de la puiſſance & Iuriſdiction que nous diſputons, & non

du ministere.

Heresie 6.

Pour leur Eglise que i'appelle nouuelle, el'e ne l'est pas comme ie pense: Sa doctrine est du temps des Apostres, voire des le commencement de l'Eglise que Dieu a recueillie au monde.

CONTRE.

I'ay failly. Vostre Egiise n'est pas nouuelle, elle est des le commencement du monde. Vostre premier pere Cain, estoit de ce temps: Il tua son frere pource que le sacrifice d'Abel fut agreable à Dieu, & le sien non. *Ad munera Cain non respexit.* De mesme vous auez tué infinis Abels Catholiques, pour ce que leur Sacrifice de l'Eucharistie luy est agreable, & le vostre, luy desplaist. Tantost ie prouueray vostre succesion plus amplement. Ie deuois nommer vostre *Caluino-mantie*, puante carcasse, & pot pourry de toutes les Heresies passees. Ceux-la faillent ignoramment qui vous appellent *ceux de la nouuelle opinion.* veu que tous les Heretiques qui furent des le berceau de l'Eglise, tenoient ce que vous dites. Mais il y a eu

vn grand Chaos & Eclipse, entre vos ayeulx & vous, le chainon de vostre succesſion n'estoit point bien forgé, il s'est rompu. Toutesfois si vostre opinion n'est point nouuelle: ou estoit elle auant que Luther & Caluin l'eueillassent? on n'en parloit point. Si l'Eglise Romaine n'estoit point du tout, d'ou sont sortis Luther & tous les autres? Ils estoyent donc payens. Si l'Eglise Romaine n'estoit point l'Eglise, qu'est-ce qu'ils vouloyent refformer? On ne guarit pas vn corps mort. Si l'Eglise n'estoit l'Eglise, qui a baptizé vos peres? qui les a mariez? Ils sont donc morts sans Baptesme, & sont damnez. s'ils n'estoyent mariez, vous estes bastards & conceuz en concubinage. Si vous n'estiez de l'Eglise Romaine, qui vous a donné la puissance de la refformer? Elle ne vous recognoist pour superieurs, puis que vous ne voulez de superiorité. Qui reforme est superieur, vous voulez refformer l'Eglise, vous recognoissez donc vne primauté, & voulez plus faire que les Apostres, lesquels vous dites n'auoir point eu de superiorité entre eux. *Aliud in ore aliud in pectore habetis.*

Here-

Heresie 7.

Apres qu'il a baillé quelques carmes latins, qui ne mordent & ne ruent, pour estre faits contre les Sophistes du temps passé, *Il adiouste ceux qui suiuent pour exercer la sublimité de nos hauts parleurs.* fol.9.

Candida ueste gerifacie simulante seueri.
Pulchro pero tumidi missa pecunifices.
Quotidie christo crucifigi, &c.

CONTRE.

L'heretique, dit Vincentius Lyrinensis, faict comme celuy qui veut faire prendre quelque medecine amere, à vn enfant: il frote le bord de la tasse de miel, afin que ceste age floüete & peu rusée ne la sente pas. *Faciunt quod hi solent, quia paruulis austera quædam temperaturi pocula, prius ora melle circumliniunt, vt incauta ætas, cum dulcedinem præsenserit amaritudinem non reffcrmidet.* Car Gautier, afin de nous couurir le fiel de ses diaboliques vers, qui sont faits contre les Prestres, & contre la saincte Messe; & tous les Catholiques en general, il baille d'autres vers de mesme estofe, pour donner couleur & faire passer son poison: Or afin

que ie ne fois ingrat enuers la Banſſerie, pour reuanche de l'Epigrãme de Martial qu'il m'accommode, ie luy rends ce petit Dialogiſme.

Heraclite.

Las! ie fonds tout en pleurs, voyant la Banſſerie,
Sotiſer en bouffon dans ſon liure noueau:
Il eſt comme vn oiſon farcy de drollerie,
Le goſſeur Rablais ne fut iamais ſi beau.

Democrite.

Et moy tout au rebours ie me paſme de rire,
Ses mots me font enfler la rate iuſques au col:
Et mais qui ne riroit de la façon d'eſcrire
De ce ſainct Predican, qui goſſe comme vn fol.

Heraclite.

Ie diſois qu'il ſeroit remply de brauerie, (breux
Qu'on n'y verroit que Grec, & que points des he-
Mais ie ſuis bien deceu, ce n'eſt que piperie.
I'en ay pris tel ennuy, que i'en perdray les yeux.

Democrite.

Ie ne ſuis point trompé, du bon la Banſſerie,
Ie ſçauois touſiours bien qu'il tromperoit les gẽs
S'il a baillé vn trait de ſa niaiſerie,
Il ne ſort rien d'vn ſac, que ce qui eſt dedans.

Pour les Carmes qu'il me baille, pour Griſe & Enigme. Ie les interpreteray par le menu, ſans aller à Delphes ny conſulter le

Sphinx de Craſſus. Mais pour le faire quinaut ou *reus* comme l'on dit, & le faire taire, ie luy baille, & à tous les huguenots, & autres Zoiles, ces vers qui ſuiuent à interpreter, ils ſont d'vn autheur aſſez vulgaire, qui le fera, *erit mihi magnus Apollo.*

Ny thalonini valon vihſi corathiſima conſith.
Chym lachchunyth munys iyalmiĉlibari imiſchi.
Lipho canet hyth bynithii ad adin bynuthii.
Byrnarob ſylto homalonin vby miſyrthobo
Eythlym mothyn noĉlothii velechanti daſmachon
Yßidelę brim tyſel yth chylys chon, tem lyphul.

S'il ne peut interpreter ces premiers, voila pour le parenſſus, douze autres vers de la meſme forge que les ſiens, que ie luy baille à vuider, en curant ſes dents apres ſouper.

Furuiſatanobarathriprofundopropagininiſtri,
Dulciſuſurraximæcarnificinineces.
Sanguiflammiduelloſtragifurentiloquentes,
Aſpidiuipereoſcorpiuenenicrepæ.
Relliquigemmargentaurochlamydarpagones,
Temploſepulchricruciſanĉtſimulachriſragæ,
Auriſacerdoticrudelibreſalticidæ,
Sclopopresbytericlericoſuſſloſices.
Diuominomnigenexecrabilapoſtatiproles,
Fœdipriapigenoclauſtripudoriclepæ.
Relligionipriſcaſpriſperniirecentes.
Seditioſonouirrelligienifaces.

Cependant qu'il labourera auec la geniſſe de Sampſon, il faut deſnouer ſes neuds de ſable.

Le premier mot eſt *Candidaue ſtigeri*. Il appelle les Preſtres blancs-veſtus: Par tout ſon liure il fait la guerre aux Aubes, & auec icelles ſe chatouille pour ſe faire rire: Mais il luy faut monſtrer les Aubes & ornements des Preſtres, en la loy de Nature, en la loy Eſcripte & Euangelique: Il n'y a que le ſeul huguenot Caluiniſte en Frãce, qui veut ſeruir Dieu en habit commun & laïque, baſté d'vn petit mantelet, en crieur d'Almanacz: En Alemagne, Boheme & Angleterre, les Caluiniſtes vſent encore d'Aubes *dum Orgiis ſuis operantur*. Toutes les Religions, tant ſainctes que prophanes, ont oſté leurs habits greſſeus, quand ils ont voulu celebrer le ſeruice de leur Religion.

Les Aubes en la loy de Nature.

En la Loy de Nature dite *lex exlex*. loy ſans loy, tout aiſné eſtoit Preſtre: Et lors qu'il ſacrifioit, changeoit d'habits, autres que ſes ordinaires. Il auoit des habits fort beaux, bien muſquez, auec leſquels il ſacrifioit à Dieu.

Eſau en Geneſe 27. comme aiſné exerçoit le Sacerdoce, & lors qu'il ſacrifioit, &

faisoit l'office de Prestre, prenoit sa belle robe musquée, odorante & embasmée, laquelle sa mere Rebeca gardoit si curieusement dans son Cabinet : & d'iceux en vestit Iacob, quand il alla demander la benediction à son pere Isac, & surplanta Esau. *Et vestibus Esau valde bonis quas apud se habebat domi, induit eum.* Et fut ce qui occasionna Isac de benir Iacob, sentant ce parfum en le baisant: *Statimque vt sensit vestimentorum illius fragrantiam benedicens ait.* Il est pour constant que Rebeça figuroit l'Eglise Euangelique, qui a osté la primogeniture a l'ancienne Synagogue Esau, & a vestu Iacob des habits d'Esau. pour demonstrer que ces habits ne seroyent ostez en la loy Euangelique.

Iacob au mesme Genese 35. allant en Betel pour sacrifier à Dieu, dit à ses seruiteurs, qu'ils se lauassent, & changeassent d'habits, pour aller sacrifier. *Mundamini ac mutate vestimenta, vt ascendamus in Betel & faciamus ibi altare Deo.* Voila les habits expres & particuliers en la Loy de Nature pour le seruice de Dieu. Le Huguenot ne peut dire, que ces habits là soyent ostez. ce n'estoit en la Loy de figures & ceremonies: Ils sont donc demeurez. Il respondra qu'ils n'estoyent pas comme les *Aubes* des Prestres. ô la docte responce. Par les *Aubes*, i'entends les habits au-

tres que les communs pour seruir Dieu.

Les Aubes en la loy Escripte.

Il est trop notoire qu'il y auoit des *Aubes* en la loy de rigueur: Car Dieu en a esté si curieux, qu'il les a commandées les vnes apres les autres à Moyse, & comme il vouloit qu'Aron fust vestu: Il en bailla l'Archetipe & modelle en l'Exode 28. *Facies vestes sanctas Aron fratri tuo in gloriam & decorem.* Remarque *in gloriam & decorem.* Elles n'estoyent pas des choses figuratiues. Puis apres, il les appelle *sanctas*. Et ton crasseux Paltot est-il sainct? Ces robes estoyent plus magnifiques en or & pierreries pretieuses mille fois que celles des Chrestiens.

Il falloit que les Leuites & Diacres qui assistoient à Aron, eussent des robes autres que les crasseuses. Ils auoyent des *Aubes* & des *Estoles. Porro filiis Aron tunicas lineas parabis* tu feras des *Aubes & Balteos*, & des *Estoles:* Auec tous ces ornemens sortit le grand Prestre Iadus, au deuant d'Alexandre, qui venoit pour saccager Hierusalem. La rage du Huguenot surpasse celle qui faisoit escumer Alexandre: il porta du respect à ces habits & ces Lyons s'offensent du Coq blanc.

Si les vestemens du iadis estoyent ostez, S.Paul, qui a faict vn abregé de tout ce qui

eſt oſté, en auroit parlé. Ils ſont demeurez pour 2. raiſons: Par-ce que la Preſtriſe n'eſtant pas oſtée, mais changée, les habits ſont demeurez auec: ſecondement les habits ſacerdotaux n'eſtoyent pas, *de genere figuralium quæ ſola per Chriſti aduentum abrogata ſunt.*

Les Apoſtres diſoyent la Meſſe auec vne Aube.

Puiſque les veſtemens du vieil Teſtament ſont demeurez auſsi bien que l'hiſtoire, les Preſtres de la Loy de Grace doiuent auoir des habits autres que les communs. Si les Apoſtres ne s'eſtoyent ſeruis de ces ſaincts veſtemens, la prophetie d'Ezechiel ne ſeroit accomplie. *Lotos aqua indues ſanctis veſtibus, vt miniſtrent mihi.* les ayant lauez d'eau, tu les veſtiras de robes ſainctes afin qu'ils me ſeruent: Ce lauement fut faict au bapteſme ou au lauement des pieds.

Quand Ieſus-Chriſt diſt la Meſſe, & inſtitua ce ſacrement, il n'auoit pas vn petit mantelet, mais au contraire vne longue robe, & vn *Talet* ou *ſurplis* deſſus.

Les Apoſtres auoyent vne belle robe quand ils ſacrifioyent, comme le teſmoigne le diſciple de S. Pierre, S. Clement au l. 8. ch. 18. des Conſtitutions Apoſtoliques. *Cum veſte magnifica.* Le Grec dit λαμπρᾷ, auec

vne robe reſplendiſſante : que l'heretique die tant qu'il voudra que S. Clement n'eſt autheur de ce liure, ie ne m'en ſoucie pas, quiconque l'a compoſe, eſtoit dans les 100. premiers ans.

S. Iaques qui le 1. diſt la Meſſe le iour de la Pentecoſte, auoit des habits de toille blanche, vne *Aube*, & par deſſus le Chaſuble dit *colobium*, & portoit vn *Mitre*, comme dit S. Hieroſ. leſquels habits durerent iuſques à l'an 160 ou le Pape Eſtienne fut tué auec iceux, par les Valeriens. Si c'eſt mal fait que d'auoir des *Aubes* & habits, ce n'eſt pas noſtre faute, il s'en faut prendre à la Primitiue Egliſe qui les auoit.

Les Docteurs diſoyent la Meſſe auec des Aubes.

Suiuant la doctrine des Apoſtres, les Papes, & Docteurs auoyent des veſtements en celebrant le ſeruice, autres que les ordinaires, L'an 259. S. Cyprian vſoit de 3. ſortes d'habits en diſant la Meſſe *Birro, Dalmatica, & Tunica linea vtebatur.* dit Adon. Tunica linea c'eſt *l'Aube.*

L'an 260. le Pape Eſtienne fut cogneu auec ſes habits ſacerdotaux & tué auec iceux, & auoit deffendu aux Preſtres de les plus prendre, en portant l'Euchariſtie aux

malades. D'autant que les Valeriens les cognoiſſant, les tuoient.

L'an 300. Conſtantin le grand, ſe faiſant l'eſcabeau des pieds de Dieu, bailla aux Diacres la Dalmatique, ou Tunique qu'ils ont ſeruant de Diacres : ce n'eſt donc pas de ce temps. Vos Pſeudo-diacres ne ſont pas habillez comme cela.

Le 1. Concile de Nice qui ſe tinſt ce meſme an, ne commande-il pas, qu'il y ait en l'Egliſe, vn OEconome qui ait le ſoin des ornemens *Qui curam habeat veſtimentorum & ornamentorum Eccleſiæ.*

S. Athanaſe qui fut à ce meſme Concile, eſt Autheur ſans reproche, en ſon Epiſtre *ad Monachos*, ſe complaint que les Huguenots Arriens auoyent deſrobé tous les veſtemens Eccleſiaſtiques & dit le ſemblable des Nouatiens qui fourrageoyent l'vniuers.

En ce meſme temps les Eueſques d'AEgipte font la meſme complainte en vn Epiſtre au Pape Marcus. *In tantum noſtra vaſtarunt Arriani, vt neque veſtimenta Eccleſiaſtica &c. reliquerunt.* Iuſtement & à bon droit nous pouuons reſangloter ceſte complainte que *Caluiniſtæ noſtra veſtimenta Eccleſiaſtica vaſtarunt.*

Peu apres Optatus ſe complaint de ce meſme larcin contre les Donatiſtes : c'eſt

tousiours la coustume des heretiques de desrober les ornements de l'Eglise. *Erant ex auro & argento quamplurima ornamenta.* Et il loue fort l'Empereur Constans de ce qu'il auoit enuoyé en Affrique de beaux orments pour porter l'Eucharistie. *Ornamenta sacra propter consortium Corporis & sanguinis Domini.*

S. Hierosme estoit l'an 420. & en son l.1. contre Pelagius dit que les Prestres estoyent habillez de *blanc* en administrant les sacremens. *Episcopus & Presbyter & Diaconus & reliquus ordo Ecclesiasticus in administratione Sacramentorum candida veste procedunt.*

S. Chrysostome en mille endroits dit que les Prestres estoyent habillez d'vne belle *robe blanche* & magnifique. *Alba & splendens Tunica.* Et aux funerailles de S. Basile, il raconte comme l'Empereur Valens huguenot Arrien estant entré dans l'Eglise fut admiré de voir les Prestres si venerablement vestus. *Admiratione fuit correptus, viso venerando sacerdotum habitu.* Les Prestres estoyent habillez comme maintenant.

L'Empereur Iustinian qui chassa 3. sortes d'ennemis, Les aduersaires de Dieu les Arriens. Les ennemis des Muses l'Ignorance: & les ennemis de l'Empire Les Gots. En la Loy *sancimus C. de sacro.* deffend de ven-

dre toutes les ſortes d'habits qui ſont en l'Egliſe. Les Arriens diſoyent comme les Huguenots qu'il ne falloit point de tous ces riches ornements en l'Egliſe, afin qu'ils euſſent occaſion de les friper & deſrober.

Pour le moins les Centuriateurs d'Alemagne diſēt que ce fut le Pape Eſtiēne, ce qui eſt faux, qui inſtitua ces habits : ie le concede. Il eſtoit l'An 260. l'Egliſe n'auoit pas encore failly. C'eſtoit au fort de la grande moiſſon des Martyrs : c'eſt dans les 500. ans ou Caluin la recognoiſt ſi pure. Toutes les ſortes de Religion qui ſont en Hieruſalem, diſent la Meſſe auec des veſtements ſacrez & deſtinez à ceſt vſage. Il n'y a que le ſeul Caluiniſte François qui veut faire ſa *Cene* auec le reiſtre la halbarde à la main, comme vn valet de Pique. Toutefois l'on m'a dict, que la Banſſerie commence à ſe difformer, & qu'en faiſant la Cene en hyuer, il prend vne grande Houpelande noire fourrée de peau de Loup, par dehors & par dedans.

Hereſie. 8.

Miſſapecuniſices. Faiſeurs de Meſſe pour argent.

CONTRE.

Il appelle les Preſtres faiſeurs de Meſſe pour argent : il deuoit dire *Miſſapecunidici*, à la Claſſe baudet apprens à parler latin, Ils ne font pas la Meſſe, mais ils la diſent, Penſes-tu que ſix blancs ſoit le iuſte prix d'vne Meſſe blaſphemateur ? c'eſt vne certaine recompence de leur labeur. Gautier ne veut point de ſix blancs, mais bien 200. eſcus. ô Simoniaque Gieſite, & les Apoſtres preſchoyent *Gratis*. Quand il ſent que le terme approche, il ſe met à debagouler contre le Pape : & le temps venu, il reçoit le quartier d'vn bel air : Et le ſurueillant auec vn aplaudiſſement de menuiſier ou drapier luy dit *Courage Monſieur*, vous auez bien eſcorné l'Antechriſt. La Lune a bien ouy d'autres chiens abayer qui ne l'ont pas empeſchée d'aller ſon cours. Le Pape a bien veu d'autres animaux plus faſcheux que les Gautiers, qui ne luy ont pas fait de peur.

Hereſie. 9.

Quotidiechriſtocrucifigi, Bourreaux ordinaires de Ieſus-Chriſt.

CONTRE.

Voyez le bel epithete qu'il baille à tous

les Catholiques, ce blaſpheme ce refute aſſez de luy-meſme. Tant de fois on luy a dit, que noſtre ſacrifice eſt *incruent*, & non pas comme en la Croix *more cruento*, mais *Incruento*. Les Preſtres ne font que repreſenter le ſacrifice que Ieſus-Chriſt fiſt la nuict qu'il fut trahy: ou il ſe ſacrifia viuant, & ſe bailla à manger à ſes Apoſtres. Au contraire, ceſt epithete luy eſt fort propre, car il ne crucifie pas ſeulement Ieſus-Chriſt tous les iours, mais en tout moment d'heure qu'il blaſpheme. Ils ſont *Ingichriſtocrucifigi*.

Hereſie 10.

Idolicolentes, fictoſanctoculi, Idolatres, adoreurs de faux Saints.

CONTRE.

Nous ſommes Idolatres qui l'en voudra croire, tout cela eſt faux. Il y a des Images chez les Chreſtiens, mais non point d'Idoles. Car *Idole* c'eſt repreſentation de ce qui n'eſt point, & ne fut iamais corporel comme le diable: L'idolatrie eſt vn rien qui deſrobe l'honneur deu à Dieu. Les Idolatres ſacrifient à leurs idoles, & nous à vn ſeul Dieu. Les *Idoles* eſtoient des ſtatues creuſes, dans

lesquelles le Diable parloit : Nos images ne parlent point, & ne sont mises pour cest effaict, mais seulement pour nous refraischir la memoire des Saincts, & de nous exciter à les suiure.

La Saincte Escriture est si subtile, que tous les yeux d'Argus, ne seroyent pas suffisants pour la regarder: Ie voudrois que mon Esprit fust tout d'yeux quand ie considere quelque passage. S. Paul ne dit pas que nous imitions Iesus-Christ, mais luy. *Estote mei imitatores, sicut & ego Christi.* En la 1. aux Corin. chap. 11. Il ne dit pas imitez tout droit Iesus-Christ, car il ne pouuoit pecher: Mais des hommes qui ont ésté pecheurs comme vous. Il nous est enchargé d'imiter S. Paul *Estote mei imitatores.* Et S. Paul imite Iesus-Christ. C'est à nous à suiure les Saincts, & à S. Paul à imiter Iesus-Christ. Vn Escorte ou Guide qui mene dix hommes, celuy qui va le 1. suit le guide, le 3. suit le 2. & le 10. le 9. & tous neantmoins suyuent le guide: Iesus-Christ est nostre conducteur, les Apostres l'ont suiuy les premiers : & nous suiuons les saincts & Apostres, & si nous suiuons Iesus-Christ. S. Paul a bien failly de dire, que nous l'imitions & non pas Iesus-Christ, s'il est deffendu de suiure les Saincts.

Au 6. des Hebreux il ne leur commande

point de suiure Iesus-Christ, mais Abraham *Non segnes efficiamini, verum imitatores eorum qui fide & patientia hæreditabunt promißiones.* Voila ou il nous commande de l'imiter & Abraham, & ceux qui par foy & patience ont herité la promesse faicte par Dieu le Pere,

Si nous adorons les Saincts, il nous deuroit appeller *Agio-latres* ou *Icono-latres*: No^9 adorons les bien-heureux d'vne adoration reglée des bornes de leurs merites, d'vne adoration de *Dulie*, de reuerence, & non souueraine: Et en cest endroit *Adorer* signifie reuerer & honorer. Comme les Peres ont adoré les Anges & hommes, c'est à dire reueré. Nous adorons Dieu seul de l'adoration de *Latrie* supreme & souueraine, qui ne se fait que par le seul sacrifice de l'Eucharistie.

Les Manichiens disoyent comme les Huguenots: Mais S. August. l. 20. contre Fauste leur respond, que iamais Prestre n'a dit, ie t'offre Pierre, Paul, ou Cyprian. *Quis enim Antistitum in locis sanctorum corporum, assistens altari aliquando dixit, offerimus tibi Petre aut Paule aut Cypriane? Sed quod offertur deo, offertur qui Martyres coronauit.* Cela est si vieux de nous reprocher les Images & les Saincts, que c'est manquer dequoy parler. Il y a

ceɳs ans, que tout ce que le Huguenot dit eſt resolu : En teſmoignage dequoy, ie le renuoye au ſecond Concile de Nice ou touchant ceſte veruë des Iconomaches, on dreſſa ces 2. vers latins, du temps de Charle Magne 1. Empereur des François.

Nam Deus eſt, quod Imago docet, ſed non Deus ipſa
Hanc videas ſed mente colas quod cernis in ipſa.

Le Caluiniſte dit que nous faiſons contre le 1. commandement, de faire des images, Dieu n'a pas deffendu de faire des images, ains au contraire il a commandé d'en faire: comme les images des 2. Cherubins. & du Serpent au deſert. Il a deffendu aux Hebreux de faire des Idoles & de les adorer, car ils ne faiſoient iamais d'Idoles qu'ils ne les adoraſſent, & ne leur ſacrifiaſſent, Teſmoin le Veau d'or au deſert : Et ce commandement fut faict apres la faute: comme tous les commandemens furent faicts apres le Peché. Sur quoy Beze par deux fois aux marques de ſa Moſquée dit que les Catholiques, ont rongné le 1. precepte & qu'il n'y a point *pour les adorer*. Qu'elle phraſe eſt-cela ? La Papauté a adiouſté *vt adoretis*, & il dit qu'elle l'a rongné. Ie penſe que ſon pere eſtoit couſturier il veut faire accroire que rongner c'eſt adiouſter, ie ne veux de telle addition par Antiphraſe. Si vous diſputez contre vn fri-

quenelle huguenot, tout à l'heure il gagera qu'il n'y a point dans la Bible, *pour les adorer*, toutesfois ils ſe trouuent dementis par 3. lieux. En l'exo. 20. & Deute. 5. il n'y a, *non adorabis ea neque coles*, & le 26. du Leuitique parle plus apertement, il n'eſt offuſqué de point ny de virgule. *Non facietis idolum & ſculptile nec titulos erigetis, nec inſignem lapidem ponetis in terra veſtra vt adoretis eum*, voyla *l'vt adoretis*, que le Huguenot diſoit n'y eſtre pas: nous n'auons donc rien adiouté ny rongné, & faulſement il nous calomnie.

Touſiours le Huguenot nous accuſe du vice qui luy ſert d'ornement: car eux au contraire faillent contre le 1. Precepte, *vn ſeul Dieu tu adoreras*, C'eſt à dire à vn ſeul Dieu tu ſacrifieras, d'autant qu'on ne peut adorer Dieu que par le ſeul ſacrifice de l'Euchariſtie. Or le huguenot ne ſacrifie point, *ergo* il ne peut adorer Dieu. Le ſacrifice de Louänge, de Penitence & tous les autres ne ſont point adorarion ce n'eſt qu'vn hõneur, Car on prie, on ſe met à genoux deuant vn homme, on luy fait tout ce qu'on fait à Dieu, & de meilleur cœur peut eſtre & plus ardãment qu'a Dieu, excepté le ſeul ſacrifice, ie fay autant d'hommage au Roy qu'à Dieu reſerué le ſacrifice. Par cela ſeul nous adorons Dieu ſeul qui eſt particulier à luy ſeul,

or il n'y a que le seul sacrifice de l'Autel, qui est presenté à Dieu seul plus qu'aux hommes, il ny a dõc que l'Eucharistie seule par laquelle on adore Dieu. Et par consequent l'heretique qui ne sacrifie point ne peut adorer Dieu, de sorte qu'il luy faut dire, *mutato nomine de te fabula naratur.* Tant de gens ont escrit des images & de l'honneur qui est deu aux saincts, que ce seroit esclairer au Soleil auec vne chandelle. De Sponde braue soldat Chrestien qui est mort les armes à la main combatant contre l'Hydre du lac de Geneue, a traité tres diuinement ces points en son liure qu'il a laissé posthume : c'est vn œuure des plus polis de ce temps, & digne des plus sainctes aureilles de nostre age.

Creance.

Dieu n'a point deffendu de faire des images: car il a commandé les images des 2 Cherubins & du Serpent : Mais il a deffendu de faire des idoles. Dans la Bible il n'y a pas *tu ne feras point d'image taillee* c'est vertir en huguenot : mais il y a *tu ne feras point d'Idole,* au Leuit. 26. *non facietis vobis idolum & sculptile.* Et si Dieu n'a pas deffendu de faire des idoles: mais d'en faire pour les adorer, & dans la

Bible il y a *vt adoretis, pour les adorer*: & n'a esté adiousté. Le huguenot ne peut adorer Dieu, parce qu'il n'a point de sacrifice, veu qu'il n'y a que le seul sacrifice de la saincte Hostie par lequel on peut adorer Dieu, & faut contre le 1. Precepte.

Heresie II.

Connubisanctifugæ: qui fuyent le sainct mariage.

CONTRE.

Il s'attache aux Prestres qui ne sont point mariez, & qu'ils le deuroyent estre. C'est la coustume des paillards de souhaiter qu'vn chacun le soit comme eux, afin que personne ne les blasme: ou il faut noter que l'heretique fait tout le contraire, de ce qu'il void estre obserué en l'Eglise. Quand le Lutherien & Caluiniste est venu, les Prestres n'estoyent point mariez, & pour couurir leur paillardise ils ont dit qu'ils le deuoyent estre. Tous les Ministres des Huguenots estoyent Prestres, & ont apostatisé pour courir apres la grand' paillarde. Luther estoit Moyne & Prestre dõt il se repend d'auoir dit la Messe 15. ans: Caluin estoit Chanoine de Noyon en Picardie: Beze

comme chacun sçait estoit Prieur de Longemeau pres Paris. Tous les premiers predicans ont esté moynes defroquez,& tous ont quitté l'Eglise, disans que les Prestres deuoyent estre mariez, qui est la vieille folie des Iouinians & Vigilantins, il y a plus de douze cens ans que cela est refuté.

Le Prestre doit garder le Celibat.

En la loy Euangelique les Prestres ont tousiours esté chastes, & le Celibat leur a esté enioint, pour imiter & suiure leur chef Iesus-Christ.

En la loy de nature, encor qu'il fust commãdé à vn chacun d'estre marié, affin de croistre & multiplier, toutesfois Abel fut chaste & Melchisedec garda le Celibat, comme atteste S. Ignace, d'autant qu'il estoit la vraye figure de Iesus-Christ.

En la loy Escrite, Iosué, Helie, Elisée, Hieremie, Daniel, & les trois enfans de la fournaise n'ont iamais cogneu de femmes, comme disent S. Ignace, Hierosme & Epiphane.

En la loy Euangelique S. Iean Baptiste, Iesus-Christ, S. Iean l'Euangeliographe, S. Iaques fils de Zebedée, S. Iaques *frater Domini.* S. Paul & ses 3. disciples, Tite, Timothée, &

Euodius, tesmoin S. Ignace S. Clement & S. Hierosme. Que S. Paul ait tousiours esté vierge des son enfançe, Epiphane le dit, & fut anticipé par la grace, tesmoin S. Ambroise *à pueritia spiritui seruiuit, & iuuenculus anticipatus à gratia.* C'est pourquoy S. Clemēt (cōme refere S. Hierosme(disoit qu'il auoit tout parfumé & embasmé ses epistres de la virginité, *Epistolas omnemque sermonem suum de virginitatis puritate contexuit*: & S. Paul conseille plustost la virginité que le mariage, & en ceste seule fois conseillant le Celibat, a esté si hardy de dire, qu'il auoit le S. Esprit, *puto quòd & ego, spiritum Dei habeam.* Qui conseille plustost le mariage que la virginité a donc l'Esprit du Diable.

Tous les Apostres en general, s'ils n'ont esté vierges, ils ont gardé chasteté apres estre appellez à l'Apostolat. Le huguenot n'en peut alleguer vn, qui ait cogneu sa femme apres, S. Pierre fut marié, mais cela fut lors qu'il estoit encore marinier, & en la loy escrite. Apres qu'il fut appellé par le Mesie, il ne cogneut iamais sa femme, il quitta tout, dont luy en la personne de tous les Apostres dit. *Omnia relinquimus.* afin de le suiure : nul Apostre n'a cogneu sa femme apres son election, ce que i'aprens de S. Hierosme en son Apologie cōtre Iouiniā *Apostoli vel virgines,*

vel post nuptias continentes: S. Epiphane interpretant, *Eunuchi qui se castrauerunt propter regnũ*, dit que ce sont les Apostres & Religieux qui se sont chastrez volontairement non corporellemẽt, mais en esprit, ils ont ceint leurs reins de la ceinture de continence. *Qui nam igitur hi fuerunt quàm generosi Apostoli ac monasticam vitam degentes, & deinceps virgines?* La figure de ces Eunuques Euangeliques est en Hiere. 38 d'Abdemelech & aux Actes 8. de l'Eunuche de la Reyne Candace. En l'Apoca. les vierges suiuent l'Agneau : & au 14. il y a 40. mil deuant le trosne qui chantent vn Cantique nouueau & n'y a personne que ces chastes, qui les puissent chanter. *Hi sunt qui cum mulieribus nõ sunt coinquinati.* C'est pourquoy, il se lit en S. Math. 14. *Beati qui se castrauerunt propter regnum Dei*: comme l'or surpasse l'argent, ainsi la virginité predomine le mariage, le mariage remplit la terre, & la virginité le Ciel : dit S. Hierosme. *Nuptiæ mundum implent virginitas paradisum.*

Pour 5. raisons les Prestres ne peuuẽt estre mariez ains doiuent viure chastement.

La 1. par-ce que Iesus Christ, les Apostres & tous ceux de la primitiue Eglise n'õt point esté mariez : & si quelcun marié estoit esleu prestre ou Euesque, tout à l'heure il quittoit sa femme.

La 2. par-ce que les Conciles le deffendent, comme enseigne le 3. Canon du premier Cõcile de Nice. *Prohibitum est, subdiaconos, diaconos presbiteros nubere & omnibus aliis.* Infinis autres Conciles tenus contre Iouiniã & Vigilance pour ce mesme fait, le deffenden t il y a 12. cens ans que cela est vidé. Les Iouinians baquenaudoient ceste fadeserie & furent Anathematisez Heretiques par les Conciles: Les Caluinistes donc qui disent le mesme, le sont, & ne faut de Concile: par-ce que l'Eglise n'assemble les Conciles, que pour des heresies nouuelles.

En 3. lieu les Prestres ne doiuent estre mariez d'autant qu'ils sacrifient, communient, & prient tous les iours pour le peuple. L'hõme marié ne faict pas bien s'il cognoist sa femme aux iours de ieusne, des bonnes festes & huict iours auant pasque: Qui veut bien prier Dieu ne doit pas cõnoistre les femmes S. Paul conseille à tout Chrestien qui veut vaquer à la priere de s'abstenir de sa femme *vt ad tempus vaccet orationi*: or puisque le Prestre doit prier toute sa vie, toute sa vie il se doit abstenir des femmes, comme dit S. Epiphane contre les heretiques Cathariens. *Decorum est propter repetita misteria, ac necessitates vt presbiter & diaconus & Episcopus Deo deditus sit, Si enim populo Paulus præcipit dicens vt*

ad tempus vacces orationi quantò magis ſacerdoti idem præcepit? Le Preſtre dit S. Hieroſme doit touſiours s'abſtenir des femmes, puis qu'il doit touſiours ſacrifier & prier pour le peuple. *Sacerdoti cui ſemper pro populo offerenda ſunt ſacrificia, ſemper orandum eſt, ſi ſemper orandum, ergo ſemper carendum matrimonio.* En quoy le dire d'Origene me plaiſt fort, que c'eſt au ſeul chaſte perpetuel d'offrir le ſacrifice perpetuel. *Illius ſolius eſt offerre ſacrificium indeſinens qui perpetuæ ſe deuouit caſtitati.* Les Preſtres du vieil teſtament s'abſtenoiẽt bien 15. iours des femmes deuant que de faire leur ſepmaine : Or toute la vie du preſtre n'eſt qu'vne ſepmaine en laquelle il doit ſeruir à Ieſus Chriſt : Il doit donc s'abſtenir des femmes toute ſa vie. Le preſtre dit S. Cyrille qui quitte l'Egliſe pour vne femme eſt Eſau qui vẽd ſa primogeniture pour vn morceau de chair. Les Poëtes diſent que iamais Minerue n'a eſté deſloree & ne s'eſt iamais mariee comme les autres, dont dite *innupta virgo*, par Virgille : pour demonſtrer que les femmes ne ſont gueres propres à ceux qui veullent prier & eſtudier

La 4. cauſe eſt, qu'il communie tous les iours au precieux Corps & Sang de Ieſus-Chriſt, ce que le Laique ne doit faire qu'il ne ſe ſoit long temps abſtenu des femmes: dont

ils sont long temps en Caresme à se preparer
Ceste abstinence des femmes, estoit figuree
aux pains de Proposition: il n'y a auoit que les
seuls prestres qui les peussent manger, car il
n'y auoit qu'eux seuls qui s'abstenoyent des
femmes. Achimelec au 21. du 1. des Roys,
n'eust iamais baillé de ces pains sanctifiez à
Dauid, s'il n'eust dit qu'il y auoit long temps
qu'il n'auoit point cogneu les femmes : A
plus forte raison les Prestres qui tous les
iours mangent le vray pain de Proposition,
s'en doiuent abstenir.

La 5. & derniere raison est le vœu de chasteté
qu'ils ont fait à Dieu. Voue qui voudra,
mais quand on a fait vn vœu, il faut l'accomplir,
il vaut bien mieux ne vouer pas,
qu'apres le vœu ne tenir sa promesse, comme
il se lit au 30. des nombres, *Si quis virorum votum deo vouerit & omne quod promisit implebit.*
Et en l'Ecclesiaste 5. *quodcunque voueris redde, multo melius est non vouere, quam post votum promissa non reddere.*

Au vieil & nouueau Testament il s'en trouue
plusieurs qui ont fait vœu : ie passe soubs
silence ceux du vieil, & viens au nouueau.
Du temps des Apostres il y auoit des Religieux,
Moynes, & razez, & neantmoins les
huguenots ont tant en horreur ces pauures
Moynes qu'ils disent que le Diable les a in-

uentez, ce que les Valdenses & plusieurs autres canailles d'heretiques ont dit. Ie ne me veux seruir que du seul nouueau Testament pour prouuer que

Les Moynes estoient du temps des Apostres.

Aux Actes 18. plusieurs Moynes rasez, & qui auoient fait vœu, se trouuent entre les Apostres & premiers Chrestiens. Aquila qui suiuoit S. Paul auoit faict *vœu*, s'estoit fait *razer la teste*, & portoit *Couronne*. *Qui sibi totonderat in Cencris caput, habebat enim votum.* Il auoit fait vœu & portoit la teste raze, appellez vous point cela Moyne? s'ils ne s'appelloit point Moyne de nom, il l'estoit d'effaict. Le nom de *Moyne* pour n'estre dans l'Euangile, il ne s'ensuit pas que la chose n'y soit. Le Sacrement du corps & sang de Iesus Christ n'y a point de nom, *ergo*, il n'y est pas.

Au 21. des mesmes Actes, il y a vn lieu encore plus preignant. *Sunt nobis viri quatuor, votum habentes super se. His assumptis sanctificate cum illis, & impende in illis vt radant capita.* De ce lieu nous apprenons 4. choses la 1. que plusieurs des Chrestiens faisoyent vœu, *votum habentes super se.* La 2. qu'ils vsoiét

de quelques ceremonies en faiſant ce vœu,& ſe rendant Moynes, *ſanctifica te cum illis.* En 3. lieu, ils ſe raſoyent les cheueux en faiſant ce vœu, *vt radant capita.* Pour le dernier, S. Paul eſtoit Moyne, ſe ſanctifia plus que les autres,& auoit la *Couronne*,& les cheueux raz: Il ſe ſanctifia & ne fut refractaire au commandement qu'on luy fiſt *ſanctifica te cũ illis,* il eſtoit fils d'obeiſſance. Il falloit auſsi qu'il euſt la teſte raze, car a quel propos euſt il commandé aux 4. autres de razer leurs cheueux, s'il ne les euſt eu raſez luy meſme, *Impende vt radant capita.*

Ie pourrois alleguer Beda qui dit que S. Pierre eſtoit razé,& tous les docteurs de la primitiue Egliſe, mais ie ſuis content de la Bible : ſi le Huguenot ſe mocque des courõnes des Moynes, qu'il ſe mocque de S. Paul, d'Aquila & des 4. autres qui auoient la teſte razee. L'ignorance de l heretique le fait rire de ce qu'il ne ſçait pas, mais ceſte meſme ignorance fait qu'vn chacun ſe rid de luy.

Pour reuenir donc a noſtre propos: Le Chreſtien ou preſtre qui a fait vœu de chaſteté, le doit garder, on luy a impoſé les mains, & baillé les Ordres à telle condition. Le preſtre a promis la foy à vne femme qui ne meurt point, l'Egliſe.

Quiconque a fait vœu de chaſteté, & ſe

marie apres eſt damné par la ſentence de S. Paul au 5.chap.de la 1.à Timothee, ou il parle des Religieuſes qui vouloiẽt ietter le froc aux orties, (les femmes faiſoient auſsi bien vœu que les hõmes) apres qu'elles ont bien paillardé contre Ieſus Chriſt ſe veulent marier, ſe damnent par ce qu'elles ont rompu leur foy premiere. *Cùm luxuriatæ fuerint in Christo nubere volunt, habentes damnationem: quia primam fidem irritam fecerunt.* Notez *habentes damnationem*. S. Auguſtin ſur le Pſal. 83. damne auſsi ces Apoſtats & renegats: & dit qu'ils ſont ſemblables à la femme de Lot qui regarda derriere elle. *Post votum quod Deo promiſit, ſi duxerit, damnabitur.* Il n'eſt pas loiſible de ſe marier apres le vœu dit Fulgence. *Post votum nec licet, nec expedit nubere,* deuant le vœu il eſt licite de prendre femme, mais apres il eſt illicite. Ce que i'apprens du 2. des off. d'Iſidore, *per votum ſit illicitum, quod antè erat licitum* Si ie demande à mon Predican, ſi les preſtres & religieuſes ſe doiuent marier, il dira qu'ouy, ô le grandiſsime Theologien & qu'il en a veu. Qu'il allegue vn ſeul paſſage qui die *oportet ſacerdotes vxorem ducere.* Le Celibat n'eſt pas impoſsible, ja 20. ſont eſcrits qui l'ont gardé, & plus de cent mille ne ſont couchez dans les Archiues ſainctes, qui n'ont pas flechy le genoil deuant Cupidon. S. Iean

n'en a-il pas veu 40. mil qui n'ont iamais fait banqueroute à leur virginité?

I'entens le Miniſtre huguenot à qui le prurit demange, à qui les titilations fretillent dans les mouelles, qui armé de 9. hereſies, vient argumenter auec vn, *ouy mais.*

Ouy mais les Preſtres de l'ancien Teſtamēt eſtoyēt bien mariez, pourquoy ceux du nouueau ne le seront-ils? C'eſt *ouy mais* ſe refute par 4. raiſons. Ils ne faiſoyēt point vœu de chaſteté. Ils eſtoyēt Preſtres par ſucceſsion & heritage, Leui eut la Preſtriſe pour ſa part. Ils eſtoyent mariez, d'autant qu'il falloit qu'vn chacun le fuſt, pour participer à la benediction de Dieu *creſcite* & afin de multiplier le peuple de Dieu. Pour la quatrieſme, ils eſtoyent mariez, par-ce qu'ils eſtoyent en ſi grand nombre, qu'ils eſtoyent plus de dix ans ſans faire leur ſepmaine : toute la lignée de Leui eſtoit Preſtre. Au 23. du 1. Paralipo. Dauid les compta, mais il en trouua 38. mil dont il en ordōna 20. mil pour le Tēple de Dieu : ils ne pouuoyent faire leur ſepmaine que bien rarement, d'autant qu'il n'y auoit qu'vn Temple, & encor quand ils faiſoyent leur ſepmaine ils eſtoyent 15. iours ſans voir leurs femmes, autrement ils n'euſſent pas mangé à la fin de leur ſepmaine les pains de Propoſition qu'ils auoyent preſen-

tez le 1.iour ſur l'autel d'or, s'ils ne ſe fuſſent abſtenus de leur compagnie Et afin de mieux obſeruer ceſte ceremonie, & chaſtrer leur concupiſcence, ils n'entroyent pas dans leurs maiſons durant ces 15. iours, comme dit le venerable Bede, *Non ſolum à complexu vxorum, ſed ab ipſo quoque domorum abſtinebant ingreſſu.*

Ouy mais, dans l'Euangile, il ſe trouue des Preſtres mariez comme Zacharie, & S. Pierre. Ceſte obiection eſt des Iouinians & Vigilantins, non des Caluiniſtes. S. Hieroſme leur reſpond, ce que ie reſpons aux huguenots: Zacharie eſtoit Preſtre du vieil Teſtament, (encore qu'il ſoit en l'Euangile) ou il falloit qu'ils fuſſent tous mariez. La Loy de grace ne commence qu'à la Paſsion du Meſsie. Pour S. Pierre au vieil Teſtament il eſtoit marié, mais alors il n'eſtoit pas Preſtre, ains pauure marinier & peſcheur, il ne fut faict Preſtre que plus de deux ans apres. Et dés qu'il fut appellé à l'Apoſtolat, il quitta ſa femme & tout ce qu'il auoit, & ne la cogneut du depuis que pour l'animer au martyre. *Non cognouit ſecundum carnem, ſed animauit ad martyrium.* Comme il eſt au liu. 7. des Tapiſſeries de Clem. Alexan. & Euſeb. liur. 3. chap. 30. C'eſt ineptement argumenté aux huguenots de dire S. Pierre eſtoit marié, *ergo*

il faut que les Preſtres le ſoyẽt: & ils niẽt que S. Pierre ait eſté Preſtre tel que les noſtres.

Si les Iouinians huguenots vous obiectent dit S. Hieroſme, que S. Paul a dit. *N'auons-nous pas la puiſſance de mener des femmes auec nous, comme tous les autres Apoſtres, & Cephas? &c.* Reſpondez, que les Apoſtres & Ieſus-Chriſt menoyent pluſieurs ſainctes femmes auec eux, pour les ſeruir. En S. Luc 8. Ieſus-Chriſt mene par tout pluſieurs femmes qu'il auoit guaries, qui le nourriſſoyent de leur cheuance, & luy preparoyent tout ce qu'il luy eſtoit neceſſaire. Entre autres la Magdaleine damoyſelle, Suſanne, & Ieanne femme du Procureur d'Herode. *Iter faciens per ciuitates & duodecim cum illo, & mulieres aliquæ, quæ erant curatæ à ſpiritibus malignis & infirmitatibus, Maria quæ vocatur Magdalene, de qua 7. dæmonia exierant, & Iohanna Chuſæ procuratoris Herodis, & Suſanna, & aliæ multæ, quæ miniſtrabant ei de facultatibus ſuis.* Oſerois-tu bien impie penſer quelque choſe de ſale en Ieſus-Chriſt, pour auoir ces femmes là auec luy? La ſeule penſée de mal en ce faict, eſt digne du feu. Au liur. & chap. 4. des Rois, le Prophete Eliſée auoit vne femme, qui le receuoit, luy preparoit ſon boire & manger. S. Hieroſme dit que ſelon le Grec de S. Paul, il y a, *N'auons-nous pas la puiſſance de mener nos*

sœurs, ce n'estoit pour les cognoistre charnellement à la huguenote. S. Paul n'en auoit pas à sa compagnie, par-ce que les Iuifs en eussent mal parlé : ioint qu'il alloit en diuerses regions, & ne les eust peu mener sans peine, par-ce que la femme & le Diadesme trainent bien du soin quand & eux.

Pour le 4 argument, que l'heretique obiecte, pour prouuer que les Prestres doiuent estre mariez, est que S. Paul a dit, *qu'il vaut mieux se marier que de brusler : Melius est nubere quàm vri*, à quoy le Catholique doit respondre, que S. Paul ne parle pas de ceux qui ont faict vœu de chasteté. Ce *Melius nubere*, s'entend *de non policita virginitate*, comme dit S. Ambroise : C'est vn conseil que S. Paul concede comme le moins sainct & sage. C'est en derniere extremité qu'il lasche ce *Melius nubere quàm vri*, cõme il se preuue par la consuiuance de tout le chapitre. Il ne parle pas aux Prestres, ny à ceux qui ont fait vœu : au contraire, il damne les religieuses en la 1. à Tim. chap. 5. qui vouloyent se marier apres leur vœu. Et dit que ces vefues religieuses, qui se remarioyent apres le vœu, couroyẽt apres le diable, courant apres les hommes, *Quædam conuersæ sunt post Satanam*. En ce mesme lieu il n'est pas de l'opinion huguenote. car il deffend expres à Timothée Prestre & Euesque, de ce

de se marier ny de cognoistre les femmes. *Te ipsum castum custodi.* Voila vn commandemẽt. L'heretique est de ceux qui parlent au 1. cha. qui alleguent vn lieu qu'ils n'entendent pas, *non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant.* S'il estoit meilleur aux Prestres de se marier que de brusler, que S Paul ne se marioit il? Il semble qu'il brusloit, quãd il a prié tant de fois Dieu, de luy oster l'aiguillon de la chair qui le colaphisoit : que ne se marioit-il, que ne se paroit-il de son propre *melius nubere*? Il faut donc resoudre auec S. Ambroise que, *melius est nubere quam vri*, s'entend de ceux qui n'auoyent point faict vœu de chasteté. Et en ce 7. de la 1 aux Corint il conseille à tous les hommes d'estre chastes comme luy. *Bonum est homini mulierem non tangere* : & veut que tous ceux qui n'estoyent point mariez demeurassent ainsi. *Dico autem non nuptis, & viduis: Bonum est illis si sic permaneant sicut & ego.* Et au commencement il ne concede le mariage que par indulgence, & aux Incontinens.

En 5. lieu le Caluiniste ameine le texte de S. Paul du 13. des Hebrieux, que le mariage est honorable en tous, *honorabile matrimoniũ in omnibus*, pour soustenir que les Prestres doiuent estre mariez: Auquel passage le Chrestien doit respondre 2. choses. Premierement

qu'il n'y a pas, *necessarium connubium*, necessaire: mais seulement *honorabile* honneste. En 2. lieu que *in omnibus* n'est pas general, & *in omnibus*, c'est à dire *quibusdam*: l'*in* oste la generalité: quand il est general, il n'y a point d'*in*, comme en cestui cy *prædicate Euangelium omni creaturæ* si *in omnibus* s'entend de tous que S. Paul n'estoit il marié, pourquoy commande-il a Timothée d'estre chaste? du temps des Apostres il y auoit des Religieux & Religieuses de toutes sortes.

Les Religieuses estoyent du temps de S. Paul.

I'ay prouué assez amplement cy deuant, comme il y auoit des Moynes tondus du tēps des Apostres, qui auoyent fait vœu. Il faut monstrer au huguenot qui se mocque des Religieuses qu'il y auoit deux sortes de femmes, des filles & des vefues, qui estoyent Religieuses & gardoyent chasteté du temps de sainct Paul.

Il se prouue du 5. de la 1. à Timothée qu'il y auoit des vefues agées qui se rendoyent Religieuses & gardoyent chasteté: & il falloit que ces vefues eussent 2. qualitez: qu'elles fussent agées, & qu'elles n'eussent esté ma-

riées qu'vne fois, *Vidua eligatur non minus sexaginta annorum, quæ vnius viri vxor*, ces vefues seruoyent à prier Dieu iour & nuict, *Instet orationibus nocte & die*, & à receuoir les Pelerins & passagers Chrestiens ; dans les hospitaux, de leur lauer les pieds, & prester tous les autres offices de charité. Ces vefues promettoyent leur foy à Dieu, & voüoyent chasteté. Dont il deffend à Timothée de ne receuoir entre ces bonnes vefues Religieuses, les vefues encores ieunes : par-ce qu'apres qu'elles auoyent demeuré quelque temps en ceste vie, venant à ressentir les chatouillemens & eslans de la chair, se vouloyent remarier: & en ce faisant, se damnoyent par-ce qu'elles rompoyent la foy qu'elles auoyent iurée à Dieu. Ou de pres il faut remarquer, *quia primam fidem irritam fecerunt*. Elles promettoyent donc leur foy à Dieu, comme les vestales de maintenant.

Qu'il y eust des filles Religieuses du temps de S. Paul, il se prouue par 4. textes du 7. de la 1. aux Corint. Le 1. est qu'il conseille à celles qui ne sont point mariees de ne se marier pas. *Dico autem non nuptis, bonum est illis si sic permaneant* : Il y en auoit donc qui ne se marioyent iamais, & qui gardoyent chasteté. Ce n'est donc pas mal faict, puis qu'il y a *bonum est*.

Le 2.eſt au verſet 25. *de virginibus autem præceptum Domini non habeo : conſilium autem do &c. quoniam bonum eſt homini ſic eſſe.* Puis qu'il y a *de virginibus*, il s'enſuit qu'il y auoit des hommes& femmes qui gardoyent le Celibat.

Le 3.ſuit au verſet 34. *Mulier innupta & virgo,cogitat quæ Domini ſunt vt ſit ſancta corpore & ſpiritu* Il y auoit des vierges& femmes qui ne ſe marioyent iamais,*mulier innupta & virgo*;ces vierges ne faiſoyent que prier Dieu,*cogitat quæ Domini ſunt.*

Le 4.lieu eſt en la reſolution de ce chapitre, qu'il y en auoit pour lors, qui ordonnoyent en leur cœur de garder à touſiours virginité,comme les Religieux &Religieuſes font en l'Egliſe Catholique, *Nam qui ſtatuit in corde ſuo firmus ſeruare virginitatem ſuam : bene facit.* Qui a conſtitué en ſon cœur de garder virginité, fait bien : s'il fait bien de conſeruer la virginité, le diable n'a pas inuenté les Religieux & Religieuſes, comme diaboliquement vous dictes auec les Arriens, mais Dieu. Du temps des Apoſtres, Il y auoit des hommes & des femmes, qui voüoyent fermement leur virginité, puis que S. Paul dit, *ſi quis firmus ſtatuit in corde ſuo ſeruare virginitatem* ou *firmus*,demonſtre le vœu.Il n'eſt pas beſoin qu'vn chacun ſoit Religieux, ce n'eſt

pas vn Precepte, mais vn conseil Toutesfois le pere faict mieux de rendre sa fille religieuse que de la marier *qui matrimonio iungit virginem suam bene facit : & qui non iungit melius facit.*

Les prestres Grecs sont mariez, & par consequent ceux de l Eglise Romaine le doiuent estre dit l heretique : Il faut respondre 6. solutions à cet antecedent. La 1. que cela leur est maintenant permis pour euiter le peché de Sodomie, auquel vice la Grece a esté adõnee, & de ce crime taxee par S. Paul au 6. de la 1. aux Corin. *Masculorum concubitores.* La 2. l'Eglise Grecque est Schismatique. La 3. les Grecs n'ont pas la religion bien chaste & pure, *Græci non habent castam Religionem.* La 4. si cela leur est apresent concedé. il ne l'estoit du siecle de S. Hierosme, lequel disputant contre le marieur des Prestres Iouinian luy dit, *Que dira la Grece, l'Egipte, & le sainct siege Apostolique ou les prestres sont chastes?* Pour la 5. Si l'Eglise Grecque a ce priuilege pour estre en vn climat plus chaud, la Romaine ne l'a pas. Pour le dernier, ce n'est bien argumenté de l'Eglise Orientale à l'Occidentale, par-ce qu'en tout l'Orient il n'y a plus de sincere forme de Religion.

Si le huguenot voyant toutes ces heresies ja enseuelies dans ce Tombeau, en reueille

vne 7.de l'orque Iouinian, que les Prestres estoyent mariez en la primitiue Eglise: Respondez cela estre faux. D'autant que dés qu'ils estoyent esleus Prestres ou Euesques ils quittoyent leurs femmes: comme fist S. Pierre & tous les autres Apostres. Ce que i'appuye de 5. auctoritez. La 1.de Leon le Grand, qu'ils quittoyent leurs femmes & que, *de carnali fiebat spirituale matrimonium.* La 2.se lit en S. Hierosme, que, *si vxores habuerunt mariti esse desinunt.* La 3. se prend du mesme contre Iouinian. *Episcopi, Presbyteri. Diaconi aut virgines eliguntur, aut vidui, aut certè post sacerdotium in æternum pudici.* Pour la 4. on void clairement qu'ils quittoyent leurs femmes dés qu'ils estoyent esleus. Et à ce doute esclaire Paphnutius qui requist au 1. Concile de Nice, qu'il fust relasché aux Prestres qui pour lors estoyent mariez auant que d'estre choisis, de iouir de leurs femmes: mais le Concile les osta du tout: La 5. respondra, que cela se faisoit pour la necessité, & que maintenant on ne prend plus d'hommes mariez, il y en a assez d'autres. La 5. est prise des Iurisconsultes. L'on prenoit des mariez, pour la necessité, *cum non inueniretur ministerium,* afin que ie parle auec Epiphane, heresie 54. contre les Cathariens: ou bien pour leur bonne vie. Car visible-

ment deuant vn chacun, le peuple aſſemblé, le S. Eſprit deſcendoit ſur celuy qui eſtoit digne d'eſtre Eueſque : & eſtant eſleu, il ne cognoiſſoit plus ſa femme, ſi l'Eueſque la vouloit retenir auec l'Egliſe, il eſtoit depoſé. Les femmes voyant la ſainɛteté de leurs eſpoux, s'en alloyent loing ſe rendre en vn monaſtere : Et leurs maris Eueſques ou Preſtres leurs donnoyent des biens pour viure. Dont Hermogenes en la loy, *Vitricus P. de donat. Inter virum & vxo.* dit que les Donations ne vallent rien entre l'homme & la femme durant le mariage, mais qu'elles ſont bonnes pour la Preſtriſe, *propter ſacerdotium.* Quand vn Preſtre donnoit quelque choſe à ſa femme afin de viure, quand il la quittoit. A quoy Gregorius Tholoſanus adiouſte, *putantes cum ſacerdotio, matrimonium retineri non poſſe commode.*

Pour le 8. argument, l'heretique dit que du viuant de S. Paul, les Preſtres eſtoyent mariez : car il a dit, *oportet Epiſcopum vnius vxoris eſſe virum.* Il y a 12. cens ans que 3 hereſies ont voulu marier les Preſtres : les Cathariens le diſoyent l'an 200. & les Vigilantins & Iouinians l'an 345. & alleguoyent ce paſſage d'*oportet, Epiſcopum.* Or comme il eſt aiſé aux huguenots d'apporter les paſſages, que leurs ayeulx ont citez : Auſsi il m'eſt fa-

cile de produire ce que les Docteurs de ce temps là leur ont respondu. Anciennement comme maintenant. on prenoit des hommes vefuiers,qui n'auoient esté mariez qu'vne fois,& espousé vne fille,& non vne vefue: & non pas ceux qui auoyent conuolé en secondes nopces, & qui estoient Bigames: cõme escrit S. Epiphane heresie 54. *Adhuc viuentem & liberos gignentem vnius vxoris virum non suscipit: Sed eum qui se ab vna continuit, aut in viduitate vixit.* Ou le nouueau Gamophile Gautier remarquera, *qui in viduitate vixit.* Ce qu'il n'a pas faict. S. Paul dit à Timothee, qu'il prenne des Euesques qui n'ayent esté mariez qu'vne fois. Mais il faut mettre le texte de S. Paul sur le tapis, & que S. Hierosme en soit le raporteur. *Non dicit Paulus, eligatur Episcopus qui vnam ducat vxorem, & filios faciat,* au futur mais au passé. *Sed qui vnam habuerit vxorem.* Et continuant contre Iouinian dit que si S. Paul cõmande aux Laïques de s'abstenir quelque temps de leurs femmes pour prier, que le prestre doit tousiours s'abstenir du mariage. *Si laicus & quicunque fidelis orare non potest, nisi careat officio coniugali: Sacerdoti cui semper pro populo offerenda sunt sacrificia, semper orandum &c. Ergo semper carendum matrimonio.* S. Ambroise explicans ce lieu, note qu'il y a *filios habentem* & non pas

facientē. Dans tout ce chap.3. de la 1. à Timo. il ne parle que de chasteté. Si les Euesques doiuent estre mariez. S. Paul estoit Euesque, & Tite & Timothée, que ne se marioient ils? & ils ont esté vierges. S. Paul a faict donc contre son *oportet episcopum vnius vxoris esse virũ.* Qui voudroit interpreter ce texte my-stiquement. c'est a dire que le prestre ne doit auoir qu'vn benefice : il faut monstrer à la Bansserie qu'il a esmouué la villennie, & que par plusieurs points de la Bible il a faict contre le commandement de Dieu, de s'estre metamorphosé en Cupidon,& auec les aisles amoureuses est reconuole en secondes nopces, veu que les Xantipes sont si dangereuses, & les Mecenes encores d'auantage à redouter. Il a combatu directement contre 4. lieux du 7 de la 1 aux Corin. Il conseille aux vefuiers, & non mariez de demeurer ainsi. *Dico autem non nuptis & viduis : Bonum est illis si sic maneant.* Il parle aux vefuiers comme vous estiez, mais vous n'auez voulu du *bonum* de S. Paul. Apres il deffend à ceux qui sont destinez à seruir Dieu, d'estre sans femme, afin d'estre sans soin : Il conioint la femme & le soin ensemble, ie m'asseure que si vous auiez leu ce 7. chapitre, que vous ne vous fussiez remarié,*Volo autem vos sine solicitudine esse : qui sine vxore est,&c.* Le prouerbe de Cheremon

n'a-il point trouué place chez vous? que *melius est vxorem sepelire quam ducere.* Plus bas S. Paul parlant au vefuier dit, *beatior erit si sic permanserit,* Vous n'auez pas voulu estre heureux en Comparatif, vous estes contenté du positif. Le Critique pourroit en ce lieu me reprendre, que i'ay dit que la Banſſerie a fait contre le commandement de Dieu de s'estre remarié estant Predican comme il est. Ouy, c'est contre le commandement de Dieu : car S. Paul disant cela, pense qu'il a le S. Esprit: or il deffend expres aux vefuiers de se remarier en ce lieu mesme. Il a donc faict contre le commandement de Dieu enoncé par la bouche de S. Paul. *Solutus ab vxore, noli quærere vxorem:* Il commande *noli.* Quand le repenty vous gesnera, vous resouuiendrez que vous auiez fait vn grand esclandre à tous les huguenots: & les plus iudicieux & reformez, disent que vous auez malfaict, & ne pouuez aller au deuant auec le Mantelet de *melius est nubere quàm vri.* Car cela n'est dit que pour les *Incontinens.* Il faut donc que vous confessiez que vous estes *Incontinent,* par le texte de S. Paul. *Quod si non se contineant: nubant: Melius est nubere quàm vri.* Et si vous regardez de plus pres, il ne permet cela qu'aux ieunes, & vous estes en l'hyuer de vostre age. Saturne le temps, chastra le vieillard

Celus : d'autant que le comble des maux en vn homme agé est d'estre amoureux: *Extremum malorum amor in sene.*

Il reste la 9 teste de Hydra à couper : Le bon pere Paphnutius fist ordonner au 1. Concile de Nice que les femmes fussent laissez aux Prestres, dit l'heretique.

Contre ce faux ie fay marcher 8. solutions veritables. La 1. Il n'est pas vray, pource que cela ne se trouue dans les Canons de ce Concile: Gratian l'a pris de Casiodore. La 2. cela est repugnant au 3. Canon ou les femmes sont du tout ostées aux Prestres, excepté la mere, sœur, ou mere grand. La 3. tout au cõtraire, il dit deuant tous qu'il trouuoit bon que l on deffendist aux Ecclesiastiques de se marier apres leur ordination : La 4 il requist seulement, qu'il fust permis aux Prestres qui estoyent ja mariez auant que d'estre esleuz Prestres, d habiter auec leurs femmes. La 5. le Concile n'eut esgard à son opinion, puis qu'il osta les chambrieres mesmes aux Prestres. La 6. Tous les autheurs que l'heretique cite, sont heretiques. La 7. Paphnutius parloit pour les Grecs, & non pour l'Eglise Romaine. En dernier lieu ie diray auec Epiphane que plusieurs Prestres ja desuoyez de la premiere integrité de l Eglise, vouloyent auoir des femmes. *Iam in Sacerdotibus elan-*

gueſcebat morum integritas. Mais cela leur fut deffendu.

Creance.

Tous les Apoſtres n'ont iamais eſté mariez : Ils ont eſté tous vierges ou continens apres auoir eſté appellez à l'Apoſtolat. S. Pierre auoit eſté marié, mais il quitta ſa femme des qu'il fut Apoſtre. On choiſiſſoit anciennement pour la neceſsité des hommes mariez pour eſtre preſtres, qui eſtoyent pieux: mais ils ne voyoient plus leurs femmes apres eſtre eſleuz. Vn homme vefuier qui a eſpouſé vne fille & qui n'a eſté marié qu'vne fois peut eſtre preſtre. C'eſt pourquoy S. Paul commande à Timothee de prẽdre des vefuiers qui n'euſsẽt eu qu'vne femme pour les faire preſtres & Eueſques, d'autant que pluſieurs mariez deux fois, le vouloyent eſtre L'Egliſe reiette les Bigames, par ce qu'elle ne benit pas les ſecondes nopces.

Hereſie 12.

Connubiſanctiſugæ. Fuyans le S. Mariage.

CONTRE.

I'ay amplement refuté l'erreur que les pre-

ſtres doiuent eſtre mariez. Mais il veut auſsi accuſer l'Egliſe d'hereſie, & qu'elle deffend le mariage. Quãd le Predican veut faire dreſſer les aureilles à ſes Auditeurs, il leur dit, *petit troupeau*, vous eſtes bien heureux de vous eſtre retirez de ceſte Babylon heretique: Et pour prouuer que l'Egliſe Romaine eſt heretique, il cite le 4. de la 1. à Timo. ou S. Paul dit qu'il doit venir des heretiques qui deffendrõt de ſe marier, & de manger de la chair: *Atqui*, l'Egliſe Romaine deffend de ſe marier en l'Aduent & en Careſme, & de manger de la chair, *ergo*, elle eſt heretique.

Ce diſcours ſemble auoir quelque apparence en le conſiderant par deſſus, mais il faut eſclarcir ce ſcrupule, de peur que le huguenot ne faſſe broncher les Catholiques qui n'ont pas eſtudié: Or pour faire paſſer l'eſprit du Chreſtien du ſoupçon à l'aſſeurance, & du doute à la verité, il doit entendre que *l'Egliſe eſt plus ſçauante que tout ce qui eſt au monde*. Toutes les hereſies que tiennent les heretiques ont eſté ſouſtenues par d'autres, & l'Egliſe, ou pour mieux dire toute la ſainɛteté & doɛtrine enſemble, y a donné ſolution. Quand le Catholique ne peut reſpondre à ce que le huguenot luy obieɛte, il ne doit pas croire pourtant que ce qu'il dit ſoit vray, mais il le doit renuoyer à l'Egliſe, de la-

quelle c'eſt le meſtier & office de donner ſo-lution à tous les erreurs des huguenots. Il doit reſpondre qu'il croid, tout ce que l'Egliſe croid. Par l'Egliſe i'entens toute la ſaincte Eſcriture, tous les Docteurs & Predicateurs, & bien cent Conciles legitimement amaſſez, qui ont tout reſolu.

La Prophetie de S. Paul predit 2. ſortes d'heretiques, les premiers *deffendront de ſe marier*. Les 2. *deffendront de manger des viandes, que Dieu a creez.*

Il viendra des heretiques qui deffendront de ſe marier, il eſt vray, & ſont ia venus: Depuis que S. Paul eſt mort 13. hereſies ſont venues, qui ont deffendu de ſe marier, diſant que c'eſtoit choſe diabolique que de faire des enfans. Les voyla qui ſuiuent. Simon Magus, Saturnius, qui dit que c'eſtoit choſe diabolique que de ſe marier, comme a dit, il y a 14. cens ans paſſez. S. Irenée liur 1. chap. 22. *Aſſerunt nubere, & liberos gignere à diabolo eſſe.* Les Marcioniſtes, tenoyent les nopces n'eſtre permiſes: *Nuptias illicitas eſſe credebant*: teſmoin S. Hieroſ. liur. 1. contre Iouinian. Tatianus reſuoit le meſme. Les Encratites l'an 150. du temps de S. Irenée tenoyent toutes les 2. hereſies predictes par S. Paul, & c'eſt d'eux formels, qu'il entend parler: ils blaſphemoyent que le Diable a inuenté le mariage,

ils ne mangeoyent chair ny poisson & ne beuuoyent de vin. Les Heraclites heretiques declarez par le S.Esprit, furent vne secte qui estoyent tous Moynes & abhorroyent tant le mariage, qu'ils ne receuoyent que des Moynes. *Monachos tantum admitebant.* Les Adamiens dit S Augustin, heresie 31. contre Manichée. Les Eustatians dit Socrate liu.2.chap. 33. Les Apostoliques dit S. Bernard sermon 66. sur le Cantique : & les Albigeois tenoyent cet erreur. Les Priscillians auec les Encratites tenoyent les 2. heresies. Ils deffendoyent de se marier, & abhorroyent tellement la chair, qu'ils disoyent que le Diable en estoit l'autheur, & de tout ce qui s'engendre par coït.

Cesse pauure abusé de dire que cela s'entend de l'Eglise, c'est de tous ces heretiques & de toy. L'Eglise ne deffend pas de se marier, mais elle conseille de ne le faire pas en l'Aduent & Caresme, temps plus propre à penitence qu'à gayeté. Elle ne dit pas, que le mariage ne vaut rien, que Dieu ne l'a point crée, comme dit S.Paul, ains au contraire elle asseure que le mariage est tres-honneste, que Dieu l'a institué. Elle faict bien plus d'honneur au mariage que toy, elle dit qu'il est Sacrement, & tu dis que non. L'heretique perecli̇te tousiours en vne extremité:

Ces 13. disoyent qu'il ne falloit que personne fust marié,&les huguenots pour faire le contre poids, se sont assis en l autre bout de la planche d'erreur, & disent qu'il faut qu'vn chacun le soit. Mais la vertu, l'Eglise marchāt au milieu de ces deux extremitez vicieuses, dit qu'il se faut marier,& non en tout temps: Que le mariage est necessaire, & non à tous.

La 2. heresie doit *deffendre de manger des viandes que Dieu a crées.* Ou le huguenot pensant mieux faire tomber son blasp eme sur les Catholiques,a dit *qu'ils deffendron de manger de la chair*,ce qui est faux il y a *à cibis*. Mais ie luy accorde que ces huguenots doiuēt deffendre de manger de la chair,ils sont ia venus. Cinq heresies tres-grandes, & des plus meschantes, ont deffendu de manger de la chair. Les Marcionites:les Tatians: les Manichiens: les Encratites,& les Priscilians.

Les Manichiens & Priscilians furent 400. ans apres, qui deffendirent,comme auoit dit S.Paul, de manger de la chair, nyans Dieu en estre l'Autheur: ils la tenoyent abominable disant que le diable l'auoit creé: Ils n eussent pas voulu seulement gouster des herbes cuites auec de la chair. La solution est dans le texte, *quos Deus creauit*; ce qui brila la teste à l'heresie Manichienne: Ces heretiques doiuent deffendre les viandes, disant que Dieu ne

ne les a pas crées, mais le diable. elle ne peut donc pas se dire de l'Eglise. Car elle ne dit pas que Dieu n'a point creé les viandes: l'Eglise ne dit pas que la chair, le poisson, & le vin ne valent rien: Ces heretiques deuoyent deffendre toutes sortes de viandes, il y a, *à cibis*, & non pas *à carne*. Elle ne deffend pas le poisson ny le vin, comme ont faict les Encratites, Abstemiens & Puritains. Elle ne parle que de la chair, & si elle ne la deffend pas à ceux qui sont malades, qui ne s'en peuuent passer, elle commande de s'en abstenir à certains iours. S. Paul ne dit pas que ces heretiques deffendront de se marier, & de manger de la chair *en certain temps*, comme faict l'Eglise: mais tousiours.

Les Manichiens & Priscilians deffendoyent de ne manger iamais de chair: Et les Antimanichiens de ceste derniere lie les huguenots, tout à l'opposite commandent d'en manger tousiours au Vendredy & Caresme: comme disoyent les Aëriens & Iouinians. Les Manichiens s'en abstenoyent, *heretiquement*. les huguenots en mangent *heretiquement*, & à la Iouiniane: Par-ce que Iouinian plantant la gentille liberté de conscience, disoit qu'il falloit manger de la chair en tout temps. Et les Catholiques qui en mangent en temps deffendu, en mangent *heretiquement à la hu-*

guenote & Caluiniste.

Les huguenots veulent ignoramment dire ce lieu du 4. de la 1. à Timot. des Catholiques: mais tout au rebours ils sont les vrais, propres & essentiels heretiques, prophetisez par le S. Esprit. Ie laisse toutes les marques, que ces heretiques doiuent auoir, lesquelles conuiennent du tout aux huguenots, & ne prens que la derniere, qui est, *Prohibentium nubere, abstinere à cibis, quos Deus creauit*, pour les declarer vrais heretiques.

La marque que doiuent auoir ces heretiques est *prohibentium nubere*, ils doiuent deffendre de se marier: ce qui est accomply aux Caluinistes. Car c'est deffendre le mariage de dire qu'il n'est point Sacrement, c'est le deffendre tacitement. Il n'y a que les Sacremens par la vertu du sang de Iesus-Christ, qui ostent le peché: or le mariage oste la paillardise, *Quisque habeat suam vxorem ad fornicationem vitandam*, dit S. Paul, *ergo*, le mariage est Sacrement.

Pourquoy le marié ne peche-t'il mortellement comme le Concubinaire, si le mariage n'est Sacrement? Dire que le Mariage n'est point Sacrement, c'est dire qu'il n'oste point le peché & conseiller de ne se marier pas: Le marié dira: si le mariage n'est Sacrement i'offence mortellement iouyssant des amiables

priuautez de ma femme : si ie peche, ie suis bien fol, d'estre asseruy aux caprices & meschancetez d'vne femme, & de trauailler iour & nuict pour nourrir vne beste si diuerse: Dire donc que le mariage n'est point Sacrement, c'est deffendre de se marier.

Le dernier poinct s'entend proprement des huguenots & par vne regle infalible les declare heretiques. *Abstinere à cibis*. Ces Ministres Demons deffendront de s'abstenir des viandes & de ieusner : en l'Eglise on ieusnoit mais il viendra des heretiques qui deffendront de ieusner & de s'abstenir des viandes, comme ont fait les Aëriens & Iouinians 12. cens ans y a, & maintenant les Caluinistes.

Doctes, qui estes la seule roche d'aymant vers laquelle l'esguille de tous mes escripts tourne, ie vous prie de prendre vostre Bible, & voir de pres auec moy ce lieu. Il continue au genitif ce mot de *demoniorum* (il appelle les huguenots diables) *Demoniorum, loquentium mendacium, habentium conscientiam, cauteriatam, prohibentium nubere, abstinere à cibis*. Puis qu'il y a deux infinitifs, *nubere*, *abstinere*. Il faut repeter le genitif *prohibentium*, deffendans de s'abstenir des viandes, *s'abstenir des viandes* c'est *ieusner*. Construisez selon la Grammaire, & vous trouuerez qu'il faut dire, *prohibentium nubere, & prohibentium abstinere à cibis*. Voila

donc l'Orion que le huguenot amassoit pour faire plouuoir sur l'Eglise, qui est tombé sur sa teste.

Doctes considerez encore s'il vous plaist: que ces fausseurs de Bibles en François, ont adiousté ce mot *commandans.*

Il falloit dire & vertir, *deffendans de s'abstenir des viandes.* Dans le texte Grec & Latin le mot de *commandans* n'y est point. Il n'y a pas *ἀρχόντων Iubentium*, mais bien *κωλυόντων prohibentium.* S'il faut repeter vn mot c'est *prohibentium.* Or *prohibere* ne signifie pas *commander* : mais au contraire *deffendre* : dequoy la deffinition de *lex* nous fera certains. *Lex iubet quæ sunt facienda, prohibet verò contraria,* Voila *iubet & prohibet*, qui sont opposez. Regardes dans tous les Dictionnaires & Calepins *prohibere*, signifie *deffendre*, *prohiber*, *engarder*: & iamais *commander.* Toute Bible ou il y a, *commandans de s'abstenir des viandes,* est huguenote. Vous recognoistrez encore ces Bibles Françoises en infinis endroits, & principalement au 1. de la 2. Epistre de S Pierre verset 15. ou il dit qu'il aura soin d'eux apres sa mort. Or afin d'oster la priere des Saincts, ils ont verty faussement le texte de S Pierre, *Dabo autem operam & frequenter habere vos post obitum meum, vt horum memoriam faciatis.* Ils ont tourné, *ie mettray peine qu'apres ma mort*

vous ayez souuenance de ces choses. Le venin est à ces mots *qu'apres*: Car il faut dire, *ie mettray peine apres ma mort, que*: Ils ont mis *vt* deuant *post obitum*, & il doit estre apres, par ce qu'il y a, *dabo operam post obitum vt*, & non pas, *dabo operam vt post obitum*. Les bonnes gens n'y regardent pas de si pres: La Saincte Bible est bien chatouilleuse, & tres-dangereuse à translater en François, & souuent pour vn *vt*, vn *&*, ou vne virgule transposée, tout est gasté. Le peril & la difficulté de vertir la Bible d'vne langue en vne autre, se remarque, en ce que le Roy Ptolomée & le grand Prestre Eleazar ne se contenterent pas d'vn ou de deux pour vertir la Bible d'Hebreu en Grec, mais en choisirent 70. tant ils y recognoissoyent de difficulté: ce qui doit faire herisser les cheueux à nos outrecuidez, d'auoir esté si hardis, que d'oser interpreter ces secrets selon leur folle fantasie; sans en prendre le iugement des 70, & de la Sorbonne. Le huguenot ne se peut sauuer, qu'il ne soit maudit par le texte de l'Apocalipse, d'auoir adiousté en la saincte Escriture, & ie defie de bon cœur la Bansserie, de prouuer que la prophetie de S. Paul n'est point accomplie aux huguenots.

Heresie 13.

Sanguinicrudibibæ. Beuueurs de ſang crud.

CONTRE.

Ceſte hereſie eſt plus digne d'horreur que de refutation : nous mangeons le corps & beuuons le ſang de Ieſus-Chriſt ſanctifié, tel qu'il eſt au ciel. Au ciel eſt-il cuit fricaſſé roſty à la Capharnaïte & huguenote? Ce Predican pouſsé par la brutale brutalité de ſa raiſon naturelle, faict profeſsion d'humaniſer la diuinité, & de mortaliſer l'immortalité. Caiphe Gautier a prophetiſé que i'aurois aſſez d'autres choſes à refuter, ce qui eſt vray: D'autant qu'il n'a vomy mot, qu'il n'ait craché vn couple d'hereſies, en citant meſme l'Euangile, car

Le Huguenot cite l'Euangile du Diable.

Comme Midas conuertiſsoit en or tout ce qu'il touchoit, de meſme l'heretique rend toute l'Eſcriture ſaincte qu'il allegue, heretique: C'eſt comme vn malade duquel l'eſtomach vicié corrompt toutes les bonnes

viandes qu'il prend: La saincte Escriture proferée par la bouche d'vn Ministre huguenot n'est point l'Euangile : Il se fasche de ce que i'ay dit *son S. Paul*, ouy c'est ton S. Paul, & non pas celuy de l'Eglise : Si tu le cite en son sens, c'est celuy de l'Eglise, mais le citant mal, c'est le tien : C'est Alton d'Arcadie n'entend rien en Humanité, ny en Theologie : Martial luy fera ce reproche.

Quem recitas meus est ô Fidentine libellus:
Sed malè cum recitas incipit esse tuus.

La parolle de Dieu deprauée, n'est plus parolle de Dieu : il la faut citer au sens de l'Eglise. Tout homme qui allegue la saincte Escriture n'en vse pas. Il faut suiure le sens que l'Eglise luy baille: il n'y a que la seule Eglise Catholique qui garde la pure parolle de Dieu. Ce qu'a tres-bien dit vn Ancien, *Deprauatum verbum Dei, desinit esse verbum Dei: purum putum verbum Dei seruat Ecclesia. Non qui verbum Dei sonat, verbo Dei vtitur, sed qui eo sensu, quem consensus Ecclesiæ docet sequitur.* C'est donc son S. Paul, & le huguenot citant la Bible, c'est le Diable qui parle par sa bouche. Ie m'attens bien que Momus fera icy son office, & trouuera vn peu crud, que ie dy que le diable parle par la bouche de l'heretique: Qu'il cite l'Euangile du diable, & que i'ay dit l'*Euangile* du diable.

Vincentius Lirinensis l'an 400. du temps de S. Augustin, disputant contre les Nestoriens, dit que le diable parle par la bouche des heretiques. *Quando aliquos, Apostolica, vel prophetica verba proferre contra Catholicam fidem viderimus, Diabolum per eos loqui minimè dubitemus.*

S. Hierosme sur la 1. aux Galates dit que par vne fausse interpretation, l'Euangile de Iesus-Christ, est fait l'Euangile de l'homme, & qui pis est, il est fait l'Euangile du diable. *Interpretatione peruersa, de Euangelio Christi, hominis fit Euangelium, aut quod peius est diaboli:* Voila que c'est que d'estre heretique. Que nul Catholique desormais ne die, que le huguenot cite la saincte Escriture, cela est faux: Il allegue l'Euangile du diable, & son propre mensonge.

Heresie. 14.

Bombardagladiofundbastaflammiloquentes. Qui parlent feu & sang.

CONTRE.

Vne putain y appelle vne autre la premiere, de peur qu'elle ne luy appelle elle mesme. Les huguenots nous reprochent leur gloire:

Ils nous accuſent de ne parler que de feu & flamme : & eux rien, doux comme agneaux, leur eſpée eſt encore pucelle , & toutesfois qu'ils la tirent, elle donne 3. pots de laict, ô la bonne beſte. Ils n'ont iamais faict la guerre, iamais pris ville, iamais donné de batailles, iamais eſſaurillé de Preſtres, abbatu d'autels, rompu de croix, deſmoly de Temples, fondu de cloches. Mais ie me mocque: Ils ſont venus à la façon de tous les heretiques , auec vn Chriſt empiſtolé : d'vn meſme ventre ſont ſortis les heretiques & la ſedition. Pourquoy ſont-ils venus troubler noſtre repos & brouiller le calme de noſtre paix & tranquilité ? Ils nous ont attaquez, nous ſommes deffendus. *Vim vi repellere licet.* Si vous entrez en la Moſquée des Caluiniſtes, pour vn Temple vous y verrez vn donjon : leur encens eſt la pouldre à canon : le parfun, le bruſlin d'vne corde à meſche : leur cierge, vne pique: leur Preſtre vn coupe-iarets : pour Autel vous y verrez vn rempart : pour victime vn Catholique : leurs cloches ſont des couleurines & à la ſortie pour beneſtier la gueulle d'vn canon. De ſorte que Gautier tout vlceré veut guarir les autres.

La Religion Catholique n'a eſté plantée par les armes, mais par le ſang des Martyrs, tout blanc d'innocence. On a dit à S. Pierre

Mitte gladium in vaginem, L'eſpee que Ieſus-Chriſt a baillee, eſt l'humilité & le martyre, auec laquelle elle a tout ſurmonté, perdant elle a gaigné, mourant elle a remporté la vie. Les larmes ſont les armes des Catholiques & Preſtres. S. Ambroiſe a reſpondu pour nous, *rogamus Auguſte, non pugnamus*. Retenez donc ce bel Epithete qui vous eſt mieux ſeant qu'a nous, & ſans lequel vous ne pouuez vous paſſer comme d'vn accident inſeparable.

Hereſie. 15.

Auant que d'entrer en matiere, ie vouſiſſe (mot bien coiffé) *conuenir de iuge : & d'autant que la Bible ne le peut eſtre, ie demandaſſe le Pape que ie pretens eſtre le chef, & par ce que ie voy qu'on s'y oppoſe, i'allegue le Paſſage du Deuteronome.* 17.

CONTRE.

Il frappe deux coups ſans faire mal : que le Pape n'eſt point le chef de l'Egliſe, & qu'il n'eſt le iuge des controuerſes, qui arriuent pour les articles de la Foy. Pour le 1. Il faut prouuer que

Le Pape eſt le chef de l'Egliſe.

I'ay amplement prouué, que S. Pierre eſtoit

le chef de l'Eglise & des autres Apostres, s'il estoit le chef, ses successeurs ont la mesme puissance : Que l'Eglise Romaine soit le chef des autres, ie le prouue par 10. argumens.

L'Eglise se gouuerne par monarchie, il faut donc qu'il y ait vn *chef* : & tousiours ceste Eglise a eu vn chef, comme en celle des Iuifs Aron fut le chef & tous ses aisnez de mesme. Ceste Eglise la est le chef des autres. laquelle a esté recogneuë telle, par l'Eglise Galicane, Grecque, Afriquaine & les autres: or ces Eglises, de tout temps, l'ont recognuë pour la Dame & maistresse, elle est donc le chef.

S. Irenée de l'Eglise Galicane li. & chap. 3. dit que, *Toute Eglise se doit ranger à elle.* Il viuoit l'an 143.

Tertulian appelle le Pape *le Roy du monde, & Rome le 1. siege : & seulle à qui il faut auoir recours pour les doubtes.*

S. Cyprian de l'Eglise Affriquaine liu. 1. Epist. 3. appelle Rome, *Sedem principalem.*

S. Athanase califie Rome, du nom *du siege Apostolique & de la cyme des puissances. Romã sedem Apostolicam, & potestatum culmen.* Ou l'heretique remarquera, que S. Athanase qui estoit l'an 300. a dit *culmen potestatum,* parlant de l'Eglise Romaine.

S. Hierosme & S. Augustin estoyent de

l'Eglise d'Affrique,&non de la Romaine:toutefois ils la recognoissentSuperieure:ne veulent rien croire que ce qu'elle croid.

Vincentius Lirinensis contemporain de S.Augustin dit queRome est le chef de l'Eglise. *Roma Ecclesiæ caput.*

Si le Pape n'est point le chef, pourquoy tous les successeurs de S.Pierre,Clement, Linus, Anaclet,& tous les autres commandent-ils aux autres par leurs Canons & Epistres? il y a tousiours du *mandauit, iussit, statuit,* mots qui ressentent bien leur maistre.

Pour le dernier,le Concile d'Alex.parlant de Rome dit qu'elle est,*sacer vertex,in quo omnis Ecclesia vertitur.* Toutes les Eglises par ce moyen ont recogneu l'Eglise de Rome Superieure,il reste a prouuer que.

Le Pape est le Iuge des Heresies.

N'ignorant pas que la prolixité est ennemie des vifs esprits, & que les doctes ayment la brefueté : Par 9.tesmoignages ie vay prouuer, qu'il n'y a que le seul Pape, ou l'Eglise Romaine qui est le Iuge des controuerses & debats qui suruiennent, touchant les affaires de la Foy. Et premierement par le vieil Testament.

Le 1.est du 17.du Deutero. où Dieu com-

mande aux enfans d'Israël, d'aller consulter le souuerain Prestre pour les choses douteuses, de l'en faire iuge, & de luy obeyr.

Le 2. est que Moyse constitua 10. Iuges pour les causes communes, au commencement: Mais il reserua les causes difficiles à luy seul.

Pour le 3. les causes difficiles estoyent renuoyez en Hierusalem.

Malachie au 2. chap. nous fournira le 4. & meilleur, ou Dieu commande d'aller querir la loy de la bouche du Prestre, & que ses leures garderont la science. *Labia sacerdotis custodient scientiam, & legem requirent ex ore eius*: Predican, recognoissez que c'est vne prophetie, qui ne s'est accomplie au vieil Testament, mais au nouueau: il y a à l'aduenir, *custodient & requirent.*

Le 5. argument se lit en l'Euangile, ou Iesus-Christ commande, que si quelqu'vn ne se veut corriger, de le dire à l'Eglise. Il y recognoissoit donc vn Iuge.

Iesus-Christ estant le chef, viuant sur terre, ne iugeoit-il pas tous les differens? comme il estoit Iuge, il a laissé vn Iuge apres luy, & leur a commandé de gouuerner l'Eglise comme il faisoit, *exemplum dedi vobis vt sic faciatis.*

Le 7. se tire de ce que S. Pierre a iugé & presidé aux deux premiers Conciles, & pro-

noncé l'arreſt.

S.Paul,& les autres Apoſtres,aux Actes 15. vindrent trouuer S.Pierre, & le conſulter de la premiere controuerſe qui arriua pour les affaires de la Foy,touchant l'abolition de la Circoncision,& du ſang eſtoufé,& fiſt ce que S.Pierre ordonna auec les autres.

Il reſte à prouuer par les Docteurs,comme l'Egliſe Romaine eſt le Iuge des hereſies.

Tertulian qui eſcriuoit auant que nul Concile general euſt eſté tenu,& auant que le Pape ſe fuſt mis en poſſeſsion actuelle de ſa puiſſance, recognoiſt ce droit luy appartenir, diſant que c'eſt au ſeul ſiege Romain qu'il faut auoir recours des choſes douteuſes de la Foy. *Ad quam recurrendum eſt de rebus fidei dubiis.*

I'ameneray pour le 8.le beau texte du Pape Iule 1.qui l'an 315.tenoit le ſiege, du regne du Grand Conſtantin,qui eſt vn poinct digne de remarque:Que l'Egliſe Romaine a toute ſeule *la plenitude de puiſſance*, que les autres ont bien *vne partie du ſoin*: mais qu'elles n'ont pas *la plenitude de puiſſãce. Aliæ Eccleſiæ vocatæ ſunt in partem ſolicitudinis,ſed non in plenitudinem poteſtatis* ce qu'on ne doit trouuer eſtrange,veu que S.Athanaſe en ceſte meſme ſaiſon, auoit dit,*Roma poteſtatum culmen.*

S. Auguſtin comme la neufuieſme Muſe, acheuera ce propos,iceluy en ſon 1.liur.con-

tre Cresconius chap.33. nous acertaine, qu'il faut aller consulter l'Eglise Romaine, quand il y a quelque poinct de la saincteEscriture en difficulté. *Quisquis falli metuit huius obscuritate quæstionis, eandem illam Ecclesiam consulat.*

Si la practique a tousiours esté telle, si le cõsentement de tous les Docteurs & Conciles s'y accorde, que l'Eglise Romaine ou son chef est le iuge des procez de la Religion, pourquoy l'heretique s'esleue-il contre ces vs & coustumes si anciẽnes? Il n'allegue pas vn texte: Il nie: à quoy il faut luy respondre que, *plus negaret asellus quàm probaret philosophus.*

Heresie 16.

I'ay tort de reietter la parolle de Dieu, que Dauid appelle lampe pour esclairer nos pieds: Que S. Paul dit estre puissante de nous rendre sages à salut. La loy qui porte la vie & la mort. pa. 13.

CONTRE.

Vous auez le tort de vostre costé Gautier, tous vos passages ne disent point, *que la Bible est le Iuge des heresies & querelles de la Religion,* Vous ne voulez point d'autre Iuge que la Bible: mais pour vous monstrer qu'ineptement

vous jasez, par 7. auctoritez, ie vous maintiens que

La Bible ne peut estre le Iuge des heresies & differens.

L'Eglise a esté plus de 2040. ans sans escriture. En toute la loy de Nature, il n'y a point eu d'escriture,& encor lõg temps apres s'il y fust arriué des difficultez pour la Religion,qui eust esté le Iuge,puis qu'il n'y auoit poinr de Bible? Il falloit bien que ce fust vn homme. La premiere escriture qui se trouue dans la Bible est, celle que Dieu escriuit de son propre doigt, sur les tables de pierre qu'il bailla à Moyse: & Moyse est le 2. escriuain: encor qu'aucuns, plus fabuleusement que veritablement, en preferent d'autres. Gautier respõd que,*l'escriture n'estoit pas: mais la mouelle*: nous voila bien payez. La mouelle donc iugeoit, & il falloit que des hommes enseignassent ce qu'il falloit faire,ce n'estoit donc le Pentateuque de Moyse;qui a iugé en la loy de Nature: car il n'estoit pas encore escrit: Moyse par vne prophetie posterieure ou pour mieux dire science infuse, à luy vniquement reuelée de Dieu,a mis en escrit,& a sçeu, ce qui auoit esté auant luy, sans qu'il

qu'il fuſt eſcrit. Si parmy ces choſes ſerieuſes la riſée pouuoit entrer, ie dirois de meſme, que vous eſtes bien vieil, & que dés Adam vous eſtiez, ſi non *actu*, à tout le moins *poteſtate* dans les reins & la mouelle de Cain. Voſtre raiſon & la mienne ſont entre deux fers. *L'eſcriture n'eſtoit pas, mais la mouelle.* Il s'enſuit que vous creés tout deſ-lors: donc *deſ-lors vous eſtiez.* Auſsi ne parlez vous que naturellement. Venons au vieil Teſtament & en la loy de rigueur, pour voir ſi vous ſerez plus rigoureux. Voyons voſtre ſolution de *mouelle.* La mouelle & le ſens de l'eſcriture eſtoit, encor qu'elle ne fuſt eſcrite: Il eſt vray & faux: nous ne diſputons pas que la parole de Dieu n'ait touſiours eſté, mais du Iuge: ſi la parole eſtoit, il falloit vn homme pour la proferer. Il eſt vray qu'il y auoit vne partie du ſens. Et il eſt faux, que le ſens fut du tout: car la ſaincte Eſcriture conſiſte en hiſtoires, leſquelles ſōt arriuees de iour en iour long temps apres: *ergo*, ny le *ſens* ny *la mouelle* ny la Bible n'eſtoit point.

La ſaincte Eſcriture de la loy de Nature, contenue aux premiers liures du Pentateuque, ne pouuoit eſtre le iuge des querelles du vieil Teſtament, car au vieil Teſtament, Dieu baſtit comme tout de nouueau la Religion des enfans d'Iſraël: il ne leur encharge

pas de ſuiure rien du paſſé, Mais leur baille deux Iuges, Moyſe pour le temporel en la fin & Aron pour le ſpirituel.

Quand Choré & les autres huguenots de ſa cordelle furent en diſpute pour le point du ſacrifice, ils ne s'adreſſerent à l'eſcriture pour diſputer de leur differẽt: mais au Iuge Moyſe.

Au 17. du Deutero. Dieu ne dit pas au peuple qu'il s'en aille conſulter ſon differẽt auec le *volumen fœderis*, car il ne l'auoit pas entre les mains: Mais le Grand Preſtre, qui eſtoit en ce temps.

Pour le 6. argument, au 2. de Malachie Dieu commande *d'aller conſulter les leures du Preſtre*, & non les fueillets des liures. C'eſt flageoller ineptement de dire que la Bible ſoit Iuge. Affin d'oſter toute la chiquanerie de France, ie ne veux aporter que le Code ou le Digeſte pour vuider les procez, ſi l'eſcriture eſt le Iuge.

Apres que Nabuchodonoſor euſt bruſlé le temple de Hieruſalem, & tous les liures: qui euſt iugé les differens? Il n'y auoit plus d'eſcriture, Abus; Quand vous eſcriuiez cela on vous deuoit renuoyer *ad Agnatos & gentiles*, ou vous embarquant dans la nacelle d'indiſcretion, vous enuoyer en Antycire prendre vne doſe de Veratre blanc.

Si voſtre l'Helebore a operé, prouuez

moy en tout le vieil Testament, que les Iuifs ayent pris l'escriture pour iuger le different qu'ils auoyent, s'il falloit sacrifier en Hierusalem ou en Garisi : ils ne sçauoyent pas la finesse huguenote.

Vous n'auez point trouué ce liure iuge au 2. Loys passez, cherchez en l'Euangile. Apres la mort de Iesus-Christ, il n'y auoit point d'Euangile. Le 1. fut S. Matthieu qui l'escriuit 15. ans apres: s'il y fust arriué different, ou heresie qui l'eust iugée.

Apres l'Ascension les Chrestiens ne se sont addressez à l'Escriture, mais à S. Pierre : tesmoin la 1. dispute, qui fut pour la Circoncision: ils n'auoyent garde de prendre pour Iuge le vieil Testament, car ils faisoyent contre.

Pourquoy S. Paul & Barnabé vindrent-ils de si loing consulter S. Pierre, s'il falloit encore prepucier? que ne consultoit-il la Bible?

L'Eglise peut bien estre sans escriture, mais non pas sans Iuge: d'ou Tertulian dit vn beau trait, *Qu'il n'y eust point eu d'heresies, s'il n'y eust point eu d'escritures*. C'est pourquoy l'escriture n'est pas si necessaire à l'Eglise : Toute celle de la loy de Nature s'en est bien passée.

Si la Bible est le iuge, prouuez moy que iamais on ait apporté le Liure en vn Concile, pour iuger toutes les heresies qui sõt passees: si on la faict apprenez le nous.

Si la Bible eſt le iuge de vous & de nous, pourquoy demandez-vous vn Concile? vous ſçauez que la Bible ne iuge pas là, que c'eſt le Pape aux OEcumeniques, & les Archeueſques ou Eueſques aux Prouinciaux.

Pour le 15. & dernier il ſe preſente vne abſurdité fort grande. Nous ſommes en different de l'intelligence de l'eſcriture auec le huguenot : comment la Bible pourroit-elle ſe iuger & s'expliquer ſoy-meſme? Chaque heretique a voulu fonder ſon menſonge ſur la Bible : Dont aſſez mal, vn certain l'a nommée le liure des heretiques. A t'on iamais dit entre gens d'eſprit, que les ſacs de deux plaideurs ſe iugent? Il faut vn tiers qui iuge les pieces en controuerſe, vous alleguez dictes vous l'Euangile, & nous l'Euangile, qui decidera ce different? L'heretique ne veut iamais de Iuge, pour immortaliſer le procez : Ceux qui ont mauuaiſe cauſe recullent touſiours, & tous Iuges leur ſont ſuſpects. Le Chameau ne peut boire en eau claire, il la trouble y entrant : Ces Chameaux n'acceptent de Iuge & veulent laiſſer l'eau de l'Egliſe troublée afin de peſcher mieux. S'ils eſtoyẽt conuenus d'Arbitre, leur cauſe ſeroit bien toſt perduë : Hé que feroit le bon Gautier, *fodere non valet.* Pour la G-Rue, qui en ſon preſche s'eſt voulu meſler de refuter mon liure, ie

ſçay vn bon paire de bas, qui luy ſeront bien propres: qu'il ne laiſſe pour cela de quitter ſa ſynagogue: car luy mettant le Carquan au col, il tournera la meulle du Moulin.

Hereſie 17.

L'eſcriture parle ſi clairement, qu'il n'y a homme du monde qui peuſt parler plus clairement.

CONTRE.

Les Catholiques ne diſent pas cela, ils l'a trouuent treſ-difficile, mais le huguenot la trouue ſi claire & aiſée, qu'il l'entend comme ſon *Pere eternel.* La plus crotée & roupieuſe de leur *Moſquée*, la ſçait deuider en vn fil de coton. *Le Seigneur luy a reuelée*; ô arrogance plus que Gigantine, eſt-ce pas abuſer impudemment de la patience d'vn chacun? *nul homme ne pourroit parler plus clairement que la Bible*: Et la Banſſerie ia tout gris, & courbé de regarder dans la fiante de Caluin, s'il y trouuera des marguerites, n'y entend que le haut Almand.

Si elle eſt ſi claire, pourquoy faut il tant eſtudier? Pourquoy tant de Docteurs & d heretiques meſme l'ont-ils cõmentée? c'eſtoyẽt de grands Aſnes que les heretiques d'auoir

commẽté vne chose si claire? Si elle est si claire, pourquoy les heretiques de ce temps ont-ils baillé 300. interpretations à ces mots, *hoc est corpus meum*? La Bansserie ne sçauroit produire aucune raison, pour prouuer qu'elle est si claire, & ne cite aucun passage, mais ie m'en vay luy en monstrer 16. que

La Bible est tres-difficile.

S. Pierre en la fin de sa 2. aux Romains, leur dit que S. Paul leur a rescrit des Epistres ausquelles il y a plusieurs choses difficiles. *Sicut charissimus frater noster Paulus &c. in quibus sunt quædam difficila intellectu*: puis que les Epistres de S. Paul sont difficiles, la Bible n'est pas si claire. S. Pierre qui auoit vne science infuse trouue les escrits de S. Paul obscurs, & c'est ignorant les entẽd bien: qu'elle presumption & stolide insuffisance?

S. Hierosme au Prologue sur la Bible, dit que personne ne peut entendre ny exposer 4. Prophetes & demande, *Isaiam, Ieremiam, Ezechiam, & Danielem, quis potest intelligere, vel exponere*? Il faut respondre à cest Eroteme, que sera le plus asne huguenot du monde.

Et parlant des Epistres Canoniques des Apostres, dit qu'elles sont si difficiles, que peu de gens ne les lisent sans se tromper. *Bre-*

nes in verbis, longas in sensu, vt rarus sit, qui non in harum cæcutiat lectione.

Le mesme sur la fin escrit, *non sum tam petulans & hebes, vt hæc me nosse policear.* S.Hierosme n'est pas si outrecuidé, de dire qu'il entend bien la Bible, il la trouue donc difficile, & dit que *non in legendo sed intelligendo consistit.* Si elle est si claire d'ou sont venus 334. heretiques du depuis Iesus-Christ? ils se sont tous fondez sur la Bible, & ne sont en rien d'accord ensemble, & l'ont deprauée, à leur perdition comme a dit S.Pierre, *ad suam ipsorum perditionem:* elle n'est donc pas si claire.

Dauid au Psalme 114 trouue la saincte Escriture tres-obscure, & prie Dieu de luy esclaircir, *Reuela oculos meos, & considerabo mirabilia de lege tua.*

S. Augustin qui estoit si bien recuit dans le fourneau de science qu'il merite le nom d'Aigle entre les Docteurs, dit qu'il y a bien des obscuritez en l'Escriture, *quisquis falli metuit huius obscuritate quæstionis*, & cite plusieurs passages qu'il tient tres-mal aisez.

Ce mesme en ces Epistres confesse *qu'il ignore beaucoup plus de choses en l'Escriture qu'il n'en entend.* Il deuoit venir à l'escole de la Bāsserie, qui la trouue sans neud, & difficulté.

La Bible, par la Bible mesme se preuue

difficile. En la 1. aux Cor. chap.3.*litera occidit spiritus autem viuificat*: puis que la lettre tue, elle n'est pas si claire.

S.Chrysostome dit que le sens de l'escriture n'est pas en la lecture & superficie, il est donc caché au fond, *scripturæ mens non est in superficie*. C'est en son Homelie 46. sur le 5. de S. Iean.

Iesus-Christ a declaré l'escriture difficile, parlant aux Scribes & Pharisiens, *scrutamini scripturas: scrutari*, signifie chercher vne chose difficile. Si l'Escriture estoit si claire, que les Scribes Prestres, & Phariſiẽs ne l'entẽdoyent-ils bien? Pourquoy ne cognoissoyent-ils le Messie? Pourquoy le crucifioyent-ils?

Iesus-Christ declara encore les Escritures estre difficiles, lors que les Iuifs luy demanderent, à qui appartiendroit la femme apres la resurrection laquelle auoit eu 7. maris? Il leur dit qu'ils n'entendoyent pas les escritures, en S. Matthieu 22. *Erratis nescientes scripturas*: s'ils ne sçauoyent pas les escritures, elles ne sont pas si claires: C'est vn Paradoxe que ce que dit nostre heretique, de dire que l'escriture est si claire, car iamais heretique ne l'a entendue ny trouué claire: Ces Saduciens estoyent heretiques, nyans la resurrection, & Iesus-Christ leur dist, qu'ils failloyent & n'entendoyent les escritures. Ce qu'il faut re-

procher à tous les huguenots en leur disant. *Erratis nescientes scripturas.*

En parlant à ses Disciples leur dit, *non omnes capiunt verbum istud.*

Si elle est si aisée, pourquoy falut-il soixãte & dix hommes, comme toute l'eslite du monde, à la vertir d'Hebreu en Grec?

S. Paul au 14. de la 1. aux Cor. desment le huguenot, & dit que la parole de Dieu est tres-obscure & cachée. *Loquimur dei sapientiã quæ abscondita est.*

Les Iuifs trouuoyent Ezechiel, & le Cantique des Cantiques si difficiles, auec la Genese, qu'il n'estoit pas permis aux Leuites ieunes, de les lire, Tesmoing Prosper liu. 1. chap. 6. *de vita Constan.* car ils se fussent gastez ne l'entendant pas.

Le Pape Innocent en ses Epistres dit que la profondité de l'escriture est si difficile, que tant s'en faut, que les begaux la puissent entendre que les plus doctes n'y peuuent pas penetrer. *Tanta est diuinæ scripturæ profunditas, vt non solùm simplices & illiterati, sed etiam prudentes & docti non plane sufficiant ad illius intelligentiam indagandam.* La Mosquée huguenote a vne vertu mirifique, c'est vn autre mont de Parnasse, il ne faut que dormir au-pres, on deuient sçauant: Hesiode de Pastre deuint Poëte: mais au Presche, le sauetier, y de-

uient predican,douteur & Euangeliste.

Vostre pere Luther, ne dit pas cela, vous luy faictes tort,& l'accusez d'ignorance,il dit *qu'il ne peut entendre l'Apocalipse*. & vous dictes que la Bible est si claire, vous estes donc plus sçauans que vostre maistre. Si Ciceron viuoit, il vous demanderoit, *Quo vsque tandem abuteris patiētia nostra Catilina?* Ie pourrois citer mille passages, ou la Bansserie ne verroit goutte, eust-il les yeux de Lyncée, & la lampe de Diogene. Vn iour on demanda à vn Ministre croté,que signifioit le lieu de Dauid Psal. 59. *Moab olla spei meæ*, que *Moab est la marmite de son esperance.* Il respondit qu'il n'estoit pas chaudronnier,mais sauetier. Or puis que la saincte Escriture est si difficile

Vn chacun ne doit lire la Bible.

L'Empereur Alphõce disoit,que plusieurs negligeoyent les arts bien faciles: Mais qu'vn chacū desiroit de regner, qui est l'art de tous les arts le plus difficile: Ainsi(dit S.Hierosme) l'escriture est tres-difficile, & vn chacun se veut mesler de l'interpreter. *Sola scripturarum ars est, quam sibi passim omnes vendicant.* Qui permettroit à vn chacun de lire la Bible, se perdroit ne la pouuant pas entendre, il y auroit autant d'opinions que de testes, autant

qu'il y a de huguenots, il y a autant de sectes, l'Eglise ne permet à tous de la lire, de peur de se gaster à faute de science : ioint qu'il y a des misteres, qu'il ne faut pas qu'vn chacun sçache par-ce que les choses sainctes trop diuulguees sont rendues prophanes : & leur saincteté & reuerence vilipendée. Entre les honnestes femmes, il y a quelque secrets particuliers à ce sexe, lesquels reuelez offenseroyent leur honneur, & qui les decouuriroit, passeroit les bornes d'honnesteté, & logeroit l'impudence dans la chambre de la honte & vergongne : de mesme ceste chaste Vierge l'Eglise, a quelques secrets & mysteres, qu'elle ne veut pas qu'vn chacun cognoisse. Car ce qui est trop commun, on le mesprise, & le pris s'en perd par la vilité. Toutesfois d'autant que le huguenot veut qu'vn chacun la lise, & l'interprete : il luy faut monstrer par les Payens, par le vieil & nouueau Testament, par le tesmoignage de Iesus-Christ & d'infinis autres que le peuple ne la doit pas lire. Seyons-nous vn peu sur le Theatre du Monde, & considerons ceste grande tourbe de Payens qui fut autresfois, & considerons s'ils ont pas esté plus religieux en leur Religion que les huguenots.

En Grece personne n'entroit dans le Temple de Ceres que ceux qui en estoyent : dont

deux Acharnaniens non initiez, y eſtant entrez, furent tuez: Ce qui enflamma la 2. guerre Macedonique contre les Romains. Si nous eſtions Grecs & ſeditieux, que feroit-on aux Miniſtres qui indignes ſont entrez en noſtre preſtriſe & ſacrifice, en eſtant indignes & non initiez ? on n'entroit aux ſacrifices de Ceres, pour declarer que tout le monde n'eſt digne des myſteres de la Religion.

Le peuple eſtoit tellement reietté de la lecture de leurs liures, qu'il n'eſtoit pas ſeulement loiſible de luy dire, que s'eſtoit que les Orgies. teſmoin Euripide.

Orgia quam ſpeciem habent, tibi
Non dicenda ſunt, non iniciatis
Non faseſt te id audire, quāquam ſit dignū ſitu.

Ce qu'il faut reſpondre à l'heretique, qui veut qu'vn chacun liſe la Bible, *non fas eſt te id audire, quamquam ſit dignum ſitu.*

Chez les Romains, le Preſtre chaſſoit touſiours le peuple quand il traitoit les affaires de la Religion, *Procul ô procul eſte prophani.*

On n'entroit pas dans les ſacrifices de la Bonne Deeſſe : Clodius y eſtant entré ne luy appartenant pas, fut bien feſſé.

Auguſte ne voulut pas cognoiſtre les affaires de la Religion, deuant le peuple, *Noluit cauſas religionis aperto foro cognoſcere*, dit Suetone. Le huguenot deuroit eſtre vn peu

plus remis & secret, en sa Religion qu'il n'est & imiter les Romains, desquels il a pris ce mot de *Religion*, qu'il ambie tant *ceux de la Religion*: mais c'est par ironie, chez eux nulle marque de Religion, Chrestiẽne ny Payenne.

Ouurons le vieil Testament. La 1. Bible qui fut escrite, fut le *volumen fœderis*, lequel Dieu deffendit de bailler au peuple, il n'y auoit que le Grand Prestre qui le gardoit, & l'interpretoit au peuple.

Le Temple de Salomon estoit diuisé en 3. parties, & au *Sancta Sanctorum*, toutes les choses sainctes estoyent cachees, afin que le peuple n'en eust la communication : Ce qui denotoit qu'on ne deuoit tout reueler, en la loy Euangelique. *Non sunt danda sancta canibus, nec coniiciendæ marguaritæ porcis.*

Les enfans d'Israël auoyent le nom de *Ieboua* en si grande reuerence que le grand Prestre ne le prononçoit qu'vne fois l'an : Le peuple n'osoit prononcer ce mot. De 7. ans en 7. ans on l'apprenoit aux Prestres & iceux capables de benir. Il n'y a que le Prestre qui presche qui doit sçauoir la Bible, ce n'est pas l'office du peuple d'estre Docteur. S. Paul commande de demeurer en la vocation ou l'on est appellé. *La S. Escriture porte la vie & la mort*, comme a dit mon aduersaire : la vie pour ceux, qui l'entendent, & la mort pour

les indoctes heretiques, qui ne l'entendent pas, ains la corrompent à leur perdition, selon S. Pierre.

Salomon au 20. de ses Prouerbes deffend de reueler les misteres de la Religion au peuple, & nous deffend d'estre de la Religion des huguenots qui les reuelent, *qui reuelat mysteria ne commiscearis.*

En Malachie 2. Dieu encharge au peuple d'aller querir la saincte Escriture de la bouche du Prestre. *Legem requirent ex ore eius.* Il ne leur dit pas lisez la Bible, mais interrogez le Prestre.

Prenons l'Euangile: En S. Matt. 13. Iesus-Christ dit aux Apostres que c'est à eux seuls de lire les Escritures, & de les cognoistre: Ce tesmoing ne fait-il point rougir la Bansserie de honte? *Vobis datum est nosse Mysteria Dei*, au peuple *in parabolis*: Ausi Iesus preschant le peuple, il ne luy presche pas des choses hautes, mais des paraboles & similitudes simples.

Si le peuple deuoit lire la Bible que Iesus-Christ & les Apostres ne composoyent-ils vn liure, & ne le bailloyent à lire au peuple.

Si c'est à tout le monde à prescher, pourquoy a-il donné seulement ceste puissance aux Apostres?

Pour confuter du tout l'Asnerie de la Bansserie, ie le veux mener au Sermon de Iesus-

Chriſt en S. Luc 8. ou il ne veut pas que le peuple voye & entende la ſaincte Eſcriture, & le deffend expres, c'eſt aux Apoſtres à l'entendre: *Cæteris in parabolis, vt videntes non videant, & audientes non intelligant.* Le huguenot fait contre le commandement de Ieſus-Chriſt: il ne veut pas que le peuple l'entende, *non intelligant*, & ne la liſe meſme, *non videant.* Ieſus-Chriſt n'eſtoit point huguenot, & s'il eſtoit encore mortel, Gautier luy reprocheroit qu'il eſt Papiſte, de deffendre au peuple de lire & entendre la ſaincte eſcriture.

Huguenot reſponds moy: ſi le peuple doit lire la Bible, & eſtre ſçauant, pourquoy le S. Eſprit fit-il ſeulement les Apoſtres ſçauants? que ne faiſoit-il tout le peuple auſsi bien? Si le ſalut du peuple deſpend de la lecture de la Bible tous les premiers Chreſtiens, du temps des Apoſtres ſont damnez, car ils n'auoyent rien à lire.

Ieſus-Chriſt a dit aux ſeuls Preſtres, *ſcrutamini ſcripturas*, & il a commandé au peuple de faire ce que les Preſtres luy diront: *quæ dicunt facite.*

S. André ayma mieux mourir, que de declarer le myſtere de l'Euchariſtie au tyrand AEgeas: n'eſtimant pas vn chacun digne d'entendre les myſteres: ſelon la doctrine de ſon Maiſtre, qu'il n'appartient qu'aux Preſtres &

ſçauans d'entendre la S. Eſcriture, *Vobis datum eſt noſse myſteria dei, cæteris in parabolis.*

Hereſie. 18.

Le paſſage du Deuteronome ne les renuoye pas au Pape.

CONTRE.

Cela eſt faux. Tous les Docteurs l'interpretent du chef de l'Egliſe. Voyons vn peu ſa belle probation : *Les cauſes difficiles eſtoyent renuoyez en Hieruſalem, pour en auoir reſolution: auſsi il nous faut renuoyer en ce monde, à ceux qui ſont ordonnez pour nous enſeigner : Mais il ne s'y faut pas arreſter, s'ils nous abuſent appertement.*

Il faut eſcrire ſur la porte de la Banſſerie l'Embleſme d'Alciat, *Ocni effigiez*, & luy conuiendra fort bien pour pluſieurs raiſons : ou vn Cordier eſt depeint, lequel apres qu'il a bien pris de la peine à corder, ſon Aſne eſt en l'autre bout qui mange toute ſa corde : Ainſi Gautier apres qu'il a bien eſté à reculons, & pris de la peine : en ceſt endroit ſon Aſne defait tout, & dit tout le contraire, de ce qu'il auoit dit : il chante la Palinodie, & à commis 10. abſurditez. *Les cauſes difficiles, ergo:* l'Eſcriture n'eſt pas ſi claire: *eſtoyent renuoyez. ergo*

ergo vn renuoy & vn iuge : *renuoyez en Hierusalem*, cela eſt faux, Hieruſalem : ne s'appelloit ainſi, & n'eſtoit encore en la poſſeſsion des enfans d'Iſraël, ce fuſt apres : *pour auoir reſolution*, ce n'eſtoit donc l'Eſcriture qui iugeoit & donnoit reſolution. *Nous ſommes renuoyez, ergo* des ſuperieurs & non tous eſgaux: *pour nous enſeigner*, il y a par conſequent des Docteurs, & le peuple eſcolier. *Mais il ne s'y faut arreſter*, s'ils ſont ordonnez de Dieu, il s'y faut arreſter, *obedite propoſitis veſtris: quæ dicunt facite. Il ne s'y faut arreſter,* voix de libertin & d'heretique pour donner occaſion à toute ceruelle eſuentée, de ne s'arreſter à rien, & dire qu'on l'abuſe: *s'ils nous abuſent*: cela ne ſe peut: car la vraye Egliſe ne peut errer : *s'ils nous abuſent*. Ieſus donc nous a enuoyez à des trompeurs? ils ne nous peuuent abuſer, car il a enuoyé le S. Eſprit qui enſeigne toute verité. *Ille vos docebit omnem veritatem.* Voila comme ſon aſnerie a mangé tout ce qu'il auoit cordé.

L'Egliſe Romaine ne peut faillir.

Tant plus i'entre en matiere, la beſongne s'augmente deuant mes yeux : ie ſuis ſemblable, à vn qui demare du port, tant plus qu'il auance, il entre en la grand' Mer; Il faut taſ-

cher d'estre le plus succint que ie pourray.

Par 12. auctoritez ie prouue que l'Eglise Romaine ne peut estre heretique.

En Isaye 59. verset 21. Dieu parlant à l'Eglise luy dit, *Spiritus meus qui est in te, &c. non recedet de ore tuo, & de ore seminis tui, & de ore seminis seminis tui, à modo vsque in sempiternum*: ou le S. Esprit pour nous asseurer de ceste asseurance, & de confondre le huguenot, a doublé *de ore seminis seminis*, pour monstrer que ce que Iesus Christ a dit, il ne l'a pas dit aux Apostres seuls: mais à leur semence & successeurs, & pour tousiours *vsque in sempiternum*.

En S. Matth. 16. Iesus dit à S. Pierre que l'heresie & les portes d'Enfer ne pourront rien faire contre son Eglise, *& portæ inferni non præualebunt aduersus eam*.

Au 28. verset 20. Iesus les enuoyant prescher, leur dit, qu'ils ne pourront faillir, qu'il les tiendroit tousiours par la main, & seroit tousiours auec eux: *Ecce ego sum vobis cum vsque ad consummationem seculi*: & Isaye a dit, *vsque in sempiternum*. Si Iesus est auec, il ne la laira faillir.

Le 4. est de S. Luc 22. vers. 32. ou Iesus-Christ dit à S. Pierre qu'il a prié pour sa foy, afin qu'elle ne defaille iamais & ne soit heretique: *oraui pro te, vt non deficiat fides tua.* La

priere de Iesus Christ a esté exaucée, *nunquam deficiet fides Petri*, ou *nunquam* ne s'entend pas de S. Pierre tout seul, car il n'a pas duré tout le temps de ce *nunquam*.

En S. Iean 14. vers. 14. Il promet d'enuoyer le S. Esprit. Esprit de verité, *spiritum veritatis*: & sera tousiours auec eux, *vt maneat vobiscum in æternum*. Et ceste verité ne dira que verité, *docebit omnẽ veritatem*: elle ne peut dõc faillir.

L'heretique ne peut dire que la priere de Iesus-Christ n'est que pour les Apostres, en ce qu'ils ne faillirent iamais: Car en S. Iean 17. verset 20. Il clot la gueule du huguenot, & dit que la promesse est aussi pour nous, *nõ pro eis tãtum rogo sed & pro eis, qui credituri sunt per verbum eorum in me*. Que dira plus le Caluiniste? en quel coin se cachera-il?

Au 3. de la 1. à Timo. verset 15. il dit que l'Eglise est le base, la colomne, & le ferme piedestal de verité. *Ecclesia Dei, colomna & firmamentum veritatis*. Or donc ceste Eglise ne peut faillir, & doit demeurer.

S. Cyprian Epist. 55. au Pape de son temps Cornelius, parlant des Romains, dit *ad quos perfidia non potest habere accessum*.

S. Bernard Epist. 190. au Pape Innocent, dit que iamais la foy ne peut deffaillir en l'Eglise Romaine. *Dignum arbitror ibi potissimum resarsiri damna fidei, vbi non potest fides sentire*

deffectum : à Rome, *fides non sentit deffectum.* selon la priere de Iesus-Christ, *vt non deffi iat fides tua.* C'est son priuilege de ne faillir iamais. *Hæc est quippe huius prerogatiua sedis*, dit le mesme S. Bernard.

S Hierosme Epist. 57. au Pape Damase, parlant des Romains a dit, *apud vos solos incorrupta patrum seruatur hæreditas.*

Le Concile general de Calce. Action 4. resoult, que, *Apostolica Ecclesia nonquam à via veritatis in qualibet erroris parte deflexa est.*

Et le mesme en la mesme, *Apostolica Ecclesia per Dei omnipotentis gratiam à tramite Apostolicæ traditionis nōquam errasse probabitur, &c. Illibata fine tenus permanet :* & plus bas il continue : *nulla hæretica erroris tetra caligine tenebrata, nec falsitatis nebulis confœdata.*

Toutes les Sectes ont failly, & sont finies: La seule Eglise Romaine s'est gardée innocente parmy tant de fautes: entiere au milieu de tant de corruption, fresche parmy tant de hasle : & tousiours ieune & belle au milieu d'infinis ans & siecles qui se sont escoulez.

Heresie. 19.

Il n'est le Prestre de Leui, ny le Iuge ordonné en ce temps. pa. 14.

CONTRE.

Il n'est le Prestre de Leui, cela est faux en vne façon, & vray en l'autre : Il n'est le prestre de Leui en nature : car ceste Prestrise est faillie, nous ne deuions luy obeyr, sont les Iuifs:mais en puissance.

Le Pape est l'Aron Euangelique.

Que S.Pierre fut le grand Pontife du nouueau Testament, & le Prestre de Leui en puissance, ie le prouue d'Isidore qui dit que *Le 1.grand Pontife de la Loy de rigueur fut Aron. & que le 1 grand Pontife de la Loy de grace fut S.Pierre : Dieu (dit-il) prit Moyse, Moyse constitua Aron grand Prestre du vieil Testament: De mesme Dieu a pris Iesus Christ, & Iesus a constitué S.Pierre grand Prestre en la Loy Euangelique: Et S.Pierre a baillé sa puissance à ses successeurs, comme Aron la bailla à son fils Eleazar.* Le Pape donc estant le successeur de S.Pierre est le grand Prestre de Leui.

Il n'est le Iuge ordonné en ce temps, vous recognoissez dõc qu'il y auoit vn iuge en ce tẽps, s'il y en auoit vn lors en l'Eglise, il y en a encore vn. *Il n'est le Iuge ordonné*, si est : I'ay prouué que le Pape est le Iuge, il reste à produire les Docteurs qui disent que,

L'Eglise Romaine est le Iuge des heresies.

Comme les causes difficiles estoyent renuoyees en Hierusalem, ainsi en la loy Euangelique les causes difficiles sont renuoyees à Rome siege Apostolique.

Anaclet disciple de S. Pierre, en son Epist. 1. commande *quod si difficiliores ortæ fuerint quæstiones &c. aut maiores causæ fuerint, ad sedem Apostolicam refferantur: Quoniam Apostoli hoc statuerunt, iussione saluatoris.* Cet Anaclet estoit trop pres de Iesus-Christ pour faillir.

Marcellus Pape qui tenoit le siege l'an 333. soubs Diocletian, en son Epistre aux Euesques d'Antioche, dit qu'il faut rapporter les affaires de l'Eglise au siege Romain, *ad quam cuncta maiora ecclesiastica negotia, diuina disponente gratia iussa sunt referri*: il dit *diuina disponente gratia*, & Anaclet *iussione saluatoris*: c'est donc par le commandement de Iesus-Christ.

Cy dessus Tertulian a dit, *ad quam recurrendum est de rebus fidei dubiis.*

S. Hierosf. demande congé à Damase Pape de confuter l'heretique Melitus Arrien.

S. Augustin Epistre 9. au Pape Innocent, parlant des Pellagiens dit que c'est au siege Apostolique d'Anathematiser ceste heresie.

Error ipse & impietas &c. autoritate sedis Apostolicæ anathematizanda est.

Et en l'Epistre 93. le mesme au mesme dit, que quand il y a des doubtes en la foy, qu'il faut auoir recours à S. Pierre, c'est à dire à celuy qui a son nom & son authorité *Quoties fidei ratio ventilatur, arbitror omnes fratres, & Episcopos nostros, non nisi ad Petrum, id est, sui nominis & honoris auctorem referre debere.*

Le Concile Mileuitain, tenu l'an 408. contre les Pelagiens implore l'authorité du siege Romain, comme escrit S. Augusſt. epist. 92.

Celuy d'Alexandrie recognoist le Pape Felix 2 pour Iuge des heresies. *Tu prophanarum hæreseum depositor*: & ce Concile luy promet de ne rien determiner sans luy. *Absque Romano Pontifice, nos de maioribus causis nihil debere decernere.*

S Bernard en son Epistre au Pape Innocent, nous atteste qu'il faut renuoyer à Rome toutes les disputes de la Foy: *oportet ad vestrum referri Apostolatum pericula quæque, & scandala emergentia in regno Dei: & presertim quæ de fide contingunt.* Car là la Foy est racoutrée ou iamais elle n'a esté depecée, & retrouuée ou iamais elle n'a defailly, *ibi potissimũ damna resarsiuntur, vbi fides non potest sentire deffectum.*

Si c'est mal fait de recognoistre l'Eglise Romaine pour Iuge des heresies, que le hugue-

not prenne toute l'antiquité à partie, & non pas nous: noſtre creance eſt fondée ſur le vieil & nouueau Teſtament, ſur les Conciles les Peres, & la couſtume. Le huguenot ne ſçauroit alleguer aucun Concile general, ou le Pape n'ait preſidé luy-meſme, ou par ſon Legat, ou qu'il ne l'ait confirmé & approu-ué apres. Si l'heretique en cite quelques vns, ou le Pape n'a preſidé, ny approuué: le Catholique doit reſpondre, que ces Conciles ne ſont generaux, & que s'ont eſté des Empereurs, tyrans & heretiques, qui les ont fait aſſembler par force, pluſtoſt contre l'Egliſe, que pour icelle, & par ambition & maiſtriſe y ont preſidé: Se ſont pluſtoſt Monopoles, que Conciles.

Hereſie 20.

Rome n'a eſté choiſie au lieu de Hieruſalem.

CONTRE.

On dit que tant plus vn Cinge monte haut ſur vne maiſon, qu'il decouure ſa honte & monſtre ſa vilennie: de meſme tant plus que la Banſſerie va en auant, il declare ſon ignorance. *Rome n'a eſté choiſie au lieu de Hieruſalem.* Cela eſt vray & faux: par faute de ſçauoir la

Cronologie, il fait de grands pas de Clerc. Dieu n'a iamais enuoyé les causes difficiles en Hierusalem *immediate*: car au Deuter.17.quand il constitue le grād Prestre chef des querelles & heresies, il ne les enuoye pas en Hierusalem: Car ce commandement est fait au desert, auant qu'ils eussent aucune ville, auant qu'ils fussent en la terre de Promission, & auant que Hierusalem fut en la puissance des enfans d'Israël: voyez vous comme ie decouure l'ignorance de mon Predican. Toutesfois, long temps apres qu'ils eurent gaigné Hierusalem sur les Iesubeans (qui ne s'appelloit pas encore Hierusalem) les causes y furent renuoyez, d'autant que les grands Prestres y faisoyent leur residence, à cause du Temple qui y fut basty, & ce fut comme par coustume, & de droit positif: Dieu ne leur commande pas de prendre vn lieu certain, mais *ascende ad locum quem elegerit Dominus.* Par ce lieu s'entend toute ville choisie par le S.Esprit, pour tenir le Concile: on ne dit pas qu'il faut tenir tous les Conciles à Rome, *sed ad quemconque locum elegerit Dominus*, aussi n'y ont-ils pas esté tenus tous.

Quand ie seray à ce lieu, en ceste ville que Dieu a choisie pour tenir le Concile, à qui m'adresseray-ie? *ad sacerdotem Leuitici generis*, aux Prestres, & non au peuple, & à qui en-

core, *& ad iudicem qui fuerit illo tempore*: Au chef & Iuge. Qu'eſt-ce qu'ils me feront? *Iudicabunt iudicii veritatem*: les croyray-ie, Gautier dit qu'ils m'abuſeront: non feront, *iudicabunt veritatem*: feray-ie ce qu'ils me diront? ouy. *Facies quodcunque iudicabunt*: & ſi ie ne fay ce qui a eſté ordonné en ce Concile, qu'elle punition auray-ie pour mon hereſie & obſtination? on te bruſlera, on te lapidera, *nolens obedire imperio ſacerdotis ex decreto iudicis, moriatur homo ille*: Deuteronome 17. Voila des termes qui donneroyent de la foy & creance aux plus doubteux. Il ſe faut donc adreſſer à ce chef & Pape, lequel encor qu'il ait le centre de ſon ſiege à Rome, comme le Soleil dans ſon AEquans, toutesfois les lignes de ſa puiſſance s'eſtendent eſgalement par la circonference de tout le monde, dont dicte vniuerſelle, laquelle doit diſsiper par ſa lumiere toutes les tenebres d'hereſie, qui s'eſleuent ſur l'Orison de l'Egliſe, pour auec vn ſchiſmatique brouillard obſcurcir ſa clarté & ſon beau iour: & auec les fumées de menſonge, esblouir l'œil de la verité.

Hereſie 21.

Rome n'a point eſté choiſie au lieu de Hieruſalem.

CONTRE.

Ce n'eſt pas aſſez de dire, il faut prouuer, il ne ſçauroit citer aucun autheur, menteur de ſon menſonge, que ſon grand Pere Iouinian, qui 1200. ans y a reſuoit le meſme. S'il le fait ie luy diray ce que S. Hieroſme luy ietta au nez. Que Rome eſt la Dame du Monde, la ville que S. Paul a tant louée. *Roma Vrbs potens, Vrbs orbis Domina, vrbs Apoſtoli voce laudata.*

Ie luy reſpondray en 2. lieu, ce que le Pape Marcellus dit aux Eueſques d'Antioche, il y a 1300. ans paſſez: que Ieſus-Chriſt commanda à S. Pierre de quitter Antioche, & de transferer le ſiege Apoſtolique à Rome: Par-ce que l'Eueſque d'Antioche faiſoit querimonie, que S. Pierre auoit eſté quelque temps en Antioche. *Eius ſedes primitus apud vos fuit, quæ poſtea iubente Domino, Romam tranſlata eſt.*

La Religion ne deuoit pas demeurer en Hieruſalem, ny la Preſtriſe en la lignée de Leui: mais comme il y a eu chãgemẽt de loy, auſsi le ſiege a eſté transferé: La Religion deuoit paſſer de l'Affrique en Europe, des Iuifs aux Gentils, tel qu'eſtoit Melchiſedec. Et comme nous eſtions Gentils il eſtoit decent & conuenable, que le ſiege fuſt en la

ville qui eſtoit la maiſtreſſe de la Gentilité: Si Gautier veut encore recognoiſtre Hieruſalem pour le ſiege,& obeyr aux Iuifs, qu'il le faſſe, qu'il ſe faſſe prepucier& circoncire, afin qu'il n'engendre plus des huguenoteaux. Saphora deſpechez vous,de peur que l'ire de Dieu ne tombe ſur luy: ie dy donc, que Rome doit eſtre le chef denoté par ceſte teſte trouué en ſes fondemens: qu'elle doit eſtre ceſte Pierre de S.Pierre, ſur laquelle Ieſus-Chriſt a edifié ſon Egliſe,figurée en la Pierre imobile du Capitole. Ce-pendant que Rome ſera, la Religion ſera: quand ſa puiſſance terrienne a failly la celeſte a commencé.

Rome,helas! que les Dieux te furẽt biẽ propices,
Que tu pris fondemẽt deſſoubs heureux auſpice
,, Ton Empire ſans fin nullement limité,
,, A pour lieu l'vniuers,pour temps l'Eternité.
Apres que ton courage,inuincible à la guerre
Euſt dompté ſous ſes loix,le globe de la terre:
Tu eſleuas la teſte,auſsi haut deſſus tous,
,, Cõme vn Cedre au Liban,s'eſleue ſur les bous
,, Nul Empire iamais n'a regné perdurable,
,, Tout ce qui vit ça bas eſt changeãt & muable.
Mais ou le temporel de tes loix a ceſſé
L'eſtat ſpirituel heureux a commencé.
Lors tu as eſchangé,tes armes temporelles
Au paiſible repos des clefs ſpirituelles.
Et c'eſt Empire ſainct t'eſt promis icy bas

Iusqu'à ce que ce tout, s'approche du trespas.
Et lors que tes subiects, auront tes loix en haine,
La fin de ce grand monde, approchera prochaine.

☙ Heresie. 22.

On estoit renuoyé vers le Iuge, non pour decider les articles de la Foy : mais pour les meurtres & playes : comme le texte le porte. Quand la chose sera trop difficile pour iuger entre meurtre & meurtre, entre cause & cause, entre playe & playe.

CONTRE.

Cela est plus faux que la falsité mesme: Ce 17. du Deuteronome, establit 2. Iuges, vn pour *le spirituel*, & l'autre pour *le Ciuil.* Doctes prenez vostre Bible, & voyez le mensonge de mon Predican. Premierement, *venies ad sacerdotem Leuitici generis.* Voila le Iuge pour l'Eglise: *Et adiudicem qui fuerit illo tempore.* Voila le Iuge pour le Ciuil. Ils estoyent 2. *quæres ab eis,* & puis *iudicabunt iudicii veritatē:* & pour faire mieux esclater son ignorance, il faict Dieu autheur de sa faute, & falsifie le texte. En tout ce chapitre il ne parle d'autre chose que de la Religion: Toutesfois ce faussaire à verty, *inter sanguinem & sanguinem, entre meurtre & meurtre*, quelle glose d'Orleans

qui passe le texte?Or pour luy monstrer qu'il ne parle de querelles, mais de la Religion, ie prens le sens dés le chapitre precedent, qui ne traite que des sacrifices *non imolabis Domino Deo tuo bouem & ouem in quo est macula*: puis apres il commande de lapider les idolatres, & ceux qui sacrifiront aux faux Dieux. *Si vir aut mulier transgrediatur pactum illius vt vadant & seruiant diis alienis &c. lapidibus obruatur*. Puis qu'il y a, *si difficile & ambiguum iudicium, s'il se trouue vn cas difficile*, cela ne s'entend pas *des meurtres*: Les loix du meurtre estoyent si claires, qui auoit tué, estoit tué, œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie, *oculum pro oculo, dentem pro dente*: dans le Genese 9. la Loy du meurtre y est, *quiconque effuderit sanguinem humanum, fundetur sanguis illius*, & en l'Exo. 20. estoit-il pas deffendu de tuer? *Non occides*: c'est donc faussement verty, *inter sanguinem & sanguinem, entre meurtre & meurtre*. Le huguenot ayme tousiours les meurtres, il est huguenot, & par consequent seditieux. Mais il faut vertir, *inter sanguinem & sanguinem, entre sang & sang*: & ce sang, s'entend de celuy des bestes sacrifiez. En ce chapitre il ne parle que de l'Idolatrie: Or les Idolatres disoyent qu'ils faisoyent aussi bien d'offrir le sang aux Idoles, comme les Iuifs à Dieu. Ainsi raisonne le huguenot-Idolatre: Ie fay aussi bien

d'aller au presche,comme le Catholique d'aller à la Messe. Cela semble ambigu à quelques vns: Qui iugera entre le sang de Iesus-Christ, que les Catholiques offrent à Dieu, & entre le vin que le huguenot presente aux Idoles, *venies ad sacerdotem*, tu viendras au chef & non pas, *ad sacra Biblia*,qui iugera entre le sang & le sang, & te dira que cest presenter du sang aux Idoles que d'aller au presche,que la doctrine de Caluin ne vaut rien: & qui ne voudra croire ce Iuge, *lapidibus obruatur:morte moriatur.* Voila vn rigide iugement,mon Dieu le huguenot vous reprochera que vous estes vn Dieu seditieux de tuer les Heretiques, est-ce point mal fait de faire mourir ceux qui demeurent obstinez apres le Concile? non *aufers malum de Israel.* Pourquoy fait-on cela? afin que nul esceruelé ne vienne plus brouiller l'Eglise, *vt nullus deinceps intumescat superbia.*

En 2.lieu, il vertit, *Inter lepram & lepram, entre playe & playe*: le barbier n'ayme que playe & bosse. Qui iamais a leu que *lepra*, signifie playe,il falloit dire,*inter lepram & lepram,entre ladrise & ladrise* ou *entre lepre & lepre*:car *lepra* en son sens grammatical signifie *ladrerie* corporelle: & en son mystique, *simonie,heresie*,ladrerie de l'ame. Dieu ne parle pas de la lepre corporelle, quand il dit, *inter*

lepram & lepram, car elle eſt aſſez aiſée à co-gnoiſtre mais de la ſpirituelle idolatrie & huguenoterie laquelle il apartient au Preſtre de cognoiſtre, Ne dit-on pas que le Preſtre doit eſtre ſçauant, afin de cognoiſtre *lepram à lepra*: l'hereſie d'auec ce qui n'eſt point hereſie, des pechez qu'il peut remettre, & ceux qui ſont reſeruez à l'Eueſque. Badaudement donc, il a dit que Dieu nous renuoye au Iuge, pour les noiſes & meurtres & non pour les affaires de la foy: que le ſang des ſacrifices, ſignifie meurtre: & que la lepre d'hereſie, ſignifie bleſſeure.

Hereſie 23.

Ie me trompe (dit il, page 19.) *d'introduire deux Preſtriſes, l'vne de Melchiſedec, & l'autre d'Aron.*

CONTRE.

Ie ne me trompe point de faire 2. ſortes de Preſtriſe, i'en feray plus de 5. tantoſt. Le Sacrifice de Melchiſedec eſt le *Coupe-gorge* des huguenots, & les Miniſtres n'ont iamais preſché ce ſacrifice à leur abuſez, de peur que les plus ſimples en eſtant eſclarſis, ne iugeaſſent appertement que leur Cene eſt ſacrifice & que malicieuſement on les deçoit. Or affin que iamais l'heretique ne diſpute de Melchiſedec: i'en vay faire vn Traicté à part, pour en reſoudre tout ce qu'il en faut ſçauoir.

Traicté

TRAITE' DE MEL-CHISEDEC.

Qui estoit Melchisedech.

LA Saincte Escriture, & les autheurs prophanes, differēt bien souuent aux noms : Ce que la Bible nomme d'vne façon, les Poetes l'appellent d'vne autre. L'Escriture dit Noé, la fable dit Ianus, Bacchus. La Bible nomme le fils puisné de Noé Iaphet, & les Historiens prophanes Zoroaster. L'Exode appelle le Roy d'Egypte Pharaon, & les Gentils Amenophis. Esdras dit Assuerus, & les autres Cronologies, Darius.

La Saincte Escriture mesme baille diuers noms aux hommes: Le fils aisné de Noé, a deux noms, Sem & Melchisedec, qui communia Abraham. Achimelec de mesme, qui communia Dauid en figure, luy baillant des pains de Proposition, a 3. noms. Au 1. des Roys chap. 21. Il est nommé Achimelec: au 14. chap. il s'appelle Achias: Et en S. Marc 2. Iesus-Christ le nomme Abiathar. Le Roy Ozias a 3. noms : il est dit Asias au Parali. 2. chap. 26. Azarias au 4. des Roys chap. dernier & Osias au 1. de S. Mathieu, S. Pierre

auoit 4. noms, Simon, Cephas, Bariona, Pierre. S. Mathieu a 2. noms: Mathieu, & en S. Luc 3. Leuin, & infinis autres ont eu plusieurs noms.

Or Sem (ou son fils Arphasax) surnommé Melchisedech Gentil, habitoit en la terre de Canaan, qui est ceste bonne terre promise de Dieu aux enfans d'Israel long temps apres, & pour ceste cause dite *la terre de Promission*, & les Iuifs & Hebrieux, ou enfans d'Israel, l'ayant gaignée changea de nom, & fut dicte la Iudee Palestine, & maintenãt *la Terre Saincte*. Ce Sem Melchisedec estoit Roy de la ville de Salem metropolitaine des Chananeãs, comme dit le 14. de la Genese: & Prince de Bethlehem tesmoing S. Hierosme Epi. 14. à Pauline: ceste ville de Salem, apres la mort de Melchisedech, fut dicte de Iebubeans, & les enfans d'Israel en ayant chassé iceux Iesubeans, fut nommée Hierusalem.

Sem Melchisedech vesquit 600. ans 500. ans apres le deluge, iusques au temps d'Abraham, lequel l'an du mõde 2000 s'en alla auec Lot habiter en la terre de Chanaan, & Lot demeura auec ceux de Sodome & Gomorrhe pres le Iourdain. En ce temps les Roys de Sodome & Gomorrhe ayant esté defaicts, leurs ennemis vindrent piller leurs villes: & amenerent Lot prisonnier de guerre, & pil-

lerent toute sa cheuance. Abraham aduerty de la prise de son frere, amasse tous ses gens, & la nuict allant donner vne charge à ces 4. Roys victorieux, les deffit, & recoust Loth & tout le pillage. Abraham reuenant victorieux, tous les Roys des villes voisines par ou il passoit sortent au deuant de luy, pour luy gratifier, luy offrir de leurs viures s'il en auoit affaire: Le dernier de tous Melchïsedech Roy de Salem qui estoit Prestre, voyant la grace que Dieu auoit faicte à Abraham, qu'auec vne si petite poignée de gens il auoit desfait tous ces Roys victorieux prend du pain & du vin, l'offre en sacrifice à Dieu, pour luy rendre grace de la victoire dont il auoit couronné l'espée d'Abraham, & luy chãter comme vn *Te Deum*. Et prenant de ce pain & vin sanctifiez en presenta à Abraham, & à tous ses gens, les communia en figure, & le beneist. Pour reuanche Abraham luy bailla la disme de tous les biens & despouilles, qu'il auoit gaignées sur ses ennemis. Il ne se lit point que Melchisedec ny personne du depuis ait continué ceste sorte de sacrifice.

Ceste façon d'offrir du pain & du vin en sacrifice a esté si agreable à Dieu le Pere, que quand il a voulu declarer de quelle sorte de Prestrise il vouloit que son fils Iesus-Christ fust, il n'a point dit, ny selon celle d'Abel, ny

de Noé, ny d'Aron, mais de Melchiſedech: dont Dauid a chanté, *Iurauit Dominus & non pœnitebit eum tu es ſacerdos in æternum ſecundum ordinem Melchiſedech.*

L'heretique voyant ceſte claire lumiere qui luy faiſoit mal aux yeux, a voulu cracher deſſus pour la deſteindre, & ſe fondant ſur le mouuant de ſes opinions ornées, a dit que Melchiſedech ne preſenta ce pain & vin à Dieu en ſacrifice, mais à Abraham en collation & rafreſchiſſement. Ce qui luy faut mõſtrer eſtre du tout faux.

Melchiſedech a offert du pain & du vin à Dieu.

En la Geneſe 14. Abraham reuenant de la deffaicte des Roys, Melchiſedech grand Preſtre, offrit du pain & du vin en ſacrifice à Dieu, pour le remercier de la victoire qu'il auoit dõnée à Abraham. Melchiſedech eſtoit le grand Preſtre des Chananeans où Abraham ſe tenoit, & comme Curé chanta vn *Te Deum*, & beneiſt Abraham. *At verò Melchiſedech rex ſalem proferens panem & vinum (erat enim Sacerdos Dei altiſſimi) benedixit ei.*

Tous les Docteurs qui ont eſté dans les 100. 200. 300. 400. & 500. ans, qui ſont les

5. premiers ages de l'Eglise, ont tous dit que Melchisedech offrit du pain & du vin en sacrifice. I'en pourrois alleguer plus de 40. dont en voyla 18. qui le disent.

Clem. Alex. 64. *stroma* SS. Irenée, Hipolite, Chrysostome, Ambroise en 4. textes, Hierosme en 6. lieux, Epiphane heresie 55. Augustin en 7. endroits, Leon le Grand sermon 2. l'attestent, Arnobe, Theodoret, Caßiodore, Euthimius sur le Psalme 109. le disent. Eusebe Emissene sermon 5. *de paschate*, l'escrit. Primarius, OEcumenus, S. Ancelme le tesmoignent sur le 5. des Hebrieux. Et Eucherius liu. 2. chap. 18. sur la Genese, afferme qne l'Euesque & grand Prestre des Gentils & Chananeans, Melchisedech presenta à Dieu du pain & du vin en sacrifice. Ie me contenteray de produire 8. des plus beaux textes.

S. Cyprian Epist 63. à Celius dit, *Melchisedech sacerdos Dei altißimi fuit, quod panem & vinum obtulit.* Et en vn autre passage escrit, qu'il sacrifia du pain & du vin, afin que la benediction qu'il donna à Abraham fut meilleure. *vt benedictio circa Abraham posset ritè celebrari præceßit ante imago sacrificii Christi, in pane & vino scilicet constituta.*

Eusebe liu. 5. chap. 3. de la preparation Euãgelique, nous asseure qu'il sacrifia du pain & du vin & non des bestes. *Nusquam videtur sa-*

crificiis corporalibus functus: Sed vino solo & pane dum ipsi Abraham benedixit.

S. Ambroise parlant du Sacrifice d'apres la Cene, dit que la figure de ce Sacrement preceda du temps d'Abraham, quand Melchisedech sacrifia du pain & du vin, *Cognouimus sacramentorum illorum figuram, Abrahæ temporibus præcessisse, quando obtulit sacrificium Sanctus Melchisedech.*

S. Hierosme en l'Epist. 17. à Paule clot la bouche à l'heretique, *Panem & vinum obtulit, mysterium christianorum in saluatoris sanguine & corpore dedicauit.* Et en l'Epist 126. à Euagrius, resoult tout ce que les huguenots pourroyẽt mensonger. *Pane & vino simplici, puróque sacrificio, Christi dedicauit Sacramentum.* D'autant que ie prise autant le tesmoignage de S. Hierosme en Theologie, comme celuy d'Aristote en Philosophie, ie citeray encore ce qu'il dit de Melchisedech sur le 26. de S. Mathieu, explicans pourquoy Iesus-Christ institua ce sacrifice immediatement apres l'Agneau Paschal. *Post quam typicum fuerat impletum & Agni carnes cum Apostolis comederat assumpsit panem qui confortat cor hominis, & ad verum Pascha transgreditur sacramentum, vt quomodo in præfiguratione eius, Melchisedec summi Dei sacerdos panẽ & vinũ offerẽs fecerat: Ipse quoque veritatẽ sui corporis & sanguinis præsentaret*

S. Auguſtin ſermon 2. ſur le Pſalme 33. nous apprend que le ſacrifice que Ieſus Chriſt inſtitua de ſon corps & de ſon ſang apres ſouper, eſt ſelon l'ordre de Melchiſedech. *Ipſe de corpore & ſanguine ſuo inſtituit ſacrificium ſecundum ordinem Melchiſedech.* Auſquels teſmoignages il faut remarquer de S. Cypriã *obtulit*: de S. Ambroiſe *obtulit ſacrificium*: de S. Hieroſme *panem obtulit*: & de S. Auguſtin *inſtituit ſacrificium*. S'il eſt ainſi que Melchiſedech ait offert du pain & du vin à Dieu. Ieſus-Chriſt eſtoit Preſtre ſelon ceſt ordre: il faut que le ſacrement qu'il inſtitua apres ſouper ſoit ſacrifice, lors que prenant du pain & du vin comme auoit fait Melchiſedech, il tranſubſtantia la ſubſtance du pain & du vin, en la ſubſtance de ſa chair & de ſon ſang: Or puis que la figure que Melchiſedech offrit eſtoit ſacrifice, il faut que ce que Ieſus Chriſt offrit ſoit ſacrifice, puis que c'eſt la realité. car il n'a point realiſé & accomply ceſte figure, qu'apres ſon dernier ſouper: il faut donc conclure que le ſacrement de l'Autel, que le huguenot appelle heretiquement de la Cene, ſoit ſacrifice. L'heretique eſtant contraint de confeſſer que Melchiſedech a ſacrifié, puis qu'il eſtoit Preſtre & Sacrificateur, il dit qu'il a ſacrifié des beſtes cõme ceux de ſon temps. Ce qui eſt faux.

Melchisedec n'a iamais sacrifié de bestes.

Par 5. des plus anciens Docteurs tres-proches des Apostres, ie prouue que iamais il ne sacrifia de bestes, mais du pain & du vin.

Eusebe contemporain de Lactance, l'an 300. au 3. chap. de son 5. liure escriuoit, *nusquam videtur corporalibus sacrificiis functus, sed vino solo & pane.*

S. Hierosme en l'Epistre à Euagrius, dit que quelques Rabins disoyent qu'il auoit sacrifié des bestes, mais il les reffute bien, & dit qu'ils n'estoyent croyables, par-ce qu'ils estoyent Hebrieux qui vouloyent oster du tout le sacrifice de Iesus-Christ pour continuer celuy d'Aron & sacrifier encore des animaux : mais au contraire il allegue le tesmoignage de S Irenée & de tous les autres, comme il offrit du pain & du vin: & ne voulut resoudre ceste matiere qu'il n'eust leu tous les liures, *hanc quæstionem soluere noluit, nisi postquam maiorum libros reuoluisset.* En fin, en ceste Epistre 126. au Prestre Euagrius resoult qu'il ne sacrifia iamais de bestes: mais du pain & du vin. *Neque carnis & sanguinis victimas imolauerit, & brutorum animalium san-*

guinem dextra susceperit, sed pane & vino simplici, & apres il dit qu'il n'offrit iamais des bestes irresonnables comme Aron, mais du pain & du vin. *Mysterium in verbo ordinis significatur, nequaquam per Aron irrationabilibus victimis, sed oblato pane & vino.*

Iuuenius dit qu'il ne sacrifia iamais des sacrifices priuez de raison & bestes, mais du pain. *Melchisedech sacerdotem & regem esse, & offerentem Deo non sacrificia ratione carentia, sed panem & vinum.*

OEcumenius sur le 5. des Heb. dit que Melchisedech fut le 1. qui sacrifia sans sang. *Melchisedech primus fuit qui hostiam sine sanguine obtulit.*

Primasius sur le mesme lieu ou S. Paul parle de Melchisedech dit, *Melchisedech secundum legalia non fuit sacerdos: sed secundum cuiusdem singularis sacerdotii dignitas, panem offerendo Deo non brutorum animalium sanguinem.* Il n'a pas sacrifié des bestes, d'autant que cela resent quelque cruauté. Car si Melchisedech en auoit offert, il eut fallu que Iesus-Christ qui estoit Prestre selon son ordre, eust sacrifié des bestes, ce qu'il n'a iamais fait: par ce que cela estoit selon l'ordre d'Aron. S'il a pris l'Agneau Paschal, c'estoit pour accomplir & abbatre la loy: & si l'Agneau n'estoit pas selon l'ordre d'Aron, il fut institué en Egypte

deuant l'establissement & naissance de la Prestrise Leuitique: il ne s'offroit pas comme Prestre, car tout pere de famille estoit obligé de le sacrifier tous les ans. Caluin, Kemnitius & telles autres pestes, voyans leurs deux heresies premieres euincées, disent qu'il n'est pas Prestre parce qu'il a sacrifié: mais parce qu'il donna la benediction: ce qui est aussi faux que les autres.

Melchisedech est Prestre parce qu'il a offert du pain & du vin.

Le huguenot est ignorant, de dire que S. Paul attribue, & refere la Prestrise à la benediction, car il ne parle nullement du sacrifice de Melchisedech au contraire le passe souz silence, par ces mots *grandem, & ininterpretabilem sermonem.*

S. Cyprian Epistre 63. à Celius, dit que Melchisedech est Prestre pour auoir offert du pain & du vin. *Melchisedech sacerdos Dei fuit, quòd panem & vinum obtulit*: Melchisedech donc est Prestre pour auoir offert en sacrifice du pain & du vin à Dieu.

Melchisedech a offert pour Abrahã.

Si Melchisedech estoit Prestre, il a offert

pour quelqu'vn, puis que l'office du Preſtre eſtoit d'offrir pour le peuple comme dit S. Paul. Sur laquelle raiſon ſe fondant. S.Hieroſme, interpretant le 22. de S. Math. dit que Melchiſedeç offrit pour Abraham, afin de remercier Dieu. *Melchiſedech pro Abrahamo obtulit panem & vinum.*

S.Cyprian en la lettre 63. qu'il enuoye à Cecilius eſcrit que, Melchiſedech offrit, & diſt laMeſſe en figure, premierement afin que la benediction fuſt meilleure en la fin. *Vt benedictio circa Abraham poſſet ritè celebrari præceſſit imago ſacrificii Chriſti, in pane & vino conſtituta.* Il a donc dit la Meſſe en figure, *imago ſacrificii Chriſti*, & ſacrifié pour Abraham. Le huguenot afin d'euader toute ceſte verité, dit qu'il preſenta de ce pain à Abraham, mais que c'eſtoit vne collation & reciné: Ce qui eſt faux.

Melchiſedech communia Abraham en figure.

S. Epiphane deuancier de S.Auguſtin, en ſon liure des hereſies hereſie 55. dit que Melchiſedech preſenta la figure & l'exemplaire de nos myſteres à Abraham. *Quando Abraham fuit annorum octoginta, tunc Melchiſedech ibi obuiam venit, & propoſuit ipſi panem & vinũ*

mysteriorum ænigmata præfigurans & exemplaria. Donc le pain qu'il luy presenta, estoit la figure de nostre sacrement : & le communia en figure, comme Achimelec communia Dauid.

Clement Alexandrin dit que Melchisedec presenta du pain sanctifié à Abraham, & qu'Abraham mãgea la figure de l'Eucharistie. *Melchisedech rex Salem, sacerdos Dei altissimi qui vinum & panem sanctificatum dedit nutrimentum, in typum Eucharistiæ* : puis qu'il y a *panem sanctificatum & typum Eucharistiæ*, il le communia en figure, & non pour vne gourmande collation.

S. Augustin en la missiue 45. & 45. qu'il enuoye au Pape Innocent, parlant du pain que Melchisedech bailla à Abraham dit *prolato sacramento*, ce n'estoit par ce moyen vn pain prophane.

S. Iean Chrysostome homelie 35. sur le Genese dit qu'Abraham mangea de ce que Melchisedech auoit offert. *Ab eo Abraham accepit oblata* : s'il receut ce qui auoit esté sacrifié, il le communia.

S. Iean Damascene liu. 4. chap. 14. *ortodo.* dit qu'il presenta de ce pain sacrifié (ou pour parler plus proprement offert) au bon Abraham, & à tous ses gens, afin qu'ils participassent au sacrifice. *Vt de sacrificio participarent.*

Ces passages declarẽt assez que S. Melchi-

ſedech qui eſtoit doüé d'vne ſaincteté ſi ſaincte, que les heretiques Melchiſedecians l'ont eſtimé le S.Eſprit n'a pas dreſſé vne collation Epicurienne, au Pere des croyans, mais qu'il l'a communié en figure, luy baillant à manger le Sacrement qui repreſentoit le corps de Ieſus-Chriſt: & vn Sacrement bien plus excellent, que celuy que ſon fils Leüi dormant encore dans ſes reins, deuoit offrir apres.

Melchiſedech n'a faict la Collation à Abraham.

Par neuf raiſons on fait taire le huguenot, qui menſonge que Melchiſedec preſenta ce pain & vin, pour vne colation & refreſchiſſement.

Si c'eſtoit vne colation, elle luy fut preſentée, ou par honneur, ou par neceſsité: or elle ne fut preparée pour la neceſsité, par-ce que le texte dit, qu'il partit le ſoir, la nuict desfict les ennemis, & le matin s'en reuint, Le guerrier doit bien patir d'auantage. Secondement, ce ne fut pour la neceſsité, d'autant que les Roys eſtans paſſez par le trenchant du coutelas, il prit tout leur butin, & leurs viures: fiſt bonne chere luy & les ſiens, ce qu'il teſmoigne luy-meſme, diſant qu'il ne

veut rien de tout ce qu'il a recouſt, que ce que ſes ſoldats ont mangé. *Exceptis his quæ cõmederunt iuuenes.* Ce pain donc ne luy fut preſenté pour la neceſsité. S'il en euſt eu affaire les premiers Roys à qui il rendit tant de biẽs, deſquels il auoit desfaict les ennemis, luy en euſſent baillé.

Si c'eſtoit vne collation d'honneur & prophane, pourquoy les premiers Roys, qui allerẽt au deuant d'Abraham paſſant par leurs terres ne luy preſenterent-ils ceſte collation, auſsi bien que Melchiſedech fiſt le dernier? Si i'oſois rire dans ce traicté ſi ſerieux, ie dirois qu'ils eſtoyent mal courtois, ils deuoyẽt apprendre la Ciuilité huguenote, & le bien ſeant du monde.

Pour la 4. raiſon, ſi c'eſtoit vn reciné & rafraiſchiſſement, quel beſoin eſtoit-il de dire que Melchiſedech eſt Preſtre. *Erat enim ſacerdos Dei altiſsimi.*

Si c'eſtoit vne collation mondaine, pourquoy ne fait on mention que du pain & du vin? Au 18. de la Geneſe Abraham receut bien mieux les 3. ieunes hommes: car pour les rafraiſchir les miſt ſoubs la fueillade & fraiſche ramée, leur apoſa du laict, du beurre, & du veau gras & tendre, *Vitulum tenerum apoſuit.*

De dire que c'eſtoit vne collation, c'eſt

faire Melchisedech, Prestre sumptueux: & Epiphane dit que ce n'estoyent que mysteres.

Si c'estoit vne collation, il faut que Iesus-Christ qui deuoit representer ce qu'auoit fait Melchisedech, ait preparé vn gouster & la collation huguenote à quelque Capitaine reuenant de la guerre, ce qu'il n'a point faict.

Pour le dernier, ce ne peut estre vne Collation d'autant que ces mots *d'offrir*, de *benir*, de *Decimes*, resentent leur sacrifice à pleine bouche: A quoy i'adiouste le tesmoignage de tous les Docteurs qui disent que c'estoit vn sacrifice.

Si c'estoit vne Collation prophane 16. absurditez s'ensuiuent ausquelles ie deffie la Bansserie & tous les Ministres huguenots de respondre & leur demande.

Si pour vne Collation, on donnoit la disme comme fist Abraham?

Si la Collation se faisoit au matin comme celle-là? la Collation est au soir. Il deuoit dire vn desieuner.

Si on presentoit ceste Collation sans en gouster. Car la Bible ne dit pas qu'Abraham en mangea.

Si Melchisedech deuoit plustost presenter ceste Collation que les autres Roys veu qu'il n'en auoit eu nul profit?

Si le grand Prestre estoit tenu de presenter

ceste Collation luy-mesme, comme fist Melchisedech?

Si Melchisedech Roy & Prestre & plus grand ne se fust pas faict tort de presenter la Collation à vn moindre que luy?

Si en ces Collations on donnoit la benediction?

Si en ces Collatiõs on chãtoit vn *Te Deum*?

S'il estoit besoin qu'il fut dit Prestre, si ce n'estoit qu'vn refreschissement?

Si tous les mots ne sont pas de sacrifice?

Si le verbe *hotsi*, n'est pas en Hebrieu de la coniugaison sacrée & des sacrifices?

Si dans tout le chapitre, il y a mot qui ressente sa Collation mondaine?

Si pas vn des Docteurs de l'Eglise a dit que c'estoit vn reciné pour le plaisir?

Si Abraham n'eust pas fait mal en braue Capitaine, de s'amuser à gouster, l'ennemy n'estant pas du tout deffaict. & s'il n'eust pas plustost remercié Dieu? Ie crains que les Calendes Grecques ne se passent, auant que la Bansserie desnoue tous ces neuds Gordiẽs: s'il le fait il acheuera de couper l'Histme, ou parfera la Venus d'Apelle. L'heretique ne pouuant que respondre, dit qu'il n'a pas sacrifié du pain & du vin, mais comme ceux de son temps, & se baille telle licence qu'il luy plaist. Tantost il dit qu'il n'a point sacrifié.

Tantost

Tantoſt qu'il a ſacrifié, mais qu'il a offert ſelon ceux de ſon temps: leſquelles hereſies ſont tres-fauſſes, car il a ſacrifié & non ſelon ſes contemporains.

Melchiſedec à inſtitué ſon ordre.

Il faut ſelon l'argument des huguenots conclure que Melchiſedec a ſacrifié: & ſi ce n'a eſté ny ſelon ſon temps, ny ſelon ceux de l'age prieur.

S'il a offert ſelon ceux de deuant luy, il a offert des fruicts de la terre, comme Cain: ou des premiers nez du troupeau, comme Abel: ou des beſtes & des oyſeaux, comme ſon ayeul Noé. Or il n'a ſacrifié des fruicts, par-ce qu'il ne ſe lit pas que perſonne l'ait fait que Cain, à qui nul n'a ſuccedé, pour n'eſtre agreable à Dieu. Il n'a pas offert des beſtes & premiers nez, ny de la greſſe de ſon beſtial, comme Abel, i'ay aſſeuré qu'il ne ſacrifia iamais de beſtes, à quoy il faut adiouſter que perſonne n'a ſuccedé au premier martyr Abel. Il n'a pas auſsi ſacrifié des oyſeaux comme Noé, d'autant que la Geneſe s'en tait, & que nul ne luy a ſuccedé. Il n'a donc ſacrifié ſelon ceux de deuant luy.

S'il a offert ſelon ceux de ſon temps, il n'a offert que ſelon ſon ordre, car en ſon age, il

ſe trouue tout ſeul Preſtre & ſacrificateur.

De dire qu'il a ſacrifié comme ceux d'apres luy, c'eſt bailler à rire à vn chacun : il n'a pas offert comme ceux qu'il n'a point cogneus: Tous les ſacrifices d'Aron, ſes beſtes, ſes Gaſteaux, ſes pains de Propoſition, n'ont eſté inuentez qu'infinis ans apres: Et OEcumenius a dit que Melchiſedec *ſecundum legalia non fuit ſacerdos.*

Puis que l'on dit ſelon l'ordre de Melchiſedec, il faut bien qu'il ait inſtitué ſon ordre: L'ordre prend ſon nom de l'inſtituteur. Et ſi on ne lit point que perſonne ny deuant ny apres ait offert du pain & du vin que Melchiſedec. Si quelqu'vn auoit offert du pain, on diroit ſelon ſon ordre: Melchiſedec donc a inſtitué ſon ordre : Dont S. Hieroſme ſe fonde ſur ce mot d'ordre eſcriuant à Euagrius: *Myſterium noſtrum in verbo ordinis ſignificatur.* Apres ces raiſons il faut produire les teſmoings qui depoſent comme Melchiſedec a inſtitué ſon ordre.

S. Auguſtin liur. 6. chap. 22. de la Cité dit, qu'au ſacrifice de Melchiſedec apparut premierement le ſacrifice des Chreſtiens. *Ibi primum aparuit ſacrificium, quod nunc à Chriſtianis Deo in toto orbe terrarum offertur.* Il a donc inſtitué, conſideré qu'il dit, *primum aparuit.*

Primaſius dit que c'eſt le premier qui a ſa-

crifié ſans ſang, *primus fuit qui hoſtiam ſine ſanguine obtulit*, ou *primus obtulit*, prouue ce que ie pretens.

Caſsiodore ſur le texte de Dauid, *ſecundum ordinem Melchiſedec*, dit le meſme: *Quem ordinem Melchiſedec, per myſticam ſimilitudinem rex iuſtiſsimus inſtituit*: il a par ce moyen inſtitué ſon ordre, & la maniere d'offrir du pain & du vin à Dieu en ſacrifice. Le huguenot eſtant neceſsité de confeſſer que Melchiſedec a offert le premier du pain & du vin: penſe euader par vne autre hereſie, diſant *que Ieſus-Chriſt n'eſt pas Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, par ce qu'il a offert du pain & du vin à la Cene, mais par-ce qu'il benit.* Ce qui reſte à prouuer eſtre encore plus abſurde que tous les autres menſonges.

Ieſus-Chriſt eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, par-ce qu'il prit du pain & du vin.

Puis que Ieſus-Chriſt eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, il faut que ce ſoit quelque choſe qui ſoit particuliere entre eux deux: or ſi Ieſus Chriſt eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, il l'eſt pour vne des 17. conſiderations qui ſuiuent.

Ou par-ce qu'il estoit prestre seulement.
Ou par-ce qu'il estoit Roy & prestre tout ensemble.
Ou par-ce qu'il est dit Roy de paix & de iustice.
Ou par ce que personne ne luy a succedé
Ou par-ce qu'il ne fut oinct.
Ou par ce qu'il a benit.
Ou par ce qu'il est le 1. autheur de son ordre
Ou par ce qu'il a pris les dismes.
Ou par-ce que son sacrifice f t agreable à Dieu.
Ou par ce qu'il chanta vn *Te Deum*.
Ou par ce qu'il est sans genealogie.
Ou par ce qu'il n'estoit Iuif.
Ou par ce qu'il est descrit eternel.
Ou par ce que son sacrifice est d'eternelle duree
Ou par-ce qu'il bailla de ce pain sanctifié à Abraham.
Ou par ce qu'il figuroit Iesus-Christ
Ou par ce qu'il a sacrifié du pain & du vin.
Or il n'y a que le seul sacrifice du pain & du vin, qui leur est particulier, Iesus-Christ dõc est prestre selon l'ordre de Melchisedec: d'autant qu'apres son dernier souper il offrit la realité dont Melchisedec en auoit offert la figure.

S'il est prestre selon l'ordre de Melchise-

dec,par-ce qu'il eſtoit Preſtre, cela ne leur eſt particulier: il y en a eu pluſieurs autres.

S'il eſt Preſtre ſelon cet ordre, par ce qu'il eſtoit Roy & Preſtre: cela leur eſt commun auec Cain Noé, qui eſtoyent Roys & Preſtres.

Si c'eſt par ce qu'il eſtoit Roy iuſte & paiſible: Salomon eſt appellé Roy pacifique: Noé homme iuſte.

Si c'eſt par-ce que nul ne leur a ſuccedé: nul n'a ſuccedé à Cain, Abel, & Noé.

Si c'eſt pour n'auoir eſté oincts: Cain, Abel, Noé, ne l'ont eſté.

S'il eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, par-ce qu'il benit: cela leur eſt commun auec tous les Leuites, femmes & autres qui n'eſtoyent pas Preſtres.

S'il eſt Preſtre de cet ordre, pour auoir pris les decimes: cela ne leur eſt particulier, tous les Leuites les ont priſes, c'eſtoit leur heritage, & Ieſus n'en prit iamais.

Si c'eſt par-ce qu'ils ſont ſans genealogie: cela ne leur eſt particulier: Helie & Iob, ſont ſans genealogie, de Iob il eſt eſcrit *ex terra Hus*: d'Helie, *Thesbites* de Melchiſedec, *rex Salem*.

Si c'eſt par-ce que Melchiſedec eſtoit Gentil: cela leur eſt commun auec Iob, & Tobie qui eſtoyent Gentils, & Ieſus-Chriſt eſtoit Iuif.

S'il eſt Preſtre ſelon ceſt ordre, pour eſtre d'eſcrits eternels & non morts: Henoc, Helie, ſont comme eternels, & encores viuans.

S'il eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, par-ce que leur ſacrifice fut agreable à Dieu: celuy de Noé l'a eſté auſsi.

Si c'eſt par-ce que leur ſacrifice eſt d'eternelle durée, celuy de Noé a ce priuilege, il durera touſiours, & empeſchera le deluge de venir plus par eau.

S'il eſt Preſtre ſelon ceſte façon, pour eſtre le premier, & l'auoir inſtitué: cela leur eſt commun auec Abel, Noé. Dont S. Epiphane hereſie 55. fait 3. ſortes de Preſtriſe en la loy de Nature. La 1. d'Abel, la 2. de Noé, la 3. de Melchiſedec.

S'il eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, pour auoir chanté vn *Te Deum* pluſieurs autres, & des femmes meſme en ont chanté.

S'il eſt Preſtre ſelon cet ordre, pour auoir baillé du pain ſanctifié: Achimelec en bailla à Dauid.

Si c'eſt par-ce que Melchiſedec le figura pluſieurs autres ont eſté la figure du Meſsie.

Il faut par neceſsité conclure, que Ieſus-Chriſt eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, par-ce qu'ils ont offert du pain & du vin, veu qu'il n'y a que ceſte ſeule choſe, qui eſt particuliere entre eux deux. Dont le grand

Athanaſe ſur le 5. des Hebrieux dit que *Ieſus-Chriſt ſeul, à la façon de Melchiſedec, à ſacrifié en pain & vin.* Et par conſequent, le Sacrement de l'Autel que l'heretique ſobriquete du mot de Cene, eſt ſacrifice: car ſi ce que Melchiſedec offrit en figure eſtoit ſacrifice, il faut que la Cene qui eſt l'accompliſſement, perfection & realité de ce ſacrifice ſoit ſacrifice auſsi. Voila comme la diſpute de Melchiſedec bien entēdue abat la plus grand partie du Preſche, d'autant qu'vn des plus grands poincts que nous debatons contre les huguenots eſt du ſacrifice, & ils nient que leur Cene ſoit ſacrifice. Si donc il eſt reſolu que leur Cene eſt ſacrifice, ie les prie de ne ſe laiſſer plus abuſer de croire pluſtoſt la verité & tout ce qui fut oncques de ſçauoir & ſcience au monde, que non pas la craſſe & ſupine ignorance des ignares Miniſtres & Predicans qui les perdent.

Hereſie. 24.

Ie me trompe d'introduire deux ſortes de Preſtriſes opoſites, l'vne de Melchiſedec & l'autre d'Aron.

Ie n'ay dit opoſites, car il faudroit que l'vne fuſt de Dieu, & l'autre du Diable: mais i'ay dit differentes.

Heresie 25.

Il maintient que depuis le commencement du monde iusques à la venue de Iesus-Christ, il n'y a eu qu'vne Prestrise, & deuant la loy, & du temps de la loy, qui a esté l'vmbre de la vraye Prestrise de Iesus-Christ.

CONTRE.

Il maintient, ce qu'il ne sçauroit prouuer. Il deuoit dire, que tout ce que les Prestrises ont sacrifié, figuroit le sacrifice de Iesus-Christ, institué durant la trahison, & auroit parlé auec S. Augustin, qui dit que l'Eucharistie est la realité de tous les sacrifices anciens. *Ipsa figuræ fuerũt, & omnia talia multis & variis modis vnum sacrificium, cuius nunc memoriam celebramus, significarunt.* Tous les sactifices figuroyent le corps de Iesus-Christ: & pour les Prestrises, il en a aboly les vnes, & accomplis, comme celle de Cain, d'Abel, de Noé, d'Abraham & d'Aron: Mais il n'a pas aboly celle de Melchisedec qui est la sienne en la realisant, ains l'a continuée, en y mettant le plain au lieu du vuide, le corps au lieu de l'ombre.

Ie ne veux rien dire de moy: mais seruir d'organe aux Docteurs. L'ignorance Banſ-

ſerine dit, *qu'il n'y a eu qu'vne ſorte de Preſtriſe, depuis le commencement du monde iuſques à Ieſus-Chriſt*: Et S.Epiphane hereſie 55 en met 3.en la loy de Nature. La 1. d'Abel: la 2. de Noe la 3. de Melchiſedec. *Primum enim ſacerdotium in preputio per Abel: ſed & deinceps per Noé: tertium verò per Melchiſedec.* La Preſtriſe de Cain, tient le 4. lieu, celle d'Abraham le 5. & celle d'Aron le 6. il y a donc 6. ſortes de Preſtriſes, & non pas ſeulement vne ny deux: Nul n'a continué celle de Cain auec des fruicts: ny celle d'Abel, auec des premiers nez: ny celle de Noé auec des oyſeaux: ny celle d'Abraham auec inuocation, ny celle de Melchiſedec, que Ieſus-Chriſt, comme dit S.Paul. Ou il ne ſera hors de propos de remarquer, qu'il n'y a que le ſeul Melchiſedec qui eſt appellé Preſtre iuſques à luy.

Hereſie 26.

La Preſtriſe de Melchiſedec, & celle d'Aron, ont eſté en ſoy & en leur ſubſtance vne meſme Preſtriſe.

CONTRE.

Par 10. repugnances, ces deux Preſtriſes ne peuuent eſtre vnes. La 1. Melchiſedec eſtoit Gentil & Aron Iuif, & Dieu auoit tant defendu au Iuif de communiquer auec les

Gentils, la 2. Melchiſedec, comme dit S. Paul n'a point eu de ſucceſſeur: ſi Aron eſtoit Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, il luy auroit ſuccedé *mediatè* ou *imediatè*. S. Paul auroit menty, & Ieſus-Chriſt ſeroit fruſtré de ſa ſucceſsion à ceſte Preſtriſe : Quels blaſphemes on alambiqueroit des puanteurs de ceſte hereſie. La 3. la Preſtriſe d'Aron n'eſtoit pas encore inſtituée, comme pourroit-elle eſtre vne auec ce qui n'eſtoit pas. La 4. la nation Iuifue n'eſtoit pas encore: donc Melchiſedec n'a peu offrir ſelon les Iuifs. La 5. Melchiſedec offrit du pain & du vin, & Aron des animaux. La 6. ce qui eſt vn, a vne meſme durée : or la Preſtriſe de Melchiſedec dure encore, & celle d'Aron eſt abolie, *ergo*, elles n'eſtoyent vnes, La 7. Ce qui eſt vn, ne ſe peut ſeparer, or la Preſtriſe de Melchiſedec eſt ſeparée de celle d'Aron, elles ne ſont donc vnes. La 8. ce qui eſt vn, eſt inſtitué d'vn meſme temps: mais la Preſtriſe de Melchiſedec eſtoit en la loy de Nature, & celle d'Aron en la loy eſcrite, elles ne ſont donc vnes. La 9. ſi elles eſtoyent vnes, Melchiſedec auroit ſacrifié ſelon la loy: or *non fuit ſecundum legalia ſacerdos*. La 10. ſi elles ſont vnes, Ieſus-Chriſt a eſté Preſtre ſelon l'ordre d'Aron, ce qui eſt faux: elles ne ſont donc vnes, ny en temps, ny en ſubſtance, ny en nation.

Heresie. 27.

Melchisedec est sacrificateur comme Abel, Abraham, Isaac, Iacob, & sacrifiott selon les Peres de ce temps-là.

CONTRE.

I'ay refuté cela au traicté de Melchisedec, il ne fait que nier : si on croid les gens pour nier, il s'en trouuera qui diront qu'il n'y a point de Dieu. Contre sa negation, i'apporte 4 auctoritez, s'il a sacrifié selon Abel, Noé, & ceux de deuant, il a sacrifié des bestes, des oyseaux, ce qu'il n'a fait, comme ont dit cy dessus Eusebe, S. Hierosme, OEcumenius, & Primasius : S'il a sacrifié selon ceux de son temps : il a voulu sacrifier des hommes comme Abraham Isac, à la Phalariene. S'il auoit offert comme ceux de deuant, il ne seroit dit, l'autheur de son ordre, l'ordre ne seroit desnommé du dernier, & il auroit succedé à cux ce que personne n'a fait. S'il a sacrifié comme ceux d'apres luy, ç'à esté comme Isac, & Iacob & il ne les vit iamais, ô le grand Cronologiste! que sçauoit-il comme ceux de 400. ans apres luy, deuoyent sacrifier, pour sacrifier comme eux? il n'a donc sacrifié ny selon le

passé, ny selon ceux de son temps, ny selon l'aduenir.

Heresie 28.

Iesus Christ a esté plus Prestre selon l'ordre de Melchisedec que d'Aron: à cause de son Royaume de Iustice, & de paix, & de sa sacrificature eternelle. fo. 24.

CONTRE.

Quelle façon de parler: *plus Prestre.* Il seroit donc de deux ordres de Prestrises? cela est faux, il n'est que selon celuy de Melchisedec. La Bible ne dit iamais qu'il fust selon celuy d'Aron, autrement il dureroit encore, Comme il n'y a qu'vne Eglise, aussi il n'y a qu'vne Prestrise. Il ne faut point dire *plus ny moins*: car S. Augustin sur le Psal. 33. dit qu'il reietta & repudia l'ordre d'Aron. *Dimisit eum & abiit, quia erat ibi sacrificium secundum ordinem Aron.* (Il parle de l'Agneau Paschal) *& postea ipse de corpore & sanguine suo instituit sacrificium secundum ordinem Melchisedec: Mutauit ergo vultum suum in sacerdotio, & dimisit gẽtem iudæorum, & venit ad gentes.* Il a donc quitté l'ordre d'Aron: & a institué apres la Cene, le sacrifice de son corps selon l'ordre de Mel-

chiſedec. S. Auguſtin ne parle pas pour vous pauures huguenots : auſsi on dit que vous ne donnez rien à ceux qui vous ſouſtiennent, preſentez luy quelques chandelles.

En 2. lieu ſi Ieſus-Chriſt auoit eſté en quelque choſe preſtre ſelon Aron, les Iuifs ne l'auroyent pas oublié : Dauid neaumoins eſtoit Iuif, & n'en a parlé : Mais ce n'eſt aſſez ie veux mettre le doigt de la Banſſerie ſur la lettre, & luy reprocher qu'il a blaſphemé directement contre S. Paul, & deſtruit tout ce quil a tant de peine de baſtir au 7. des Heb. où il n'a autre but que de prouuer que Ieſus-Chriſt n'eſt en aucune façon preſtre ſelon l'ordre d'Aron, par ce que les Iuifs & Hebrieux huguenots, diſoyent comme l'heretique la Banſſerie, que Ieſus-Chriſt eſtoit preſtre ſelon Aron, afin d'oſter le ſacrifice qu'il inſtitua la nuict derniere. Apres que i'ay conſideré de fort pres, le 7. des Heb. ie trouue que S: Paul aporte 13. Antitheſes & repugnances, pour prouuer que Ieſus-Chriſt n'eſt point preſtre ſelon Aron.

Doctes, ie vous en recognoy iuges, prenez voſtre Bible & liſez mot à mot comme moy. La 1. eſt que l'ordre d'Aron eſtoit finy, *conſumatio per ſacerdotium Leuiticum erat.* La 2. qu'il eſtoit neceſſaire qu'il vint vn autre preſtre non ſelon Aron, mais ſelon melchiſe-

dec : *adhuc neceßarium fuit &c. secundum ordinem Melchisedec dici, & non secundum Aron.* La 3. que la Prestrise a esté changée, *translato sacerdotio*, il ne pouuoit donc estre selon celle-là. La 4. la Prestrise appartenoit en heritage à Leui, & Iesus estoit de Iuda, & par consequent vn meschant de prendre ce qui ne luy appartenoit en rien. La 5. que la Prestrise d'Aron estoit charnelle, de laquelle les Prestres mouroyent, *secundum legem mandati carnalis*: Mais que celle de Iesus estoit spirituelle selon la vertu d'vne vie qui ne meurt iamais, *secundum virtutem vitæ indißolubilis*. La 6. que la Prestrise d'Aron ne menoit à perfection: mais que celle de Iesus Christ y menoit. La 7. que celle d'Aron auoit esté faicte sans serment : mais que celle de Iesus auoit esté auec serment. La 8. que celle d'Aron deuoit finir: mais que celle de Iesus-Christ ne failliroit iamais, *in æternum*. La 9. Aron offroit pour ses pechez, & ceux du peuple : & Iesus n'a offert que pour ceux des hommes: s'il auoit offert comme Aron, il s'ensuiuroit qu'il auroit peché. Il ne se faut pas iouer en Theologie, car dire vn mot crument, c'est forger vn enfer dans le Ciel. La 10. Aron offroit tous les iours, & Iesus n'a offert qu'vne seule fois, apres souper. L'vnzieme, l'offrande Leuitique estoit finie, & celle de Iesus Christ infi-

nie. La 12. la Prestrise d'Aron offroit tous les iours quelque chose de nouueau, & celle de Iesus-Christ, n'offre tousiours qu'vne mesme chose : dequoy ie parleray amplement au traicté de *Semel*. La 13. la Prestrise Iuifue auoit des Prestres imparfaicts, *constituit sacerdotes infirmitatem habentes* : mais que Iesus estoit parfait, *filium in æternum perfectum constituit.*

Dire donc que Iesus estoit Prestre selon Aron, c'est faire crier la verité d'ahan : c'est desmentir Dauid : c'est frustrer la volonté de Dieu le Pere: c'est estre Iuif: c'est desmentir S. Paul en 13. passages : c'est remettre encore le sacrifice des boucs: c'est bailler du peché en Iesus-Christ: c'est le faire imparfaict : en fin, c'est estre pire que le Diable : & puis laissez grongner les pourceaux heretiques qui d'vn seul mot conuertissent le Paradis en Enfer. Quand ie n'aurois que ce seul passage, la Bãsserie est vray Iuif, indigne d'estre veu entre les Chrestiens, & de respirer l'air en la loy de grace: Voulant faire Iesus-Christ assommeur de bestes & attribuer autant de force en la mort d'vn puant bouc, qu'à l'odorant & bien-flairant sacrifice de nostre Sauueur Iesus-Christ.

Heresie. 24.

Il appert que l'Apostre recognoist Melchisedec semblable à Christ, en ce qu'il a dit de son Royau-

me de iustice & de paix, & de sa sacrificature eternelle.

CONTRE.

S. Paul recognoist Melchisedec semblable à Christ. Vous ne disiez pas ainsi quand nous disputames, vous disiez que *Christ estoit semblable à Melchisedec*: Vous auez apris à parler: en ce lopin vous faillez 3. fois.

Semblable à Christ, ô mal'heureux, craignez vous de dire *Iesus-Christ*, craignez-vous de nommer le plus beau nom qui soit au monde? *le Christ, le Christ*, dictes *Iesus-Christ* tout à fait. Par-ce que l'Eglise Catholique dit *Iesus Christ, nostre Seigneur*, ces rongneurs d'Euangile ont dit *le Christ, le Seigneur.* Ils ont honte de dire *nostre*, aussi n'est-il *le leur*: pour nous autres, c'est *nostre Seigneur, nostre seul Sauueur*, nous n'auons d'autre nom que *les Chrestiens*, & n'auons honte de ce nom, comme vous auez quand on vous appelle *Lutheriens, Caluinistes & Gautiers*, vous craignez de nommer ce beau nom de *Iesus*, de flechir le genoil quand on le nomme, & de decouurir vostre teste: en quoy vous pechez contre le commandement de S. Paul, Philippens. 2. *In nomine* IESV, *omne genu flectatur.* Il n'est pas ineffable comme le IEHOVA ancien. C'est le seul nom ou il faut que nous

soyons

ſoyons ſauuez,comme dit S. Pierre aux Actes 4. *nec enim aliud nomen eſt ſub cælo datum hominibus in quo oporteat nos ſaluos fieri* : par-ce que l'Egliſe le nomme, le huguenot la en horreur. Puis que la Banſſerie me cite des *ouy dire*, il luy en faut alleguer de meſme, i'ay ouy dire que comme ils faiſoyent le preſche dans vn pre à Venois, quand on parloit de celuy qui auoit preſté la prairie chacun ſe deffuloit (comme on parle) mais quand il eſchapoit au Predican de dire *Ieſus*, perſonne n'oſtoit ſon chapeau: dont quelque Catholique y eſtant entré l'oſtant on l'en voulut reprendre, & alors il reſpondit, que noſtre Seigneur meritoit bien qu'on l'oſtaſt, comme quand on nommoit le maiſtre du pré.

S. Paul recognoiſt Melchiſedec ſemblable à Ieſus-Chriſt, par-ce qu'il eſt Roy de paix & de iuſtice & à l'eternité de ſa ſacrificature. Cela eſt faux: ne faictes point S. Paul huguenot i'ay prouué qu'il n'y a qu'vne ſeule choſe qui eſt particuliere entre Ieſus-Chriſt & Melchiſedec, *d'auoir pris du pain & du vin.* Ceſte hereſie n'eſt de la Minerue de Gautier elle eſt trop craſſe pour rien inuenter, c'eſt de l'imodeſte Kemnitius, qui dit que S. Paul refere la Preſtriſe à l'eternité: s'il dit cela, il ne dit pas *ſeulement.* Car entre eux deux il y remarque 10. choſes, qu'ils ſont Preſtres: qu'ils ſont Roys

de Iuſtice : & de paix : ſans pere: ſans genealogie : ſans natiuité : ſans mort : ſans fin : ſans commencement:qu'ils ont benit.

Ieſus eſt Preſtre *eternellement*, par-ce qu'il prit du pain & du vin, comme raporte Arnobe vn des plus vieils peres de l'Egliſe, interpretànt *ſacerdos in æternum* : diſant *Chriſtus per myſterium panis & vini factus eſt ſacerdos in æternum.*

Quand ie diray que l'ordre de ceſte Preſtriſe conſiſte *en l'eternité*, il n'y a aucun inconuenient. S Auguſtin en l'Epiſt 95 au Pape Innocent dit que l'eternité eſt d'offrir du pain& du vin. *Melchiſedec prolato ſacramento menſæ Dominicæ nouit æternum eius ſacerdotium figurare.*

La Preſtriſe de Melchiſedec, de Ieſus, & la noſtre, eſt *eternelle*, par-ce qu'elle durera touſiours : S.Paul en la fin du 7.aux Heb. dit qu'elle eſt eternelle, par la force du ſerment, *Iurauit Dominus.*

La Preſtriſe d'Aron eſt finie, par-ce que Dieu n'auoit point iuré en l'eſtabliſſant : mais celle de Ieſus eſt eternelle par-ce qu'il a iuré, le faiſant Preſtre de cet ordre.

S. Athanaſe baille 3.interpretations à *in æternum* Il eſt eternel par-ce que eternellement il prie pour nous : il eſt eternel par-ce qu'il ſera offert touſiours iuſques à la fin : ou bien il eſt eternel, par-ce que l'oblation qu'il

offrit eſt d'eternelle puiſſance & force.

S.Cyprian liure *de Cœna domini*, met l'eternité, en ce que la ſaincte Euchariſtie ſera touſiours offerte & durera iuſques au dernier iugement, le huguenot ne la pourra oſter. Catholiques ne craignez, que le huguenot aboliſſe la Meſſe, il ne ſçauroit. *Perpes eſt hoc ſacrificium & ſemper permanens holocauſtum* il eſt *perpes & ſemper permanens*, dont Daniel l'a nommé *iugé*. La Meſſe demeurera iuſques à l'Antechriſt.

S.Hieroſme Epiſt.126. à Euagrius conſtitue cet ordre en pluſieurs choſes. *Ordo autem eius multis modis interpretatur, quod ſolus rex & ſacerdos, & ante circunciſionem functus ſacerdodotio: vt non gentes ex iudeis, ſed iudei à gentibus ſacerdotium acceperunt neque vnctus oleo ſacerdotali, vt Moyſis præcepta conſtituunt, ſed oleo exultationis & fidei puritate.*

OEcumenius ſur le 5. des Heb. dit que l'eternité de cet ordre conſiſte, en ce que le ſacrifice de la Meſſe durera iuſques au dernier iugement. *Oblationem dixit in æternum, non reſpiciens ad oblationem, & hoſtiam quæ facta eſt ſemel, ſed ad noſtri temporis ſacerdotes inſpiciens, per quos Chriſtus & ſacrificat & ſacrificatur.*

S. Ancelme ſur ce meſme 5. interpretant *in æternum*, dit qu'elle eſt eternelle, par-ce qu'elle durera autant que ce monde, & qu'el-

le ne ſera changée pour en mettre vne autre, comme fut celle d'Aron. *In æternum, id eſt quandiu durabit hoc ſeculum: quia non tranſibit ſacerdotium Chriſti, vt aliud ſuccedat, ſicut tranſiuit Leuiticum.* Si vous baſtiſsiez auſsi bien vos hereſies comme ie les abats & deſmolis, vous feriez digne *Bezam de ponte deiicere*, & de vous ſeoir à Geneue.

Hereſie 30.

La Preſtriſe de Melchiſedec, & celle d'Aron ſont ſemblables: par ce qu'Aron a offert des gaſteaux & faict des perfuſions de vin. fo. 25.

CONTRE.

Cela eſt purement faux: iamais la Preſtriſe d'Aron n'a ſacrifié ny vin ny gaſteaux. La Banſſerie eſt vn gros Bec qui ne void non plus qu'vne Taupe, en l'Antiquité. L'ignorãce de l'humanité le fait choper à tous coups & n'a iamais apris que quand les Payens ſacrifioyent, ils amenoyent la beſte, deuant l'Autel, ou eſtant arreſtée on prenoit de l'orge ou du pain eſmié, qu'on luy verſoit ſur la teſte, entre les deux cornes, & ne falloit pas que la victime remuaſt en rien, ny freſtillaſt quand on luy verſoit cela: car ſi elle hochoit la teſte, c'eſtoit mauuais ſigne. Or ce pain

(que noſtre friand Predican appelle *Gaſteau*) eſtoit fait de 3. choſes, de froment roſty ou moulu: de ſel: & d'encens maſle: & à cauſe du ſel, dite *mola ſalſa*, & de ce gros morceau *mola*, on a dit *imolare* pour *ſacrifier*. Apres que ce pain eſmié eſtoit verſé: le Preſtre prenoit du vin: en gouſtoit vn peu, & en bailloit à toute l'aſsiſtance, qui touchoit le bord de la taſſe, & s'apelloit *libare*, & cela fait il en verſoit ſur la teſte de la Beſte, auec vn vaſe dit *Sympulum*, ou *Sympunium*, prononçant ces mots: *Mactus hic vino inferio eſto*. Dont ce vin s'apelloit *vinum inferium*. Tout cela n'eſtoit pas ſacrifice, mais ceremonie du ſacrifice: la beſte eſtoit le ſacrifice: laquelle le Sacrificateur preſentoit apres & les *Miniſtres* & aſſommeurs, ſe iettant deſſus l'aſſommoyent & l'eſgorgeoyent.

Aron de meſme ſoit qu'il l'ait pris d'eux, ou eux de luy, auant que d'offrir la beſte prenoit vn petit pain deſpeſtry d huille dit *Simila*, qu'il eſmioit deſſus la teſte de la victime, puis apres il verſoit vn *hin* de vin deſſus encore, comme faiſoyent les Payens. Or cela n'eſtoit pas ſacrifice mais ceremonies qui ſe faiſoyent deuant, Apendice du ſacrifice. Apres on preſentoit la beſte, & eſtant tuée on la mettoit ou toute entiere ou vne partie deſſus l'Autel, puis on la bruſloit. Dieu n'en

auoit, que le flair & la fumée. Aron donc n'a pas sacrifié des Gasteaux, ny du vin: car la beste estoit le corps du sacrifice : mais à celuy de Melchisedec le pain & le vin estoyent le corps & matiere du sacrifice : Gautier deuoit dire qu'Aron presenta long temps apres les pains de Proposition: mais pour tout cela rien. pour 3. causes. Car ces pains sont bien posterieurs: ils sont nombrez 12. & en 3. lieu, il n'y auoit que du pain, point de vin : ils ne pouuoyent dōc estre semblables au sacrifice de Melchisedec: il deuroit prouuer qu'on sacrifioit ce *Simila* & cet asperges de *hin* ou infusion toute seule, mais la Bible le desment, ce n'estoit que ceremonie Si ces miettes, & ceste infusion de vin estoit sacrifice: il faut que les chapeaux & festons de roses qu'on mettoit sur les cornes, & infinies autres ceremonies fussent sacrifice.

Heresie 31.

En l'Epistre aux Hebrieux il ne fait aucune mention de l'offrande de pain & de vin.

CONTRE.

Cela n'est de vostre inuention, c'est du Legislateur des huguenots Caluin, en ses in-

ſtitutes liur.4.chap.18. §. 2 qui dit. *S. Paul ne parle point du ſacrifice de Melchiſedec, ergo il n'a point ſacrifié.* C'eſt bien conclud: comme ſi S. Paul deuoit parler de tous comme ſi S. Paul n'auoit rien eſcrit Melchiſedec laiſſeroit d'auoir offert du pain & du vin. S. Paul ne dit pas qu'il a ſacrifié du pain & du vin il eſt vray. Il ne dit pas auſsi qu'il n'en a point offert: & ſi cela eſt faux. S. Paul parle du ſacrifice de Melchiſedec: Mais par-ce que les Hebrieux ne pouuoyent encore comprendre vn ſi beau myſtere, parlant de Melchiſedec, interrompt le fil de ſon diſcours, diſant, *de quo grandis ſermo, & ininterpretabilis ad dicendum, quoniam imbeciles facti eſtis ad audiendum*: par ce mot λόγος δυσερμήνευτος *ſermo ininterpretabilis, ſermo difficilis interpretatu*, il entend le ſacrifice de Melchiſedec. En ſecond lieu S. Hieroſme rompt le col a Caluin, qui dit que S. Paul, a obmis & laiſſé le ſacrifice de Melchiſedec, *Paulus omiſit quoddam ſacramentum Melchiſedec.*

Hereſie. 32.

La Preſtriſe de Melchiſedec n'a pas eſté agreable à Dieu par-ce qu'elle eſtoit la figure de la Preſtriſe de Chriſt, mais par-ce qu'elle eſtoit conforme à ſon ordonnance.

CONTRE.

La bestise de la Banſſerie, diſant choſes ſi hors de raiſon, m'arrache la patience d'entre les mains : & pour prouuer ceſte beſtiſe (ſi on dit que i'ay tort) ie ne veux mettre en auant que ce verbiage. *La Preſtriſe de Melchiſedec eſt agreable à Dieu, non par-ce qu'elle eſtoit la figure de la Preſtriſe de Chriſt, mais par-ce qu'elle eſtoit conforme à ſon ordonnance.* Cela eſt tres-faux, la Preſtriſe de Melchiſedec n'eſtoit point ſelon l'ordonnance de Dieu. Dieu n'auoit fait encore aucune ordonnance pour la Preſtriſe: c'eſtoit en la loy, ſans loy, ſans commandement, & ſans ordonnance: elle n'eſtoit donc ſelon *l'ordonnance.* Penſant euader Scylle, il eſt abyſmé dans Charybe. Il deuoit dire *conforme à la volonté de Dieu*: & non pas *à ſon ordonnance.* Tous ceux de la loy de Nature, ont ſacrifié de leur bon gré & ſans contrainte: Mais ceux de la loy eſcrite, par le commandement de Dieu: Melchiſedec a ſacrifié, *ſpontanea volontate*, & Aron *Iubente domino*, comme dit Iſidore liur. 2. chap. 5. *de off. Eccle. Initium quidem ſacerdotii Aron fuit, quamquam & Melchiſedec prior ſacrificium obtulerit, & poſt hunc Abraham &c. Sed iſti ſpontanea volontate*, & ſuiuant *Aron primus in lege &c. victimas ob-*

tulit, iubente domino. La Banſſerie doit apprendre vne autre fois à ne parler pas ſi ignoramment que cela.

Hereſie 33.

Il eſt faux & conioinct auec blaſpheme de dire que Dieu ſe ſoit repenty des promeſſes iurées à Abraham, & autres Peres.

CONTRE.

Cet argument eſt *ad hominem*, c'eſt vne des hereſies que ie deuois auoir faictes: de dire que Dieu ſe repend. *Il eſt conioinct auec blaſpheme*: Tout beau Gautier voſtre rage a rompu la bride de modeſtie de laquelle vous vantiez eſtre bridé. Ce n'eſt blaſpheme de dire que Dieu ſe repend: mais c'eſt *Anatheme* de dire le contraire: Si ie prouue par 8. lieux de la Bible, que Dieu ſe repend, ie ne ſeray plus heretique.

Le 1. eſt du 6. de Geneſe ou Dieu auoit fait des promeſſes que ſon eſprit demeureroit en luy: mais voyant que l'homme eſtoit deuenu au dernier poinct de meſchãceté, qui eſt de conuertir l'vſage de nature: Dieu ſe repend d'auoir fait l'homme. *Pœnituit eum quod hominem fecerat in terra*: & Dieu parlant

luy-mesme, *pœnitet me fecisse eos.*

Le 2. est pris du 1. des Roys chap. 5. ou Dieu dit au grand Prestre Hely, qu'il auoit promis que la Prestrise seroit tousiours en la maison d'Aron, mais d'autant qu'il auoit mieux aimé ses fils que Dieu, Dieu se repend de ceste promesse, & la retracte. *Loquens locutus sum vt domus tua & domus patris tui ministraret in conspectu meo in sempiternum: nunc autem dicit Dominus: hoc absit à me &c.* Dieu se repend Gautier: Dieu fait des promesses: mais c'est à vne condition, *si custodierint mandata mea.* Il faut demeurer au cult & Religion de Dieu, si nous voulons participer à ces promesses. Il nous a promis le Paradis, mais en faisant ses commandemens.

La 3. est au 10. ou Dieu fait de belles promesses à Saul 1. Roy: mais par-ce qu'il a faict deux fautes, d'auoir sacrifié ne luy appartenant pas, & d'auoir compté son peuple: Dieu se repend de l'auoir fait Roy: dont Samuel en plore à chaudes larmes au 15. chap. *Pœnitet me quod constitueram Saül regem, quia derelinquit me, & verba mea opere non impleuit.*

Le 4. lieu est au 15. du 1. des Roys, ou Samuël quitte, & abandonne le Roy, par-ce que Dieu se repentoit. *Lugebat Samuel Saulem, quoniam Dominus pœnitebat, quod constituisset regem Saul super Israel.*

Le 5. est de Dauid. *Iurauit Dominus, & non pœnitebit eum.* Dieu a iuré & ne s'en repentira point, il s'ensuit dōc à tout bon Dialecticien, que Dieu a iuré quelque fois & s'en est repenty: ou il n'estoit besoin de dire, *& non pœnitebit eum.*

Le 6. est du 3. des Roys chap. 8. ou Dieu promet d'exaucer toutes les prieres faites dans le Temple de Salomon : mais au 4 liure dhap. 21. par-ce que le meschant Roy Manasses mist l'idole du Diable sur l'autel de Dieu, alors Dieu retracte sa promesse, & dit que la Royauté ne sera plus en la maison de Dauid.

Le 7. est que Dieu se repend d'auoir fait tout ce qu'il a changé : or il a change tout ce qui estoit au vieil Testament, *ergo* il s'est repenty de toutes les promesses du vieil Testament, & d auoir institué la Prestrise d'Aron. Il ne s'est point repēty de la Prestrise de Melchisedec, ny de la promesse qu'il fist à Abraham, aussi cela estoit deuant le vieil Testament : Que Dieu se soit repenty de tout ce qu'il a changé: ie l'apprens de S. Augustin liu. 1. chap. 20. contre les aduersaires de la loy & des prophetes. *Iurauit Dominus & non pænitebit eum. Dei iuratio Incredulorum est increpatio, & quòd Deus non pœnitebit significatio est quia hoc sacerdotium non mutabit, mutauit quippe sa-*

cerdotium ſecundum ordinem Aron. Voila donc mon hereſie & blaſpheme ſouſtenu de 8 bonnes auctoritez de la Bible. Quand la temerité vous a pouſſé à eſcrire contre moy, vous euſsiez bien mieux fait Gautier d'imiter Bupale ou bien Lycambe. Si i'auois failly ie m'en deſdirois, *in male pactis reſcindenda fides* , & ne voudrois demeurer heretique. Ie prie le S. Eſprit d'eſpancher le baſme de ſes graces ſur moy, & d'illuminer les yeux de mon entendement, pour ne voir vne choſe louche & fauſſe ſur la claire glace de l'eſcriture.

Hereſie. 34.

Balam a parlé plus veritablement que cela, diſant que Dieu n'eſt point comme l'homme pour ſe repentir.

CONTRE.

L'aſne de Balam a mieux dit la verité, que la Banſſerie: cet heretique fauſſe le texte. Il n'y a pas *que Dieu ne ſe repend point*: mais *qu'il ne ment point*, pour faire du ſçauant il quotte le 23. des Nombres à la marge, mais le voyla au naturel. *Non eſt Deus quaſi homo, vt mentiatur, nec vt filius hominis, vt mutetur.* Dieu n'eſt

comme l'homme qui ment, & se change. Il n'y a pas *qu'il ne se repend point*: mais qu'il ne ment pas, il est la verité: & ne se change, car luy-mesme dit, *Ego sum & non mutor*, allez à l'escole de vostre maistre l'asne de Balan & apprenez à dire la verité. Ie veux aduertir icy les Catholiques, que la Bansserie a corrompu tous les textes de la Bible & des Peres qu'il a citez, il n'en a pas cité vn en son sens.

Heresie 35.

Que la Prestrise d'Aron estoit des-agreable à Dieu, cela est faux.

CONTRE.

Qu'est-il besoin de soustenir la Prestrise d'Aron qui est finie, au rauallement de celle de Iesus-Christ, c'est à faire aux Iuifs: mais par ce que c'est encore *de ma doctrine qui est contraire aux deux formes de Religion qui ont cours en France* si on l'en veut croire, il faut tirer 7. bonnes pierres de la Bible pour acrauanter ce crapaut qui est sorty des ruines de la Prestrise Iudaïque, & le lapider comme le faux Prestre de Baal tel qu'il est.

Dauid Psal. 50. auec la fonde ruë la premiere *Holocaustis non delectaberis*.

En Ozée 6. Dieu le Pere mesme m'ayde à lapider ce faux Prestrè, *victimæ vestræ non placuerunt mihi*, & Gautier luy en veut empuantir le nez.

Iesus-Christ iettez vostre pierre. *Holocausta & pro peccato tibi non placuerunt*, toutesfois le huguenot vous desment & dit qu'elle luy estoit agreable: ce-pendant qu'on assommera la Banssérie, ie suis content de garder les manteaux & tels persecuteurs. S. Paul baillez-moy le vostre, prenez 4. bonnes pierres, & frappez viuement.

Heb. 7 *reprobatio quidem facta est precedentis mandati, propter infirmitatem eius & inutilitatem*, & au 6. *holocausta vestra non sunt accepta*, & au 10. *Impossibile est sanguine taurorum, aut vitulorum auferri peccata*, & au 9. *non placita sunt tibi quæ secundum legem offeruntur.*

S. Augustin acheue d'assommer ce crapaut, ou il dit que le sacrifice de l'agneau Paschal desplaisoit à Iesus-Christ, par-ce qu'il estoit selon Aron. *Mutauit vultum suum, & dimisit eum & abiit, quia erat ibi sacrificium secundum ordinem Aron*, c'est sur le Psal. 33.

Theodoret sur le 67. de la Creation, dit que Dieu ne vouloit point l'ordre d'Aron, elle n'estoit donc aggreable ny a Dieu le Pere ny à Iesus Christ. Si les heresies de la Banssérie estoyent aussi bien estançonnez comme

celles qu'il dit que i'ay faictes, elles ne tomberoyent pas. mais ie suis certain que le premier coup de pied que le temps donnera contre le huguenotisme, qu'il l'abatra. Ceste heresie ne viura point cent ans.

Heresie 36.

Ou est-ce que l'on trouuera que Dieu a voulu que ce qui estoit offert aux idoles luy fust offert pour diuertir le peuple de l'idolatrie, pourquoy s'est-il courroucé du veau d'or?

CONTRE.

Lisez les liures, ignare, & vous trouuerez que Dieu a receu les sacrifices des bestes des enfans d'Israel pour les empescher de les offrir au Diable. Vous le trouuerez dans Sainct Chrysostome homelie 24. sur la 2. aux Corin. *quem offerebant sanguinem, & ipsum accipere voluit, vt ab idolis eos auerteret.*

S. Hierosme dit aussi qu'il a requis ces sacrifices, de peur qu'ils ne les offrissent aux Idoles. Voyla Gautier bien caparançonné d'ignorance. Les Israëlites sacrifierent au Diable premier qu'à Dieu, tesmoing le veau d'or: & vouloyent auoir des Idoles, comme ceux d'où ils partoyent les AEgyptiens. Quand

Dieu a baillé les 10.Commandemẽs à Moyſe, luy a il parlé de ſacrifices? non. Deuant le Decalogue, ils ſacrifierent au Diable Dieu voyant leur meſchante nature, inſtitua apres la Preſtriſe & print les ſacrifices des beſtes afin qu'ils ne les preſentaſſent plus au Diable. Le ſacrifice des beſtes eſt vne des 4. choſes que Dieu a permiſes par conniuence.

Pourquoy s'eſt-il courroucé du veau d'or? vous parlez contre vous:c'eſt par-ce qu'ils luy ont ſacrifié,premier qu'à luy. Moyſe deſcendant ne ſe faſche-il pas?ne rompt-il pas les premieres tables? n'abat il pas le veau d'or : vous eſtes le vray *veau d'or*,&ceux qui vous eſcoutent, vrais Idolatres. Il nous faut vn Moyſe qui abate le veau d'or d'hereſie qui le bruſle, & qui vous en faſſe boire à tous la cendre, afin que la barbe vous deuienne rouge. Je dy cecy en cachette comme le barbier ſon *auriculas aſini Midas habet.* Mais ie crains que les roſeaux qui croiſtront ſur ceſte foſſe ne diſent,*il faut abatre le veau d'or d'hereſie.*

Puis que l'interpretation du 1. commandement ſe preſente, il faut monſtrer comme

Il faut auoir des Images en l'Egliſe.

Quand on demande aux huguenots,pourquoy ils ſont ſortis hors de l'Egliſe? par-ce que

que nous sommes idolatres: appellãt les images des Saincts *Idoles*. I'ay refuté cela. mais ie veux interpreter le 1. commandement, pour leur monstrer qu'ils sont bien loing de leur compte.

Tu n'auras point d'autres Dieux deuant moy. Ils auoyent donc d'autres Dieux: *Vn seul Dieu tu adoreras & luy sacrifieras*: Ils sacrifioyent donc à d'autres Dieux qu'à Dieu seul. Et dés que les Gentils auoyent quelque Dieu, ils le faisoyent eriger en quelque forme d'Idole: & luy sacrifioyent. C'est pourquoy Dieu deffend d'auoir d'Idoles *non facies Idolum*, au Leuitique 26. *Sculptile*, ne s'entend pas des images des Saincts: il auroit dit *picturam*, ou *imaginem* ou *statuam*, ou *figmentum*. Vous auez verty, *tu ne te feras point d'Image taillée*: vous deuiez dire, *tu ne te feras d'idole ou de graueure*. *Sculpo* signifie *ie graue, ie taille ie burine, ie cizelle*. *Sculptile* signifie la similitude de toute chose grauée. Aussi, conioint-il *Sculptile & similitudinem*: il ne dit pas *imaginem*: mais il dit: *Tu ne feras point d'idole: ny aucune figure grauée ou similitude des choses qui sont au Ciel ny en l'Air, ny en l'Eau, ny en la Terre.* Les Gentils ont adoré tout cela: Les choses du Ciel, comme le Soleil, la Lune, & les 7. Planettes. Les choses du Feu, comme Vulcain, Vesta, Iunon, Iris, les oyseaux, les Thesaliens, la Ci-

M

gongne, les Romains l'Oye, Ils ont adoré les choses de l Eau, comme le Dauphin & autres poissons: Neptune, Thetis: Les choses de la Terre, comme les hommes & toutes sortes d'animaux, serpens, voire iusques aux plus sales parties de l'homme, desquelles les Matrones en portoyent la figure & le pourtrait en leur sein. Les Romains auoyent plus de 8000. sortes de Deitailles. Ils ont adoré ce qui est soubs Terre, & les Enfers tous entiers, comme Pluton, Proserpine: Les choses de dedans le Centre, comme l'or, l'argent, *non facietis deos argenteos, nec deos aureos*, se deffend Dieu en Exode 20. Et par ce mot de *sculptile*, il entend tout cela.

Et si Dieu ne deffend pas de faire ces *idoles, graueures & autres figures*: mais il deffend d'en faire pour les adorer *vt adoretis* par ce qu'ils ne faisoyent point de telles choses qu'ils ne les adorassẽt, & ne leur sacrifiassent, S'il auoit deffendu de faire rien de graué, ou buriné, il auroit deffendu l'art de sculpture, de peinture, & auroit fait contre son propre commandement. Car le Temple de Salomon, & l'Arche d'Aliance, n'estoit rien que graueure, que cizelure, que figures. Il a donc deffendu le *sculptile*, de peur qu'ils ne l adorassent, *non facietis idolum & sculptile &c. vt adoretis*. Les images ne sont point deffendus, mais de les

adorer. Nous n'adorons point les images des Saincts qui sont en nos Eglises,c'est pour l'ornement, & nous exciter à les suiure. Si ie prouue qu'il y auoit des images & figures aux deux Eglises du vieil Testament, comme il y a aux nostres, le huguenot aura la bouche fermée.

La premiere Eglise que Dieu commanda fut l'Arche d'Aliance, qui estoit *l'Eglise portatiue* des enfans d'Israël: à la forme de laquelle nos Eglises sont basties (ie suis vn peu prolixe, par-ce que le poinct le merite (*l'Arche* c'estoit vne chose longuette,comme est toute la nef,& le creux de l'Eglise: & *le Propitiatoire* estoit vne chose esleuée dessus,au milieu comme est le clocher. En ceste premiere Eglise il y auoit *les images des Cherubins* qui estoyent comme les figures de 2. hommes, & Dieu estoit si idolatre, pour parler en huguenot,qu'il estoit tousiours entre ces deux images quand il parloit aux enfans d'Israël.

En la 2. Eglise qui fut le Temple de Salomon, il auoit des images & figures d'hommes, d'Anges,de Cherubins, de Lyons,& de Bœufs pour l'ornement. Il est aussi decent, qu'il y ait en nos Eglises, les images des Saints & des Anges,que non pas des bœufs & Lyons. Il faut amener les textes de la Bible. Au 3. des Roys chap. 7. verset 25. ce n'est rien que

voſtre *ſculptile.* Salomon fait faire les images de 12. bœufs 3. regardoyent Orient: 3 Midy: 3. Septentrion: *& ſtabant duodecim boues, è quibus tres &c.* & au 24. il fait les images des Lyons, & des Anges Cherubins: *Et inter coronulas &c. Leones, & boues & Cherubin.* Les images de ces Cherubins eſleuez en boſſe, eſtoyent en pluſieurs endroits du Temple: au verſet 36. *ſculpſit quoque in tabulis &c. Cherubin & Leones, & Palmas*: & les images de ces Anges eſtoyent comme les images d'hõmes & des Saincts en nos Egliſes: *quaſi in ſimilitudinem hominis ſtantis*, notez *hominis ſtantis*, c'eſtoyent ſtatues debout: le contexte me fait parler ainſi, ils n'eſtoyent pas ſeulement paints ou grauez, mais en ſtatue *non cælata ſed appoſita per circuitũ.* Ces ſtatues & images eſtoyent autour comme nous mettons les images des 12. Apoſtres autour de la nef de nos Egliſes.

En infinis endroits les figures des Cherubins, des 12. Lyonceaux & des 12 bœufs ſe voyent dans le Temple de Salomon: Mais au 10. chap. verſet 19. vous voyez l'image & ſtatue d'vn homme qui tient le troſne auec ces deux mains, *duæ manus hinc atque inde tenentes.*

Au 2. liure du Parali. chap. 3. verſet 14. Salomon fait planter l'image & ſtatue des 2.

Cherubins eſleuez debout toutes entieres, cõme ſont les images des ſaints en nos Egliſes. *Stabãt erectis pedibus, & facies eorum erãt verſæ ad exteriorem Domum.* Il y auoit donc des images aux deux Egliſes du vieil Teſtament, & ne faiſons mal d'en auoir en nos Egliſes puis que telle a eſté la couſtume du vieil & du nouueau Teſtament. Que le huguenot ferme ſa bouche auec la clef d'vn perpetuel ſilence, & qu'il ſçache que ſon ignorance de n'auoir leu la Bible, ou de n'auoir iamais veu ce paſſage interpreté comme il eſt, le fait perdre, & rendre inepte à vn chacun.

Hereſie. 37.

Quand les idolatres ont offert aux idoles, c'eſt qu'ils auoyent veu offrir au vray Dieu : & les Gentils ont pris cela des Iuifs.

CONTRE.

S. Hieroſme vous deſment, que les Iuifs ont pris la Preſtriſe des Gentils : *ſic & Melchiſedec &c. vt non gentes ex iudeis ſed iudei à gentibus ſacerdotium acciperent.* Ils auoyent veu offrir aux idoles en AEgypte, deuant qu'ils offriſſent à Dieu: & les Chananeans leurs voiſins eſtoyent idolatres. Ils voulurent auoir

des Dieux & des Roys comme eux, ils ont donc pris cela des idolatres.

Herefie. 38.

Ce n'eſt aſſez de dire la verité, il ne faut pas la maintenir par menſonge & fauſſeté.

CONTRE.

La verité ne ſe ſouſtient par menſonge, vous eſtes vn menſongeur: ſont deux contraires, elle n'a que faire qu'on la ſouſtienne, comme dit la Bible. *Super omnia vincit veritas.*

Hereſie 39.

Les anciens font Noé en ſon yureſſe, & les autres Peres auec leur vices, figures de Ieſus-Chriſt.

CONTRE.

Cela eſt faux, les Peres n'ont point de vices, ce ſont autant de myſteres. L'yureſſe de Noé n'eſt pas vice, au Geneſe, il eſt *iuſtus atque perfectus.* Impudent aprenez à bien parler: S. Cyprian Epiſt. *63.* à Celius appelle l'yureſſe de Noé *Sacrement. Circa ſacramentū Noé, hoc ipſum præceſsiſſe & figuram Paſsionis.* Ceſte yureſſe fi-

guroit le grand amour qui deuoit enyurer Iesus-Christ à mourir pour nous. Maudit Cham, vous decouurez les parties honteuses des Peres, les appellans vices, vous en riez, & ce S. Personnage les recouure du manteau de sacrement. Vous aurez la malediction, deuë recompense de vostre impieté,

Heresie 27.

Il voudroit q̃ l'Eglise Romaine remarquast, que les enfãs d'Israël auoyẽt l'asseurãce de leurs pechez en leurs sacrifices : ils n'attribuoyent pas la remission de leurs pechez à leurs pelerinages & deuotiõs.

CONTRE.

L'Eglise Romaine l'a bien remarqué: Israël n'auoit point l'asseurance en ses sacrifices. S. Paul a dit qu'il est impossible que les pechez soyent ostez par les sacrifices. *Impossibile est sanguine taurorum auferri peccata.*

Les Catholiques n'attribuent la remission de leurs pechez à leurs pelerinages: mais à la seule passion de Iesus-Christ, qui leur est appliquée par le sacrifice de la Messe, par le Baptesme & autres sacremens. Ils n'attachent pas le nauire de leurs esperances, à vn Ancre si debile, & foible que les Pelerinages. C'est

bien fait d'aller *en pelerinage* auec vne sain-ⓒte & chaste deuotion, visiter les lieux des martyrs, pour pener son corps. La Bansserie est semblable aux petits enfans qui esueillent les chiens qui les viennēt mordre: il ne deuoit parler des pelerinages pour son honneur. Voila ce qu'il faut sçauoir pour faire taire les Gautiers huguenots qui veulent disputer des Pelerinages.

Les Pelerinages au vieil Testament.

L'Eglise ne fait rien qu'on n'ait fait tousiours deuant la mort de Iesus Christ, & apres. Par 3. textes de la Bible ie prouue que les enfans d'Israël alloyent en pelerinage en des lieux bien loing, & faisoyent des vœux comme font les Chrestiens.

Au 3. des Roys, chap. 8. verset 41. il se lit comme toutes sortes de nations non seulement de Iuifs: mais aussi des Gentils venoyent en pelerinage au Temple de Salomon prier Dieu : & en ce lieu Dieu entendoit du Ciel la priere de ces Pelerins, & exauçoit tout ce qu'on luy demandoit. *Alienigena qui non est de populo tuo Israël, cum venerit de terra longinqua propter nomen tuum & orauerit in loco hoc, tu exaudies in Cælo, & facies omnia pro quibus inuocauerit te alienigena.* Il faut remarquer que

ces estrangers n'estoyent Iuifs, mais Gentils qui alloyent si loing en pelerinage, ce qui denotoit les *pelerinages* de nous autres Gentils.

Au 2. des Roys chap. 15. verset 7. & 8. Absalon estant en peine & en fuite chez Gessur Roy de Syrie pour la crainte de son pere Dauid, estant en ceste misere fait vn veu d'aller *en pelerinage* en Hebron, & *d'y faire dire la Messe*, & sacrifier, si Dieu permet qu'il r'entre en grace auec son pere Dauid, & fist tout ainsi, comme font les Chrestiens, quand ils sont en aduersité. Voila Absalon qui parle a Dauid. *Vouens enim vouit seruus tuus cum esset in Gessur Syriæ, dicens: Si reduxerit me Dominus in Hierusalem sacrificabo Domino*, & il demande congé à son pere d'aller *en pelerinage* en Hebron rendre ses vœux. *Vadam & reddam vota mea quæ voui domino in Hebron.* Absalon estoit vn grand Catholique de faire des vœux en son affliction: de prendre la peine d'aller en pelerinage si loin, que ne prioit-il Dieu en sa chambre, sans aller si loing: pourquoy faisoit-il *dire la Messe* & sacrifier en ce lieu d'Hebron? Que dira l'incensé huguenot. Voila *les pelerinages* chez les Gentils, & les Iuifs, qui auoyent accoustumé d'aller bien loing en pelerinage rendre leurs vœux & faire dire *la Messe*, pour remercier Dieu qui les auoit sauuez du danger.

Les Pelerinages au nouueau Teſtament.

C'a touſiours eſté la couſtume de la primitiue Egliſe d'aller en *Pelerinage* viſiter les lieux ou les Martyrs auoyent eſté tuez, ou ils eſtoyent enterrez, & ou ils auoyent fait des miracles : Tant de gens ont eſcrit de cela que ie n'enrichiray point la pauureté de mon diſcours, de la richeſſe de leurs labeurs. Ie renuoye ſeulement le huguenot (qui ſe rid de ce qu'il ignore) aux Epiſtres de S. Hieroſme qui a tant eſté en pelerinage à Hieruſalem, qui s'en alla tenir en Bethlehem & qui exhorte tant ces 2. braues femmes Romaines Paule & Euſtochium d'aller *en Pelerinage* aux ſaincts lieux : de s'aller mettre à genoux ſur le trou ou fut fichée la Croix, & de s'imaginer de voir encore Ieſus-Chriſt fiché en Croix, afin d'attriſter leurs penſées ſur vne triſteſſe qui vaut mieux que toute la ioye du monde. D'aller au ſepulchre de noſtre Sauueur, plorer, baiſer la pierre, lecher le lieu ou le tres-ſainct corps auoit repoſé. C'eſt S. Hieroſme qui eſt ainſi bigot. Nul ne lit ces belles Epiſtres qui n'ait l'ame eſchauffée d'aller recognoiſtre le digne lieu ou le Sauueur du monde a pris naiſſance. C'eſt le diuin Xe-

nophantus qui nous excite & iette hors de nous mesmes, auec vn sainct Euthusiasme, pour passer la mer, & aller combatre les Iuifs & barbares qui tiennẽt prisonniere nostre liberté, & nous empeschent de posseder ce qui est nostre.

Heresie 41.

Melchisedec s'offenseroit de se voir comparé à vn Curé de village. C'est peu de discretion de mettre Iesus-Christ au rang des Prestres crotez, qui disent la Messe pour six blancs, c'est à dire pour la bribe. C'est mal fait de bailler des Prestres crotez pour compagnons à Iesus-Christ.

CONTRE.

Voyez comme ce Cecrotipete & raboliné Predican parle indignement des Prestres: ses souliers sont bien mieux decrotez que les autres. Si ie voulois peindre vn mal-otru, vn Epopillard, vn Satyre, vn Esope ou Thersite, & tout ce qu'il y a de mal faict au monde, ie peindrois vn Ministre huguenot, pour patron de toute inciuilité: Qu'il est gentil, toutes les filles de ioye courent apres luy, *In odorem vnguentorum illius currunt adolescentulæ.* Il n'estoit besoin d'attaquer les Prestres: si ie l'ay offen-

cé qu'il ne m'eſpargne pas, ie le deffie, qu'il me reproche la paillardiſe, & tout ce qu'il voudra, ie ne luy en reſemble que de mieux, ie ſeray de ſes truyes. Ainſi parloit S. Hieroſme au huguenot Iouinian. *Obiice crimina quæ volueris: Argue luxuriæ & deliciarum, magis me amabis, ſi talis fuero, ero de tuo armẽto.* S'il y auoit autant de Miniſtres que de Preſtres on n'en tiendroit pas grand compte: Quand il y aura ſeize cens ans que le preſche dure, ie penſe que ſon Automne ſera bien laid.

Les Apoſtres n'eſtoyent guere mieux decrotez, on leur reprocha qu'ils mangeoyent ſans lauer leurs mains: ſi le Peintre ne flatoit point ſon pinceau, & qu'il vouluſt repreſenter au naif, le pourtrait des Apoſtres ſans les endimencher, il les repreſenteroit en bons Capucins, & non en friſez, freſez Miniſtres. S. Iean comme eſtoit-il habillé? ſi le huguenot les voyoit, il les apelleroit le *Mardygras. Purpura imperatorem facit, non ſacerdotem.* Ce n'eſt pas d'a ceſt heure, que les meſchans ſe mocquent des Preſtres: Aux Actes 4. les Iuifs apellent S Pierre & S. Iean idiots: & au 4. de la 1. aux Corin. S. Paul dit qu'on les eſtimoit *les balieures du monde. Tanquam purgamenta huius mundi facti ſumus omnium peripſema:* mais en tout ce chapitre, il conſole les Preſtres que *maledicimur, & benedicimur:*

les vituperes d'vn meschant leur estant louãges.

La grandeur des Prestres au vieil Testament.

La dignité des Prestres est si grande, qu'elle marche imediatemẽt apres Dieu: c'est la premiere dignité du monde. *Sacerdotum genus regale* : & ont commandé à tous les Roys.

En la loy de Nature, *la Prestrise estoit le fief noble*, que l'aisné prenoit par *Preciput*, Tout aisné estoit Prestre : & la Prestrise & primogeniture sortirent d'vn mesme ventre: Dont la Prestrise est l'aisnée de toutes les grãdeurs. Melchisedec estoit Prestre & Roy.

En la loy escrite Dieu a commandé d'honorer le Prestre le second d'apres luy, comme il se lit au 7. de l'Eccles. *Ex tota anima Deum time, & sacerdotem eius sanctifica.* Qui mesprise les Prestres, mesprise Dieu, comme il dit à Samuel au 1. des Roys chap. 8. *Non te spreuerunt, sed me spreuerunt.* Ou ie prieray les doctes de remarquer ce trait de S. Cyprian. Epist. 65. à Rogatian : *Que les Roys ne sont creez en terre, que pour venger les iniures des Prestres* : Car les Iuifs ayant murmuré contre le Prestre Samuel, Dieu crea Saul 1. Roy afin de les tour-

menter & vexer, pour ce meſpris.

En l'Exode 22. Dieu appelle les Preſtres Dieux. *diis non detrahes.*

Au Pſal 104 il deffend de les toucher n'y iniurier. *Nolite tangere Chriſtos meos, & in Prophetis malignari.*

En Malachie 2. le Preſtre eſt appellé l'Ange des exercites. *Angelus Domini exercituum eſt.* & au Deutero. 17. commande de lapider celuy qui ne luy obeyra.

En Zacharie 2. qui touche les Preſtres, touche la prunelle de l'œil de Dieu : *Qui tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei.*

En l'Exode 22. il deffend de detracter des Preſtres. *Principi populi tui non maledices.* Dont S. Gregoire dit que nous deuons auoir touſiours ſur nous le iouc de reuerence, quand nous parlons d'eux. *Diuino timore conſtricti, ferre ſub nobis iugum reuerentiæ.* Le huguenot neantmoins fait ſon Paradis, de mal parler des Preſtres. Melchiſedec ne trouuera donc mauuais de ce que ie l'ay comparé à vn Curé.

La dignité des Preſtres en l'Euangile.

Au nouueau Teſtament, la plus belle dignité eſt la Preſtriſe, Ieſus-Chriſt n'a voulu

prendre d'autre qualité. Il a tant honoré les Preſtres,qu'en S.Matthieu 8. ayant guary le Lepreux luy dit *Mōſtrate Sacerdoti*.Et il apelle encore Caiphe Preſtre, encor qu'il ſçeuſt bien qu'il eſtoit ſimoniaque& ſacrilege:comme a remarqué S.Cyprian. *Sacerdotem adhuc appellat Caipham quem ſciebat ſacrilegum*:& ayāt receu vn ſoufflet il ne reſpondit rien, par-ce que c'eſtoit au grand Preſtre, à qui il parloit, *ſic reſpondes Pontifici*. Deux ou trois ans apres eſtre monté au Ciel, & ayant rendu S. Paul aueugle l'enuoya au Preſtre: *vade ad ſacerdotem*. La Banſſerie n'auoit-il point leu tous ces paſſages: Ieſus-Chriſt ne trouuera mauuais, ſi ie luy baille les Preſtres crotez pour compagnons: il les a pris luy-meſme. Qui meſpriſe les Preſtres, meſpriſe Ieſus Chriſt: En S. Luc 10. *Qui vos ſpernit, me ſpernit.* Il leur baille ſon meſme honneur & puiſſance, qui eſt de pardonner les pechez, en S. Iean 20. & S.Matth.18. *Quæcunque ligaueritis ſuper terram erunt ligata & in cælis*: Sur quoy S.Chryſoſtome dit que le Preſtre eſt plus grand que l'Ange, & que les Roys: les Anges n'ont ceſte puiſſance. Et les Roys peuuent lier les corps,mais les Preſtres l'ame.*Habent terreſtres principes vinculi poteſtatem, verum corporum ſolum: id autem quod dico ſacerdoti vinculum,ipſam etiam animam contingit, atque ad cælos peruadit.*

Il leur a dit qu'ils seront sis auec luy, au dernier iugement, qu'ils iugeront. En infinis endroits il les appelle *ses enfans, ses freres, ses amys, ses coheritiers* : Au 2. des Heb. *non confunditur fratres eos vocare* : & en S. Matth. *non dico amplius seruos, sed amicos*, & en vn autre *facit coheredes & participes regi.* Ie n'ay donc failly de faire les Prestres crotez compagnons de Iesus-Christ.

Aux Actes 23. S. Paul porte encore respect au Prestre, *nesciebam fratres, princeps est sacerdotum.*

S. Ambroise monstra bien la puissance sacerdotale, à l'Empereur Valens, quand il le chassa de son Eglise de Milan, & luy fit faire 6. moys durant penitence au porche de son Eglise.

S. Chrysostome liu. 3. *de sacerdotio*, dit que le Prestre va deuant le Roy & est plus grand. *Sacerdotem merito, non modo plus vereri debemus, quam vel principes vel reges, verum etiam, &c.* & en l'Exhortation aux vierges. *Habemus nos sacerdotes, nostram nobilitatem præfecturis & consularibus præferendam*, & au 1. allegué. *Sacerdotium, Principatus est, ipso rege venerabilius ac maius.*

S. Gregoire Epist. 35. à Felix, dit qu'il ne faut mal parler des Prestres, *Cauendum est ne manum detractionis aut vituperationis, seu indiscretionis*

ctionis aut deshonorationis mittere in vnctum Domini, aut Prædicatorem sanctæ Ecclesiæ. S. Martin de Tours estant à table auec l'Empereur, la coupe luy estant presentée, beut le premier, puis la bailla au Prestre qui estoit venu quand & luy, & puis apres à l'Empereur.

S. Bernard dit, que si vn Ange estoit descẽdu du Ciel, & qu'il veist vn Prestre pres de luy, qu'il iroit premierement baiser les mains du Prestre, que d'aller à l'Ange. Voyla comme les Prestres sont honorez, & quiconque en detracte, est l'ennemy de Iesus-Christ & de l'Eglise, cõme dit S. Cyprian Epist. 55. à Cornelius, *Christi aduersarius, & Ecclesiæ inimicus est.*

Heresie 42.

D'ou ay-ie recueilly que Melchisedec ait offert du pain & du vin, il peut auoir offert de la farine, des Gasteaux du vin, & de l'huille.

Tout cela est refuté. Il ne pouuoit offrir ces gasteaux ny huille, car ils n'ont esté inuentez que 600. ans apres. On n'offroit ces choses en son temps : il fait Melchisedec Munier, Paticier, Tauernier, Espicier ou Apoticaire. Il le deuoit appeller aussi iardinier ou bouquetier : car on mettoit aussi des Teurtis & Guirlandes de fleurs sur les cornes: & Sau-

nier, veu qu'en la loy escrite on ne faisoit sacrifice, qu'il n'y eust du sel. Au Leuitique 2. *In omni oblatione offeres sal.* Il n'auoit pas remarqué ce passage.

Heresie 43.

Les anciẽs ont raporté à Iesus-Christ, tout ce qu'ils ont trouué au vieil Testament, soit à propos ou non.

C'est la coustume des heretiques d'accuser les Peres d'ignorãce: pensez qu'il est bien mieux à propos de dire que Iesus a offert des bestes, de la fleur, des gasteaux, de l'huile & du sel: car si Melchisedec en a offert il faut que Iesus-Christ en ait offert de mesme.

Heresie. 44.

Il ne dit pas tout seul que Melchisedec a porté le pain à Abraham: voila ce que dit S. Ambroise. Tunc victor venit, occurrit illi Melchisedec sacerdos, & obtulit ei panem & vinum. S. Augustin de mesme: obuiauit Melchisedec sacerdos Dei summi Abrahæ reuertenti à cæde regum, & protulit panem & vinum, & obtulit ei.

CONTRE.

Ie vous dy que ces Peres ont dit cela mal

à propos, ſelon voſtre doctrine, mais ie me moque. S. Ambroiſe dit qu'il preſenta de ce pain à Abraham: Ie dy qu'il luy en preſenta auſsi: mais il l'offrit premierement à Dieu, puis bailla à Abraham de ce pain ſanctifié. Il ne dit pas *ſoli & non Deo*. Vous preſentez vn lieu qui n'a teſte ny pieds. Et pour vous mõſtrer que S. Ambroiſe dit qu'il ſacrifia du pain à Dieu, liſez le 5. chap. du 1. liu. des Sacremens. *Cognouimus ſacramentorum iſtorum figuram*, (parlant de la ſaincte Hoſtie) *Abrahæ temporibus præceſsiſſe, quando obtulit ſacrificium ſanctus Melchiſedec*. Il l'apelle *Sacrement*, & *ſacrifice*.

S. Auguſtin dit *panem obtulit ei*, qu'en eſt-il, en cet endroit il ne parle que de la derniere action de Melchiſedec: & en infinis endroits il parle de la premiere, comme au chap. 22. du 16. de la Cité. *Ibi primum aparuit ſacrificium quod à Chriſtianis offertur*: & en plus de 6. endroits il dit que Ieſus-Chriſt inſtitua le ſacrifice de ſon corps, ſelon l'ordre de Melchiſedec. Ie ne rebute la creance de S. Auguſtin, ains l'embraſſe pour ortodoxe qu'il offrit ce pain & vin à Dieu, puis à Abraham.

Hereſie 45.

S. Auguſtin parle ouuertement en l'Epiſt. 95. à Innocent: Melchiſedec prolato ſacramento menſæ

Dominicæ, nouit eius ſacerdotium figurare. Pour cela il ne s'eſuit pas qu'il ait offert du pain & du vin.

Il parle appertement, mais c'eſt contre vous, il appelle ce pain *Sacrement*, ce n'eſt dōc vne collation & pain prophane, & en pluſieurs lieux il le nomme *ſacrifice*. S. Cyprian bien plus vieil que S. Auguſtin parlant de la Cene, en l'Epiſt, & liur. 3. à Celius, dit *ſacrificium Deo patri obtulit, & obtulit hoc idem quod Melchiſedec obtulerat.*

Hereſie. 46.

Examinons vn peu le texte de Geneſe &c. Apres qu'il s'en retournoit de la deffaicte de Kedarlabomer, &c.

CONTRE.

Si ie l'examine ce ſera à ſa honte & ignominie. Apres qu'il a tourmenté le vieil interprete, & qu'il a eſté ſi cruel que de ne laiſſer dormir les deffuncts en repos : en vertiſſant le texte il a fait 7. fautes. Il a verty. *Et le Roy de Sodome*: Il n'y a point d'*et*. Puis *Kedalabomer*: & 4. fois dans le texte il y a *Chodorbahomor*: Il accuſe S. Hieroſme de s'eſtre trompé il oſte la parentheſe, & ſe faſche d'eſtre enfermé dedans: il a ſi peu d'eſprit qu'il ne ſçauroit affourcher par deſſus vne parentheſe, vn

coup de plume l'a fait broncher le lourdaut. *Il fist offrir*, cela est faux : Car *offerens*, ou *protulit* est actif, il falloit dire *presentant* ou *presenta. Il fist offrir.* Cela est faux ce fut luy-mesme. *Et melchisedec*, il y a *at*, & vn point deuant. *Dei altissimi, du Souuerain*, version gaufre & poetique. En dernier lieu il aime tant les conionctions copulatiues que par 3. fois il a adiousté, *&*, mais pour oster & adiouster il n'a trouué son compte.

Heresie. 47.

Il n'y a pas d'aparence qu'il ait offert ce pain pour chanter vn Te Deum. Le te Deum n'estoit encore basty: & ceste façon de seruir Dieu en langage estranger n'estoit encore en vsage.

CONTRE.

Quel mal y a il de dire, parlant selon nostre temps, chanter vn *Te Deum* à Dieu, pour luy rendre grace, d'vne victoire : ie pouuois dire chanter vn *In exitu* : & autres qui se sont chantez pour des victoires. Le *Te Deum n'estoit encore basty.* On le sçait bien : S'ont esté S. Ambroise & S. Augustin qui l'ont composé il y a plus de 12 cens ans passez. Si le *Te Deum* n'estoit inuenté, aussi n'estoit celuy de Caluin qui ensuit.

Le Te Deum de Caluin.

Te Caluinum damnamus, te hæreticum confitemur.
Te errorem patrem, omnis Ecclesia detestatur.
Tibi omnes Angeli, tibi cæli & vniuersæ potestates:
Tibi Clerici & Laici incessabili voce proclamant.
Satan Satan Satan rebellis Deo Sabaoth.
Pleni sunt cæli & terra horrendæ blasphemiæ tuæ.
Te luxuriosus Apostatarum chorus.
Te hypocritarum damnabilis numerus.
Te fornicatorum maculatus laudat exercitus.
Te per orbem terrarum sancta anatematizat Ecclesia.
Patrem immensæ prauitatis.
Vænenosum dogma tuum & iniquum consilium.
Falsum quoque per tuum decipimur spiritum.
Tu rex iniquæ sectæ.
Tu patris Diaboli execrandus es filius.
Tu ad perdendos fideles homines, horruisti virginis filium.
Tu abiecto veritatis fundamento aperuisti tibi portas inferorum.
Tu ad dexteram Luciferi sedes in rigore ignis.
Iudicandus crederis, in æternum arsurus.
Te ergo quæsumus tuis discipulis subueni quos pernicioso dogmate perdidisti.
Æterna facies eos cum reprobis flamma cruciari.
Saluum fac populum tuum Caluine, & maledic impietati tuæ.

Non reuocabis eos, sed conculcabis illos vsque in æternum.
Per singulos dies maledicimus te.
Et damnamus nomen tuum in seculum & in seculum seculi.
Dignare Caluine die isto à peccato tuo resilire.
Miserere tui Caluine, miserere tui.
Fiat iustitia Dei super te, & tuos, quemadmodum sperauerunt in te.
In te Caluine sperantes confundantur in æternum.

Venons à *ceste façon de seruir Dieu en langage estranger* : Il entend en Latin. Prier en Latin est-ce langage estranger? Vous deuiez dire *en François*. Car prier en François c'est langage estranger à l'Eglise: Deuant que Marot eust verty les Psalmes, en quelle langue priez vous? Vn de vos surueillant respondit l'autre iour à vne Damoyselle d'honneur, que vous n'estiez pas encore. Vostre Mosquée donc est vn Champignon. Et Dieu vous gard Champignon. Si Neron viuoit encore il vous aualleroit comme vn huitre à l'escalle : car il aymoit tant les Champignons qu'il disoit que c'estoit la viande des Dieux : & que son predecesseur estoit deuenu Dieu pour en auoir mangé. Il n'y a pas cinquante ans que la Bible est en François c'est ceste derniere couuée de viperes qui l'a vertie: Tous les heretiques qui

furent iamais ont prié en Latin, vous les auez voulu ſurpaſſer en ce blaſpheme. Si vous eſtiez, vous priez en Latin, & faiſiez mal : Les premiers qui mirent la Bible en François, furent ceux de l'Eueſché de Mets, du temps d'Innocent 3. ou le vulgaire meſpriſant les Preſtres, fiſt vertir la Bible en François, & les mariez, & fẽmes meſme ſe meſloyẽt de preſcher. Voila le plus loing. Si vous n'eſtiez point: vous n'eſtes pas l'Egliſe Catholique, elle a eu ſon commencement auec le monde & finira quant & luy. Prier en François c'eſt prier *barbareſquement*. Allez Grimault apprendre voſtre Deſpautere & la regle *Græca ſuo generi*, comme toutes les langues (excepté le Grec & Latin) ſont langues barbares : Le François, Anglois, Eſpagnol ſont langues barbares, Comment dictes vous que chanter *Te Deum* eſt langage eſtranger? Depuis Ieſus Chriſt, a t'on prié Dieu en autre langue qu'en Hebreu, Grec, & Latin? C'eſt le langage maternel de l'Egliſe. Le huguenot veut couper ceſte franche branche, pour y enter vn ſauuageon: mais il luy faut monſtrer comme

Il ne faut dire la Meſſe en François.

Les Catholiques ont deux ſortes de Prieres : les particulieres & les publiques. Pour

les *mentales*, l'Eglise permet de les faire en François, afin qu'vn chacun demande à Dieu ce qu'il luy est necessaire en sa langue : & de sçauoir en François les commandemens. Laquelle coustume Beze aux marques de son Eglise recognoist tres ancienne disant que

Vn seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaictement

Est vne rythme fort barbare & mal-otrue. Or pour les prieres publiques, comme le seruice de l'Eglise, & la Messe, il les faut dire en Latin pour 13. raisons.

La 1. c'est que de tout temps on a dit la Messe en Latin, Hebrieu, ou Grec, & iamais en François.

La 2. ce n'est le peuple qui doit dire la Messe, il ne faut donc en François: ains le prestre qui doit entendre la langue Latine. Anciennement chez les Iuifs le peuple ne chantoit pas, c'estoiët les chãtres & prestres seuls: ce que denote le tiltre des Psalmes de Dauid: c'est tousiours pour vn chantre. Le peuple ne disoit mot, il estoit separé des chantres: voyez les plus anciennes Eglises de l'Euangile, la nef est pour le peuple, & le cœur pour les chantres. Les doctes sçauent bien que *cho-*

rus signifie vne troupe de gens qui chantent. Donc au vieil ny au nouueau Testament, le peuple n'a point chanté le seruice public dans l'Eglise, comme vous faictes en vostre Mosquée. Dieu dit la verité par la bouche des enfans. L'autre iour vn petit enfant, des nobles maisons de ceste ville, estant allé dans vostre Carriere par compagnie, voyant vn chacun qui hurloit & brayoit ainsi sortit, & s'enfuyant dit: *ils chantent tous & ne sont pas Prestres.*

La 3. en la Messe on parle à Dieu qui entend toutes langues, & non au peuple.

La 4. on celebre la Messe en Latin: par-ce que *sacrificii actio consistit magis in re quàm in verbis*, & le plus souuēt on parle à l'element le pain & le vin, qui n'entendent aucune langue.

La 5. Quand S. Denis vint en France, il ne celebra la Messe en François, mais en Grec, s'il eust esté bon, il l'eust mise en vulgaire.

La 6. l'Eglise Galicane est subiette à la Romaine qui prie en Latin, elle doit faire de mesme.

La 7. sur la Croix de Iesus-Christ, il n'y auoit que les 3. langues, Hebreu, Grec, & Latin. *Hebraicè, Grecè & Latinè*, qui sont les 3. langues sainctes, dās lesquelles est gardé le thresor des sciences.

La 8. l'Euangile n'a esté escrit qu'en ces 3 sortes de langues; que le S. Esprit ne per-

mettoit-il qu'il fut escrit en François? Iesus-Christ sçauoit bien, que toutes sortes de nations deuoyent receuoir son Euangile Que l'Euangile n'a il esté escrit en autant de sortes de langues qu'il y a de nations? Il y auroit plus de 6000. sortes d'Euangile. Si chaque Nation l'auoit en sa langue. & qu'il n'y eust que la Françoise qui ne l'eust point, pour le bien de mon pays, ie serois hnguenot de ce costé là. Pourquoy elle n'est qu'en ces trois langues? Dieu l'a ainsi voulu: *pourquoy* est vn heritage particulier à Dieu, qui ne se partage auec les hommes. *Mitte arcana Dei* il n'y a point d'autre raison que la *bien-complacence* de Dieu.

Le 9. si la Messe se disoit en François & langage vulgaire, vn grād inconuenient s'ensuiuroit: C'est qu'vn François allant en Italie, Allemagne & pays estranges: & au reuers, si vn estranger venoit en France, comment diroit il Messe, n'entendant le langage? Il seroit contraint de porter son Messel. Le huguenot seroit bien aise qu'il n'en dist point.

La 10. s'il faut parler en langage commun afin qu'vn chacun l'entende, pourquoy a t'on laissé tant de mots Hebrieux *Abba*, *Osanna*, *Eeli*, *Eli, alamasabatani*, *Alleluya*? Pourquoy S. Paul escriuant aux Grecs a il parlé Hebreu *maranatha* Pourquoy le huguenot a t'il laissé dans son François l'*Osanna*, l'*Alleluya*, le *Se-*

lach? que ne le tournoit-il. ô faux prestre vous gardez l'intelligence de ce Kalendrier pour vous, vous estes de meschantes gens, de celer cela à la plus loquetée lauandiere qui louë les formes en vostre presche.

L'vnziesme raison est que l'Eglise vse de 2. langues: de la françoise a prescher, & de la Latine à dire la Messe.

La 12. Toutes les sortes de nations qui sont en Hierusalem, parlent toutes diuersement, en leur vulgaire: mais au seruice de l'Eglise, ils prient tous en Grec, ou Hebreu, ou Latin. Le seul huguenot est Anomal, heteroclite & irregulier.

La 13. si on auoit gardé la Bible en sa langue, tant d'inconueniens ne seroient arriuez Tant de gens ne se seroient perdus, ny faits heretiques, pour auoir voulu lire la Bible ne l'entendant pas. Les prestres auroyent estudié, qui se fians à ce François pensant bien l'entendre, n'ont estudié.

Quelle raison apportez vous pour dire quil faut prier en François? Ie me deffie que c'est le chap. 14. & 27. de la 1. aux Corinthiens, ou S. Paul dit *qu'il faut parler vn langage entendu* Il est vray: mais vous demonstrez tousiours de plus en plus vostre ignorance: S. Paul dit qu'il faut parler vn langage commun: il ne dit pas *prier* mais *parler* & *prescher*. Il reprend

quelques vns qui vouloyēt prescher lés Grecs en Hebreu : & dit qu'il faut *parler* & *prescher* en l'Eglise en langage intelligible. S'il dit *orare* ou *precari*, produisez vos pieces. Ausi l'Eglise ne dit pas, qu'il faut prescher le peuple en Hebrieu, Grec ou Latin, *On fait le Sermon en François*, par-ce qu'on parle au peuple: & *on dit la Messe en Latin*, par-ce qu'on parle à Dieu. Ie prouue par 2. passages de la Bible qu'il faut prescher vn chacun en vulgaire: Le 1. est que le S. Esprit apprit aux Apostres le iour de la Pentecouste toutes sortes de langues & toutes les Nations qui estoyent en Hierusalem (qui est vn des grands miracles qui se peut remarquer) entendoyent les Apostres prescher chacun en sa langue, encor qu'ils ne parlassent que d'vne façon, c'estoit comme deuant la Tour de Babel. Le 2. c'est que S. Paul commande à ses disciples d'apprendre les langues, afin de prescher vn chacun en la sienne propre: Pour le seruice de l'Eglise, il ne se trouuera point que les Apostres ayent iamais escrit ny prié en d'autre langue qu'en Hebreu, Grec, ou Latin, en quelque Nation qu'ils se soyent trouuez. Prouuez-moy que S. Paul pria en François, quand il y passa: ny Espagnol ny aucun langage des nations ou il a esté: nous demeurerons donc en ceste

Creance.

Il faut prescher en François, par-ce qu'on parle au peuple : Mais il faut faire le seruice diuin & dire la Messe en Latin d'autant qu'on parle à Dieu, & que telle à tousiours esté la coustume.

Heresie 48.

Qui est-ce qui m'a dit qu'il y a vne parenthese au Grec, il n'y en a point κυ δὲ ιεςευ, του θεου ὑψιςου.

CONTRE.

Qui est-ce qui luy a dit que les Grecs ne marquent point leurs deux points, & leurs autres parties de Periode autrement que les Latins ? il a bien de la peine : il cite la version commune : celle de S. Hierosme, l'Ancien : celle de Pagninus : il est incense ie dy licentié à toute folie : & si ie me destourne de la commune, soudain il braque les Canons du Concile de Trente sur ma teste.

En rotissant ainsi ce texte, il a commis 6. fautes. Il oste la parenthese : il a mis deux points, & il n'y a poinct, ny virgulle : il separe *benedixit* d'auec *proferens*. En toute bonne Rhethorique, la parenthese mise ou ostée le

ſens demeure parfait, ſi nous l'oſtons il y aura *proferens panem & vinum benedixit ei.* Puis en 6. mots Grecs, il a fait 3. fautes: s'il en auoit bien cité, il y auroit bien à corriger: il a dit, *& erat ſacrificator deo altiſſimo* vertiſſant, δὲ &. Qu'il me monſtre que δὲ mis apres vn mot ſignifie &: il deuoit vertir *enim*. Les Grecs de mœurs, ſe voudront meſler icy. En fin, il a dit ιερευς θεου υψιστου, *Sacrificator deo altiſſimo*. Il parle contre luy de dire *ſacrificator*. Il ſacrifioit dõc en ce lieu, & n'eſt fait mention d'autre matiere que de pain & de vin: & non d'animaux, huille, gaſteaux, encens, ſel, farine, oyſeaux ny autre choſe. Quel Ephore l'a contraint de dire *deo altiſſimo* de vertir vn datif pour vn genitif. Il eſtoit plus ſeant *dei altiſſimi*.

Hereſie. 49.

Ie penſe que Melch. eſt Preſtre par-ce qu'il a offert du pain, mais ie m'abuſe: c'eſt par-ce qu'il benit Abraham.

CONTRE.

Tout cela eſt refuté. Ce n'eſt de voſtre inuention, mais de Caluin liur. 4. til. 18. §. 2. de ſes Inſtitutes, qui dit que S. Paul met la preſtriſe à la Benediction: mais cela eſt faux

pour 5.raiſons: La 1. S.Paul ne parle point de cela:& ne cite le texte de Geneſe. Il ne parle que de la ſeule *benediction*,pour monſtrer aux Hebreux,que la Preſtriſe de Ieſus eſt plus excellente que celle d'Aron,ſi tant eſt que Melchiſedec a benit leur grand pere Abraham. En 3.lieu,S.Paul ſe tait de ce ſacrifice, comme i'ay dit,*de quo grandis ſermo*. La 4. voſtre Patriarche Luther,dit que l'Epiſt.aux Hebreux n'eſt de S.Paul,ny d'aucun homme Apoſtolique,par-ce qu'elle contient des poincts contraires à la doctrine Euangelique:Elle ne contient rien de contraire *à ſa doctrine Satanique*, que ce ſacrifice.La derniere,c'eſt abus de dire, que Melch.eſt Preſtre par-ce qu'il a benit: Car la benediction n'appartenoit ſeulement au Preſtre,mais à tous& aux femmes meſmes.

Hereſie 50.

Abraham n'auoit que faire de pain & de vin, par-ce qu'il auoit eu les viures des ennemis,il ne le nie pas : Mais les Roys n'enuoyent pas des viures ſeulement,mais auſſi des rafreſchiſſemens.

C'eſt Kemnitius qui dit cela,rien n'eſt de la Baſſerie.I'ay refuté ceſte collation prophane.

FIN du 1.Liure.

LE TOMBEAV DES HERETIQVES

PAR

GEORGE L'APOSTRE.

Ou 50. Herefies du Miniftre la Banf-ferie font refutées.

Auec vne tres-ample declaration de la Meffe, & inftitution d'icelle.

LIVRE II.

A CAEN,

Par CHARLES MACE', Imprimeur du Roy.

Auec priuilege de fa Maiefté.

1599.

SOMMAIRE DE CE qui est contenu au 2. liure.

En la Messe est la Realité *du corps de Iesus Christ.*
En la Messe il faut adorer la saincte Hostie.
Il faut garder l'Eucharistie.
Hoc facite in meam commemorationem, *bien interpreté.*
Helie & Henoc ne sont morts.
Iesus a fait les hommes ses freres.
La Messe est sacrifice Propitiatoire.
La Messe est l'accomplissement de tous les sacrifices Anciens.
Le Ciel est le Sancta Sanctorum.
Le Semel *huguenot bien expliqué.*
Il faut encore representer le sacrifice de la Cene.
Iesus est mort pour nous, sufficienter non efficaciter.
Les Iuifs ont sacrifié Iesus-Christ, & luy c'est offert.

PREFACE.

CEux qui veulent bailler vn exemplaire, pour bien conduire la regle de nos comportemens, nous presentent Hercule, comme vn beau Mirouer : dans lequel nous deuons souuent recourir au conseil, & monstrer la contenance de nos actions, afin de voir si elles ne sont point quelque laide mine, auãt que de les faire paroistre sur le Theatre des choses publiques. Apres que ce grand Alcide eut mis fin à ses 50. labeurs, prit vn peu de relache, afin d'adoucir l'aigreur de tãt de peines amaires, par la douceur du miel, de ce peu de repos.

Si ce Patron est exposé au public, afin qu'vn chacun s'y mire & prenne exemple. Les Satyriques & Momus les plus reprenãs ne trouueront mauuais, qu'apres auoir refuté, comme petits labeurs, 50. Heresies, en mon premier liure, ie me suis vn peu reposé, attendant que mon Erysthée huguenot fasse renaistre d'autres Hydres. Mais ie voy, que ma Marastre Iunon, l'heresie n'estãt assouuie, s'efforce de faire encore sortir d'Enfer, 100. autres monstres : Pour lesquels dompter, il

ne se faut pas monstrer en rien raualé de courage & de hardiesse. Ma main droicte estant enforcie de la Massuë des escritures, & ma gauche du Tyrse de diligence: Dieu me fera la grace qu'en ce 2. liure i'auray la victoire de 50. autres.

Heresie. 51.

L'Apostre dit que c'est au plus grand à benir le moindre: or le sacrificateur est le plus grand: Pourtant Melch. estant venu comme Roy & sacrificateur, a eu raison de benir Abraham.

Voila mal conclu. Vous deuiez dire: *c'est au plus grand à benir: or Melch. estoit le plus grand ergo il deuoit benir.* Melchi. n'estoit point le plus grand, par-ce qu'il estoit sacrificateur, car Abraham l'estoit aussi: il ne deuoit pas aussi le benir, ny pour estre Roy, par-ce que ce n'estoit leur office: ny en qualité de sacrificateur, d'autant que la benediction n'apartenoit particulierement aux sacrificateurs, mais à tous. Abraham a benit aussi bien que luy. Mais Melch. le benit pour 2. causes: la 1. par-ce qu'il representoit Iesus-Christ. La 2. par-ce qu'il estoit en dignité Episcopale & Pontificale: Quand ie n'aurois d'autre argument, ie prouuerois que Melchi. sacrifia puis

qu'il benist : Car les grands Prestres ne benissoyent iamais, qu'ils n'eussent sacrifié au parauant.

Heresie. 52.

Il estoit sacrificateur, partant il benit Abraham, Iosephe l'interprete ainsi.

A cela 4. resolutions. Abraham estoit sacrificateur il deuoit donc rebenir Melchisedec: Iosephe ne dit pas que Melchi. est sacrificateur, par ce qu'il benist seulement, & non pour autre chose: La 3. Iosephe estoit Iuif, qui parle pour sa nation, & son sacrifice des bestes: il estoit du temps de S. Paul, & du nombre de ces Hebreux qui vouloyent encore offrir des bestes. La 4. s'il est sacrificateur par-ce qu'il benit, les Leuites benissoyent *ergo* ils estoyent sacrificateurs: ce qui est faux. Il n'est donc sacrificateur pour auoir benit.

Heresie. 53.

Ie suppose que Melchi. ait offert du pain, ce qui n'est point : s'ensuit-il que Iesus ait offert du pain & du vin? c'est donc le sacrifice de Ceres, & de la Bonne Deesse.

I'ay prouué que Melchi. a offert du pain & du vin. Tantost au traicté de la Messe ie prouueray l'autre. Pour le sacrifice de Ceres nous

laiſſons à ce Payen ſacrifier ſa Truie. Pour ſa Cene, c'eſt le ſacrifice de Bacchus, puis qu'il n'y a que du pain & du vin. Quant à celuy de la Bonne Deeſſe, s'il eſt *Miniſtrement* amoureux, qu'il prenne ſa Vielle & qu'il s'y en aille, mais qu'il garde, qu'vne chambriere ne le decouure : car s'il eſt pris, il ſera galé en loup marin.

Hereſie. 54.

Si Ieſus-Chriſt a offert ſon corps en la Cene ſouz les aparences de pain, la ſubſtance du pain eſtant tranſubſtantiée en ſa chair, il falloit qu'il prit vn Agneau tout de meſme, & le tranſubſtantiaſt en ſon corps. Mais il ne l'a pas faict, baillant ſon corps à deſcouuert à la Croix : que Meſſieurs vident ſes difficultez en leur Sorbonne, cela ne leur ſera ſi aisé qu'à veſperiſer vn nouueau Docteur.

CONTRE.

Ce difforme Sphinx baille des Enigmes bien aiſees : Par 13. raiſons il luy faut prouuer que

Ieſus-Chriſt ne deuoit tranſubſtantier ſon corps en celuy d'vn Agneau.

La 1. ſolution, pour vider ſa difficulté eſt: Que Ieſus a ſacrifié ſon corps en la Cene ſous

la forme du pain : & en la Croix sous la forme humaine. La 2. le sacrifice de la Cene deuoit estre couuert du manteau de Sacrement: & celuy de la Croix à descouuert. La 3. En la Cene il deuoit prendre du pain pour accomplir le sacrifice de Melch. de l'ordre duquel il estoit Prestre : mais il ne deuoit transsubstantier son corps en vn Agneau , par-ce qu'il n'estoit pas Prestre selō l'ordre d'Aron, qui offroit ces bestes. La 4. il falloit que le sacrifice de la Cene fut couuert du pain: par-ce que c'est vn sacrement & sacrifice, le sacrement doit estre couuert : mais celuy de la Croix à descouuert, d'autant qu'il n'est que sacrifice. Il n'est sacrement si ce n'est pris largement, c'est à dire Mystere. La 5. il falloit selon sa promesse que les Apostres mengeassent son corps, luy estant encore viuant , & qu'il demeurast apres pour estre crucifié pour nous, & ne l'a voulu faire que soubs la forme de pain. La 6. il falloit qu'il fut couuert des especes de pain, autrement les Apostres eussent eu horreur de mãger de la chair viue. Et de peur que le mal de cœur des Càpharnaïtes ne les prist. La 7. il falloit qu'il fust enuelopé soubs ce pain, afin que les Apostres le mãgeassent tout entier. La 8. il faloit que ce corps fut mangé & pendu. La 9. il ne deuoit changer son corps en celuy d'vn Bouc , car

les Iuifs n'eussent voulu pendre ce bouc pour luy. La 10. s'il auoit conuerty son corps en celuy d'vn bouc, il auroit esté Sorcier, Magicien: L'vnziesme, s'il auoit transubstantié son corps en celuy des Animaux, l'ame & la diuinité de Iesus eust esté dans le corps de ces bestes: blaspheme non encore blasphemé! Ce seroit remettre la Palis-genesie & Metempsycose d'Epicure, Pythagore & autres fols, qui disoyent que les ames passoyent de corps en autres. La 12. il ne deuoit transubstantier son corps en celuy d'vn bœuf, veu qu'il abolissoit la prestrise Iuifue: *transubstantier*, denote quelque continuation & prolongemẽt: or il a continué & realisé la Prestrise de Melchisedec: il deuoit donc transubstantier la substance du pain en sa chair. La 13. s'il s'estoit mué en vn Agneau, il eust semblé se cacher & recuser de mourir: Voila ses difficultez esclarcis mieux qu'il ne pensoit, encor qu'il die *que ie ne suis pas grand Docteur en matiere de Religion.* C'est trop de temerité de vouloir sçauoir pourquoy Iesus-Christ a fait tout ce qu'il a fait. S. Paul dit qu'il a veu des choses, *quæ non licet homini loqui.* La question meritoit bien vn *malem alios de hac re audire quàm docere.* Toutesfois pour bien empescher tous les Ministres de France, Angleterre, Allemagne, ie leur dis que

Le Sacrifice de la Croix n'est selon Melchisedec ny Aron.

Pour les faire broncher dés le commencement, ie leur baille vne Anti-nomie, que S. Paul au 5. des Hebreux par deux fois, dit que le sacrifice de la Croix est selon Melchisedec. Le sacrifice de la Croix est si parfait & absolu, qu'en le considerant en soy, il n'est ny selon Aron, ny selon Melchisedec.

Dix contrarietez empeschent qu'il ne soit selon Aron. Il n'estoit Prestre selon c'est ordre, & s'estant offert en la Croix, il auroit offert comme Aron. Il n'estoit de Leui, ains de Iuda, & ne luy apartenoit d'offrir selon luy. Le sacrifice d'Aron estoit imparfaict, & celuy de la Croix tres-parfait. Le sacrifice d'Aron estoit Typique & figuratif, ce[illegible] la Croix real. Celuy d'Aron offroit [illegible] & le sang des animaux, en l[illegible] l'homme, & le sang hu[illegible] des choses priuées de [illegible] l'homme plain de raiso[illegible] bestes mortes, & il a esté [illegible] brusloit ses bestes ou vne partie [illegible] fut brusle ainsi qu'auez respondu [illegible] ron n'offroit point d'Ame, en[illegible]

corps & l'Ame. On mangeoit la chair des sacrifices d'Aron, & on ne mangea la chair de la Croix. Pour la 10. le sacrifice d'Aron, se faisoit par des Prestres & celuy de la Croix par des Ministres & bourreaux. Donc le sacrifice de la Croix n'est selon l'ordre d'Aron: Deux choses luy conuiennent qu'il estoit cruent,& que la mort s'est ensuiuie.

Le sacrifice de la Croix ne peut estre aussi selon l'ordre de Melchisedec, pour dix Antitheses qui s'opposent.

Celuy de Melchisedec n'estoit que figure, & celuy de la Croix veritable.

Melchisedec n'offrit que du pain, & en la Croix de la Chair.

Celuy de Melchisedec estoit *incruent*, & celuy de la Croix *cruent*.

Celuy-là estoit sans mort, cestuy-cy auec mort.

[illegible] ndura, icy il patit.

[illegible] roix il estoit apert, & selon Mel-

[illegible]

[illegible] & sacrifice, le dernier

[illegible]

[illegible] en forme humaine, en

[illegible] me de pain,

[illegible] de Melchisedec se rompoit, ce-

[illegible] x non: *non comminuetis ex eo os.*

[illegible] la Croix s'offrit par vn Iuif, &

le premier par vn Gentil.

On mangea du ſacrifice de Melchiſedec: & de celuy de la Croix point.

Il n'eſt donc ſelon l'ordre de Melchiſedec: toutefois S. Paul le fait Preſtre ſelon Melchiſedec, plorant & criant en la Croix.

S. Paul ne l'a pas trouué ſi aiſé, ie croy que tous les Predicans ne ſeront pas plus habilles que luy. Parlant de cela, il rompt ſon diſcours le nommant *haute parolle & difficile à interpreter*. Ie m'attens que Gautier ſera ce *de plebe togatus*, qui deſnouera ces neuds, lors que toutes les Planettes auront fait leur cours.

Il n'eſt auſsi tout enſemble, ny ſelon l'ordre de Melchiſedec, ny ſelon celuy d'Aron, par-ce qu'il ne fut mis en la Croix, ny ſoubs la forme de pain, ny d'Agneau.

En 2. lieu, on mangea de tous les deux ſacrifices, & on ne mangea point de celuy de la Croix.

Hereſie 55.

Que Melchiſedec ait offert tout ce qu'il a voulu, c'eſtoit la figure de la Croix. fo. 46.

CONTRE.

Il vous en croira qui voudra, il faudroit

le prouuer: i'ayme mieux croire tous les Docteurs qui disent que le pain que Melchisedec offrit estoit la figure du sacrifice de la Cene. Ie vous ay prouué que le sacrifice de la Croix ne peut estre selon Melchisedec.

Heresie. 56.

Le corps offert en la Croix, est l'accomplissement & verité de tous les sacrifices anciens.

CONTRE.

Prouuez cela par texte de la Bible, ou des Peres : & on vous croira. S. Augustin vous desment au 20. chap. du 17. liu. de la Cité. & dit le contraire : Que l'Eucharistie est l'accomplissement de tous les sacrifices : car l'instituant il abatit tous les sacrifices anciens. *Id enim sacrificium successit omnibus aliis sacrificiis quæ immolabantur in umbra futuri.*

Heresie 57.

Quant à ma Messe il la recognoistra, quand on luy monstrera les reliques de son Aube, de son Chasuble & de son Fanon. fo.45.

CONTRE.

Il faut faire planter vne chere en l'Eglise S. Pierre, pour mettre le bon la Banſſerie, quand il viendra à la Meſſe lors que ie luy monſtreray ſes Aubes:ie les luy ay monſtrez. Il deuoit dire *les marques ou l'vſage des Aubes* & non pas les *reliques*. Ie ne pourrois pas monſtrer les Reliques des Aubes qu'ils ont volées aux Egliſes. Il en a peut eſtre dans ſon bahu les reliques bien blanches, dequoy il a fait de bons draps ou chemiſes. S'il me vouloit ouurir ſon coffre & reliquaire, ie luy en pourrois monſtrer les reliques, & luy reprocher qu'il eſt idolatre de garder des reliques des choſes qui n'ont point d'ame. Il ne s'en ſoucie pas, *lucri bonus odor ex re qualibet*. Mais pour quitter la riſée, & venir aux choſes ſerieuſes, ie veux faire vn traicté de la ſaincte Meſſe, & luy monſtrer que c'eſt autre choſe qu'il ne penſe.

LA
SAINCTE
MESSE.

PAR

George l'Apostre.

A CAEN,

Par CHARLES MACE', Imprimeur du Roy.

1599.

A MONSIEVR DE LA LANDE CONSEILLER & Secretaire du Roy, Maison & Corone de France.

S.

Le calme & la douce tranquilité que i'ay resentie depuis quelques ans, au port de vostre faueur & courtesie apres m'estre echappé des cruels orages de la guerre, & de la fascheuse disette de Paris: m'ont tant rendu vostre redeuable, & hypotequé à vostre seruice, que ie serois iniquement ingrat, si ie ne recognoissois tels plaisirs, pour le moins auec vne memoire soucieuse de s'en pouuoir reuancher. Qui se confesse librement estre redeuable, rend le bien-faict: mais au contraire celuy-là est vn meschant, qui ne le commemore seulement de parolle. Il n'eust esté decent d'attendre plus long temps, à rendre tesmoignage, des benefices que i'ay receus de vous. Vouloir tard, est ne vouloir pas: Duquel vice de peur de me rendre coulpable, ie consacre maintenant, soubs vostre nom, Ce traicté de la Messe, *à la posterité. Afin que si elle iuge, la peine que i'ay prise à le composer digne de quelque salaire, elle vous en recognoisse l'Auteur. Laquelle chose*

arriuant, ne pourra toutesfois desgager mon obligation : Par-ce que vostre main sagement liberale, a tant imprimé de bien-faits sur le papier de mes immerites : que tous les traicts de ma plume, ne les pourroyent effacer du fueillet ou la Memoire escrit les benefices. L'eau forte des gratifications verbales ne les peut rayer. Il faut que ie die comme Echine dans Seneque à Socrate, que ie me donne moymesme, à vous mesme. Afin de vous asseurer que ie ne viuray iamais que pour estre

Vostre tres-humble seruiteur,

G. L'APOSTRE.

Proëme.

LA p'us grand'charge qui ſoit au monde, c'eſt d'eſtre homme : & tous les maiſtres de ſageſſe qui ont veu clairement, au plus profond de la Nature de chaque choſe, n'ont point trouué de plus grand fais, que d auoir la figure humaine emprainte ſur la face. Ceux qui deſrobẽt vne demie heure à leurs affaires mondaines pour deſcendre en eux-meſmes s'en apperçoiuent quelque peu, & diſent que le faideau d'Athlas ou Hercule eſt vne plume, eſtant peſé contre *la condition d'eſtre homme*. Si le Payen eſt deſcendu ſi bas, par la ſeule eſchelle naturelle : Le Chreſtien illuminé de la clarté Euangelique, doit penetrer iuſques dela le Centre de telles conſiderations, afin d'apprendre qu'il eſt creé de Dieu pour eſtre ſauué : & que le chemin de ceſte ſaluation ne ſe trouue que dans l'Egliſe. Auquel lieu, il faut apprendre de point en point, en quoy conſiſte *la Saincte Meſſe*, & tous les autres Sacremens, qui nous ſeruent d'Eſcalier, pour monter en la felicité eternelle. En la 1. conſideration, le mot de *Meſſe* ſe preſente. d autant que quand le Huguenot Heretique, eſt venu ietter auec la main d'ignorance la

Pomme de discorde & diuision, dans le paisible banquet de l'Eglise: A reietté tous les mots vsitez dans la Bible, desquels l'Eglise se seruoit pour y en mettre d'autres impropres & nouueaux. Disant que le mot de *Missa* ne valoit rien, parce qu'il n'estoit dans la Saincte escriture, & que celuy de *Cene* estoit meilleur, pour estre dans l'Euangile. Ce qu'il faut iuger tout au contraire. Car le mot de *Cene* est *huguenot*, & n'est dans l'Euangile pour signifier le sacrifice de l'Eucharistie, mais celuy de *Messe* y est.

Le mot de Missa *est dans la Bible, Dieu & Moyse l'ont inuenté.*

Plusieurs Catholiques peuuent dire: nous voyons bien que ce mot de *Cene* est dans la Bible, mais celuy de *Messe* y est-il? ouy il y est, en 3. endroits: celuy de *Cene* n'y fut iamais, pour signifier le sacrement du corps de Iesus-Christ: Mais celuy de *Missa* y est: Au Psal. 71. au Leuitique 23. & au Deuteronome 16. il y est appertement, & la matiere mesme de nostre Messe. Au verset 10. Dieu commande à Moyse que 7. sepmaines apres la Moisson il prenne du pain de pur froment & qu'il luy offre. Le texte dit, *Septem hebdomadas nume-*

rabis &c. & celebrabis diem festum Domino Deo tuo iuxta oblationem spontaneam manus tuæ. Ce langage est Latin : & n'a pas laissé *Missa* qui est dans l'Hebreu , le langage ou Dieu a parlé, & celuy ou Moyse a escrit l'Autographe , premier exemplaire & original du Deuteronome, est Hebreu. Or , à ce que le Latin dit, *Oblationem spontaneam* , en l'Hebreu il y a *Missá Nedabá*, dit Genebrad : Mais dans les grand' Bibles qui sont en Hebreu, Caldean, Grec, & Latin, imprimées à Anuers, ie trouue qu'il y a מכדת נדנדת *Missat Nidebat*, c'est à dire *Messe nouuelle, oblation volontaire, Sacrifice de chair couuert de pain.* Ou si on prononce le *Tauf*, cõme il faut sans *daghes*, il y aura *Missas*. Le texte Caldaïque y adiouste vn *iod* מוסת נדבת *Missá Nidebá, Messe nouuelle, volontaire.* Ce sacrifice de pur froment estoit la figure de la Messe , & conuiennent en tout, auec la *Messe* Euangelique. Ie me puis vanter à la huguenote que l'hebreu a descouuert le pot aux Roses : voila le mot de *Messe* dans la Bible : mais ceux qui la lisent en latin y trouuent *sacrificium nouum* ou *oblationem spontaneam :* Car les 70. qui la vertirent d'Hebreu en Grec, du temps de Ptolomée Roy , & du grand Prestre Eleazar, lors que Fabius & Marcellus combattoyent Hannibal en Italie, ny ont pas laissé le mot He-

breu *Mißat*, ny S.Hierosme & les autres qui l'ont vertie en latin, ains ont verty מסח *Missa, sacrificium oblationem*: Ceux qui l'ont aussi translatée en Frãçois, ny ont pas laissé le מסח *Missa*, des Hebreux ny Caldeans, mais ont dit *sacrifice volontaire*. Voila que c'est d'auoir verty la Bible hors de sa langue: que le Deuteronome se lise en celle ou Moyse l'a escrit, vous trouuerez מסח *Mißa*: Messe & oblation pure.

Le mot de Missa *est Hebreu.*

I'ay prouué comme Dieu a commandé & institué ce sacrifice dit *Mißa*, cõposé de chair, & de pain par dessus, qui estoit la vraye figure de nostre *Messe* Chrestienne: & ay produit le texte de la Bible, ou le mot *Missa* est originairement Hebreu. Aucuns ont dit qu'elle est dicte *Mißa* de *Meßie*: ou du Grec μιησις *operation mystique*. Les autres de *Missio, don, present, enuoy au Ciel*. Les Huguenots heretiques disent qu'elle est dicte, de ce que l on dit à la fin, *Ite Missa est, congé, renuoy*: la nommant de la queue & du talon: il faudroit dire *Ite missio est*. Ou est-ce que lon trouuera que *Missa* soit substantif? c'est bien manquer de plus fort argument: On dit à la fin *Ite Mißa dicta est, supple, allez vous en, la Messe est dicte,*

le sacrifice est acheué : & cela se fait parce que les premiers Conciles deffendent de s'en aller iusques à ce que la Benediction soit faite : La Benediction est vne des bonnes actions qui se fasse en la Messe. Iamais les grands Prestres ne benissoyent, qu'ils n'eussent sacrifié premier : Melchisedec sacrifia afin que la benediction de la fin fut meilleure pour Abrahã. Le huguenot ne void pas qu'en batissãt vne pierre, il en abat vne autre : il prise tant la Benediction qu'il dit que Melchisedec n'est Prestre que par-ce qu'il benit Abrahã. Hugo de S. Victor dit qu'elle est dicte *Missa* du latin *Mitto*, par-ce qu'on enuoye vn sacrifice à Dieu : *quia mittitur ad Deum oblatio*. Ce que suiuant Belarmin, est tombe en la mesme fosse, disant que si elle estoit dicte de l'Hebreu, il faudroit dire *Missah*, raison qui se refute par *he in fine quiescit* : puis, il y a vn *Tauf* à la fin.

Ie ne veux dire de mon chef que *Misa* est Hebreu· i'ay huict bons autheurs. Le mot de מסה *Misa* est dãs l'original du 16. du Deuteronome Hebreu & Caldean. Alcuin dit qu'elle est dicte de l'Hebreu. Isidore liu. 6. Rabanus liure 1. chap. 32. Cassian liu. 3. chap. 7. disent qu'elle en est dicte aussi. Melanthon tout huguenot le dit mesme.

Reuchlin liure 2. de ses Rudimens, dit que

Missa n'est ny Grec ny Latin : mais Hebreu. *Missa neque Græcum neque Latinum est, sed Hæbraicum vocabulum: significans oblationem quæ fit superiori Domino.*

Mustere en son Lexicon dit que *Missa* est Hebreu. *Missa oblatio, munus, pensum quod manu offerri solet Deuteronomii 16. &c. ex nostris quidem putârunt hinc Missam nomen sortitum.*

Le 9. argument que *Missa* est mot hebreu, est fondé sur 4 bonnes raisons. La 1. que le 1. Euangile fut escrit en hebreu par S Matth. La 2. que la lãgue Hebraïque, Cyriaque ou Caldée, estoit la langue maternelle des Iuifs qui les premiers ont celebré la Messe: La 3. la Messe a esté premierement instituée & celebrée au pays des Hebreux, Hierusalem. La derniere & la meilleure est, que plus de 100. ans encore apres la mort de Iesus-Christ on celebra la Messe en hebreu, iusques au temps de Trayan ou Adrian qui fut 118. apres ou l'on commença à dire la Messe en Grec, dit Durand liu. 4. chap. 1. *Rati. In primitiua Ecclesia, mysteria Hebraicè celebrabantur, sed tempore Adriani Imperatoris, græcè cæpêre in Ecclesia orientali*: donc Dieu a institué la Messe & le mot, Moyse l'a escrit, & est purement Hebreu.

Le mot de Cene *est huguenot & ne vaut rien.*

Le Ministre huguenot me reproche, que ie n'ay retenu les Sermons de Monsieur Birette, de dire, *le sacrement de la Cene*: parce qu'il auoit presché, qu'il ne s'y pouuoit appeller. Si i'estois ambitieux, ie luy respondrois le traict de Seneque que *extra me, quod imitari velim exemplar non quæro.* Toutesfois ie luy maintiens, que le sacrement du corps & sang de Iesus-Christ ne se nomme point de la *Cene* dans la Bible, & ne s'y peut nullement appeller. Iamais nul ne luy a nommé, que les Carpotians heretiques, qui l'appelloyent *Cene*, & faisoyēt ce que firent les huguenots au Patriarche aux faux-bourgs S. Marceau à Paris, soufflans les chandelles la nuict, au milieu du Presche, & sacrifioyent à Venus sur l'autel de Laïs: Comme leur reproche Clement Alexandrin, *Ad Cænas suas conuenientes viros simul & mulieres amoto lumine commiscebantur cum quibus volebant.* Si le mot de *Cene* n'est prescrit par l'espace de 1460. ans qu'il y a que ces Carpotians estoyent, vous le pouuez calenger & repeter comme de vos ayeuls.

La Saincte Hostie ne se peut aucunement appeller *Cene*. Par-ce que Iesus-Christ, ny les

4. Euangelistes, ny aucun des Apostres ne l'ont iamais nõmée ainsi. Luy bailler vn nom qui n'est point dans la Bible, & que Iesus-Christ ne luy a point baillé, c'est tres-impieusement faict. Ouy: mais ce sacrement n'a il point de nom? nenny. Iesus ne luy a point baillé de nom, ny ceux qui ont descrit l'Euangile. Regardez quand il l'institua, il en parle sans le nommer. Il n'a point de nom dans le nouueau Testament, comme sa figure la Manne n'en a point dans le vieil. Dont les Apostres voyant cela, l'ont nõmée *Messe* du nom de son autre figure du 16. du Deuteronome. Par consequent nostre Messe est bien fondée, puis que Dieu le Pere a inuenté ce mot de Messe, la prononcé: la commandé: Moyse la escrit & se trouue dans la Bible: & a esté receu, vsité & pratiqué de tout imemorial en l'Eglise. Au contraire iamais Dieu le Pere, ny Iesus-Christ n'ont vsé de ce mot de *Cene*, il n'est dans la Bible: il n'a esté vsité d'aucun Apostre, ny pratiqué en l'Eglise: le Diable a inuenté ce mot. La Bansserie se fust bien passé de dire que ie n'auois pas bien retenu le sermon. Ouy, mais ce mot de *Cene* ne se trouue il pas dans l'Euangile? Ouy, mais il ne signifie pas ce sacrement: mais vn *banquet, vn souper*, ou bien *le sacrifice de l'Agneau Paschal.* Il s'appelloit plustost le sacrement

chasse-Diable, parce qu'il chasse Sathan des Energumenes & possedez, que de le nommer le sacrement de la *Cene*.

Puis que le Sacrement du corps & sang de Iesus-Christ, n'a point de nom: si on luy en baille vn, il faut le prendre, où de l'Auteur: où de la Matiere: où de la chose contenuë: où des mots: où des figures accomplies: oú du iour & de l'heure: où du lieu: où de la fin, vertu & cause efficiente.

Si on le nomme de l'Auteur: il faut dire *le Sacrement institué par Iesus-Christ.*

Si on luy en baille vn de la matiere: il faut dire *le Sacrement du pain & vin:* puis que les huguenots disent qu'il n'y a autre chose.

Si on le nomme de la chose contenuë: il faut dire *le Sacrement du corps & sang de Iesus-Christ.*

Si on le veut desnommer à la huguenote: il faut dire *le Sacrement spirituel, de la spiritualité.*

Si on le nomme des mots: il faut dire *le Sacrement de Consecration, de la Benediction, de l'action de grace, Eucharistie, ou de la transubstantiation.*

Si on luy baille vn nom du lieu: il faut dire *le sacrement du Caltas, du Cenacle, de la haute salle tapissée, ou qui fut institué dans Hierusalem, ou en la maison de l'homme qui portoit la cruche.*

Si on luy en baille vn du Temps: il faut

dire *le sacrement du 14 de la Lune*: *ou de la sepmaine des Azimes*: *ou de Pasque.*

Si on luy en baille vn de la realisation: il faut dire *le sacrifice qui a accomply & perfectionné tous les sacrifices anciens*, comme dit S. Augustin: ou *le Sacrement tout-consumans* auec S. Cyprian.

Si on luy baille vn nom du iour qu'il fut institué: il faut dire, *le sacrifice d'apres la Cene*, & non pas de la Cene. Car il y a *Cæna facta*, il auoit soupé, quand il se leua de table: osta sa robe: ceignit vn linge deuant luy. fist vn sermon à ses Apostres, leur laua les pieds, reuestit sa robe & son *Talet*: se remit en table, puis institua ce Sacrement, voila bien du tẽps. ce ne fut pas en la Cene & souper: il faut donc dire *le Sacrement de la Collation* ou *d'apres souper*, ou *du soir* ou *de la nuict qu'il fut trahy*, ou *du post-souper*, ou *de la 3 Cene.*

Si on le desnomme de la table ou autel: il faut dire, *le Sacrement qui fut institué apres l'Agneau Paschal* ou *sur la table de l'Agneau Paschal.*

Si on le desnomme de la fin: il faut dire, *le Sacrement de la remission des pechez, le Sacrement qui se mange, par lequel on represente la Passion de Iesus-Christ.*

Si on le veut desnommer de son Anonimie: il faut dire, *le sacrifice à qui Iesus & l'Euangille*

ne baille point de nom: le sacrement sans nom.
Si ce n'est qu'vne figure, ou memoire, ou signe comme disent les heretiques, ils doiuēt l'appeller *le sacrement de la memoire, du signe, ou de la figure.* Tous ces mots luy conuiendroyēt mieux que le be-nom & soubriquet de *Cene*: Vous deuriez plustost dire *faire la matinale*, que non pas *la Cene & vesprale.*

La Bansserie est vn mauuais *Here* & maistre de faire souper les gens dés le matin, & souper auec vne petite croustelette, ce n'est pas pour estre trop gras.

Les Catholiques communient à ieun au matin: par-ce qu'il a pleu au S. Esprit que le corps de Iesus-Christ entrast le premier dans l'homme, comme dit S. Augustin en son Epist.118. *Placuit spiritui sancto, vt in honorem tanti sacramenti in os Christiani, priùs Dominicum corpus intraret quàm cæteri cibi.* L'Eglise celebre la Messe au matin à ieun: d'autant que dans les Actes, les Apostres la disent au matin, ieusnans. Et S. Cyprian dit qu'on la celebre au matin: par-ce qu'au matin la resurrection fut annoncée.

La Bansserie cotte effrontiement en la marge l'vnziesme de la 1. aux Corinthiens, voulant dire qu'il y a *cœnam Dominicam manducare*: mais c'est vn ignorant: Par cela, S. Paul parle d'vn banquet general, que tous

les Chreſtiens faiſoyent enſemble le Dimanche dont dit *Dominica*, ou bien en l'honneur de Dieu: Tous les Chreſtiens qui venoyent de loing aportoyent leur diſner, & apres le ſermon faict, & auoir communié ils dreſſoyent des tables au bas de l'Egliſe, ou au porche & diſnoyent tous enſemble: mettoyent les pauures auec eux, comme Ieſus Chriſt fit ſeoir les Apoſtres auec luy: & ce banquet ſe nommoit le banquet de Charité, dit en Grec αγαπη *agape*: laquelle charité ſe refroidiſſoit ja du temps de S. Paul. Ce *Cena Dominica* ne ſignifie pas le Sacrement de l'Autel: car apres qu'il a bien crié, apres ceux qui yurognoyent & ſe comportoyent inſolemment, les bat de deux choſes: de la reuerence du lieu, & de ce qu'ils ne deuoient pas faire telles folies, apres auoir communié, & que ce qu'ils auoyent mangé eſtoit le corps de Ieſus-Chriſt: Alors il ſe met à parler du S. Sacrement de la Meſſe & de ſon excellence: Mais il en parle ſans le nommer, & ne luy baille nul nom.

L'heretique ſe voyant euincé de le pouuoir prouuer dans la Bible dit que S. Cyprian a fait vn liure qui s'intitule de *Cæna Domini*: mais il pille ſon Caſtorion, & allegue à ſa perte. S. Cyprian a fait vn liure de *Cæna Domini* il eſt vray, *ergo* il faut appeller *de la Cene* C'eſt bien conclud. Mes chers François, ils

vous

vous abusent. L'epigraphe & intitulement de ce liure a deux parties: *de Cœna Domini*, qui est la 1. ou il parle de la Cene & sacrifice de l'Agneau Paschal. La 2. *& de prima institutione omnia consumantis sacramenti*, ou il parle du Sacrement de l'Autel, & ne l'appelle pas *Cene*, mais Sacrement qui cõsomme tous les sacrifices anciens. Dans ce liure mesme S. Cyprian l'appelle: *Dominicum non quid ergo Dominicum post cœnam celebrare debemus*? Imposteurs rebastissez vostre croustelette: Caluin estoit biẽ endormy dãs le pauot de sa crasse & supine ignorance de l'appeller *Cene:* Si vous amenez quelques Docteurs qui l'õt ainsi appellée, ie respond qu'ils l'ont fait à l'imitation de la Parabole du 14. de S. Luc. *Homo fecit cœnam magnam*: ou bien ie diray la solution de Luter, *qu'en de si hauts faits, nous ne nous soucions pas des inuentions des hommes*. Nous reiettons ce mot de *Cene*, par-ce que Iesus Christ, ny tous les Apostres ne s'en sont seruis, & n'est dans la Bible, mais nous seruons de celuy de *Messe*, par-ce qu'il y est, & par-ce que Dieu le Pere & Moyse l'ont institué: il ne se faut esmerueiller si tu ne lis ce mot de *Messe* dans l'Euangile, car Il n'y est pas: le Sacrement n'y a pas de nom. Vous eussiez dit au commencement à ouyr les huguenots, que le mot de *Messe* n'estoit point dans la Bible, que c'estoit

quelque mot barbare, du Peru, inuenté depuis ſoixante ans : il y a plus de trois mil cent ſoixante ans qu'il eſt en vſage: il fut inuenté au Deſert, apres la ſortie d'AEgypte. Le huguenotiſme eſt venu en vn age d'ignorance, & par vn ſeul mot faiſoit fuir vn chacũ : Mais Dieu a illuminé les yeux des hommes, on a deſerté l'ignorance & barbarie, & a t'on ſemé la vraye ſemence de doctrine, qui maintenans par ſon abondance, ſuffoque & eſtouſe le faux hameron des huguenots. Il eſt tẽps qu'ils s'en aillent abuſer ailleurs vne autre nation, leur Galimatias eſt euenté.

La Meſſe au vieil Teſtament.

Depuis le commencement du monde iuſques à Ieſus-Chriſt, on a touſiours ſacrifié & dit la Meſſe en figure, & ie ne faux, de dire qu'on a dit touſiours la Meſſe en tous les ſacrifices, car la Meſſe eſt l'accompliſſement de toutes ces oblations, ſi elle eſt l'accompliſſement, ils diſoyent Meſſe en figure, en ſacrifiant. S. Cyprian appelle le ſacrement de l'Euchariſtie, le ſacrement qui accomplit & conſomme tout. *Sacramentum omnia conſummãs*. Et ſainct Auguſtin chapitre 20. du 17. de la Cité, dit que l'Euchariſtie que Ieſus, pre-

ſente de ſon corps: eſt le ſacrifice qui ſuffit à tous les anciens. *Sacrificium quod ſufficit omnibus ſacrificiis quæ imolabantur in vmbra futuri:* & plus bas, dit, que le corps de Ieſus-Chriſt, eſt offert au lieu de tous les ſacrifices legaux. *Pro illis omnibus ſacrificiis, & oblationibus corpus eius offertur.* Le ſacrifice de la Croix n'eſt l'impletion, que pour la mort. *Niſi quantum ad ipſam mactationem.* Entre toutes les figures de la Meſſe, en voila 12. des plus belles, qui ſe raportent du tout en toutes les circonſtances, auec l'Euchariſtie.

Abel eſt le 1. qui typiquement dit la Meſſe: auſsi fut-il le 1. martyr. Tertulian l. & chap. 1. contre les Iuifs, dit que ſon ſacrifice repreſentoit l'Euchariſtie: & qu'il eſt ſpirituel, parce que le S. Eſprit le fit offrir, ce qu'il le rendit agreable.

Melchiſedec eſt le 2. qui a dit plus apertement la Meſſe en figure, en offrant du pain & du vin à Dieu, puis bailla de ce pain offert à Abraham · comme le Preſtre communie les Catholiques, apres qu'il a ſacrifié.

La 3. figure de la Meſſe, eſt l'Agneau Paſchal: S. Hieroſme ſur le 26. de S. Matth. dit qu'apres auoir mangé l'Agneau figurãt, qu il mangea l'Agneau figuré. *Poſtquam manducauit Agnum, aſſumit panem: qui confortat cor hominis: & ad verum Paſchæ tranſgreditur ſacra-*

mentum. S.Chryſoſtome dit que ſur la meſme table on mangea la figure,& la realité. *In ipſa menſa vtrumque paſcha, & typi & veritatis celebratum eſt, veritatem figuræ adiunxit.* S.Iean a dit que Ieſus-Chriſt eſtoit le vray Agneau, *Ecce Agnus Dei.* Donc l'Agneau Paſchal eſtoit la figure du ſacrement qu'il inſtitua apres la Paſque ioinct, qu'à ces teſmoignages, les 14. circonſtances de l'Agneau ſe rapportent à ce ſacrifice d'apres ſouper, & nullement à la Croix. L'agneau s'immoloit au ſoir apres ſouper : de meſme, apres ſouper Ieſus imola ſon corps ſoubs les eſpeces de pain & vin. Comme l'agneau s'imoloit au ſoir dit S.Gregoire Nanzi. *Sic Chriſtus ad veſperam corporis ſui ſacramẽtum diſcipulis ſuis tradidit.* L'Agneau s'imoloit en la memoire du paſſage : Ieſus a commandé d'offrir ſon corps en memoire du paſſage de cemõde à ſon Pere. *Facite in meam commemorationem.* Iſrael le mangea apres eſtre deliuré de la captiuité d'AEgypte,& de Pharaon : nous le mangeons pour auoir eſté deliurez de la ſeruitude du peché,& de Pharaõ le diable. Il le ſacrifioit le 14. de la Lune : le ſacrifice d'apres la Cene fut inſtitué ce meſme iour. Ils mangeoyent l'Agneau comme Pelerins : Ainſi l'Euchariſtie, eſt le pain des Pelerins, *factus cibus viatorum*, c'eſt le *viaticũ chriſtianorum*, ſans lequel on ne doit partir de

ce monde. Les Pelerins d'Emaus le mangerent. C'est le pain transubstantiel que nous demandons en nostre *Pater noster*, comme dit S. Augustin *Panem nostrum supersubstaniialem da nobis hodie* αςτου ιϖιουσιου. En l hebreu de S. Matth. il y a תמידין *Temidy*, c'est à dire *sempiternel, iamais defaillant, sempiternum, iugem.* Il ne parle du pain naturel, car on l'auoit auparauant que Iesus fist le *Pater*: il parle donc d'vn autre pain que l'ordinaire. L'agneau ne se mangeoit que par les Preputiez: l'Eucharistie que par les baptisez. Il s'imoloit en chaque maison: La saincte Hostie en toute Eglise. Il estoit la representation typique de la mort de Iesus-Christ: Le sacrement est la commemoration reelle de la Passion. *Mortem meam annunciabitis.* Il falloit qu'il fust cuit: Le pain dequoy on cõsacre est cuit. Il falloit que ce pain fut sans leuain: celuy de l'Hostie n'est point leué. Il falloit estre sans peché pour le manger: il faut estre sans peché, pour communier. Ils s'alloyent deuant confesser & purger à Moyse & Aron: deuant que de faire nos Pasques nous allons à confesse. Il estoit commandé de garder ce sacrifice à iamais *in æternum ex diebus in dies*: Il no' est commandé de sacrifier par S. Paul, iusques au bout du iugement: *mortem domini annunciabitis donec veniat.* Celuy qui n'estoit pas

net ne le ſacrifioit qu'vn mois apres: Les Chreſtiens qui ne ſont bien preparez & confeſſez, ne communient, qu'apres Paſque. Voila comme la Meſſe eſt l'accompliſſement de l'Agneau. Il n'y a que la ſeule mactation accomplie en la Croix.

Le ſacrifice de la Croix ne peut eſtre la realité de l'Agneau: par pluſieurs Antipaties. Il s'imoloit le 14. de la Lune: & celuy de la Croix fuſt le 15. L'agneau ſe mangeoit: & le corps de la Croix ne ſe mangea. L'agneau eſtoit cuit: & celuy de la Croix crud. Il s'imoloit dans Hieruſalem: & Ieſus fut imolé dehors. Il s'imoloit au ſoir: & le ſacrifice de la Croix fut fait le matin à midy.

La Manne eſt la 4. figure de la Meſſe. Ieſus-Chriſt le dit luy meſme en S. Iean 6. qu'il baillera le pain qui eſt la vraye Manne: *Panem de cælo verum.* Ceſt autheur me ſuffit, i'en pourrois amener cent. Toutes les circonſtances de la Manne, conuiennent auec le ſacrement de l'Autel. On gardoit plain vn *Gomor* ou *bouete d'or* de ceſte Manne: On garde l'Euchariſtie. Il y euſt bien du murmur quand il bailla ceſte Manne. Il y euſt bien du murmur quand Ieſus promit de bailler ſon corps la vraye Manne à manger, teſmoin les Capharnaites. Ils mangerent ceſte Manne iuſques à ce qu'ils fuſſent entrez en la Terre de Pro-

mißion : nous mangerons l'Euchariſtie iuſques à ce que nous ſoyons en la Terre de Promißion le Ciel. Celuy qui cueilloit plus ou moins de ceſte Manne, en auoyent autant l'vn que l'autre : Ceux qui communient en vn petit, en vn grand, en participent tous eſgallement, nous mangeons tous le corps de Ieſus-Chriſt tout entier. La Manne ſe mangea apres le Bapteſme de la mer Rouge: apres le Bapteſme nous mangeons le ſacrement de l'Autel. La Manne n'a point de nom dans le vieil Teſtament, elle eſt dicte de l'interrogation que firent les enfans d'Iſraël voyant le matin ceſte Manne tombée *Man-hu? quid hoc eſt? qu'eſt-ce que cela*. de meſme le ſacrement du corps de Ieſus-Chriſt n'a point de nom dans l'Euangile.

La 5. figure treſ-expreſſe de la Meſſe, eſt en l'Exode 24 (qui eſt le 2. poinct dõt i'ay diſputé contre la Banſſerie) ou Moyſe enuoye querir 12. bœufs, apres auoir eſcrit les commandemens dans le volume d'aliance, & les ſacrifie. Ie prie la digne Poſterité, qui iugera ſans enuie & ſans faueur, de nos eſcrits, de prendre la Bible, & de conſiderer ſoigneuſement les 16. circonſtances de ce ſacrifice, comme elle ſe cõioignent au ſacrifice de l'Euchariſtie, l'appetant comme la matiere la forme. Moyſe enuoye les Iſraëlites preparer ce ſa-

crifice : Iesus y enuoya ses Apostres. Moyse fait dresser l'autel au pied du Mont: Iesus fait dresser la table au haut Cenacle. Moyse sacrifia : Iesus sacrifia aussi. Par ce sacrifice solemnel Moyse dedie le vieil Testament : par celuy d'apres souper Iesus dedie le nouueau. Moyse dit *voicy le sang du Testament de Dieu*: Iesus dit *voicy le sang de mon nouueau Testament*: Moyse sacrifia deuant les 12. lignez : Iesus-Christ deuant les 12. Apostres, Moyse separa le sang en deux : Iesus aussi. Moyse respandit premieremẽt le sang de dedãs le Calice ou tasse, sur le peuple, puis renuersa le reste sur l'autel auec le corps des bestes : Iesus respandit premier son sang qui estoit dans le Calice, dans le corps des Apostres, & puis apres respandit le reste sur la Croix. C'estoit vn mesme sang que celuy du Calice, & celuy qui fut bruslé : c'estoit vn mesme sang que les Apostres beurent, & celuy qui fut respandu en la Croix. Les bestes que Moyse sacrifia estoyent les mesmes qu'il mist apres sur l'Autel : c'estoit vn mesme corps que Iesus sacrifia apres la Cene, & celuy qui fut mis apres sur l'autel de la Croix. Moyse fit ce sacrifice auant que mõter au mont Sinay : Iesus fit ce sacrifice auãt que mõter au Ciel. Apres ce sacrifice les Iuifs mangerent : apres le sacrifice, nous communions, Apres auoir mã-

gé ils virent Dieu : Apres auoir communié nous voyons & receuons Dieu. Dieu cõmãde à Moyſe, Aron, Nadab, Abiu, & aux 70. vieillards d'aprocher de luy : Toutefois, il n'y eut que Moyſe qui monta & parla : Ieſus a pris les Apoſtres & les 70. Diſciples : mais il n'y a que S, Pierre, qui monte, qui parle, à qui on a dit *paſce oues meas*. Moyſe montant laiſſa Arõ pour gouuerner le peuple : Ieſus-Chriſt montant au Ciel, a laiſsé S. Pierre Gouuerneur de ſon Egliſe. Moyſe ſigna le vieil Teſtament, auec ce ſang : Ieſus de ſon ſang propre a paraphé le nouueau, comme dit Tertulian liu 4. contre Marcion : *In Calicis mentione teſtamentum conſtituit ſanguine ſuo obſignatum.* Le ſang de Ieſus eſt l'encre indelebe que le temps ne pourra manger. Le poil folet des huguenots ne voudroit pas dementir la barde blanche & chenuë de ce vieillard Tertuliã agé de 1300. vn iour ne voudroit pas deſdire tant de ſiecles. Si ſa temerité le fait ie luy mõſtreray par toutes les circonſtances requiſes à vn Teſtament, que ce qu'il appelle *Cene* eſt la conſtitution du nouueau Teſtament & nõ pas le ſacrifice de la Croix.

Qui teſte doit eſtre viuant : en la croix il eſtoit mort, & en la Cene viuant : le teſtant doit viure iuſques à ce qu'il ait ſigné : en la Croix il eſtoit mort. Qui legue doit eſtre li-

bre: en la Croix pas. Qui eſt condamné ne peut plus teſter, en la Croix il eſtoit iugé. Qui legue laiſſe quelque choſe: il nous a laiſſé ſon corps. Qui teſte commande quelque choſe, apres la Paſque dit, *hoc facite*, & apres *hoc eſt preceptũ meũ vt diligatis inuicẽ*. Qui teſte, promet quelque choſe: Ieſus nous promet la remiſsion des pechez. Qui legue encharge d'auoir ſouuenãce de luy. Ieſus l'a dit, *facite in cõmemorationem: mortem annunciabitis*. Qui teſte a des teſmoings en la poſt-cene les Apoſtres le furent, en la Croix perſonne: Qui fait teſtament doit bailler vn Contrat & inſtrument: l'Euangile eſt le contrat de noſtre don. Le teſtament doit eſtre paſsé deuant deux Notaires: les 4. Euangeliſtes ſont les incorruptibles Tabellions. Le teſtament n'a force qu'apres la mort: les Apoſtres ne ſe ſont mis en poſſeſsion qu'apres. Qui teſte doit faire ſon teſtament, afin de le ratifier par la mort: Ieſus en la derniere nuict, a fait ſon teſtament, & le lendemain le ratifia par la mort: Qui legue doit viure apres: & en la Croix, il mourut. Qui teſte doit parler apertement: Ieſus a parlé treſ-clairemẽt diſant, *hoc eſt corpus meũ*. Dõc le ſacrement d'apres la Cene eſt le nouueau Teſtament de Ieſus-Chriſt, & non pas la Croix.

La 6. figure de la Meſſe, eſt au Leuitique

23. & Deuterono. 16. ou le mot de מסכת
Missa eſt: & ce ſacrifice dit *Missa*, eſt la vraye
Meſſe en figure qui conuient auec la Meſſe
Euangelique, en tout en figure ronde: en
temps: en matiere, en vſage, en mot. Ie laiſ-
ſe aux doctes, & à ma chere Poſterité, de voir
ſi ſoigneuſement & de pres, i'ay recherché
les circonſtances. Dieu commande, que 7. ſe-
maines apres Paſques, & la moiſſon, on pren-
ne le blèd le premier mur (pour ce dit *des pre-
mices*) qu'on en face du pain rond: qu'on le
mette ſur deux Agneaux viuans: que le pre-
ſtre leue ces deux Agneaux couuerts de ce
pain en haut, & les preſente à Dieu: puis les
ayans ainſi leuez & offerts: qu'il les mange. Et
ce ſacrifice s'appelle dans l'Archetype & ori-
ginal hebreu *Missat*. Laquelle Meſſe conuiēt
en 16. choſes auec la noſtre. Ce ſacrifice eſt
appellé *Missa*, & le noſtre auſsi: il eſt dit *vo-
lontaire, nouueau*: & Ieſus ſacrifia volontaire-
ment: Dauid auoit dit *volōtariè ſacrificabo tibi.*
Ce ſacrifice eſtoit de pain: auſsi eſt l'Eucha-
riſtie: ſoubs ce pain eſtoit la chair de deux
Agneaux viuans, ce qui denotoit la chair vi-
uāte de Ieſus-Chriſt ſouz les eſpeces de pain:
le huguenot dira que c'eſtoit vn paſté: rie fol
qui voudra, il eſt dans la Bible. Ce ſacrifice
s'offroit le iour de la Pentecouſte: le ſacrifi-
ce de Liturgie fut auſsi celebré le premier

iour de la Penthecouſte, Ce ſacrifice ne fut offert que 7. ſepmaines apres que Dieu l'eut commandé, à Moyſe: Les Apoſtres n'ont dit la Meſſe, & offert ceſt oblation volontaire que 7.ſepmàines apres qu'on leur dit, *hoc facite.* On faiſoit la benediction ſur ce pain & deux agneaux ſelon le commandement, *iuxta benedictionem Domini*: de meſme Ieſus-Chriſt fit la benediction ſur le pain & vin. *gratias agẽs benedixit*: & S.Paul, *calix benedictionis cui benedicimus.* Ceſte oblation de pain & chair ſe leuoit en haut: comme Ieſus prit le pain en ſes mains le leua, & comme le Preſtre leue la ſaincte Hoſtie. Elle s'offroit à Dieu: Ieſus offrit ſon corps à ſon pere, viuant ſoubs les aparecences de pain. Apres que le Preſtre l'auoit offerte c'eſtoit pour luy, il la mangeoit: apres que le preſtre a ſacrifié: ſe communie & le mange. Ceſte Meſſe & oblatiõ ſoubs le pain eſtoit viuante: Auſsi eſt l'Hoſtie: Ce pain s'appelloit le pain des premices, auſsi fait l'Euchariſtie comme dit S. Iean Damaſcene. *Iſte panis eſt primitiæ futuri panis, qui eſt ſuperſubſtantialis.* Dieu commande que ce iour ou l'on offroit ceſte Meſſe, fuſt le plus celebre, & le plus grand iour de tous: *habebis hũc diem celeberimum atque ſanctiſsimum.* Les Chreſtiẽs n'ont point de iour plus ſainct, que le iour de Paſques & autre ou ils communient. Ce

ſacrifice eſt appellé l'Hoſtie des pacifiques, *hoſtias pacificorum* : de meſme le ſacrement de la ſaincte Hoſtie, eſt ce qui nous remet en bõ meſnage & en paix auec Dieu. Ce ſacrifice eſtoit fait en commemoration de la ſortie d'AEgypte, *recordaberis, quoniam ſeruus fueris in AEgypto* : de meſme, il nous eſt enchargé de reiterer le ſacrifice du corps de Ieſus-Chriſt, pour mõſtrer que nous ſommes hors de la captiuité du Diable. Apres ce ſacrifice & Meſſe de chair viuante couuerte du pain, il leur eſt commandé à tous de manger, *coram domino Deo tuo, tu & ſeruus tuus, & familia tua*: Deuteronome 16. De meſme la Meſſe dicte, le iour de Paſques, tant maiſtres que ſeruiteurs communient : ou bien cela figuroit le banquet general que les Chreſtiens faiſoyent enſemble dans l'Egliſe apres la Meſſe.

La 7. figure de la Meſſe eſt qu'en l'ancien Teſtament il y auoit 2. Agneaux Paſchals: vn qui ne s'offroit, qu'vne fois l'an : & l'autre qui s'offroit tous les matins.

La 8. figure eſt au Leuitique 16. verſet 9. ou Dieu commande de prendre deux Chevreaux : de ietter le ſort, & que celuy ſur lequel le ſort tõbera qu'il ſoit tué : qu'on l'offre mort, & l'autre qu'on l'offre tout viuant, en diſant beaucoup de prieres deſſus, *ſtatuet viuum coram Domino vt fundat preces ſuper eum.*

apres on le laissoit aller, dont dit *le Cheureau Emissere, relaché en la solitude, congedié.* Celuy qui estoit offert mort representoit le sacrifice de la Croix: & celuy qui estoit offert tout viuant, estoit le sacrifice d'apres la Cene, ou apres plusieurs prieres Iesus-Christ s'offrit tout viuant.

La 9. figure sont les pains de Proposition en l'Exode 25. ou Dieu commande d'en prendre 12. & de les offrir & proposer tous chauds sur l'autel d'or 8. iours durant: & il n'y auoit que les Prestres qui s'estoyent abstenus 15. iours des femmes qui les mangeoyent. S. Iean Damascene liu. 5. des Orthodoxes, dit que ces pains figuroyent l'Eucharistie. *Hunc panem, panes figurabant Propositionis.*

La 10. est aux Iuges 6. ou Gedeon offre du pain & de la chair tout ensemble sur vne pierre: la chair estoit le corps de Iesus-Christ, & le pain, les especes du pain qui seruent de manteau pour couurir le Sacrement.

La derniere figure est au 3. des Roys chap. 19. ou Helie mange vn pain si excellent & confortatif qu'il fut 14. iours sans manger iusques à ce qu'il fust au mont Oreb. Le pain que Iesus-Christ nous baille est si excellent qu'il nous soustient iusques à ce que nous soyons montez au Ciel.

La Messe prophetisée.

La Messe est vne chose si excellente, que Dieu en a baillé le mot, les figures & les propheties en la loy ancienne: à fin que celuy-là soit extremement meschant qui la niera en l'Euangile. Entre autres propheties, la plus veritable est au 1. des Roys chap. 2. Doctes lisez vn peu ce lieu quant & cecy. Là vous cognoistrez vn Prestre Gentil, incognu, hōme de Dieu, par la bouche duquel Dieu parle au grand Prestre Hely, que la prestrise d'Arō sera ostee & qu'apres il y aura vn Prestre qui fera selon sa volonté & qui luy offrira vne tourte de pain. *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem qui iuxta cor meum, & animam meam faciet & ædificabo ei domum fidelem, & ambulabit coram Christo meo cunctis diebus, & offerat Tortam panis.* Le huguenot ne pourroit que respondre, ceste prophetie s'entend de la Messe & de l'Euangile, ou l'on deuoit offrir ceste tourte de pain: il dit premierement que ce sera apres que la prestrise d'Aron sera ostée: 2. c'estoit vn Prestre gentil cōme nous. 3. c'est vne prophetie. 4. il dit *suscitabo*, ce n'estoit donc de la prestrise Leuitique, car il y auoit long temps qu'elle estoit. 5. il y a *coram christo*, cela donc s'entend de la Loy Euangelique. 6.

Il y a *cunctis diebus*, & celle d'Aron est ostée: en 7. lieu, *offeret Tortam panis*, qui s'entend de l'Eucharistie, & ne se peut entendre des pains de Proposition, ny du *Simila*, d'autãt que cecy est à l'aduenir, & lors il y auoit plus de 400. ans qu'ils estoyent inuentez, & qu'on les offroit. Donc la prophetie s'entend de la Messe, & ceste *Tourte de pain* que nous offrõs, est sacrifice, puis qu'il y a *offerat*.

La 2. est au 31. de Iob, ou il demande, qui l'aimera tant que de luy bailler de sa chair á manger? *Quis daret nobis vt de eius carnibus impleremur*? Quel desir auoit Iob, de vouloir manger de la chair d'vn homme. Parmy les amitiez & aliances Payennes, il se trouue des couples d'amys qui ont biẽ aymé l'vn l'autre: Mais il ne s'en trouue point qui ayent baillé de leur chair à manger, ny qui se soyent faits pendre pour leurs amis. Ceste prerogatiue estoit reseruée au vray Damon Iesus-Christ. Il est cest amy tant cherché & desiré par Iob.

La 3. est au Psal: 71. Ceste oblation de pain, que l'on deuoit offrir en l'Euãgile a plusieurs noms dans la Bible, *Missa*, *Minha*, *Torta panis*, *le pain desirable*, *Toda*, & dans Dauid *Pissa*. En ce Psalme il parle de tout ce qui se doit faire à la venuë de Iesus-Christ comme ie diray au 3. liu. En la venuë du Messie on doit offrir vn pain, vne hostie, ronde, faite comme vn

petit

petit gasteau: & dedans l'hebreu il y a *Pißa*, Laquelle diction on a vertie, *panis*, *placenta*, *furmentum*, ou *memorabile triticum*. Or en ce lieu Dauid prophetiquement a dit *Pißa* pour *Missa* מ *m* en פ *p* pour demonstrer qu'en ce sacrifice de pain il y auroit vne chose changée & transubstantiée en vne autre, la substance du pain en la chair de Iesus-Christ. Il se lit, que quand il y a eu quelque changement, les lettres ont esté aussi changées. C'est vne chose contre l'ordre de Nature qu'vne vierge enfante: Aussi quand le prophete a dit *Ecce virgo concipiet*, il a changé l'ordre des lettres hebraïques: car il a mis la lettre *m* au milieu, qui ne se met qu'à la fin. Dauid aussi a changé *m* en *p* & au lieu de dire *Missa* a escrit *Pissa*. parce qu'il y deuoit auoir vn changement: Ce changement & transubstantiation n'est point difficile à croire: les Iuifs la croyent, ils nient que Iesus soit le Messie: Mais que quand il sera venu, il y aura vn changement au pain: le Iuif est plus fidele que le huguenot: Les Rabins qui sont les maistres & Docteurs des Iuifs le disent, entre autres le Rabbi Kimhi. *Magistri facilicis memoriæ exponunt quod erit transmutatio naturæ in tritico in futurum quando venerit redemptor.*

La 4. est aux Prouerbes 9. ou la Sapience dit qu'elle s'est edifié vne Eglise, qu'elle a

meslé son vin. *Sapientia ædificauit sibi domum, imolauit victimas suas miscuit, vinum & posuit mensam.* Tertulian interprete cela du sacrifice d'apres la Cene.

La 5. est au mesme lieu, *Venite commedite panem meum, & bibite vinum quod miscui vobis.* Laquelle chose s'entēd du sacrifice de la Messe comme dit S.Cyprian. *Per Salomonem Spiritus Sanctus, typum Domini sacrificii ante præmonstrati molatæ hostiæ panis & vini.*

La 6. est en Esaye 19. ou il prophetise qu'à l'aduenir il y aura vn Autel. *In die illa erit altare Domini in terra Ægypti.*

La 7. est dans le mesme que les AEgyptiens vn iour deuoyent cognoistre Dieu & luy sacrifier, ce qui a esté apres la mort de Iesus-Christ, donc il faut encore des Autels & des sacrifices. *Cognoscent dominum in die illa Ægyptii & colent eum in bestiis.*

La 8. prophetie est en Daniel 10. qui se fasche qu'il n'est du tēps de la loy de grace pour manger le pain desirable. *Væ nobis qui panem desiderabilem non commedimus* Tant de gens ont desiré de manger ce pain que nous auōs, & nous n'en faisons pas d'estat.

La 9 est en Sophonie 3. ou il parle appertement, comme on deuoit luy sacrifier en AEthiopie apres la resurrection. *Expecta me dicit Dominus in die resurrectionis meæ in futurum &c.*

deferent munus fi'ii difperforum.

La derniere eft en Malachie I. ou Dieu dit qu'en la loy Euangelique, par tout on luy doit offrir *vne oblation nette*, qui eft l'Euchariftie. Ie videray cela au 3. liure. Il faut que Iefus-Chrift ait accomply toutes ces figures & perfectionné toutes ces propheties.

Iefus-Chrift a dit la Meffe.

Iefus-Chrift eftant incarné au ventre de la Vierge, & nay au monde, deuoit accomplir toutes les figures & propheties que le Mefsie deuoit accomplir, & qui eftoyent dictes de luy. En tout le cours de fa vie il en a perfectionné, accomply & realisé quelqu'vne: mais fa principale charge eftoit d'accomplir les facrifices: C'eft pourquoy il eftoit Preftre. En la derniere action de fa vie eftant encore bien libre, il voulut faire fon office de Preftre; & facrifier fon corps, afin d abolir & accomplir toutes les figures, vmbres & fortes de preftrifes, comme d'Abel, Noé, Melchifedec, Abraham & Aron. Entre lefquelles preftrifes, il en a aboly 4. les accompliffant, & n'en a gardé qu'vne qui eft celle de Melchifedec, de laquelle il eftoit, *Tu es Sacerdos in æternum fecundum ordinem Melchifedec.* Il l'a accomplie, mais ne l'a pas abatue comme les autres: Par-

ce que toutes les autres auoyēt eu leur temps & reiterez plusieurs fois, mais celle de Melchisedec, n'auoit esté faicte qu'vne seule fois. Il n'a voulu & ne deuoit prendre des bestes, oyseaux, gasteaux, sel, huille ny autre chose, mais du pain, & du vin, comme sa figure. C'est pourquoy en la nuict qu'il fut trahy comme dit S. Paul, apres auoir fait la Pasque de l'Agneau Paschal figuré, passa au sacrifice du vray Agneau son corps : comme a dit S. Chrysostome, *ad verum Paschæ transgreditur sacramentum*. Il se leue de table, faict vn long sermon à ses disciples, leur laue les pieds, se remet en table, sacrifie & dit la Messe, prend du pain & du vin comme sa figure, & l'ayant pris en ses mains, leué en haut, presenté à Dieu, rendu grace dessus, & conuertis en sa propre substance par la vertu de ses paroles, *Hoc est corpus meum. Hic est sanguis meus noui Testamenti*: Le bailla à manger & à boire à ses Apostres, leur disant, *prenez, mangez. Cecy est mon corps : c'est mon sang du nouueau Testament.* En ceste action il a accomply toutes les figures & propheties que i'ay amenez, comme ont dit tous les Docteurs : & ce sacrifice & Messe d'apres l'Agneau de Pasque, a succedé à tous les anciens sacrifices comme a dit S. Augustin & les a consumez comme a dit S. Cyprian.

Le pain qu'il prit, estoit pour realiser le pain de Melchisedec, le pain des Premices: les pains de Proposition: le Simila: le pain de Gedeon: le pain de Salomon: & le pain tant desiré de Daniel. Il prit *du vin*, le conuertissant en son sang, pour accomplir le vin de Melchisedec: le sang de toutes les bestes: le *bin* de vin & infusion d'Aron: le vin de Salomon. Il falloit qu'il conuertist la substance de ce pain *en sa chair*, afin de realiser la chair de tous les animaux & oyseaux: la chair qui estoit auec le pain que Gedeon offrit. Il falloit que soubs les especes de pain sa chair fut viuante, pour accomplir le Cheureau Emissere sacrifié viuant: & pour realiser le sacrifice des 2. Agneaux offerts viuants soubs le pain au Sacrifice dit *Missa*. Iesus Christ ne deuoit prendre autre chose que du pain & du vin, par ce qu'il n'estoit Prestre selon vn autre ordre, que celuy-là. Et s'il eust pris autre chose, il n eust pas bien accomply tout: Car s'il auoit pris vne beste: il auroit sacrifié selon Aron: il n'eust accomply tous ces pains offerts, ny le vin: il auroit continué l'ordre d'Aron: & n'auroit offert selon son ordre. Regardant de si prés de tels mysteres dans la Bible, ie fremis iusques au centre, & tremble iusques aux racines de l'humanité. Catholiques qui lirez ce traicté, deschargez tou-

tes autres affaires terriennes, & auec toute consideration, considerez, si la doctrine que ie vous dy, est Apostolique, & consone à mon nom. Or entre tous les sacrifices anciens, pas vn n'a de nom propre, que celuy du Deuteronome 16. qui s'appelle Missá, *Messe, sacrifice, oblation.* Ceste Messe est appellée *volontaire* & *nouuelle*, mais c'est pour l'aduenir: Car en ce lieu-la, il baille tous les autres sacrifices & ceremonies, & ne les appelle nouuelles comme il fait ceste Messe: c'est donc pour le futur, & la loy Euangelique.

Apres donc la Pasque de l'Agneau Paschal, il sacrifia son corps viuant soubs les especes de pain & de vin, & ne l'a fait qu'vne fois, en non plus que Melchisedec. Ce sacrifice, & action derniere, n'a point de nom dans toute l'Euangile. C'est pourquoy les Apostres l'ont nommée *Messe* du nom de sa figure: voyant que tous les autres sacrifices Anciens n'auoyent point de nom: ny celuy mesme de Iesus-Christ. Et le S. Esprit la fait pour plusieurs raisons: Par-ce qu'il n'y a que ce sacrifice du Deuteronome qui s'appelle *Sacrifice* par Antonomase *Missa*: c'est a dire *sacrifice.* En 3 lieu, par-ce qu'en la Messe, la chair de Iesus Christ est viuante soubs les especes du pain: comme soubs le pain des Premices estoit offerte la chair & le sang de deux Agneaux ou Che-

ureaux viuants. C'est pourquoy il a dit la vraye *Messe*, & non pas *Cene*. Car le sacrifice de l'Agneau Paschal ne s'appelle pas *Cene*, mais *Phase* comme il dit luy-mesme, *desiderio desideraui manducare pascha*: il ne dit pas *facere Cœnam*: il faut donc dire que Iesus-Christ instituant le sacrement de son corps, celebra *la Messe*, ou *fist le Pasque*, il ne se trouuera iamais, qu'aucun sacrifice s'appelle *Cene*: ny que le sacrifice de l'Agneau Paschal s'appelle *Cene* dans aucun passage de l'Escriture. Mais il se trouue que Iesus a dit qu'il vouloit faire *la Pasque*, & celebrer la Messe, lors qu'il institua le sacrement & sacrifice de son corps & de son sang.

Les Apostres ont dit la Messe.

Iesus-Christ instituant la Pasque & sacrice de son corps, & realisant le sacrifice dit *Missa*, commande à ses Apostres de le reiterer : *hoc facite*. Et comme le sacrifice dit *Missa* du Deuteronome. ne fust celebré que 7. sepmaines apres que Dieu le Pere l'eut commandé à Moyse, qui fut le iour de la Pentecouste: De mesme les Apostres n'ont point celebré la Messe , & la Pasque que Iesus-Christ leur commanda, que 7. sepmaines apres, qui fut le iour de la Pentecouste, ou lors ils ac-

plirent la Messe du Leuitique & Deuterono-me, comme a bien remarqué Hesychius cō-pagnon de S. Hierosme, sur le 9. du Leuitique. *Apostolos impleuisse die Pētecostes, quod scriptum erat in Leuitico & Deuteronomio, de oblatione noua; & voluntaria, dum sacra mystica peragerent.* Au 1. des Actes il se voit qu'ils n'ont dit la Messe ny faict la Pasque, que le iour de la Pentecouste, car il n'y a que *erant perseuerantes vnanimiter in oratione & obsecratione.* Il n'y a point encore faire *la Pasque*, ny fraction de pain. Mais au 2. chapitre qui est le iour de la Pentecouste, il y a *Erant perseuerantes in doctrina Apostolorum, & communicatione & fractione panis & orationibus:* ou *Doctrina Apostolorum* estoit le sermon: *communicatione & fractione panis*, est faire *la Pasque* & communier, vous ne trouuerez iamais *faire la Cene.* Le 3. & *orationibus* sont les oraisons & sacrifice de louange & prieres que l'on fait à la fin de la Messe apres la communion.

Aux Actes 13. les Apostres disent encore tous ensemble la Messe, lors qu'ils esleurent S. Paul & S. Barnabé pour aller prescher, les enuoyāt par l'imposition des mains. Le texte dit, *Ministrantibus autem illis Domino & ieiunantibus.* Iceux celebrant la Liturgie, disant la Messe. Ce que l'hebreu & l'Eglise Romaine dit *Missa* la Grecque dit *Liturgia*: or au

grec cõme a parlé S. Luc il y a λιτουργουντων δε αυτων τω κυριω *Liturgiãtibus, sacrificãtibus ministantibus Domino : sacrifiant, ministrant à Dieu.* Il faut remarquer que ceste seule fois il y a, *Ministrantibus Domino*, & non pas *ministrantibus* tout seul : Car Caluin, de peur de confesser que sa Cene est sacrifice, dit que *c'est prescher* : mais le 1. texte *in doctrina Apostolorum*, le desment qui est *prescher*, il y a *Liturgiantibus Domino* sacrifiant à Dieu : C'est moquerie de dire prescher Dieu, Dieu n'a que faire d'estre presché : puis il y a *Domino*, & non pas *populo*. Iamais le mot de *Liturgier* ny de *Ministrer* ne signifie *prescber*. Quand les Apostres preschent, il n'y a iamais *ministrer* : au mesme lieu, *predicabant verbum Dei* : & en S. Iean. 8. *Exurgens Petrus in medio, dixit* : & puis apres. *Petrus leuans vocem suam locutus est* : & au 4 *loquentibus illis ad populũ.* Ceste seule fois le mot de λιτουργουντων y est, *iceux sacrifiant. Ministrer*, c'est seruir à l'Eglise, & *Ministre & Diacre* c'est seruiteur : comme au mesme, Iean seruoit S. Paul & Barnabé, *habebant Ioannem in ministerio* : & au 19. S. Paul enuoye 2. de ses seruiteurs & Ministres Diacres, *mitens duos ex ministrantibus.* On sçait bien que les 7. Diacres & premiers ministres ne furẽt pas esleus pour prescher ny dire la Messe, mais seulement pour aider aux Apostres, pour com-

munier le grand nombre de croyans. Au 16. des Rom. la femme Phebe miniſtroit & ſeruoit S.Paul à l'Egliſe, *Phæbe quæ in miniſterio Ecclesiæ eſt.* Vous ne direz pas qu'elle preſchoit, ou celebroit le Paſque. Les Apoſtres eſtant ſeparez ont dit la Meſſe.

S.Pierre *a dit la Meſſe*:& eſt le 1.qui a fait vn Meſſel, comme dit Iſidore en ſes off. Eccle. liu.1. chap.15. *Ordo Miſſæ &c. primum à S.Petro inſtitutus eſt.* Abdias dit qu'il la celebra en Antioche & à Naples, l'autel s'y voit encore.

S. Iaques comme Eueſque de Hieruſalem le 1. dit *la Meſſe*, le iour de la Pentecouſte: & par le conſentement de tous les Apoſtres inſtitua l'ordre de la Meſſe. *Conſenſu omnium Liturgiam ab Apoſtolis fuiſſe conſtitutam, ſed promulgatam proſcriptione Diui Iacobi*, dit Proclus. Et le Cõcile de Conſtance. *Iacobus, Domini noſtri ſecundum carnem frater, primus ſcripto myſticam Hierurgiam edocuit*: du depuis S.Baſile du temps de Iulian l'Apoſtat, la redreſſa comme dit le 6. Synode: *de Conſec. Diſti.* 1. dont l'autre Euſebe a dit, *Iacobum fratrem Domini, ab Apoſtolis primum fuiſſe conſtitutum Epiſcopum & Liturgum.*

S.André a dit *la Meſſe*, ſacrifia comme on fait, & ayma mieux mourir que declarer ce myſtere au Tyrand AEgeas, luy diſant, *omnipotenti Deo ego omni die ſacrifico, nec hircorum*

sanguinem, &c. Sed immaculatum Agnum in altari crucis sacrifico. S. Marc a dit la Messe, & faict vn Messel. S. Matth. l'a dite en AEthyopie.

S. Paul a dit la Messe, a faict comme maintenant: il prenoit du pain & du vin, faisoit la benediction dessus. Tesmoin le chap. 11. de la 1. aux Corin. *Calix benedictionis cui benedicimus.* Il disposa le Messel & Lyturgie des Corin. *Cætera cum venero disponam.* Lequel *cætera.* S. Augustin interpretant en l'Epistre 118. dit *cætera cum venero disponam: hinc datur intelligi totum illum agendi ordinem &c. quem vniuersum per orbem seruat Ecclesia.* Il bailla la façon que nous auons en France de dire la Messe à S. Denis *Credendum Paulum Timotheo & Dionysio hãc formam dedisse, quam ex Apostolorum traditione cunctis ecclesiis disponendam*, dit Thomas Val. liu. 4. chap. 44. Les Apostres donc ont fait la Pasque comme nous, & le mot de *Liturgie* se trouue dans les Actes & celuy de *Cene* non.

Tous les Papes ont dit la Meße & le mot de Missa *est dans leurs Liures.*

Tous les Pontifes Romains ou Papes qui ont succedé à S. Pierre, en la chaire de Rome, ont dit la Messe & le mot se trouue plus de mille fois dans leurs escrits.

S.Clement 1. ou 3. successeur de S.Pierre a fait vn Messel: & le mot de *Missa* est en ses escrits, comme en son Epistre 3. de l'office des Prestres. *In aliis locis sacrificare & Missas celebrare non licet, nisi &c.* Voila le mot de *Missa* qui n'est pas nouueau: & puis il dit, *hæc Apostoli à Domino acceperunt, & nobis tradiderunt.*

Euaristus qui luy succeda l'an 113. dit, *Omnes Basilicæ Missa debent semper consecrari*, qu'il faut dedier les Eglises auec la Messe: dit Bucar. li. 3. Dec. chap. 27.

Alexander qui succeda, & fut le 6. d'apres S. Pierre l'an 121. par 3. fois parle de *Missa*. En son Epistre 1. aux Ortodoxes dit *In sacramentorum oblationibus quæ inter Missarum solemnia Domino offeruntur &c.* Le Pape Damase qui a escrit sa vie dit de luy. *Hic passionem Domini miscuit in precatione sacerdotum, quando Missæ celebrantur*: & dans Gratian. *Alexander, &c: in sacramentorum oblationibus quæ inter Missarum solemnia Domino offeruntur.*

Sixtus luy succeda l'an 129. 100. ans apres Iesus-Christ, il parle de ce mot de *Missa*, & cõmande d'y adiouster le *Sanctus* comme dit Damase en sa vie. *Constituit, Missarum actionem sacerdote incipiente. &c.*

Telesphore tenãt le siege apres l'an 139. cõmanda 3. choses. D'en dire 3. le iour de Noel: de la dire à my-nuict: & d'y chanter le *Gloria*

En son Epistre aux Euesques chap. 2. il dit. *Nocte verò sancta natiuitatis Domini Saluatoris Missas celebrent, & hymnum Angelicum in eis solenniter decantent*: & puis apres. *Reliquis temporibus Missarum celebrationes, &c.* Voila comme ce mot de *Missa* est 2. fois dans ses escrits, C'est celuy que la Bansserie nie auoir commandé de dire 3. Messes le iour de Noel. Et Bucelius en son Epitome escrit *Telesphorus Papa religiosissimus triplicis in Natalis Domini Liturgiæ autor.* Les huguenots mesmes & Centuriateurs d'Alemagne, disent de luy. *Deinde Missas cumulat, & ritum earum auget.*

Higinus luy succeda l'an 150. & parle de ce mot de *Missa* deffendant de dedier les Eglises sans Messe. *Omnes Basilicæ cum Missa debent consecrari*: comme il est *de Consecr. dist.* 1.

Soter tint le siege l'an 176. il commande 2. choses, de ne dire la Messe sans que 2. soyent presens, & de ne desieuner pas deuant que de communier: il parle par 3. fois de la *Messe.* Le 1. est *Censuimus ergo conuenire, vt cum à sacerdotibus Missarum tempore.* Pour le 2. *Nullus post cibum potumque, siue quodlibet minimum sumptum Missas facere præsumat.* Pour le 3. *Nullus presbyterorum Missarum solemnia celebrare præsumat nisi duobus præsentibus, sibique respondentibus.* Voila tous les Papes qui sont dans ces 2. premieres Cēturies qui parlent de la *Messe*

& qui ont commandé ce que nous faisons.

Pontianus fut le 18. apres S. Pierre. Tenant la Chaire l'an 230. parle de la *Messe*, & y adiouta *le Confiteor*, tesmoin Bern. de l'office de la Messe chap. 25. *Pontianus mandauit, vt in principio celebrationis Missæ, confessio diceretur.*

Fabianus qui l'an 244 gouuernoit le Nauire S. Pierre, parle du mot *Missa* disant : *qui reliquas obsecrationes in Missa secundum ritum implere non potest.*

Stephanus tenant en sa main les clefs S. Pierre l'an 263. fut tué par les Valeriens disant la Messe. *Inter Missarum solemnia, in Valeriana, persecutione interfectus est.*

Felix 1. gouuernoit l'Eglise vniuerselle l'an 277. & iceluy parle 3. fois de ce mot de *Missa* En plain Concile commanda de dire la Messe sur les sepulchres des Martyrs: & deffend de la celebrer en aucun lieu, s'il n'est dedié. En son Epistre 2. aux Euesques de France dit, *In præfata Synodo, constituimus, &c. vt super memorias Martyrum Missæ celebrentur*: & Damase en sa vie : *Hic constituit supra sepulchra aut memorias Martyrum Missas celebrari*: & Gratian: *In tabernaculis, diuinis precibus non à Pontificibus delibutis Missas cantare aut celebrare non licet nisi summa necessitas coegerit.*

Siluestre viuoit l'an 343. Iceluy dans Gratian, deffend de chanter la Messe en vn lieu

qui n'est point consacré. *Nullus presbyter Missas celebrare præsumat, nisi in consecratis ab Episcopo locis.*

Damase gouuernant l'Eglise en son age doré. fut le Pape 38. apres S.Pierre l'an 397. De son temps esclairoyent & brilloyent ces grãdes lumieres de l'Eglise. S Basile, S.Gregoire Nazian. Ambroise, Chrysostome, Hierosme, Epiphane, Cyrille, Augustin. Iceluy en son Epistre 4. aux Archidiacres escrit, *Non licet publicè in Missa quemquam pœnitentem reconciliare.* De son temps c'estoit la coustume, que tous les iours à la fin de la Messe, on expliquoit la vie & Legende des Saincts. Dont le tres-religieux Empereur Theodose en plain Concile loua fort vn Gregorius Cordubensis, de ce qu'à la fin de la Messe, il expliquoit la vie des Martyrs, afin d'exciter les Chrestiẽs a les suiure. Que diront les Anti legenderes de nostre temps : La Bansserie dit qu'il ne presche point la Legende: il ne fait pas donc comme la primitiue Eglise. *Gregorius Cordubensis, quem in Concilio Episcoporum laudauit Theodosius religiosissimus Imperator quod quotidie Missas explicans, eorum Martyrum quorum Natalitia essent, nomina plurima commemoraret.* Ce prescheur de Legendes est tres-heureux, qu'en vn lieu si honorable, il a eu vn si digne Encomiaste de ses louanges, qu'vn Empe-

reur. Voila le mot de *Missa* dans les escrits de tous ces Papes, & ne veux passer plus outre, ie ne veux pas aller seulement iusques à 400. ans: or Caluin dit qu'en ce temps l'Eglise n'auoit point encore failly, si nous faisons comme ils faisoyent, nous faisons bien : Ils ont esté tous martyrs : ils estoyent tres-saincts & tres-sçauans, il n'y a rien de rebut en leur vie. Ils ont dit assez de fois *Missas celebrare*, *cantare*: & iamais *facere cœnam*: & n'ont iamais esté mariez, mais au contraire tous prestres.

Les premiers Conciles parlent de ce mot de Missa.

Aucuns pourroyent dire, que ces Papes estans Romains parlent du mot de *Missa*, mais que l'Eglise vniuerselle ne la nommoit pas ainsi : ce qui est faux. Ce que le Concile general dit, c'est ce que tient l'Eglise vniuerselle : or les Conciles Generaux & tenus hors de l'Europe, parlent de la Messe, dans les 400. premiers ages : *ergo* de tout temps on a nommé le sacrement du corps de Iesus-Christ *Messe*.

Le 2. Concile de Cartage confirmé par le 6. general, au chap. 2. dit, *Reconciliare quemquam in publica Missa presbytero non licet*: Cartage

tage eſt en Affrique.On l'apelloit donc *Meſſe* en Affrique, comme en l Europe: il ſe tint l'an 396.Si ce n'euſt eſté la couſtume de toute l'Egliſe, les Eueſques n'euſſent pas permis qu'on luy euſt baillé ce nom.

Le 3.de Cartage,de 214.Eueſques ou eſtoit S. Auguſtin au Ca. 84. dit *Epiſcopus nullum prohibeat vſque ad Miſſam Cathecumenorum.* Il ſe tint l'an 397. Les Affriquains eſtoyent fort amoureux de ce mot de *Miſſa.*

Le Concile Mileuitain ou eſtoit S.Auguſtin au Ca.12.ordonne. *Placuit &c. vt preces vel orationes ſiue Miſſæ quæ prolatæ fuerunt in conſilio &c.ab omnibus celebrentur.*

Le 1.Agatence par 3.fois parle de la *Meſſe:* au Ca.21. dit qu'il faut dire la Meſſe dans la parroiſſe, *Ibi Mißas teneat propter ſatigationem familiæ.* Au meſme, il deffend de dire Meſſe en des oratoires, & maiſons. *Clericus qui in oratoriis &c. Mißas facere aut tenere voluerit,à communione pellatur,* & puis apres. *In concluſione Matutinarum vel veſpertinarum, vel Mißarum, poſt hymnos.* En ce temps on diſoit la Meſſe, Veſpres & Matines comme maintenant: Et ſi les Papes & Conciles ont adiouſté quelque oraiſon ou ceremonie à la Meſſe,ils n'ont pas rien adiouſté à la ſubſtance, & à la choſe. Le ſeul Ieſus-Chriſt l'a inſtituée.Les 2. vieillards de noſtre Suſanne Françoiſe Caluin & Beze,

ſont de diuerſe opinion ſur les Conciles.Caluin recognoit l'Egliſe vierge dans les 4. & 500. ans, & reçoit les Conciles: & dit en ſon liu. 4. chap.17.que les ceremonies de la Meſſe ſont tres-anciennes, & puis les appelle *la rouilleure de la Cene du Seigneur*. Ce vieil Charon qui paſſe les ames en Enfer ſur le Lac de Geneue, reçoit les 6. premiers Generaux: toutesfois en la ſection 38.de ſes fauſſes marques, dit que tous les Conciles ont failly, & s'en faict ſuperieur: Voyez quelle temerité qu'vn ſimple homme encaſané dãs le coin de ſon eſtude à Geneue, faſſe vne ſaillie dans le champ de toute l'Egliſe:& marchant par deſſus tout le reſpect, & la reuerence que nous deuons aux ans ſi chenus de la venerable antiquité, ſaute ſur elle & la prend à la gorge, pour l'eſtrangler.

Tous les Docteurs ont dit la Meſſe.

Vn Catholique pourroit demander, ſi les Peres eſtoyent Preſtres, & ont dit la Meſſe? Ouy. S. Denis, S.Ignace, Iuſtin, Cyprian, Ambroiſe. Hieroſme, Auguſtin, eſtoyent Preſtres, Eueſques,diſoyent la Meſſe en meſme habit que maintenant:& ce mot de *Miſſa* ſe trouue par tout dans leurs eſcrits.

S.Denis que S.Paul enuoya en France,dit

la Messe estant en prison à Paris: ou est maintenant edifié S. Denis de la Chartre: & Iesus-Christ luy apparut, comme à son maistre. *De hoc etiam sacramento legitur in passione D. Dionisii, qui dum mysterium Sacramenti celebraret in carcere, aparuit ei Dominus*, dit Algerus liu. 1. cha 5. Et Cassander tout Lutherien dit, *Missa D. Dionisii nostram esse similimam.*

S. Ignace qui viuoit l'an 111. du temps des Apostres dit. *Non licet sine Episcopo, neque sacrificium imolare, neque Missas celebrare.*

Iustin le Martyr escriuant l'an 180. contre les Iuifs, dit, *Itaque omnia sacrificia quæ suo nomine Iesus-Christus, id est Eucharistia panis & poculi, quæ in omni loco à christianis fit.* Il parle de *sacrifier* & de *l'Eucharistie* comme nous.

S. Gregoire Nanzi. se complaint que le huguenot Iulian l'Apostat pilloit la saincte Hostie à pieds. *Manus commaculat. aspercione incruentæ hostiæ, per quam nos Christiani efficimur.* On gardoit donc la saincte Hostie comme maintenant.

S. Ambroise estoit Prestre, Euesque, qui a dit la Messe. En plusieurs endroits il fait mention du mot de *Missa*. En son liur. 5. Epist. 33. qu'il rescrit à sa sœur Marcella, dit qu'vn iour de Dimanche, comme il estoit à Milan prest de dire la Messe. Les huguenots Arriens firent les Baricades pour tuer les Catholiques,

par-ce que l'Empereur Valentian & sa mere Iustinia Arriens les soustenoyent. En ceste esmeute & sedition, les heretiques prindrent vn Prestre nommé Castulus. On vint raconter tout cela à S. Ambroise, qui estoit prest de dire Messe à l'Autel: qui ne cessa pas, mais au contraire commença à dire la Messe, priãt Dieu à chaudes larmes qu'il luy pleust apaiser la sedition: voila son texte. *Ego tamen mansi in munere, Missam facere cœpi, &c & amarissimè flere & orare in ipsa oblatione Deum cœpi.* Il a donc dit la Messe & prie en offrant, comme on fait Quand il dit *Missam facere cœpi*: qu'il commenca à dire la Messe, ce n'est à dire qu'il s'en alla: car les mots de deuant *Mansi in munere*, & ceux d'apres *cœpi orare in ipsa oblatione.* demonstrent comme il dit la Messe, pour apaiser ces Baricades. Le huguenot ne pourroit que respondre. Il le recognoit pour vn homme de bien, & bon Euesque. Il a fait mesme l'oraison *præparatoria ad Missam*, qui se dit au commencement de la Messe. *Rogo te Domine.* Il estoit l'an 387.

S. Hierosme qui escriuoit du mesme siecle l'an 400. estoit Prestre, dit la Messe. Sur le chap. 11. des Prouerbes, dit que les trespassez sont aydez par la Messe. *Defunctorum animas Missarum celebrationibus adiuuari.* Et en son Epistre à Pauline, dit qu'on chantoit *Alleluia*

en la Meſſe. *Poſt cantatum Alleluia (quo ſigno vocabatur ad Collectam) nulli reſidere licitum erat.* Il eſtoit du temps du premier Roy des François Pharamond.

S. Auguſtin eſtoit Preſtre, Eueſque de l'Egliſe d'Afrique, en la ville d'Hippone: il a dit la Meſſe, & parle en 6. endroits du mot de *Miſſa*. Il preſchoit deuant, expliquoit l'Epiſtre & l'Euangile qu'on y deuoit chanter cõme maintenant: Cela ſe void au Sermon 91. *de tempore*, ou il dit. *In lectione, quæ nobis ad Miſſas legenda eſt Chariſſimi fratres*. Et au Sermon 251. *In die Dominica nullus ſe à ſacra Miſſarum celebratione ſeparet*. Au Sermon 251. *Ecce poſt Sermonem fit Miſſa Cathecumenorum*. Car les Cathecumains & ceux qu'on inſtruiſoit encore, eſtoyent au Sermon & à la Meſſe iuſques à l'Euangile: mais apres on les faiſoit ſortir. Il n'y auoit que les Ortodoxes, & bien reſolus Chreſtiens, qui demouroyent à la conſecration. Au meſme il crie contre ceux qui ne faiſoyent que iaſer & cauſer en la Meſſe. *Adhuc quoque deteſtabilius eſt, ad Eccleſiam aliqui venientes non intrant &c nec expectant cũ ſilentio ſacrarum Miſſarum celebrationem*. Il appelle la Meſſe parroiſsiale, *Dominicum*: parce qu'elle ſe diſoit le Dimanche: & la Meſſe priuée & des iours ouuriers *Collecte*. C'eſt en ſon *Breuiloquio*: ou il dit que les Donatiſtes

heretiques,& autres meschās faisoyent mourir les Martyrs pour auoir dit la Messe en public & en particulier. *Sicuti ipsis Martyrum actis monstrabatur, qui confitebantur in passionibus suis se Collectam & Dominicum egisse.* Il y a douze cens ans passez que les huguenots ont tué les Martyrs pour auoir dit la Messe. S. Augustin estoit auant qu'il y eust Roy Chrestien en France, & que nos genereux Roys eussent merité ces deux beaux tiltres DE ROY TRES-CHRESTIEN & Premier Fils de l'Eglise : ils nageoyent encore dans le Paganisme. Il a esté vn des 4. arcs-boutans de l'Eglise : Il est appellé l'Aigle des Docteurs. Non Docteur Papistique, comme dit le huguenot, mais Affriquain, sinon qu'il a tousiours recogneu Rome pour le Throsne, ou le chef de toute l'Eglise se sied.

Victor Vticensis Com[pa]triote de S. Augustin, dit qu'Honoric R[oy] [d]es Vādales Arien, permist de dire la [Mes]se dans Cartage, se disant protecteur de l'vne & l'autre Religion: Mais cela ne dura pas long temps. Car le huguenot insolent ou il est le maistre, se monstra si outrageux enuers les Catholiques, qu'ils decoiffoyēt honteusement les Demoyselles, qui reuenoyent de la Messe, & eux du presche, L'Empereur fist vn Edict de pacification, par lequel il estoit permis aux Catho-

liques de dire librement la Messe, deffendu anx hugnenots de les troubler. *Sit vobis liberum in Ecclesiis vestris Missas agere, vel tractare, & quæ legis vestræ sunt quemadmodum vultis facere.* C'est en son 2. liu. de la persecution des Dandales.

Catholiques qui aurez pour le moins autant de zele à soustenir la verité & vostre Religion, cõme l'heretique s'en allume pour soustenir le mensonge: demandez luy maintenant ce qu'il voudra dire. Voila la *Messe* dant la Bible: la matiere: la forme: le mot de Liturgie dans les Actes: tous les liures les plus vieils, apres la Bible parlent de la *Messe*, & nullement de la *Cene*. Tous les hommes qui ont esté soit Papes, Docteurs: escriuains prophanes: & tous les huguenots mesmes qui ont esté depuis Iesus-Christ, parlent de la Messe, & qui recognoissent, que ce que nous faisons, a tousiours esté pratiqué en l'Eglise. Ils ont esté auant que la France fust bien Cathechisée & ortodoxe. Si la Messe ne vaut rien, ils sont tous damnez pour auoir dit la Messe: C'est vn paisible Enfer: Et pour auoir dit la Messe ils sont saincts. Il me souuient que comme Roboal Duc de Frise Turc, estãt en France, ayant entendu prescher Valfran Archeuesque de Sens, voulut estre baptisé. Et comme il auoit ja vn pied dans les Fons

pour estre baptisé, demanda s'il auoit plus de parens en Paradis qu'en Enfer. On luy dist que tous ses parens estoyent damnez. Alors il se retira, disant qu'il vouloit aller ou estoiēt tous ses parens. De mesme encor que la chose ne soit semblable, ie dy que ie seray bien aise d'estre auec tous ces Peres, qui sont damnez pour auoir dit la Messe. ô heureuse damnation, ou la priuation de tous maux est generalle. Ie prie les pauures abusez huguenots de ne lire pas ces escrits auec de la fougue, & de ne se perdre à l'appetit de deux ou trois Heres qui les pipent: S'ils n'ont pitié d'eux, qu'ils ayent pitié de leur ame.

Omnia si perdas, animam seruare memento.

Catholiques, vous direz aux huguenots que tous les Docteurs sont appellez *Saincts* pour auoir dit la Messe. Cõment pourroyent ils estre Saincts, & auoir fait vne chose si abominable, comme dit le huguenot: il dit luy-mesme *S. Ambroise: S. Hierosme: S. Augustin.* On appelle ceux de l'Eglise Romaine *Saincts,* Mais ie n'ay point encore leu, qu'on ait iamais appellé aucun heretique *Sainct*: on ne dit point *Sainct Simon Magus: Sainct Arrius: S. Donatus: S. Iouinian: S. Berrengarius: S. Luther: S. Caluin: S. Beze:* ny *S. Gautier la Bansserie.* Il deuroit dire *S. Caluin dit cela*: qu'il fas-

ſe vne Litanie & inuocation des Saincts heretiques, & qu'il ſe mette des premiers. Pluſieurs ſe deliberent de luy bruſler le nez auec des chandelles comme à maiſtre Pierre du Guignet : & par 3.fois crieront *S.Gautier prie pour nous.* Ils auront beau crier. *Aures habet & non audiet.*

Luther & Caluin ne pouuant que reſpondre à ces Docteurs, ont dict des blaſphemes non blaſphemez iuſques à eux. Ils ont damné tous les Peres du nouueau Teſtament,& ceux du vieil.Luther dit que le diable luy a dit que la Meſſe ne vaut rien,c'eſt en ſon liu.*de Miſſa priuata*:Et que tous les hommes ont failly tant Prophetes qu'Apoſtres : comme s'il n'eſtoit homme luy-meſme, mais pluſtoſt Diable: Tout a failly excepté luy. En fin il conſeille à ſes ſectateurs de nier pluſtoſt tout que dire que la Meſſe eſt bonne. Et qu'il ne ſe ſoucie pas ſi on a fait touſiours le cõtraire de ce qu'il enſeigne.*Nec moueat quod totus orbis contrarium ſenſum & vſum habeat.*Caluin a dit liu.4. ti.18. §.1. de ſes Inſtitutes, que les Peres ont fait tout ce qu'ils ont fait, par l'inſpiration de Satan. *Peſtilentiſſimo errore Satan totum orbem obcæcauit vt crederent Miſſam ſacrificium.*Catholiques qui eſtes obligez de vous ſauuer, vous penſerez à ce que l'Antiquité à tenu.

Les 50. Noms de la Meße.

Entre les diuers noms que i'ay remarquez dans tous les Docteurs de la Primitiue Eglise, desquels ils appellent la Messe: i'en ay troué 50. encore qu'auec plus de loisir on en pourroit trouuer d'auantage. Les Hebreux l'ont nommée de 4. les Grecs de 18. les Orientaux de 8. & les Latins de 20.

Les Hebreux luy baillent 4. noms.

Mißa. Deut. 16. *oblation, sacrifice de chair viuante couuerte de pain.*

Pissa. Psalme 71. oblation de forment.

Minha. sacrifice de pain. Leuit. & Malach.

Toda. oblation nette, sacrifice Eucharistique.

Les Grecs entre autres, appellent la Messe de 18. sortes de noms.

Liturgia. S. Denis & infinis autres.

Telete Teletωn. Sacrement des Sacrements, hosties des hosties. S. Denis.

Hierourgia Saincte action, S. Denis.

Synaxis. Collecte S. Denis.

Coinonia. Communion S. Denis.

Myesis. Operation des Mysteres.

Mystagogia. Action mystique S. Cyril. Alex.

Prosphora. Oblation.

Eucharistia. Action de grace.

Doche. Entrée en la communion. S. Ignace,

Liturgia Tysiatiriou.Sacrement de l'Autel. Sinesius.

Telete aporretos.Sacrifice mystique.Sinesius.

Telete caine. nouuelle façon de seruir Dieu. Lucian.

Mysterium caines diatheces. Le mystere du nouueau Testament.S.Clement.

Eulogia mysticè. Benediction mystique. S.Cyril.Alex.

Hierion mysterion.diuin mystere. S.Chryso.

Misteria.S.Hilaire.

Les Affriquains &Orientaux la nomment de 8.noms, *Canan vniuersalis. Vcharistio.Corbono. Corbon. Curbono. Anaphoro. Gumaah. Toda.* oblation, sacrifice Eucharistique.

Entre les autres diuerses appellations que luy baillent les escriuains Latins, i'en ay remarqué 20.

Missa:par vn chacun.*Corpus Domini*.Tertu.

Dominicum : S.Cyp.S.Augustin.

Solemnia : S.Ambroise.Possid.

Sacrificium : *Agenda. Communio.*

Oblatio:S Cyp.Ambr.Hiero.Hilaire.Optat.

Sacrificium altaris : S.Augustin à la difference de celuy de la Croix.

Sacrificium Ecclesiæ : pour le distinguer de celuy de la Synagogue.

Sacramentum altaris: par- ce que les 6.autres se font sans autel. August.de la Cité.

Sacrificium prætii noſtri S.Auguſtin.
Celebratio ſacramentorum:S.Auguſt.Ep.59.
Sacramentum omnia conſumans:S.Cyprian.
Hoſtia hoſtiarum.Iean Scor.
Actio ſacra:S.Ambroiſe.
Sacrificium quotidianum : S. Auguſtin & *Iuge* par Daniel.
Miſſarum ſolemnia : S.Amb.Beda.
Officia diuinorum ſacramentorum:S.Hillaire.
Gratiarum actio:S.Auguſtin.
Collecta:S.Hieroſme.
Sacra Myſteria:S. Paulin.

Entre tous ces diuers noms il n'en eſt demeuré que 3. vſitez : l'Egliſe latine a retenu *Miſſa*. La Grecque *Liturgia* : & les Orientaux *Corbo*, pour les plus communs.

Sans la Meſſe on ne peut eſtre ſauué.

Il n'y a que la ſeule mort & paſsion de Ieſus-Chriſt qui nous a rachetez:Mais il nous a baillé les Sacremens pour nous apliquer ſon corps & ſon ſang. Tous les 7. Sacremens ſont neceſſaires à l'eſtat vniuerſel de l Egliſe: Toutefois il n'y a que le Bapteſme qui eſt neceſſaire à tous Chreſtiens. Auſsi à celuy ſeul, il a baillé du *quis* : il baille bien du *niſi* à 3. *Niſi quis baptiſatus fuerit. Niſi manducaueritis carnem. Niſi pœnitentiam egeretis*:Mais au ſeul Bap-

tesme il y a *quis*. Ceux qui meurent apres le baptesme, sans auoir peché mortellement sont sauuez. Mais apres qu'on a peché, il n'y a point moyen d'estre sauué sans le sacrifice de la Messe : Dont il a dit : *Quiconque ne mangera ma chair, & ne boira mon sang n'aura point la vie eternelle* : Donc au sacrement de Pasque & sacrifice de la Messe gist nostre salut. Le 2. argument est de S. Martial en son Epistre à ceux de Bordeaux. *Nos causa salutis nostræ in ara sanctificata proponimus, scientes hoc solo remedio nobis vitam præstandam, & mortem effugiendam.* Quiconque ne sacrifie point comme fait le huguenot ne peut estre sauué : puis qu'il y a *causa salutis : solo remedio mortem effugere.* Le 3. est de S. Epiphane qui dit en ses Epistres que l'Eucharistie est le principal salut des Chrestiens. *Hæc mysterii pars, præcipua Christianorum salus est.* Il dit *præcipua salus*, & S. Martial, *causa salutis.*

La Messe est Sacrifice *par le texte de la Bible.*

Toute religion commence par sacrifice & finit par iceluy mesme. La religion de la loy de Nature, commença au sacrifice d'Abel : & finit en l'ordre d'Aron. La Religion Iuifue

commença au ſacrifice de l'Agneau Paſchal (ou des 12. Bœufs) & finit en l'abolition d'iceluy meſme Agneau. La Religion Chreſtienne commença au ſacrifice & Paſque du Corps & ſang de Ieſus-Chriſt, & finira à la venue de l'Antechriſt, *cum auferetur iuge ſacrificium.* Iamais Dieu n'a oſté la Religion, mais il a changé les ſacrifices: il y a eu touſiours des Preſtres & ſacrifices : parce qu'il n'y auroit pas moyen d'*Adorer Dieu*, ſans ſacrifice. Par 8. textes de la Bible, ie prouue que la Meſſe ou Euchariſtie eſt ſacrifice.

Puis que le ſacrifice d'apres la Cene à perfectionné tous les ſacrifices anciens, il faut qu'il ſoit ſacrifice.

Moyſe dediant le vieil Teſtament ſacrifia: Ieſus dedia le nouueau en baillant le ſacrement de ſon corps; il a donc ſacrifié.

En S. Luc, Ieſus tenant le pain en ſes mains. le leuant & faiſant la benediction deſſus dit, *quod pro vobis datur: qui eſt offert pour vous.* Il ne dit pas *que ie vous offre*: mais *qui eſt offert pour vous.* A qui offert pour vous? à Dieu : Il ne l'auroit pas offert aux Apoſtres. Car quād il diſoit cela il ne leur bailloit pas. C'eſtoit donc vn ſacrifice.

Le 4. argument eſt du meſme lieu : où Ieſus leur dit *hoc facite* : ſacrifies, ce que ie ſacrifie : ou il faut remarquer de pres *hoc* &

facite. Ce mot de *facere* ſignifie touſiours *sa-crifier* dans la Bible. Ie ne le prens de Virgile *cum faciam vitula pro frugibus.* Ie peux amener 20. textes de la Bible, ou *facere*, ſignifie touſiours Sacrifier. Entre autres en voila 9. Au Leuiti. 15. *facite vnum pro peccato.* Au 3. des Roys chap. 18. Helie dit. *Ego faciam bouem alterum.* En Ozee 2. Dieu ſe complaint qu'on ſacrifie ces biens au Diable. *Dedi fructum quæ fecerunt Baal.* Au Leuit. 9. *Facite & apparebit gloria eius :* & ſuiuant, *& fecit Holocauſtum.* Et au 14. *faciet ſacrificium pro peccato* & au 23. *facietis & hircum pro peccato.* Aux Nombres 6. *facietque ſacerdos vnum pro peccato.* Au 3. des Roys chap. 8. *Salomon fecit quippe Holocauſtum.* Donc quand Ieſus a dit *facite*, c'eſt à dire *sacrificate.* En 2. lieu il faut remarquer *hoc*: ſacrifiez cecy & non vn autre. Car c'eſt le meſme que Ieſus Chriſt offrit, & non vn autre: c'eſt pourquoy il eſt appellé, *indeſinens ſacrificium*: Les Anciens changeoyent touſiours de Victimes: Mais le Preſtre Euangelique, ne chãge point, c'eſt touſiours ce *hoc*, ce meſme.

Le 5. & 6. texte eſt de S. Matth *Hic eſt ſanguis meus noui teſtamenti, qui pro multis effunditur in remiſſionem peccatorum*: d'ou on prend vn double argument. Le 1. *ſanguis effunditur*, le ſang qui eſt reſpandu preſentement pour vous. Il falloit bien qu'il le reſpandit deuant

Dieu : car il ne le bailloit pas encore à boire à ses Apostres: veu qu'apres il leur dit : *bibite ex hoc omnes*. Et parlant de son corps dit *frangitur*, qui est rompu, & sacrifié pour vous. Donc S. Chrysostome fait force sur ce mot *frangitur*, qu'en la Pasque, fust accomply ce qui ne fust fait en la Croix. Donc son corps estoit rompu deuant Dieu, & son sang respandu en sacrifice. Le 2. est *in remissionem peccatorum*. Il n'y a iamais eu de sang respandu pour la remission des pechez, soit en figure ou verité, que ce n'ait esté vn sacrifice. Son sang estoit respandu pour la remission des pechez: *ergo* c'estoit vn sacrifice.

Aux Actes 13. il y a que les Apostres *Liturgeoyent à Dieu*, sacrifioyent disoyent la Messe. *Ministrantibus Domino*. Liturgie & Messe n'est qu'vn.

S. Paul en la 1. aux Corin. chap. 10. dit qu'ils sacrifioyent à Dieu, comme les Gens au Diable. Il opose l'autel de Dieu à celuy du Diable : il deffend aux Chrestiens de manger de ce qui auoit esté offert sur l'autel des idoles, disant qu'ils ne faisoyent pas bien de manger ce qui estoit offert sur l'autel de Dieu, & ce qui estoit offert sur celuy du Diable. *Non potestis mesæ Domini participes esse, & mesæ demoniorum.*

Au 13. des Hebreux il dit : *habemus altare*

de quo

de quo edere non debent, qui tabernaculo deseruiunt: en cestui-cy, il dit que les idolatres ne doiuent manger de nostre sacrifice. Catholiques, dites aux huguenots, S.Paul dit que nous auons *vn autel.* Il faut donc que nous en ayons comme luy, & vn sacrifice.

La Messe est Sacrifice *par le tesmoignage des Peres.*

Les Docteurs fondans leur creance sur 3. choses: sur l'Analogie & cõsuiuãce de la Bible: sur l'antiquité: & sur la continuation & suite interrompuë des siecles: ont tousiours dit que l'Eucharistie est sacrifice: ce que ie prouue d'an en an.

L'an 50. l'Euangile dit qu'elle est sacrifice.

L'an 60. S. André a dit *immaculatum agnum sacrifico.*

L'an 93. S. Clement escrit au 5. liu. de ses Constitutions. *Suscitato Domino offerte sacrificiũ vestrum, de quo vobis præcipit per nos dicens: hoc facite.* offrez apres la resurrection.

L'an 120. S.Denys chap.3. de sa Liturgie dit du Prestre. *Hostiam salutarem litat.*

L'an 121. S.Martial par 3. fois, parle du sacrifice. *Sacrificium Deo creatori offertur in ara:* & puis apres, *Cuius corpus in vitã eternã offerimus.*

L'an 124. S. Ignace escrit à ceux de Smirnë : *Non licet sine Episcopo neque offerre, neque sacrificium imolare.* Cependant le huguenot est si effronté que de vouloir ietter la poudre en l'œil de toute l'antiquité.

L'an 125. le Pape Alexandre dit en son Epistre. *Inter Missarum solemnia quæ Domino offeruntur*, & tout ioignant. *Panis tantum & vinum aqua permixtum in sacrificio offeratur.*

L'an 183. Iustin le Martyr escriuant contre les Iuifs leur dit, qu'il ne faut plus d'autres sacrifices que celuy de l'Eucharistie : *Omnia sacrificia quæ suo nomine facienda Iesus Christus tradidit id est Eucharistia &c.*

L'an 193. S. Irenée Euesque de Lyon en son liu. 4. chap. 32. dit, *Noui Testamenti sacerdos, nouam docuit oblationem* : & dit que Dieu nous commande d'offrir, non qu'il ait besoin de rien, mais de peur que ne soyons ingrats, & infructueux : *Non quasi indigenti : sed ne infructuosi, neque ingrati essent.*

L'an 202. Tertulian liu. 4 contre les heresies escrit, *Offerimus ei non quasi indigenti sed gratias agentes.*

L'an 240. S. Hipolite en son oraison de la fin du monde *Lugebunt Ecclesiæ luctum magnum, quia nec oblatio nec suffitus fiet.* Et la Iesus parlant à ses Prestres. *Venite Pontifices & sacerdotes, qui pretiosum corpus & sanguinem meum quo-*

tidie imolastis.

L'an 244. S.Cyprian 7. fois dit que l'Eucharistie est sacrifice en son Epistre à Celius: *Admonitos nos scias in calice offerendo dominica traditio seruetur. Calix &c. qui offertur mixtus vino offeratur. Sacrificium Deo Patri obtulit, & obtulit hoc idem quod Melchisedec obtulerat. Panem & calicem mixtum vino obtulit* Il seroit trop ennuyeux de mettre tous les textes.

L'an 300. Eusebe liu.1. *demonst. Euang.* a escrit. *Pro nostra omniumque salute obtulit eiusque rei memoriam vt nos ipsi Deo pro sacrificio offeramus, instituit.*

L'an 390. S.Basile chantant la Messe & Liturgie disoit: *Suscipe nos &c. vt simus digni offerre tibi rationale illud, & absque sanguine sacrificium, pro nostris peccatis.*

L'an 390. S.Gregoire Nanziazene en sa 1. oraison contre Iulian l'Apostat, qui iettoit le corps de Iesus-Christ aux chiens dit, *Manus suas prophanat nimirũ vt eas ab incruento sacrificio &c. elueret.*

L'an 391. S.Grego. de Nysse, en sa 1. oraison de la resurrection disoit vn beau traict, *Arcano sacrificii genere, quod ab hominibus cerni non poterat seipsum pro nobis Hostiam offert & Victimam imolat, sacerdos simul existens & Agnus.*

L'an 392. S.Ambroise disoit au chap 4. du 1. de ses Offices, introduisant S. Laurens par-

lant au Pape de ſon temps Sixte, qu'on menoit au Martyre. *Quo progrederis ſine filio pater? &c. nunquam ſacrificium ſine miniſtro offerre conſueueras.* Et ſur le 2. de S. Luc. *Cum ſacrificamus Chriſtus adeſt, Chriſtus immolatur.*

L'an 420. S. Hieroſme diſoit au huguenot Vigilantius : *l'Eueſque de Rome offre à Dieu des ſacrifices ſur les venerables os de S. Pierre & de S. Paul.*

En ce meſme temps, S. Chryſoſtome a dit, *Pro victimarum & pro brutorum cæde ſeipſum offerendum præcepit.* Ce qui demonſtre que le ſacrement de Paſque eſt ſacrifice, & qui a ſuccedé au ſacrifice de toutes les beſtes anciennes.

L'an 431. S. Auguſtin parle plus de 50. fois de ce ſacrifice. Entre autres, au 22. de la Cité chap. 8. il racompte vne hiſtoire memorable, de Heſperus qui eſtoit fort tourmenté des Diables en ſa maiſon : il vint prier S. Auguſtin d'aller porter le corps de Ieſus-Chriſt en ſa maiſon. Il n'y eſtoit point : Mais vn autre Preſtre y allant dire Meſſe, la tourmente ceſſa. *Obtulit ſacrificium corporis Chriſti, orans quantum potuit vt ceſſaret vexatio : Deo protinus miſerante ceſſauit.* Voila comme toute l'antiquité a dit que le ſacrement de l'Euchariſtie eſt ſacrifice proprement pris : & comme on diſoit la Meſſe pour chaſſer les Diables. Ie ne paſſe-

ray S. August. Afin que l'heretique ne soit pas si ose de desmentir la creance si chenue de tant de siecles.

La Messe est Sacrifice *par les Cociles.*

Le premier & grand Concile general de Nice, tenu en Bitimie l'an 315. soubs le grand Constantin, contre Arius, où se trouuerent 318. Euesques: l'Eglise vniuerselle recognoist le sacremēt du corps de Iesus-Christ sacrifice. *Hoc neque regula, neque consuetudo tradidit vt qui offerendi sacrificij non habent potestatem, his qui offerunt, corpus Christi porrigant.* C'est au chap. 14. Voila vn arrest bien Authentique. Il faut croire aux 4. premiers Conciles, comme aux 4. Euangiles. Dont S. Gregoire Epi. 10. du 2. liu. dit, *Synodo* [illegible] *Sancta vniuersalis Ecclesiæ, sicut 4. libros Sanct.* [illegible] *lii* [illegible] Le Concile de Nic [illegible] qui le dit. Et c [illegible] les 4. premie [illegible] onc [illegible] giles, selon le [illegible] ne cro [illegible] 3. *Si quis 4. S* [illegible] e les 4. [illegible] *anathema.* Si l [illegible] liu. 6. cha [illegible] *non exequat,* [illegible] l'Euangile, [illegible] oit dit qu [illegible] pas. *Non crede* [illegible] roirois l [illegible] *Ecclesiæ au-ctoritas me* [illegible]

Le Conc [illegible]

du temps de Iulian l'Apoſtat, l'an 364. au Canon 19. dit. *Sic obiatio offeratur: ſolis autem miniſtris altaris liceat ingredi ad altare, ibidem communicare.*

Le Concile general d'Epheſe tenu contre Neſto. l'an 424. en l'Epiſtre qu'il enuoye à ce huguenot dit. *Incruentum celebramus in Eccleſiis ſacrificii ſeruitutem.* Voila la reſolution de cinq cens Eueſques, non Papiſtes, ny Romains, qui aduouent que la Meſſe eſt ſacrifice, & le huguenot voudroit qu'on preferaſt ſa folie, à l'arreſt du S. Eſprit. Ie ne paſſe les 400. premiers ans.

En la Meſſe il y a Conſecration.

L'heretique voyant qu'il n'y a point d'effort qui esbranle plus ſon edif[illegible]e pourry, que la *Conſecratio*[illegible] [illegible]er, ne reſpirant rie[illegible]e, eſt venu b[illegible]ſt Sorcelle[illegible] ſur le pain[illegible] oint de teſt[illegible] la Bible ie pr[illegible] Magic[illegible] to[illegible] tout le monde[illegible]e: *dixit &* [illegible]

Melchisedec offrant le pain & vin dit des mots dessus. *Proferens panem & vinum benedixit ei.* La benediction se peut referer au pain aussi bien qu'à Abraham.

Au sacrifice du Deuteronome dit *Missa*, où l'on presentoit en haut deux agneaux couuers de pain, il falloit dire des mots dessus, & faire la benediction par le commandement de Dieu. Dieu donc estoit sorcier. *Iuxta benedictionem Domini.* Iesus deuoit faire la benediction sur le pain pour accomplir ceste figure.

Nul sacrement ne se peut faire sans les mots sacramentels: donc toute nostre Religion est sorcellerie. Vn enfant n'est point baptisé sans ces mots, *Ego baptiso te in nomine Patris & Filii & Spiritus Sancti.* On n'est point marié, si on ne prononce *Ego coniungo vos &c.* Aussi le sacrement de l'Eucharistie n'est point parfaict, si on ne prononce les mots sacramentels dessus: *Hoc est corpus meum*, Le huguenot recognoit sa Cene sacrement: nul sacrement ne se peut faire sans dire des mots. Donc il en faut dire dessus.

Quand Iesus-Christ a fait quelque mystere, il a tousiours dit des mots: il en dit sur le Lazare: il en dit en la multiplication des pains & des Poissons: il a tousiours fait les miracles, par la benediction.

Inſtituant le ſacrement de Paſque: Il prit vn pain entier *accepit panem*. le tenant dit des mots deſſus, fiſt la benediction le tenāt touſiours: *gratias agens benedixit*: & ne le quitta iuſques à ce qu'il le baillaſt à ſes Apoſtres. Il commanda de faire tout de meſme que luy. il a donc commandé aux Apoſtres d'eſtre Magiciens.

Il n'y a point d'autres mots ſacramentels que, *Hoc eſt Corpus meum*. Si on ne prononce ces mots, ce n'eſt point ſacrement. Ce que ie prouue par S. Matth. 14. ou il fait la multiplication des pains: En ce lieu il fait tout de meſme qu'apres la Cene, excepté qu'il ne dit point *hoc eſt corpus meum*. Il prit les pains & les poiſſons en ſes mains, comme il fiſt le pain d'apres la Cene: *Acceptis quinque panibus & duobus piſcibus*. Il leua les yeux au Ciel: *Aſpiciens in cœlum*. Il fiſt la benediction deſſus: *benedixit*: il les rompit, *& fregit*. Puis les bailla à ſes Apoſtres à diſtribuer: *& dedit diſcipulis*: voila tout de meſme qu'à la Paſque, excepté qu'il ne dit point, *cecy eſt mon corps*. Or ceſte multiplication n'eſt point ſacrement pour tout ce qu'il a faict deſſus: il faut donc que ce ſoit, *hoc eſt corpus meum*: qui rende l'Euchariſtie ſacrement: ou bien ſi ces mots ne ſont ſacramentels, la multiplication des pains eſt ſacrement: & il y en a huict. Ie def-

ſie tous les Miniſtres de reſpondre à celuy-là.

De toute antiquité elle eſt dicte *Euchariſtie*, des mots & de l'action de grace qui ſe fait deſſus. Auſsi en l'inſtituant, Ieſus rendit grace à Dieu, *gratias agens*, & S. Paul, *Calix benedictionis cui benedicus*. Tout le monde n'eſt que ſort, ſi l'Aſnerie huguenote a lieu.

La crainte que i'ay d'eſtre long, me faict abreger le teſmoignage de toute la primitiue Egliſe. Iuſtin le Martyr Apologie. 2. *Cibum qui per preces ſermonis quem ab eo accepimus conſecratus eſt.* S. Irenée liu. 3. contre les hereſies. *Factus panis præcipit verbum Dei: fit Euchariſtia ſanguinis & corporis Chriſti.* Tertulian liu. 4. contre Marcion, dit que Ieſus-Chriſt fiſt le pain ſon corps, diſant *hoc eſt corpus meum*: S. Cyprian liu. *de Cœna*, dit: *Ante verba illa, hoc eſt corpus meum, cibus ille communis tantum nutriendo ſed: &c. benedictione ſolemni ſacratus ad hominis vitam ſalutemque proficit.* S. Ambr. liu. 4. des ſacrements: *vt conficiatur venerabile ſacramentum, iam non ſuis ſermonibus ſacerdos: ſed vtitur ſermonibus Chriſti*, & au 5. chap. *Panis iſte, panis eſt ante verba ſacramentorum: vbi acceſſerit conſecratio, de pane fit caro Chriſti.* S. Auguſtin en mille endroits: & nommément au ſermon 108. dit, *Ante verba Chriſti, quod offertur panis dicitur: vbi Chriſti verba deprumpta fuerunt, iam non panis dicitur, ſed corpus appella-*

tur. Il faut donc dire des mots ſur le pain & le vin, en conſacrant, puis que Ieſus-Chriſt y en a dit,& que tous les ſaincts Peres ont fait de meſme, pour tranſubſtantier la ſubſtance du pain & vin, en la ſubſtance du corps & ſang de Ieſus-Chriſt.

En la Meſſe il y a Tranſubſtantiation.

Les paroles ſacramentelles, *hoc eſt corpus meum*, & *hic eſt ſanguis meus, noui Teſtamenti*, ſont ſi neceſſaires, que ſans icelles il n'y auroit point de ſacrement: ou bien la multiplication des pains & poiſſons, eſt ſacrement. Car il fit tout de meſme, excepté ces mots *hoc eſt corpus meum*. Au meſme inſtant que la derniere parole eſt prononcée ſur le pain & ſur le vin, leur ſubſtance eſt changée en la chair & ſang de Ieſus-Chriſt. Il y a bien *tranſubſtantiation* & changement de ſubſtance: mais il n'y a pas de *tranſaccidentation*, changement d'accidens, ny de couleur & forme. Il faut que les eſpeces, couleur & forme demeurent, pour couurir le ſacrement: Si tout eſtoit changé ce feroit vn miracle: comme l'eau changée en vin: & non pas vn ſacrement: Sous ces eſpeces eſt la chair viuante de

Iesus-Christ : comme en sa figure dicte *Messe* au vieil Testament soubs le pain estoyent les deux agneaux viuants. Argumenter du mot qui n'est dans l'escriture, c'est niaiser. Le mot de *Trinité*, de *Consubstantiel*, d'*Omousios*, de *Theotocos*, n'y sont pas, que nous receuons. Les mots de Caluin, *Irradiation*, *Traiection*, *l'effluction*, *decoullement*, *participation*, *le mereau*, *les arres*, *le seau*, dont il nomme sa Cene n'y sont pas. Le Diable : l'heretique : le Iuif : les Poëtes : les Conciles les Philosophes & Medecins : les Docteurs : & toute l'Eglise, ont creu *la transubstantiation*. Il n'y a que le huguenot qui a vne creance plus infidelle, que celle des infidelles, & du Diable mesme. Il dit qu'il ne se peut faire que la substance de quelque chose se change en vne autre.

Les Philosophes & Medecins croyent bien que la substance des viandes, est changée en la nostre.

Les Poëtes croyent *la transubstantiation*, disant par leur Metamorphose, que plusieurs choses ont esté changées en d'autres.

Les Iuifs croyent *la transubstantiation* : cõme a dit le Rabbi Kimhi, qu'à la venuë du Messie il y aura vn changement de nature au bled. *Magistri fœlicis memoriæ exponunt & c. quod erit mutatio naturæ in tritico.*

Le Diable croid *la Transubstantiation*. Il bail-

la des pierres à Iesus-Christ pour les changer en pain : *Dic vt lapides isti panes fiant.* Il n'a nullement doubté qu'il ne peust transubstantier la substance des pierres en celle du pain. Il ne luy a fait que dire *dy* & non pas *fay*: sçachant bien que de sa seule parole il le pouuoit changer. Voila vne merueilleuse creance par vn Diable.

Les heretiques de tout temps ont creu *la Transubstantiation*. Plusieurs ont dit qu'à la derniere Pasque Iesus changea son corps en la substance du pain, mais que du depuis il ne l'a plus esté.

Par le texte de la Bible il y a *Transubstantiation*. Iesus-Christ prit du pain, & l'appelle pain : puis apres auoir dit les paroles dessus, dit *que c'estoit son corps*. Il l'auoit donc transubstantié.

Tous les Docteurs ont creu *la Transubstantiation* : Iustin le Martyr l'an 150. en son Apologie 2. dit. *Cibus per preces consecratus fit caro Christi.* S. Irenée liu. 5. dit, *Quando Calix & panis percipit verbum Dei, fit Eucharistia sanguinis & corporis Christi*, S. Cyprian au liu. de *Cœna* escrit. *Panis iste quem Dominus discipulis porrigebat, non effigie. sed natura mutatus, omnipotentia verbi factus caro.* Ou il est bon de remarquer *non effigie sed natura.* En infinis endroits S. Ambroise parle de la *Transubstantiation.* Au

5. chap. du 4. des sacrements. *Tantum valet sermo Christi, vt species immutet elementorum*. S. Chrysostome homelie 83. sur S. Matth. *Qui hec sanctificat & transmutat ipse est*. S.Greg. de Nysse dit, *Dei verbo sanctificatum panem, in Dei verbi corpus credo transmutari* : S. Hierosme baille son symbole touchant la transubstantiation. *Ad quorum preces Christi corpus sanguinísque conficitur*. Eusebe Homelie 5. de Pasque escriuoit. *Inuisibilis sacerdos, visibiles creaturas, in substantiam corporis & sanguinis sui, verbo suo, secreta potestate conuertit*. Ie ne veux passer ce temps, pour monstrer à Caluin que la transubstantiation a tousiours esté creuë, & que faussement il dit qu'elle fut mise sus, par les Peres ensorcelez du Concile de Latran, qui se tint l'an 650. & son autre imposture, qu'elle estoit incogneue du temps de S.Bernard qui viuoit l'an 1120. & Berengarius qui l'auoit oppugnée auoit esté conuaincu par 5. Conciles tenus contre luy. Voila ce qu'il en dit, *Ego Berengarius credo &c. quod panis & vinum substantialiter conuertuntur in veram & propriam ac viuificatricem carnem & sanguinem Domini*.

En la Messe est la Realité *du corps de Iesus-Christ.*

Iesus-Christ n'est point comme les hom-

mes, il ne trompe & ne ment point : Or en S. Iean 6. il promet de nous bailler ſon vray corps:& en la Paſque,il dit que c'eſtoit-il, *hoc eſt corpus meum*, pour accomplir ſa promeſſe: donc en l'Euchariſtie,eſt la *realité* du corps & ſang de Ieſus-Chriſt. En S.Iean il dit que le pain qu'il nous deuoit bailler ſeroit la vraye chair,vraye viande. *Panis quem ego dabo caro mea eſt*, & puis apres *Caro mea verè eſt cibus*. Et en la baillant il dit *hoc eſt corpus meum*, Voila qui eſt ſi clair : Ieſus nous dit que c'eſt ſon vray corps:& le huguenot dit que non : à qui vaut-il mieux croire:il faut laiſſer aller les heretiques Capharnaïtes & demeurons auec S. Pierre. La realité a eſté ſi doctement prouuée par pluſieurs,qu'il y auroit trop du Iupiter de Corinthe, qui voudroit ramener tous les textes: I'en citeray quelques vns de ceux qui ont eſté dans les 200. & 300. ans ſeulement, pour monſtrer que noſtre creance eſt tresbonne & ortodoxe.

S. André diſoit: *Qui cum ſit verè ſacrificatus, & verè à populo carnes eius manducatæ, integer perſeuerat ac viuus*.

Origene homelie 5. ſur les Euangiles dit, *Quando vitæ pane & poculo frueris, manducas & bibis corpus & ſanguinem Domini*: Ce pere eſtoit auant aucun Concile.

S. Cyprian *de Cœna* nous aſſeure comme

consumpto Agno quem antiqua traditio proponebat, inconsumptibilem cibum magister apponit discipulis.

Le 1. Concile de Nice que ie prise comme la Bible dit en l'Epistre qu'il enuoye à Nestorius. *Prætiosum ipsius corpus & sanguinem verè nos sumentes.*

S. Hilaire de ce mesme temps, en son liu. 8. de la Trinité contre les Arriens escrit. *De veritate carnis & sanguinis non est relictus ambigendi locus &c. verè caro est, & verè sanguis.*

En la Messe il faut adorer *la saincte Hostie.*

Iesus-Christ ayant pris le pain, le leua en haut le tenant en ses mains : *Accepit Iesus panem & benedixit.* Il le demõstroit puis qu'il dit *hoc, hic.* Puis qu'il y a tenant le pain qu'il le benit & rendit graces dessus, il le tenoit & regardoit au Ciel : Comme tenant le pain & les poissons rendit grace, leuant les yeux au Ciel. Il deuoit le leuer en haut pour 2. causes afin d'accomplir la figure du sacrifice dit *Missa* au Deuteronome 16. ou le Sacrificateur auec ses deux mains leuoit en haut les deux Agneaux & le pain des premices dessus, les offrant à Dieu : Et pour realiser la Prophetie

du Pſalme 141. *Eleuatio manuum mearum ſacrificium veſpertinum.*

C'à touſiours eſté la couſtume de l'Egliſe, de leuer en haut la ſaincte Hoſtie & *de l'adorer :* S. Denys en ſa Liturgie chap. 25. dit que le Preſtre monſtroit l'Hoſtiè. *In conſpectum agit, Diuináque munera reuerenter oſtendit.* Quiconque a faict ce liure eſtoit du temps des Apoſtres, & des premiers liures apres la Bible. Ce qui ne ſe trouue point en la ſaincte Eſcriture, il le faut prouuer des liures qui la ſuiuent, & qui ont eſté eſcrits puis apres. S. Ambroiſe & S. Auguſtin, interpretans *adorate ſcabellum pedum eius*: par l'eſcabeau entendent la chair de Ieſus-Chriſt qu'il faut que nous adorions. *Suſcepit terram de terra, quia caro de terra eſt, & de carne Mariæ carnem ſuſcepit.* Apres, S. Ambroiſe dit que perſonne ne la mange qu'il n'ait adoré ceſt eſcabeau & chair. *Nemo illam carnem manducat niſi prius adorauerit.* Ce ſeul point eſt baſtant pour confuter l'heretique, qui dit que c'eſt idolatrie. Il nous eſt commandé d'adorer l'eſcabeau de ſes pieds ſa chair : comme il a dit au 3. liu. du S. Eſprit, *per terram autem, caro Chriſti quam hodie quoque in myſteriis adoramus*: ſi nous faiſons mal de l'adorer de *Latrie*, S. Ambroiſe faiſoit mal : Mais tant s'en faut, c'eſt peché de ne l'adorer pas comme il le dit. *Non ſolum non peccamus*

camus adorando : sed peccamus non adorando,

S. Chrysostome commande de l'adorer premier que de communier. *Adora & communica*.hom.61.à ceux d'Antioche.

S. Gregoire Nanzianzene dit que sa sœur estant abandonnee des Medecins,alla au vray Medecin Iesus-Christ : & se leuant la nuict s'en courut à l'Eglise , se prosterna deuant l'autel,adora l'Hostie,communia,& fut guarie. *Ad altare cum fide procumbit, eumque qui super illud collitur cum magno clamore obtestans.*

S.Basile dit qu'on leuoit en haut la saincte Hostie. *Post verba inuocationis cum ostenditur panis Eucharistiæ.*Tous ces textes prouuent assez , comme de tout temps on a leué en haut la saincte Hostie : & comme on l'a adorée deuant que de communier. Le dernier de tous ces Docteurs estoit l'an 350.

Il faut garder la saincte Hostie en l'Eglise.

Rien ne se fait en l'Euangile ,qui n'ait eu quelque figure & ombre en l'ancienne loy. Iesus-Christ a dit luy-mesme que son corps est la vraye Manne ; Or comme on gardoit plain vn *Cibore, Gomor, ou boette d'or*, de ceste Manne : de mesme on a gardé de tout temps

la vraye Manne la saincte Hostie en l'Eglise, pour les necessitez, & communier les malades, qui en l'extremité de la mort en ont besoin ou iamais. Il n'y a point d'heresie ou l'heretique se monstre plus aduersaire & ennemy du salut des hommes, que de ne garder point de sa Cene, pour bailler à ceux qui se meurent. Il confesse luy-mesme qu'elle sert a oster les pechez : Quand est-ce que l'homme en a besoin sinon que quand il se meurt? c'est la plus grande faute qu'il sçauroit faire que de ne la garder point, & ne la porter aux malades. La coustume a tousiours esté de garder la saincte Hostie en l'Eglise, & de la porter aux malades, afin qu'ils ne decedassent sans ce viatique & prouision à la vie eternelle : & on la bailloit à vn chacun à emporter en sa maison. Ce qu'il faut prouuer d'an en an.

Tertulian viuoit l'an 200. c'est vn des plus vieils Docteurs de l'Eglise, auant aucun Concile que celuy des Actes : il dit, *Non sciet maritus quid secretò ante omnem cibum gustes*. Il parle à vne Chrestienne de ne se marier auec vn Iuif, de peur qu'il ne luy demande ce qu'elle prenoit tous les matins auant desieuner, qui estoit l'Eucharistie.

Origene viuoit au mesme temps. Iceluy en son homelie 13. sur l'Exode dit. *Cum suscipitis*

corpus Domini, cum omni cautella ſeruatis: Il l'appelle *Corpus Domini* comme nous, & qu'on le gardoit auec reſpect, *cum veneratione ſeruatis.*

S.Cyprian eſcriuoit l'an 244. Au 5. Sermon de *Lapſis*, raconte qu'vne femme indigne, ouurant le coffre ou eſcrain où elle gardoit l'Eucharistie, le feu ſortit de dedans. *Cum quædam arcam ſuam in qua Domini ſanctum fuit, manibus indignis tentaßet aperire, igne inde ſurgente, deterrita eſt.*

Queſt-ce que le huguenot pourroit dire contre la ſainctetė du 1. Concile de Nice. Il commande qu'il y ait vn OEconome ou Sacriſte en chaque Egliſe, qui ait ſoin du lieu ou l'on gardoit l'Euchariſtie, *Qui curam loci habeat in quo Euchariſtia ſeruatur.*

Baſile le Grand, qui ſeruoit ſoubs la tyrannie de Iulian l'Apoſtat, dit que tous les Hermites & autres emportoyent l'Euchariſtie apres que le Preſtre auoit conſacré. *Semel enim ſacrificium ſacerdote conſecrante & diſtribuente.* Chacun ne dit-il pas, qu'en ce temps Iulian entrant dedans les Egliſes, pilloit le *Corpus Domini* auec les pieds? donc on le gardoit aux Egliſes. Ce S. Baſile en ſon Epiſtre à Ceſaria dit qu'en temps de perſecution, on bailloit la ſaincte Hoſtie à vn chacun à emporter, pour ſe communier en l'article de la mort, quād on les tuoit pour le nom de Ieſus

Christ. Et dit que cela auoit tousiours esté pratiqué en l'Eglise deuant luy. *Illud autem in persecutionibus &c. Communionem propria manu sumere nequaquam esse graue, superuacaneũ est demonstrare: propter eà quòd longua consuetudine hoc ipso rerum vsu comprobatum est.* En ce mesme lieu il dit que les Anachoretes & premiers Hermites la gardoyẽt en leurs Grotes, desers & cellules. *Omnes in eremis solitariam vitam agentes, vbi non est sacerdos, communionem domi seruantes à se ipsis communicant.* En Alexandrie vn chacun la gardoit en sa maison, comme il dit. *In Alexandria & in AEgypto, vnusquisque vt plurimum habet Communionem in domo sua.*

S. Ambroise dit que son frere Satyrus portoit la saincte Hostie dans vne petite boëte pendue à son col allant sur mer, & cela fut cause de sa saluation. S. Ambroise mesme estant prest de mourir se fist apporter le *Corpus Domini*, pour viatique de la vie future. *Honoratus sacerdos obtulit sancto* (Ambro.) *Domini corpus, quod vbi accepit, emisit spiritum, bonum viaticum secum ferens.* Par consequent on la gardoit on y recognoissoit vne vertu permanente: & on la portoit aux malades estant pres d'expirer.

S. Hierosme contre Iouinian dit qu'à Rome vn chacun l'emportoit chez soy. *Scio Ro-*

niæ hanc esse consuetudinem, vt fideles semper Christi corpus accipiant.

Ie ne veux aller plus bas que S. Augustin. Iceluy en son liure des 50. homelies, homelie 26. & en infinis autres lieux dit que les Chrestiens portoyent vn mouchouer, vn petit panier, ou linge bien blanc, dans lequel ils emportoyent l'Eucharistie s'en allans de l'Eglise. *Nitidum exhibent linteolum vbi corpus Christi accipiant.*

Quand le Sanglier huguenot est venu troubler la fontaine de l'Eglise, pour abuser les ignorans a dit. Vostre Messe n'estoit du temps des Apostres, les Papes l'ont bastie. Vn tel y a adiousté le *Confiteor* : vn autre le *Kyrie* : le *Canon*: le *Credo* : vn autre vne telle ceremonie. Ignorant heretique est-ce bastir la Messe que cela? se sont seulement des ceremonies. *Dire la Messe*, c'est faire comme fist Iesus-Christ. Prendre le pain, rendre grace & faire la benediction dessus : conuertir la substance du pain, en la chair & sang de Iesus Christ par la vertu des paroles sacramentelles. *Dire la Messe*, c'est faire ce que Iesus-Christ fist mesme & consacrer son precieux corps & sang. Si les Papes y ont adiousté quelque ceremonie ils n'ont rien adiousté à la chose : & tout ce que lon fait en la Messe s'y faisoit dans les 300. ans ou l'Eglise n'auoit pas encore failly

comme dit Caluin mesme : encor qu'elle ne faille iamais: Ce que i'ay prouué par des tesmoings irreprochables. C'est pourquoy nous demeurons en ceste

Creance.

Dieu a inuenté la Messe, & en a baillé le mot.

Moyse l'a escrit, & le mot de *Mißa* est dans l'original Hebreu, au Deuteronome 16. Tousiours on a dit la Messe en figure en tous les sacrifices.

Iesus a dit la Messe & faict la Pasque de son vray corps, soubs les especes du pain & du vin.

Le nom du sainct Sacrement n'a point de nom en l'Euangile.

Le mot de *Cene* ne vaut rien, & n'est dans la Bible.

Tous les Apostres ont esté Prestres & dit la Messe.

Tous les premiers Papes successeurs de S. Pierre ont dit la Messe : & le mot de *Missa* se trouue dans tous leurs escrits, & dans les Conciles qui ont esté dans les 400. premiers ans.

Tous les Docteurs ont dit la Messe comme l on fait

Le mot de *Missa* se trouue dans leurs liures & autres les plus vieils, qui ont esté escrits apres l'Euangile.

Il faut dire les mots sacramentels sur le pain & le vin pour consacrer.

Sans ces mots *hoc est corpus meum*, ce ne seroit Sacrement.

Apres les paroles, il y a transsubstantiation.

Iesus-Christ tenoit le pain en ses mains, le leua en haut, & l'offrit à son pere.

Il faut adorer la saincte Hostie, & la garder pour la necessité: d'autant qu'elle est le remede pour euiter la mort apres le peché.

Et quiconque n'en garde point, est le capital ennemy du salut des hommes.

Mourons Seigneurs Catholiques en ceste diuine Foy, & nous enseuelissons dans la saincte creance de nos Peres, afin que nous puissions estre inhumez dans la terre de felicité auec eux.

Que la folie du huguenot ne vous fasse pas adirer du chemin qui vous conduit au lieu ou vous esperez vous reposer, quand le soir de vostre vie sera venu.

Demeurez en ceste foy, qui a seruy d'eschelle à tous les Saincts, pour monter au Ciel.

Tenez fermes les eſchelons de telle creance, & iamais on ne vous pourra renuerſer.

Les 12. Articles du Symbole ſont les degrez de l'eſcalier celeſte, ſur leſquels montant fidellement, vous paruiendrez en Paradis.

Fin du traicté de la ſaincte Meſſe.

Herefie 58.

Ceux qui difent que Melchifedec eftoit Sem, luy baillent vn pere, & fin de vie, contre l'intention du S. Efprit, ce qu'il ne faut faire.

CONTRE.

I'ay failly de dire que Melchifedec eft Sem, ou fon fils Arphafax, par-ce que cela n'eft dans la Bible : & ne faut rien dire de luy, qui ne foit dans la faincte efcriture. Il vous faut mefurer à voftre aulne. Vous dictes que Melchifedec a offert des beftes, des gafteaux, qu'il a fait la Collation à Abraham, qu'il n'a point facrifié du pain & du vin : or tout cela n'eft dans la Bible, *ergo* vous auez failly. S. Hierofme dit que Melchifedec eftoit Cananean, qu'il eftoit Seigneur de Beth-lehem : qu'il eftoit deuant la Circoncifion : & n'eft dans la Bible : il a dōc failly trois fois. Eufebe dit qu'il eftoit Preftre des Gentils : & la Genefe n'en dit mot. Epiphane dit qu'Abraham auoit 70. ans lors que Melchifedec luy bailla de ce pain fanctifié, & ne dit point qu'il reuenoit de la guerre : ils ont donc failly.

Herefie 59.

Il accorde que Iesus-Christ deuoit accomplir toutes les figures, ç'a esté en tout le cours de sa vie, en portant obeyssance à son Pere, ou il s'est offert & non en la Cene.

CONTRE.

Voila vne gentille solution. Il a accomply les figures anciennes, en toutes les actions de sa vie: or la Cene est vne action *ergo*, en la Cene il en a accomply quelqu'vne. Il a accomply les figures anciennes en portant obeyssance à son pere: *Atqui* il luy a porté obeyssance en la Cene. Voila comme i'argumente de vostre belle resolution. Ie pourrois nier qu'il ait tout accomply, au cours de sa vie: Par-ce qu'il deuoit accomplir quelques figures apres la mort, comme il a fait.

Herefie 60.

En la Cene les huguenots ont vn gage & asseurance qu'ils participent à Iesus-Christ, qui estoit figuré par les oblations, comme anciennement apres l'oblation ils participoient à la chair des sacrifices.

CONTRE.

La Banſſerie me fait pitié, de ſe faire auſsi mocquer de luy. En ce Galimatias, il y a 4. fautes. En ce mot de *Gage* 1. Ce mot n'eſt dans la Bible Caluin luy deffend la nouueauté des termes: *Gage* eſt vn arre d'vne choſe aduenir, & non accõplie. S'il n'y a qu'vn *Gage*, Ieſus Chriſt n'eſt point le Meſsie, les huguenots ſont pire que les Iuifs. Tous les ſacrifices anciens n'eſtoyent que Gage & arres du mariage de Ieſus-Chriſt auec l'Egliſe : tout le vieil Teſtament n'eſtoit que les fiançailles: Mais l'eſpoux eſtant venu, le gage & figure a eſté oſtée, & la realité du corps de Ieſus-Chriſt baillée à ſon eſpouſe l'Egliſe, & l'a eſpouſée parfaictement. La 3. faute eſt. *Il eſtoit figuré par les oblations*, Il faut donc que la realité en ſoit vne. La 4. *Le huguenot participe au corps de Ieſus-Chriſt : comme anciennement ils mangeoyent de la chair apres le ſacrifice*: Il faut donc, que voſtre Cene ſoit ſacrifice, ſi vous voulez que voſtre comparaiſon ſoit bonne, & que vous mangiez la chair de Ieſus-Chriſt: autrement l'Antapodoſis ne reuiendroit pas bien. Les anciens mangeoyent de la chair, & vous ne mangez que le gage & arre, quelle concluſion vous tirez: Voſtre verbiage doit

conclure ainſi. Les anciens ſacrifioyent, puis mangeoyent de ceſte chair : de meſme apres la Cene & ſacrifice nous mangeons la chair de Ieſus-Chriſt.

Hereſie 61.

C'eſt vne opinion que ie me ſuis forgée, que Ieſus-Chriſt deuoit prendre du pain, pour reſpondre à la figure de Melchiſedec.

I'ay refuté cela au traicté de Melchiſedec, & tous les Miniſtres ſeront bien empeſchez de prouuer le contraire.

Hereſie. 62.

Pour la priere ſolennelle, & l'action de grace, & par-ce qu'elle ramentoit le ſacrifice de Ieſus Chriſt, les anciens ont appellé la Cene ſacrifice: Mais en ſoy c'eſt pluſtoſt vne memoire & participation de ſacrifice.

CONTRE.

Il faudroit prouuer cela par le texte de la Bible ou des Docteurs. En ce patelinage il y a 4. abſurditez : Si *pour la priere ſolennelle, & l'action de grace*, la Cene eſt ſacrifice : Il faut auec neceſsité, que la multiplication des pains

par deux fois,&la reſurrection du Lazare ſoit ſacrifice : car il rendit grace & pria ſolemnellement. Or tous les deux ne ſont point ſacrifice:*ergo* la Cene ne l'eſt point pour ces 2. conſiderations. *Si la Cene eſt ſacrifice par-ce qu'elle ramentoit le ſacrifice de Ieſus-Chriſt.* Il faut alleguer le paſſage, vn Crucifix ſeroit meilleur. Si elle ramentoit le ſacrifice de Ieſus-Chriſt, elle eſt ſacrifice en quelque choſe. De quel ſacrifice entendez-vous parler? ſi elle ramentoit le ſacrifice de Ieſus-Chriſt, c'eſt celuy de la Cene: donc en la Cene, il ſacrifioit. En l'inſtituant, il ne parle pas de celuy de la croix, & n'eſtoit encore iugé. *C'eſt pluſtoſt vne memoire.* A tout le moins ſelon voſtre confeſsion elle eſt *ſacrifice memorial. C'eſt vne participation de ſacrifice.* Vous dictes fort bien en ceſte fois, c'eſt donc vn ſacrifice : Car on ne participoit au ſacrifice, qu'on n'euſt ſacrifié deuant. Le moyen de participer à vn ſacrifice, ſi on n'a ſacrifié. Le folaſtre Gaulard en diroit bien autant: ne laiſſez de participer au ſacrifice, encor qu'on ne ſacrifie point : *Memoire* & *participation*, ſe battent. *Participation* eſt de ce qui eſt preſent:& *Memoire* de ce qui eſt abſent.

Hereſie. 63.

La Cene en ſoy n'eſt qu'vne Memoire.

CONTRE.

Ce fatras eſt bien vieil : pluſieurs heretiques ont dit qu'elle n'eſtoit qu'vne *Memoire*: mais il faut donner la ſolution de

Hoc facite in meam commemorationem.

Sept ſolutions ſe peuuent aporter à ce texte mal entendu. Premierement vous falcifiez le lieu. Il n'y a pas *faites cecy en memoire de moy*. Dans S. Luc, & S. Paul il y a *In meam commemorationem*, & non *memoriam*. Le Grec dit αναμνησιν, & non pas μνημην : Il veut que nous faſsions cela en ſa commemoration & ſouuenance pour triple raiſon. Afin que nous ſouuenions de ſa mort : afin d'annoncer ſa Paſsion iuſques à ce qu'il vienne iuger. Et de peur que la memoire & ſouuenance de ſon nom ne ſoit abolie. Il a dit *In meam commemorationem*, contre les Iuifs qui vouloyent abolir ſon nom : & ne l'ont crucifié que pour cela. Ce que i'apprens de S. Martial qui dit que *Iudei per inuidiam imolauerunt, putantes ſe nomen eius abolere*. C'eſt pourquoy, dit-il, Ieſus nous a commandé de faire cela en ſa

ſouuenance : *Hoc ipſe Dominus noſter iuſſit nos agere.* Quand on fait quelque choſe en l'honneur de quelqu'vn, c'eſt pour immortaliſer cet honneur: & ce qu'on fait n'eſt pas l'honneur propre: Car l'honneur eſt deſia. Il nous commande de faire cela en ſa commemoration & honneur : mais ce que nous faiſons n'eſt pas commemoration par-ce que ce que nous faiſons, eſt deſia fait, mais en commemoratiõ. Toute l'intelligence eſt à *hoc* & à *in*. Il ne dit pas *hoc facite meam cõmemorationem*: Car *hoc* ſeroit ablatif. Mais *in meam commemorationem*. Si *in* eſtoit oſté, le huguenot auroit gaigné. Il y auroit *par cecy faictes ma commemoration.* C'eſt pourquoy *in* fait *hoc* d'accuſatif.

Le Concile de Vienne dit que c'eſt *vne cõmemoration reale, ſacramentelle & identelle* tout enſemble. *In hac verò ſacramentali commemoratione Ieſus-Chriſtus præſens ſub alia quidem forma in propria verò ſubſtantia eſt nobiſcum. Aſcenſurus enim in cælum dixit Apoſtolis Ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus vſque ad conſummationem ſeculi.*

Le mot de *hoc* rompt le col au *Semel* huguenot: *hoc facite, hoc* demonſtre, que ce ſacrifice n'a eſté fait qu'vne fois. Il a dit *hoc*, faites cecy meſme, il n'a pas dit *alterum*, ou *ſimile*, ou *repetitum* : mais *hoc*, ce meſme & non vn autre, ou ſemblable. C'eſt pourquoy Orige-

ne l'appelle *indesinẽs sacrificium*. Ausſi s'il auoit ſailly, ce ne ſeroit plus ce *hoc*, & ce meſme. L'action de Dieu dure touſiours On peut faire ce qu'vn autre fait ſans que l'action ceſſe. Pour exemple vn Potier qui tourne ſa rouë, la rouë tournant, vn autre la faict tourner ſans que la premiere action ceſſe. L'oblation que le Preſtre offre, eſt la meſme que Ieſus-Chriſt offrit, la meſme que tous les Apoſtres ont offerte, & qu'on offrira iuſques à la conſommation du monde. Comme dit S. Chryſoſtome ſur la 2. à Timothée. *Sacra ipſa oblatio, ſiue illam Petrus, ſiue illam Paulus, ſiue cuiuſuis meriti ſacerdos offerat, eadem eſt quam dedit Chriſtus ipſe diſcipulis, quamque modo ſacerdotes quoque conficiunt. Nihil habet quam illa minus.* Le ſacrifice de la Meſſe eſt vne *reaction identelle*, & *inceſſable.*

La 5. ſolution eſt: encor qu'il y euſt *en memoire de moy*, ce qui n'eſt point: Le huguenot ne ſçait pas qu'il y a 2. ſacremens qui ſe font en memoire de la paſsiõ de Ieſus-Chriſt. Au 6. des Romains, le Bapteſme eſt la memoire nue & ſimple de la Paſsion de Ieſus-Chriſt: mais le ſacrement d'apres la Cene eſt la memoire reale. Au bapteſme nous receuons la grace nuë, & au ſacrement de l'autel, le corps & la grace. Auſsi il n'y a que ce ſeul ſacrement, qui entre dedans le corps, les au-

tres ſe font en l'exterieur.

La 6. ſolution eſt en l'homelie 17. de S. Iean Chryſoſtome, ſur l Epiſtre aux Hebreux, ou il reſpond aux heretiques, & à leur *Semel*. Le corps de Ieſus Chriſt n'a eſté ſacrifié qu'vne fois, mais en deux manieres. En la Paſque, ſelon l ordre de Melchiſedec, ſacramentellement & à couuert: par-ce que c'eſtoit vn ſacrement & ſacrifice: Et en la croix ſelon Aron, à deſcouuert, par-ce que ce n'eſtoit qu'vn ſacrifice & non pas vn ſacrement. Puis qu'en la Cene c'eſt vn Sacrement, il faut le reiterer & reactionner. Ces ſacremens ſe doiuent reiterer, & ſont touſiours les meſmes. Tous les Chreſtiens ont eſté baptiſez d'vn meſme bapteſme, ce n'eſt point vn autre. Le ſacrement de Paſque & ſacrifice, ſe repreſente tous les iours, ſur l'orizon de l Egliſe, & non vn nouueau. Le Soleil renaiſt tous les iours ſur le Hemiſphere de la terre & c'eſt le meſme, qui commença dés la creation du monde: & c'eſt le meſme qui renaiſt tous les iours. De meſme le ſacrifice & ſacrement de la Meſſe, qui ſe leue tous les matins en l'Orient de l'Egliſe, c'eſt le meſme que Ieſus inſtitua, & qui ſe preſentera iuſques à la fin.

La 7. ſolution eſt du meſme. Comme c'eſtoyẽt les meſmes animaux qui tous les iours s'offroyent dans le temple, & qui s'offroyent

vne fois l'an dans le *Sancta.* Le sacrifice de la Cene est le sacrifice ordinaire, qui se faisoit tous les iours: & celuy de la croix, est celuy qui ne se faisoit qu'vne fois. Ainsi c'est le mesme corps qui fut offert en la Cene, & qui fut mis en la croix. Le sacrifice de l'Eucharistie a ceste vertu qu'il ne se peut consumer, *consumi non potest*: & qui ne cesse iamais. *Non ne* dit-il: *per singulos dies offerimus? offerimus quidem sed ad recordationem facientes mortis eius: & vna est hæc hostia & non multæ, &c. vnum est hoc sacrificium, consumi non potest, sed id ipsum semper facimus.* S. Cyprian l'a nommé *indesinens.*

Heresie. 64.

Ma mere l'Eglise à qui ie donne de si magnifiques tiltres, voire, contraires les vns aux autres.

CONTRE.

D'autant que parlant de l'Eglise, i'ay dit *Catholique, Apostolique & Romaine:* Il veut dire que *Catholique & Romaine* sont contraires. Comme qui diroit *vniuerselle & locale,* ou *particuliere & generale.* Mais pour vn qui se mesle de la *ministrerie,* il est bien ignorant.

L'Eglise Romaine *est Catholique.*

Ie ne veux alleguer que le texte de la 1. aux

Romains verset 8. ou S. Paul enfourne son Epistre, par l'aise qu'il a que les Romains sont Catholiques : & dit que leur foy est annoncée par tout le monde, donc la foy Romaine est vniuerselle & Catholique. *Primum gratias ago Domino Deo &c. quia fides vestra annunciata est in vniuersum mundum.* Il me semble que *in vniuersum mundum,* c'est Catholique. Le 2. est du mesme lieu. La foy de S. Paul est Catholique : or la foy des Romains est celle mesme de S. Paul *fidem vestram atque meam* : donc elle est Catholique. Le 3 argument est pris de Iustinian *l. Cunctos, Cod. 1. tit. 4 de fide Catho.* ou il veut que tout le monde tienne la foy que S. Pierre a plantée à Rome. Pour le 4. l'Eglise Romaine est dite Catholique, par ce que tout le monde recognoit l'Euesque Romain pour Chef & Principe de l'vnité de la foy. Pour le 5. l'Eglise vniuerselle est dite *Romaine,* comme elle est dite *Apostolique*: Les Apostres n'ont pas esté par tout & neantmoins, toute l'Eglise est dite *Apostolique*: par-ce qu'elle retient la doctrine des Apostres. Ainsi toute l'Eglise est dite *Romaine,* par-ce qu'elle recognoit le Pape chef. En 6. lieu, les Apostres estoyent particuliers, & neantmoins l'Eglise vniuerselle en est dite *Apostolique:* vn vniuersel se desnommant d'vn particulier, De mesme, encor que ie prenne *Romaine* pour *locale*

& *particuliere*, neantmoins l'Eglise vniuerselle en peut prendre son nom. Si d'vn particulier, l'vniuersel prend son nom, il le peut prendre ainsi d vn local. De la personne particuliere Iesus Christ, l'Eglise vniuerselle, en est bien dite *Chrestienne*, elle est appellée Chrestienne par-ce que Iesus-Christ est le seul Apostre general de nostre confession, Heb. 3. *Apostolus & Pontifex confessionis nostræ Iesus.* Partant ses tiltres ne sont contraires.

Heresie 65.

Si la sacrificature de Iesus-Christ est eternelle, par-ce qu'il doit offrir eternellement son corps soubs les especes de pain, on offrira apres le Iugement, voire au ciel: les Prestres feront bien de porter leurs Aubes.

O le festu! ô la grande difficulté! Qui est ce qui ne sçait *qu'eternellement* s'entend iusques au iugement, ou le sacrifice sera osté par l'Antechrist. *Les Prestres feront bien de porter leurs Aubes.* Aussi on les enterre auec leurs Aubes, & les emportent. Risée pour risée.

Heresie. 66.

Le sacrifice de Iesus-Christ ne se repete point.

S'il ne se repete point, Catholiques de-

mandez aux huguenots pourquoy donc ils repetent leurCene,& la font si souuent. Pourquoy Iesus-Christ a-il dit *hoc facite, faites cecy.* Il ne se repete point l'Eglise ne dit pas *repeter*, mais *representer*. Repeter c'est vne chose finie, & le sacrifice de l'Eucharistie ne finit iamais, *Indefinens est, inconsumptibile est, & consumi non potest.*

Heresie 67.

Les Prestres de l'Eglise Romaine n'ont aucune puissance de sacrifier. fo.53.

Prouuez vostre dire Predican. *Les Prestres Romains*: elle a donc des Prestres: si elle en a, il faut qu'ils sacrifient. Tout vostre flageol est faux. Il n'y a que l'Eglise Catholique qui a la puissance de sacrifier: or il n'y a que la Romaine qui est Catholique: donc elle seule peut sacrifier. S. Gregoire liu.34. le prouue. *Sola Ecclesia Catholica est, per quam sacrificium dominus libenter accipiat: in vna Catholica Ecclesia vera hostia Redemptoris imolatur.*

Le 2. argument est du Concile de Latran, qui dit que nul ne peut sacrifier que celuy qui a l'imposition des mains. or il n'y a que les Prestres Romains qui ont l'imposition: *ergo* eux seuls peuuent sacrifier. *Hoc sacramen-*

tum nemo poteſt conficere niſi ſacerdos qui fuerit ritè ordinatus.

Hereſie. 68.

Si nous voulons vn autre ſacrifice que celuy de Ieſus-Chriſt, il faut qu'il reuienne, ou qu'il ſacrifie là haut, voila ou les hommes tombent par leur aueuglement.

CONTRE.

Nous ne voulons point d'autre ſacrifice que celuy qu'il fiſt apres la Cene, & demeurera à touſiours: comme dit S. Paul Heb. 6. Car telle eſt l'imobilité du conſeil de Dieu, qui pour ce ſeul effect, a iuré. *Deus volens oſtendere &c. imobilitatem conſilij interpoſuit iuſiurandum.* Le ſacrifice qu'il fiſt vne ſeule fois apres ſouper, durera touſiours. Il eſt le Preſtre & la victime. *Per hoc & ſacerdos eſt, ipſe offerens, ipſe & oblatio*, dit S. Auguſtin liur. 10. chap. 20. de la Cité. *Il ne faut point qu'il reuienne en terre.* Il y eſt & ſera touſiours. *Ero vobiſcum vſque ad conſummationem ſeculi. Il faut qu'il ſacrifie là haut*, dites vous: Il aſsiſte deuant Dieu, & intercede ſans ceſſe pour nous, comme dit le 7. des Heb. verſet 25. *ſemper viuens ad interpellandum pro nobis.* Par tel aueuglement S. Auguſtin eſt monté au Ciel.

Heresie 69.

Ie taxe S. Paul de s'estre esgayé en Humaniste, mais cela offence les gens de bien.

CONTRE.

Les gens de bien que i'offence sont les huguenots. Ie ne faux point de dire, que S. Paul en Humaniste parle de Melchisedec. Le vieil Testament ne dit point qu'il est sans genealogie, sans pere & sans mere, qu'il est Roy de paix. Toutesfois voyant que cela seruoit à son propos, l'a dit. Prendre vn sens de l'Ethymologie d'vn mot, est-ce point vn trait d'humanité? Il a dit que *Roy de Salem* c'est à dire *Roy de paix*: que *Melchisedec* signifie *Roy de iustice.* En d'autres endroits il allegue bien les vers des Payens & Poëtes Grecs. *Corrompunt bonos mores Colloquia praua.* Toutes les figures, Tropes & Schemes, dont il vse, ne sont-ce point traits d'humanité? Tout Theologien, Medecin, & Iurisconsulte, qui ne parle que de sa science, est le plus gauffre, le plus inepte & mal plaisant du monde, s'il n'assaisonne l'aigreur de son discours auec le miel de l'humanité. Il ne m'est pas permis d'eschauffer mon discours de ceste chaleur: on dit que i'ay vou-

lu empatiner la Theologie. Il n'y a que les ignorans qui le blasment. Si i'ay pris des Metaphores & Alegories de tous arts, quel mal y a-il? Iesus-Christ n'a dit mot, qu'il n'y ait vn trait d'humanité, vne Parabole, ou Allegorie. Comme quand il dit: *Ie suis le bon Pasteur, mes brebis entendent bien ma voix.* Ces mots *Pasteur, brebis, voix*, ne sont-ils pas allegoriez? Tous les liures des Docteurs, & principalement de S. Hierosme ne sont-ils pas tous plains de la richesse Payenne? L'humanité est toute entiere dans S. Hierosme. L'alegorie que S. Ambroise fait sur les Syrenes, est infiniment belle. Les *Syrenes*, sont les pipantes voluptez. La *Mer*, le monde. Le *Nauire*, l'Eglise. *Vlysse*, Iesus-Christ. Le *Mas*, la Croix. Les *Cordes*, le chastrement de nostre sensualité. La *Cire*, la parolle de Dieu, de laquelle nous deuons boucher nos aureilles, de peur d'entendre les Syrenes, & delices mõdaines. S'il ne faut dire que ce qui est dans la Bible, pourquoy auez vous lardé tant de Quolibets & Broquards dans vostre Rapsodie? Vous auez failly par vostre confession mesme: car en la fin vous demandez pardon, de ce que vous auez tant gosse. Qui demande pardon se declare coulpable. Vous deuiez respondre sans risée. Mais vous auez meilleure grace à bouffonner & badiner, qu'à escri-

re serieusement. Vous tenez la premiere place au banc des mocqueurs, encor que caffardement vous chantiez tous les iours.

Heureux celuy
Qui des mocqueurs, au banc place n'a prise.

Par vostre priere vous estes mal-heureux.

Heresie 70.

Il ne touche à ceste Cabale, si Helie, Henoc, & Iean Baptiste doiuent venir prescher au temps de l'Antechrist.

CONTRE.

Vous descouurez bien vostre Crassime ignorance & que vous n'auez leu ny vieil ny nouueau Testament, ny aucun Docteur.

Helie & Henoc ne sont morts.

Cabale, c'est ce qui n'est point escrit, mais qui s'enseigne de Pere à fils : or qu'Henoc & Helie doiuent venir au iugement, il est dans le vieil & nouueau Testament & dans les Peres: *ergo* ce n'est *Cabale*. Ie ne veux que ce seul poinct pour demonstrer l'asnerie de la Bansserie. Les huguenots manquent bien de Predicans, de n'auoir que ce Perroquet pour mettre en cage.

Au vieil Teſtament, en Malachie 4 Dieu promet d'enuoyer Helie, au temps de l'Antechriſt. *Ecce ego mitto vobis Heliam prophetam, antequā veniat dies Domini magnus & horribilis.*

Au nouueau Teſtament Ieſus-Chriſt en S. Matth.17. dit qu'Helie viendra. *Helias quidem venturus eſt & reſtituet omnia.* Voila Dieu le Pere & le Fils qui le diſent, Et les liures que i'allegue ne ſont point calengez par les Apocriphes, les incertains n'y pretēdent rien. Neantmoins Gautier l'appelle *Cabale.* Ie penſe qu'il croid pluſtoſt aux Dialogues de Lucian, aux eſcrits d'Oüide, & Aretin, ou à l'Alcoran de Mahommet qu'à la Saincte eſcriture.

Dans les Docteurs, en S. Auguſtin chap. dernier du 20. de la Cité, Helie doit venir au iugement. *In illo itaque iudicio, vel circa illud iudicium, has res dicimus eſſe futuras Heliam Thesbitem.*

S. Iean Damaſcene liu. 4. *Orto.* dit qu'Helie & Henoc viendront *Mittentur autem Henoc & Helias Thesbites, & conuertent corda Patrum in filios.* Ils ſont encore viuans dans le Paradis terreſtre.

Ie n'ay pas dit S. Iean Baptiſte, il fut decolé: mais l'Euangeliſte. Il corrigera ſon pledoyé s'il luy plaiſt. Pour S. Iean l'Euangeliographe, la queſtion eſt preſque problematique. L'Egliſe tient qu'il eſt mort: les autres

u'il eſt encore viuant, & qu'il viendra pour
eux de la loy Euangelique, comme Henoc
pour la loy de Nature, & Helie pour la loy
eſcrite. Ils ſe fondent ſur 5. Paſſages, les 3. premiers
ſont de la Bible En S. Math. 16. Ieſus iure *Amen Amen* que quelques vns de ſes Apoſtres
ne mourront point iuſques à ce qu'il viẽne, *Amen amen dico vobis, ſunt quidem de hic
ſtantibus qui non guſtabunt mortem, donec videant filium hominis venientem in regno ſuo.* Le 2. eſt
Exit ſermo inter fratres quod diſcipulus iſte non moritur, parlant de S. Iean. Le 3. eſt, la reſponce
de Ieſus-Chriſt. *Si volo eum manere quid ad te.*
Le 4. eſt de l'hiſtoire, qu'il ſortit viuant dehors
la chaudiere pleine d'huile bouillante.
Le 5. eſt de S. Hipolite en ſon oraiſon de l'Antechriſt,
ce pere eſt des plus vieils. Il dit que le
premier Aduent euſt S. Iean Baptiſte pour
precurſeur : & que le dernier aura S. Iean le
Theologien. *Prior Chriſti aduentus præcurſorem habuit Iohannem Baptiſtam Poſterior autem quo
venturus eſt in gloria Henoc, Heliam & Iohannem Theologum exhibebit, quos interficiet beſtia de mari
aſcendens.* Le 6 eſt d'Echius qui parlant de ce
ſubiet dit, *& ſecundum quoſdam Iohannem Euangeliſtam.* Ce n'eſt donc Cabale.

Hereſie 71.

Il y a long temps que l'Antechriſt eſt au monde.

Il y a long temps voirement, tous les huguenots ſont l'Antechriſt commun, & les precurſeurs de celuy qui ſera incarné. Il ne ſe faut eſmerueiller, ſi vous auez fait la guerre à Henoc & Helie, car voſtre pere les tuera.

Hereſie 72.

Dire que Moyſe a deſcrit Melchiſedec ſans y penſer, c'eſt penetrer auſſi auant que ce faux Denys en ſa Hierarchie.

CONTRE.

Quel beſoin eſtoit-il de meſler icy S. Denys, c'eſt pour me donner de la peine d'auantage. S. Denys a eſcrit la Meſſe ou Liturgie, & la Hierarchie de l'Egliſe : or d'autant que ces liures ſont le Coupe-gorge des huguenots: par-ce qu'ils parlent de tout ce qu'on fait en la Meſſe, dés le temps des Apoſtres, ils diſent que ces liures ne ſont de luy. C'eſt la couſtume des heretiques d'accuſer de fauſſeté tous les liures qui ſont contre eux.

Quiconque a eſcrit la Liturgie, & la Hierarchie Eccleſiaſtique, ſoit S. Denis ou vn autre, il eſtoit dés le berceau de l'Egliſe. Origene, qui eſt des premiers luy donne de ſi beaux eſloges d'honneur, qu'il l'appelle *le Grand.*

Le 1. Cõcile de Nice le califie aussi du nom *de Grãd* S.Chrysostome l'appelle *Oyseau du Ciel.* S.Iean Damascene le nomme *grandissime Theologien,* l'an 860. tesmoin Naucler e l'Empereur de Constantinople Michael, enuoya pour grand present la Liturgie de Sainct Denis au Roy de France Charles le Chauue. Impudent Predican qui viens seuir contre les morts, qui ne se peuuent reuancher, ma plume te dira ce comble d'iniures, & te donnera vn desmenty que ie te deffie de reparer en ta responce, laquelle i'attens d'vn bel air. Tu as menty, il n'est point faux. S.Denys a escrit ces liures.

Heresie 73.

C'est cauiller de dire, que Prestre & sacrifice sont Relata.

CONTRE.

S.Paul n'est point cauillateur, & par trois fois vous desment qui dit que le Prestre & sacrifice sont *relata,* & qu'il n'est point Prestre s'il n'offre. Vous n'estes pas Predican si vous ne preschez. Au 5. des Hebr. *Omnis Pontifex constituitur, vt offerat dona & sacrificia pro peccatis.* Et au 8. encore. *Omnis Pontifex constituitur ad offerenda munera & hostias:* & suiuant. Ne-

ceſſe eſt & hunc habere aliquid quod offerat. Donc en bonne Philoſophie Preſtre & ſacrifice ſont *Relata, Reciproca, & Conuertentia.*

Hereſie 74.

Il m'accuſe de deux points, de crime de faux, & de contradiction, de dire qu'il fiſt les Apoſtres Preſtres ſelon ſon ordre, & que perſonne ne luy a ſuccedé.

CONTRE.

Vous eſtes vn des accuſateurs de Suſanne ou de Virginie. Ce n'eſt contradiction, qu'il ait fait ſes Apoſtres de ſon ordre, & que perſonne ne luy a ſuccedé. Car il ne s'enſuit pas qu'on doiue ſucceder pour eſtre de l'ordre: Les cheualiers du S. Eſprit ſont bien de l'ordre du Roy : mais ils ne luy doiuent pas ſucceder pourtant. Si cela eſtoit, il y auroit bien de la preſſe, à qui ſeroit le premier cheualier. Ie vous accuſe du crime de beſtiſe & ignorance. On ne ſuccede qu'apres la mort: Or Ieſus ne mourra iamais, il n'a dõc de ſucceſſeur, mais bien, il a fait les Apoſtres ſes Lieutenans & Vicaires, leur baillant ſa meſme puiſſance.

Hereſie. 75.

Quant à ce que ie mets, que les ſacrifices n'ont

point esté ostez, mais changez, & qu'à iamais nous aurons l'oblation du vray corps de Iesus-Christ souhs les apparences du pain, c'est vne chose forgée & controuuée.

CONTRE.

Les sacrifices n'ont iamais esté ostez,mais changez. S'il n'y auoit plus de sacrifices,il n'y auroit plus de Religion. Le sacrifice en est l'ame. Elle a commencé par sacrifice, & finira par iceluy. Dieu tousiours a changé les sacrifices, & les a transferez, mais il ne les a pas ostez. Changeant la loy de Nature en l'Escriture, il transfera la Prestrise des Aisnez,en la maison de Leui. Iesus-Christ chãgeant la loy Escrite en l'Euangile, il transfera la Prestrise de Leui aux Gentils, & à tous ceux qui s'en rendront dignes. Anciennement, la Religion n'estoit que Localle & maintenant elle est Vniuerselle & Catholique. S. Paul parlant de Melchisedec & de Iesus-Christ aux Heb 7. verset 12. dit *translato sacerdotio, necesse est vt & legis translatio fiat.* Il changea premierement les Prestres que la Religion. Il fut le premier Prestre qui l'osta à Leui: car il estoit de Iuda. *Manifestum quod ex Iuda ortus sit.* Voila donc comme les Prestres & sacrifices sont demeurez & n'est chose controuuée.

Heresie 58.

Ou ay-ie trouué que Iesus-Christ fist les Apostres Prestres selon son ordre, & celuy de Melchisedec.

CONTRE.

Ie l'ay appris de la Bible: des Conciles: & des Peres. Apres qu'il eut realisé le sacrifice de Melchisedec, & sacrifié: il dist à ses Apostres *hoc facite*: puis qu'il leur a baillé la puissance de faire ce qu'il faisoit, il les a fait Prestres selon son ordre. Aux seuls 12. Apostres il a imposé les mains apres la resurrection: A eux seuls il a baillé la puissance de baptiser: & de prescher: a eux seuls de sacrifier & de remettre les pechez. Lors qu'il leur dist *hoc facite*, il n'y auoit que les 12. & nul Disciple, ny saincte femme.

Les Peres disent qu'il les ordonna Prestres par *hoc facite*: Eusebe parlant de la conuenance de Iesus-Christ & Melchisedec dit. *Qui ab ipso profecti sunt sacerdotes, in omnibus Gentibus, &c.* Puis qu'il y a *qui ab ipso profecti sunt sacerdotes*, il les fist Prestres.

Le Concile de Trente chap. 1. de la Cesion 22. noircit du foudre d'Anatheme, ceux qui diront qu'il ne les fist point Prestres par *hoc*

facite. Si quis dixerit illis verbis hoc facite in meam commemorationem, *Christum non instituisse Apostolos sacerdotes, aut non ordinasse &c. Anathema sit*: Les Apostres donc furent faits Prestres.

Heresie. 77.

Par-ce que Iesus-Christ est eternel, il demeure seul sacrificateur eternel, & par ainsi les Apostres ne peuuent estre Prestres, ny selon l'ordre de Iesus-Christ, ny de Melchisedec.

Iesus Christ est seul sacrificateur eternel, transeat, *ergo les Apostres ne sont Prestres selon son ordre.* Voila bien conclud son Antecedent, pour vnqui ne veid iamais que de la Dialectique de Vallongnes. Il est seul Prestre eternel, il est vray & les Apostres sont Prestres mortels. Son ordre n'est en l'eternité : ains à offrir du pain & du vin comme i'ay prouué au Traicté de Melchisedec. Ne faites point deux ordres. Celuy de Iesus & de Melchisedec sont vn.

Heresie 78.

C'est mettre les hommes bien haut que de les faire compagnons de Iesus Christ.

CONTRE.

Qui est ce Timon? qui est cet Apemiat?

qui eſt ce Miſanthrope? qui ſe faſche de ce que les hommes ſont mis ſi haut. S.Paul parlez icy s'il vous plaiſt, au 1. & 2. des Heb.

Ieſus-Chriſt a fait les hommes ſes freres.

Dieu a fait l'homme heritier de tout ce qui eſt & non vn Ange. Il n'a iamais dit à vn Ange *ſede à dextris*, & il l'a dit à l'homme. Il n'a dit aux Anges ie ſeray ton pere, & il l'a dit à l'homme. Il a rendu l'vniuers tributaire à l'homme & non aux Anges. Il a vn peu abaiſſé l'homme plus bas que les Anges : La Phraſe Hebraïque dit, *feciſti eum ſecundum à diis : proximum à Deo : modicò minuiſti à Deo.* Le texte de Dauid porte מעט מאלהים ותחסרהו *Vattchaſſedehu meat meelhim. Tu l'as vn peu arieré de Dieu, tu l'as fait tant ſoit peu inferieur de Dieu.* On ſçait bien que *Elohim*, ſignifie *Dieu.* Touſiours ou le latin dit, *loquutus eſt Deus: dixit Deus.* Il y a אלהים Comme au Decalogue וידבר אלהים *vaiedabber Elohim, Dieu a dit.* Il a (dit S. Paul) conſtitué l'homme ſur toutes les œuures, & non les Anges. Ieſus a appellé les hommes ſes freres, & non les Anges : *non confunditur fratres eos vocare.* Il les appelle ſes enfans.

Ecce ego & pueri mei: La nature humaine a esté exaltée par dessus l'Angelique. Il est mort pour l'homme & non pour les Anges. Il n'a pris la nature Angelique, ains la semence d'Abraham. I'ay parlé de cela au 1 liure mais il faut assommer ce haineur des hommes, auec 18. textes de la Bible, qui est fasché de ce que l'homme est si haut, & de la grace que Dieu luy a faicte, de le rachepter plustost que les Anges. Dans l'*inprincipio* il diuise son vnité de fils pour faire les hommes ses confreres. *Quotquot autem receperunt, dedit eis potestatem filios Dei fieri*. Et estant resuscité dit à la Magdalene *Ascendo ad patrem meum & ad patrem vestrum* Et en son oraison, nous commãde de dire *Pater noster*, & non pas *Pater Christi*. Au 8. des Romains Iesus n'a rien plus que nous. *Heredes Dei & coheredes Christi*. Vous leuez l'homme trop haut S. Paul, de les mettre à l'vnisson de Iesus-Christ. En l'Apocalipse il fait seoir l'homme pres de luy. *Qui vicerit dabo ei sedere mecum*. En S. Matth. *non amplius seruos sed amicos*. En S. Iean 20. *Vade ad fratres meos*. Et au 17. Il n'est nullement huguenot, il leur baille logis auec luy. *Pater ego volo, vt vbi sum ego, & isti sint mecum, vt videant claritatem meam*. Et S. Paul, *Spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod filii Dei sumus*. Ie pense que Gautier ne sera mis si haut, mais qu'il

descendra en Enfer.

Heresie 79.

C'est taxer Iesus-Christ d'insuffisance de luy bailler des Prestres de mesme ordre que luy.

C'est donc faire tort au Roy, de luy bailler des cheualiers de son ordre: Au contraire c'est rendre vn ordre plus excellent, & c'est sa grād' d'en faire beaucoup de mesme. Nous ne taxons le sacrifice de Iesus-Christ d'insuffisance, il est d'vne valeur infinie, vne seule goute, pouuoit racheter cent mondes.

Heresie 80.

Que Iesus-Christ ait fait ses Apostres ses Vicaires & qu'eux en ayent estably d'autres par l'imposition des mains: tout cela se peut reietter par vne simple negation.

CONTRE.

Il a baillé la mesme puissance qu'il auoit à ses Apostres, *ergo* il les a faits ses Vicaires. Il leur promet mesme qu'ils feront de plus grand miracles que luy. Ce qui seruira pour clorre le bec, à ceux qui se mocquent des

miracles qui se trouuent en la Legende des Saincts: Le miracle d'Elisée, qui fist nager la congnée au vieil Testament, de prime face est plus niais, que nul des saincts du nouueau.

L'imposition des Mains.

Que les Apostres ont estably d'autres par l'imposition des mains, toute la Bible en est pleine. Iesus imposa les mains aux Apostres. Les Apostres les ont imposez: cõme à S. Paul: Actes 13. *Imponentes eis manus dimiserunt illos* & S. Paul les imposa à Timothée 4. *Noli negligere gratiam &c. quæ data est tibi per prophetiam cum impositione manuũ.* Iamais Prestre n'a esté qu'il n'ait eu l'imposition des mains. Ce discours desire vne plus longue haleine. Il n'estoit besoin qu'il parlast de cela. Mais Seneque dit que, *Naturale est manuũ sepius ad id referre quod dolet* Il n'y a rien qui estrique mieux la denrée huguenotte dãs la boue, que l'imposition des mains: ils les imposent maintenant, estans contraints d'aduouër ceste Mission.

Heresie 81.

Il enuoya ses Apostres prescher l'Euangile à toute creature les baptisant, voila leur commission.

il n'y a point d'autre Vicariat.

CONTRE.

Ite prædicate euangelium eſt le vicariat general: Mais preſcher l'Euangile contiẽt bien des choſes. Baptiſer: Marier (ou bien pourquoy vous meſlez vous de marier) faire des miracles: Remettre les pechez: Sacrifier: *hoc facite.* Adminiſtrer les ſacremens: impoſer les mains aux autres. Si vous prenez le mot *de preſcher* ſelon voſtre *vicariat*, vous ne deuez rien faire autre choſe: Preſcher l'Euangile n'eſt pas ſi general que *hoc facite*, & ne durera pas tant. Il n'eſt point commandé de preſcher iuſques au iugement (car on s'en pourroit paſſer vn chacun eſtant bien inſtruit) Mais il eſt enchargé de ſacrifier & repreſenter ce qu'il fiſt apres la Cene, *Donec veniat.* Donc *hoc facite* eſt le vicariat des Apoſtres. Il eſt plus excellent de ſacrifier & communier que de preſcher: par conſequent ce vicariat eſt plus digne que l'autre. Le ſacrement de l'Euchariſtie eſt la fin du ſermon. *Finis præſtãtior, quàm quæ tendunt ad finem.*

Hereſie. 82.

L'eleuation d'Helie luy a eſté vne eſpece de mort comme ceux de qui parle S. Paul Corin. 1. chap. 15.

qui seront changez au dernier iugement.

CONTRE.

Il a iuré de ce rendre ridicule en toutes ses responces. Ce Microcantechrist veut desia tuer Helie : & en oster la gloire à l'Antechrist : ô cruauté ! il veut tuer ceux qui sont dans le Paradis. Que l'eleuation d'Helie luy fut vne espece de mort: Ce mẽsonge se combat par 3. veritez. Iamais l'eleuation au ciel n'est espece de mort: c'est le chemin de vie. Si l'Eleuation au ciel est vne mort, Iesus-Christ mourut quãd il y fut esleué en son Ascension: & n'est plus viuant. Voila le precipice d'absurdité ou vous tombez. Iouinian disoit comme vous, qu'Helie ne deuoit point venir au iugement, & qu'il estoit mort. Mais ie vous dy ce que S. Hierosme luy respondit : qu'il fut immortel auant que mourir *Helias cœpit immortalis esse, antequam mortuus esset.* Auec les fausses fumées de mensonge, vous voulez esblouir l'œil de la verité. Iamais S. Paul n'a dit que quelques vns ne mourront point, & que leur eleuation leur sera vne mort, allans au iugement. Au contraire il a baillé vne reigle sans exception, qu'il faut que tout homme meure. *Statutum est omnibus hominibus semel mori.* Duquel arrest le fils de Dieu n'a pas

peu estre excẽpt. Mais S. Paul dit que ceux que l'Antechrist tura, ne seront point changez, & ne pourriront pas: car dés qu ils seront morts, ils resusciteront. Iesus-Christ ne pourrit pas au tombeau, ny le bon larron & ne fut changé. Le Payen Horace est plus Catholique que vous. *Semel calcanda via Lethi.* Tout ce qu'auez dit, est espraint de la pure lie de faussetć.

Heresie. 83.

Iesus-Christ n'a point sacrifié en la Cene, Il a loué & rendu graces à Dieu, & cela s'appelle sacrifier.

I'ay prouué au traicté de la Messe qu'il sacrifia: s'il n'a rien fait en la Cene que louer & rendre graces, il en a autant fait au miracle des pains.

Heresie. 84.

Quand on parle des sacrifices propres, cela s'entend Propitiatoires, qui estoyent faits pour la remission des pechez. f. 66.

CONTRE.

Il faut le prendre dans le rets qu'il a tendu, le

Ie ne veux amener la deposition de tous les Docteurs,& des textes de la Bible, qui prouuent que la Messe est sacrifice pour la remission des pechez. Ie me passe de deux.

La Messe est Sacrifice Propitiatoire.

Ie me contente de ce que dit le huguenot & du passage de la Bible. Les Sacrifices proprement pris, estoyent ceux qui se faisoyent pour la remission des pechez dit-il : or le sacrifice d'apres la Cene est fait pour la remission des pechez *ergo* il est Propitiatoire& proprement pris. Iesus Christ prouue l'assumption qui en l'instituant dit. *C'est mon sang qui est respandu pour la remission des pechez.* Ie me pourrois moquer de sa proposition, & dire que l'aumosne& priere que nous faisons, sont aussi sacrifices propitiatoires& pour la remission des pechez. *Elemosinis peccata reddime.*

Heresie 85.

Iesus-Christ n'a point respondu à la figure de Melchisedec en la Cene. fol.66.

I'ay rebarré ce faux par infinies veritez au traicté de Melchisedec. Ie ne veux que le tex-

te de la Banſſerie pour le vaincre meſme. Cy deuant il a dit, que comme Melchiſedec fiſt vne collation à Abraham,& à ſes gens,que de meſme Ieſus-Chriſt fiſt vn banquet ſpirituel en la Cene. Il a donc là accomply la figure de Melchiſedec.

Hereſie 68.

Quād ie luy demande, ou Ieſus-Chriſt a accomply la figure des pains de Propoſition, & l'encens qui ſe bruſloit deſſus. Il reſpond qu'ils ont figuré le viure des fideles, qui doit eſtre conſacré à Dieu: Et l'encenſement fait deſſus, a figuré le ſacriſice de la Croix.

CONTRE.

Les pains de Propoſition figuroyent le viure des fideles: ſi vous entendez le pain de la Cene, il eſt ſacrifice, puis que la figure en eſtoit vn. Si vous entendez du chappon que vous mangez en Careſme cela eſt faux. Car le ſacrifice des pains de propoſition eſtoit inſtitué pour figurer quelque choſe de Ieſus-Chriſt, & non voſtre diſner prophane. Vous deuiez continuer & dire que l'encens figuroit voſtre *benedicite*: Lequel ſe commence. *Beuuons māgeons*, qui ſont les deux premiers mots de celuy de Sardanapale & Epicure: vous

'euiez acheuer, *post mortem nulla voluptas.* Ce
viure des fideles doit estre consacré à Dieu,
dites vous. Il est donc dedié & presenté à
Dieu, & est sacrifice. Vous estes pris de quel
costé que vous pensiez eschapper. *L'encens qui
se brusloit dessus figuroit le sacrifice de la Croix.*
Voila vne risée qui feroit rire mesme l'Agelaste Crassus Qui a iamais dit que l'encens du
vieil Testamẽt figuroit le sacrifice de la Croix?
L'encens ne signifie iamais la mort. L'encens
n'estoit qu'vne ceremonie du sacrifice: donc
le sacrifice de la Croix ne seroit qu'vne ceremonie de sacrifice. Tousiours l'encens signifie
la priere. Ce que Dauid prouue, priant que le
flair de sa priere monte droit deuant Dieu,
comme l'encens. Gautier mesme en la dispute
que nous eusmes du sacrifice de Malachie, &
en sa responce, veut que l'encens signifie le
sacrifice de louange & priere: & maintenant il
veut qu'il figure le sacrifice de la Croix. Les
pains de Proposition figuroyent le pain que
le Messie prit: & l'encens, la benediction,
action de grace, & prieres qu'il fist dessus.

Heresie. 87.

*Ils ont en la Cene vn gage & asseurance de la
vie eternelle.*

I'ay refuté cela. Pour nous autres Catho-

liques nous ne voulons point de gage, nous voulons le corps & la chose mesme.

Heresie. 88.

Il me demande si tous les sacrifices des bestes n'ont pas esté representez par le sacrifice de la Croix.

CONTRE.

Ie puis respondre, ouy: Nenny. Nenny auec S. Augustin qui a dit que le sacrifice d'apres la Cene, est l'accomplissement de tous les sacrifices anciens. Ie puis respõdre qu'ouy, en partie auec les autres Docteurs, qui disent qu'en la Croix il realisa tous les sacrifices qu'on tuoit: & qu'apres souper, il perfectionna tous les sacrifices de pain, & celuy des bestes qui n'estoient tuez, cõme des 2. agneaux offerts viuans couuers du pain des premices, & le Cheureau *Emissaire & congedié.* Vous ne demandez que les sacrifices des bestes. Il faut donc vn autre, pour accomplir ceux de pain.

Heresie. 89.

Deux choses totallement differentes, & figures de choses differentes ont besoin d'estre representez par deux realitez differentes.

CONTRE.

Il n'y a point deux realitez cela eſt faux,il n'y en a qu'vne, mais en deux façons: autrement il faudroit deux Meſsies. *Deux choſes differentes doiuent eſtre repreſentez par deux veritez differentes*, vous deuiez dire par deux façons: *or l'ordre de Melchiſedec & celuy d'Aron ſont differẽs,ergo il faut deux façons.* Vne verité peut repreſenter deux ou trois choſes. Le ſacrifice de Melchiſedec differoit du Leuitique en 6. choſes En temps: Le 1. eſtoit en la loy de Nature:& le 2. en la loy eſcrite. En excellence. Le 1. eſtoit plus excellent, que le 2. *habita ratione perſonarum & materiæ.* Melchiſedec eſtoit plus excellent & grand qu'Aron puis qu'il le benit: Et le pain & vin ſont plus excellens que les beſtes. Ioint que le Meſsie a eſté Preſtre de cet ordre, & l'a ennobly. Le 1. eſt auec ſerment pour demonſtrer l'immobilité de ſa durée:& le 2. eſt ſans ſerment. Le 1. eſtoit volontaire & celuy d'Aron par commandement. Le 1. dure & durera:& le 2. eſt finy.

Hereſie. 90.

En la Preſtriſe de Melch. il n'y a point eu d'autre ſacrifice, qu'en la Preſtriſe d'Aron.

CONTRE.

Tout cela n'a racine que dans le ſable mouuant de voſtre opinion & incertitude, vous ne faictes que beer, apres le vague de l incertain,& ne diſputez pour la verité mais ſeulement *ſtudio contradicendi*. Ce que dites eſt de Kemnitius: produiſez quelque choſe de voſtre Minerue. Dire que Melchiſedec & Aron ont offert ſemblables ſacrifices. C'eſt dire que le Soleil n'eſt point clair. Cela eſt faux par 9. raiſons. Il ſacrifia vne fois ſeule,& Aron tous les iours. Son ſacrifice dure encore, & celuy d'Aron eſt abatu. S'ils ont offert ſemblables ſacrifices, l'ordre d'Aron dure encore. Il ſacrifia du pain & du vin: & Aron des beſtes. Il inſtitua ſon ordre en la loy ſans loy: & celuy d'Aron en la loy eſcrite. Son ſacrifice eſtoit celuy des Cananeans & Gentils:& l'autre pour les Iuifs. S'ils ſacrifioyent vne meſme choſe ce n'eſt qu'vn meſme ordre,& nõ deux. Si c'eſt vn meſme ordre, qu'eſtoit-il beſoin que Dieu inſtituaſt celuy d'Aron tout de nouueau: S'ils ſacrifioyent choſes ſemblables, Ieſus a ſacrifié comme Aron, ce qui eſt faux. I'ay refuté cela tant de fois, que ce ne ſont que redites & Batologies.

Heresie 91.

Iesus-Christ ne se pouuoit offrir qu'vne fois selon l'ordre d'Aron, par-ce que le souuerain sacrificateur, n'entroit qu'vne fois au lieu tres-sainct.

CONTRE.

Ce *par-ce que* là est bien mal fondé & pilotiné. *Il ne se pouuoit offrir qu'vne fois selon Aron, par-ce que le sacrificateur n'entroit qu'vne fois dās le lieu tres-sainct.* Cela est faux: mais c'est parce qu'il ne pouuoit mourir qu'vne fois comme dit le 9. des Heb. La croix n'est pas le lieu tres-sainct, mais le Ciel.

Le Ciel est le Sancta Sanctorum.

S Paul Heb. 9. dit que le Ciel est le *Sancta Sanctorum*, ou le vray sacrificateur Iesus Christ entra en son Ascension Le 1. Tabernacle figuroit la vie, ou les Prestres entroyent tous les iours: & le 2. qui estoit le *Sancta* est le Ciel que Iesus-Christ a ouuert. *Non in manu facta* Sancta *Iesus introiuit exemplaria verorum: Sed in ipsum Cælum.* Donc le Ciel est le *Sancta*: & non la Croix. Gardez encore vostre silence Pythagorique vingt ans, auant que parler. Le

Ciel eſt le vray *Sancta Sanctorum*, ou ſont tous les bien heureux. Ignorantiſsime Predican, ſi la croix eſtoit le lieu *tres-ſainct*, tous ceux qu'on pend ſont plus heureux que ceux qui meurent en leur lict. Si la Croix eſt le *Sancta*. pourquoy Ieſus a-il demandé de n'y aller pas? Si la Croix eſt le lieu *tres-ſainct*, pourquoy l'auez-vous en horreur? La Croix qui eſt en l'argent eſt voſtre *Sancta*, vous l'aimez bien: Auſsi vous auez Dieu mercy, fait bien profiter voſtre Talēt, vous ne ſerez repris du maiſtre de l'auoir enfouy dans terre. Si la Croix eſt le lieu *tres ſainct*, pourquoy vous enfuytes-vous le iour d'Allemagne, que n'alliez-vous volontairement en ce lieu *tres ſainct* cōme Ieſus Chriſt? Voſtre lieu *tres-ſainct* fut l'Abaye de Trouart, ou vous allaſtes rendre Moyne pour vn iour. C'eſtoit mal fait à vn berger, comme vous, de quitter ſes ouailles entre les griffes des loups rauiſſans. Ie quitte la gauſſerie pour parler à bon eſcient.

Si la croix eſt le *Sancta* infinis inconueniens s'enſuyuent. S. Paul eſt deſmenty qui dit que c'eſt le Ciel, & la verité crie d'ahan. S'il n'a eſté offert qu'vne fois en la Croix, par-ce que le ſacrificateur n'entroit qu'vne fois dans le *Sancta* pour y ſacrifier: Ieſus n'a accomply en la Croix que le ſacrifice qui ne ſe faiſoit qu'vne fois l'an: il faut vn autre ſacrifice, pour ac-

complir les autres. Le Sacrificateur representoit Iesus Christ (dites vous) il deuoit dõc mourir & se sacrifier leans dedans. Si la Croix estoit le *Sancta*, il n'auroit pas sacrifié en la Croix: car on ne sacrifioit pas dans le *Sancta*, mais on y portoit le sang des bestes sacrifiees. Comme asseure S.Paul *Infertur sanguis pro peccato in Sancta per Pontificem*. Donc la croix n'est le lieu tres-sainct. Pour bien empescher toute la Ministraille, ie leur apporte deux autres contre-carres.

Le sacrifice d'apres la Cene est le Sancta Sanctorum.

S.Paul 13. des Hebr. dit que lors, qu'apres la Cene de l'Agneau, il se remit en table, il entra au *Sancta* & offrit son sang pour la remission de nos pechez. Ie prie aux Doctes de cõsiderer de pres ce lieu: *Quorum enim animaliũ infertur sanguis pro peccato in sancta per Põtificem: horum corpora cremabantur extra castra. Propter quod & Iesus, vt sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portem passus est*: Il fait vne comparaison: Comme on sacrifioit vne fois l'an les bestes premierement, puis on portoit le sang dans le *Sancta* pour sanctifier le peuple: & en apres on portoit ces corps là, brusler

dehors le Camp. De mesme Iesus a sacrifié premierement, puis a respandu son sang pour la remission des pechez le baillãt à boire à ses Apostres, comme il dist luy-mesme, *qui effunditur in remissionem peccatorum* : & en apres il a porté son corps brusler du feu de charité sur l'autel de la Croix hors Hierusalem. Il s'ensuit donc que le sacrement d'apres la Cene est sacrifice: & que ceste action fut le *Sancta* ou il entra, pour nous sanctifier par son sang, puis qu'apres S. Paul dit qu'il alla patir, & estre bruslé hors Hierusalem, comme apres le sang respandu dans le *Sancta*, on portoit le corps des bestes dehors le Camp. Autrement la similitude de S Paul hiroit, & sa redition ne seroit bonne. Il faut qu'il ait premierement sacrifié dans la ville, auant que d'estre porté dehors. Tournez de quel costé que vous voudrez ce passage, il vous contraint de confesser qu'il a sacrifié premier que d'aller au mont de Caluaire, & qu'apres la Cene, il entra au lieu tres sainct, & non en la Croix. Le terme de S. Paul est si resolu qu'il conuertiroit l'infidelité mesme. La 2. Contre-carre est que

Le Corps de Iesus-Christ estoit le Sancta Sanctorum.

Le Corps viuant de Iesus-Christ estoit le

Sancta, ou le ſang fut reſpandu : Et lors la figure fut accomplie quand il beut de ſon propre ſang, comme ſes Apoſtres. Le corps de Ieſus-Chriſt n'eſtoit-il pas le *Sainct des Saincts* ? S. Auguſtin interpretant le faict de Dauid, qui ſe portoit en ſes mains meſme, eſtant deuant Saül, dit que Ieſus-Chriſt eſtoit le vray Dauid, qui ſe portoit en ſes propres mains, en la Cene : Le pain eſtoit luy-meſme. La Tradition Apoſtolique dit que Ieſus-Chriſt mangea ſon propre corps, & beut ſon propre ſang, de peur que ſes Apoſtres ne deuinſſent Capharnaïtes. S. Chryſoſtome homelie 83. ſur S. Matth. dit (Catholiques remarquez ce poinct de remarque) que Ieſus-Chriſt beut de ſon propre ſang. Ce ſang là eſtoit le ſang du tres-ſainct, qui fut porté dans le *Sainct des Saincts* ſon Corps. *Ipſe quoque bibit ex eo; ne auditis verbis dicerent: Quid igitur ſanguinem bibimus, & turbarentur. Quia propter hæc verba multi ſcandalum paſsi ſunt prius. Ne igitur hoc accideret, prius ipſe hoc fecit, vt tranquillo animo ad communicationem myſteriorũ induceret.* Ie n'ay encore leu du corps: toutesfois il le peut auoir mangé de meſme. Car iaçoit que ce ſacrement ſoit inſtitué pour la remiſsion des pechez : Ieſus-Chriſt ne le prit pas en ceſte conſideration. Mais pour dõner exemple : comme vn bon Medecin qui

prend de la medecine j'açoit qu'il ne ſoit malade, mais pour donner courage au patient: de meſme il en a voulu vſer pour donner exemple encor qu'il n'euſt peché, Le Roy qui inſtitue vn ordre, pour rendre ſes Seigneurs plus nobles, combien qu'il ſe face le premier cheualier, cela ne le rend pas plus noble,& n'en a que faire,mais il en veut eſtre & en porter le ſignal ſur ſon manteau royal, pour ſeruir d'exemplaire aux autres. Il a mãgé ſon corps & beu ſon ſang, ſans en auoir neceſsité : comme il a voulu eſtre baptiſé pour l'exemple & donner force aux eaux. S'il s'eſt bien mangé en figure en l'Agneau Paſchal: pourquoy ne s'eſt il bien mangé en realité? Ie conclus que le Ciel veritablement eſt le *Sancta*: & que la Paſque, ou ſon propre corps meſme, eſt pluſtoſt le lieu tres ſainct, que la croix.

Hereſie 92.

Les Anciens ne pouuoient oſter les pechez par les ſacrifices.

CONTRE.

Voicy les gens-d'armes du Cadmus, qui ſe deffont l'vn l'autre. Heildens de ſerpent vous

entre-mordez. Vous estes yure, i'en appelle de vous mesme deuant vous mesme, quand vous serez en vostre bon sens. Tantost vous auez dit qu'ils auoyent l'asseurance en leurs sacrifices. Au fueillet 71. vous dites qu'ils offroyent *pro peccato*, & qu'ils estoyent pour reconcilier, rabiener, & rapatrier les hommes auec Dieu : & maintenant vous chantez la Palinodie. *Oportet mendacem esse memorem.* Comme vray Ixion vous n'embrassez qu'vne nuë de mensonge, au lieu du corps de la verité : vous n'auez qu'vne vaste & turbulente incertitude: Affermez l'incredule & girouetante foy de vos mouuantes opinions, & puis ie concluray.

Heresie. 93.

Iesus-Christ ayant offert vn seul sacrement pour les pechez, par vne seule oblation, il a tout consumé.

CONTRE.

L'heretique s'armant de son Plastron & *Semel* huguenot, afin d'auoir couleur de piller les Eglises, a dit qu'il n'y auoit plus de sacrifice, & que l'ayant deffait, ce pillage luy appartenoit. S'il les a emportez par droit de guerre, *Iure post-liminii* nous les pouuons re-

peter. Il n'y a plus de ſacrifices, par-ce que par vne ſeule oblation il a tout conſommé. Mais la noire ſuye d'ignorance a empeſché le huguenot de voir la verité. Nous admirons ce que nous ne ſçauons point : & meſpriſons ce que nous ignorons. L'heretique a blaſmé ce qu'il n'entendoit pas.

L'explication du Semel *Huguenot.*

Ie trouue vn triple *Semel* dãs les eſcritures.
Le *Semel* de Melchiſedec.
Le *Semel* de Ieſus-Chriſt. &
Le *Semel* huguenot.

Melchiſedec n'offrit qu'vne ſeule fois du pain & du vin, & neantmoins ce *Semel* & ſeule offrande, dura iuſques à Ieſus-Chriſt. Car ſi ce ſacrifice fait *vne fois ſeule* par Melchiſedec auoit failly, Ieſus-Chriſt n'euſt pas eſté Preſtre de cet ordre. Il ne pouuoit eſtre d'vne choſe qui n'eſtoit plus.

Ieſus-Chriſt comme ſa figure, n'a ſacrifié qu'vne fois : Apres la Cene ſelon Melchiſedec : & en la Croix ſelon Aron. En la Paſque il fut le Preſtre & la victime, le Sacrifiant, & le Sacrifié : Mais en la Croix il n'a eſté que la victime. Il s'eſt offert, liuré & baillé luy-meſme à la mort, & les Preſtres Leuitiques le crucifierent par leurs ſentences. Le ſacrifice

fait en la Croix, ne se doit point representer: Mais celuy d'apres la Cene se doit representer: Par-ce qu'il a dit *hoc facite*, le sacrifice de la Croix dure & durera tousiours *en puissance & en merite*, & non plus en *Action*: Et le sacrifice de Pasque dure & durera *en puissance, merite & Action*. Il faut le *reactionner* & *representer*. Iesus par vn *seul* sacrifice d'apres la Cene, a tout consumé: & ce *Semel* dure encore & durera, & c'est le mesme Le sacrifice de la Messe est le mesme que Iesus institua en la Pasque: ce n'est point vn autre, ny vn nouueau, ny vn semblable. Que l'abusé huguenot ne se noye pas, pensant nager sur l'escorche de son ignorance, & cuide qu'en la Messe on sacrifie encore, comme anciēnement vne oblation nouuelle. Ce qui s'offre en l'autel est le mesme que Iesus offrit apres la Cene. Comme sont les mesmes mots de Iesus-Christ, ainsi c'est son mesme sacrifice. Comme dit S. Chrysostome homelie 2. sur la 2. à Timot. Et si le huguenot admire cela, comme c'est le mesme: C'est qu'Origene dit qu'il est *indefaillable* & *incessable: est indesinens sacrificium*. C'est l'action *identelle* de Iesus-Christ. Il ne se peut consumer comme a dit S. Cyprian au liure de l'vnité. *Inconsumptibilem cibum aponit discipulis*. Ou il vse du present *aponit* & non *aposuit*. C'est pourquoy ce *Semel* de Iesus-

Chrift eft *inconfumptible* & *indefinent*. Puis qu'il eft *inconfumptible* c'eft le mefme. Il n'a facrifié qu'vne fois qui durera iufques au dernier aduenement. Comme le *Semel* de Melchifedec fait vne feule fois, dura iufques au premier aduenement: comme c'eft le mefme Soleil qui renaift tous les iours. La fain-cte Hoftie ne change iamais *en realité & verité*, mais elle change *en efpeces & accidens*. Cōme vn homme, pour changer tous les iours d'habits, ne change pas de corps, c'eft toufiours le mefme: Aufsi les efpeces & accidens, la couleur, la forme, fe change & confomme, mais la realité ne change & ne fe confomme iamais. Il n'y a que le manteau, & voile du Sacrement: les efpeces, qui fe changent: Le corps eft toufiours le mefme. Ie ne veux taire l'Auteur de cefte folution, c'eft Eufebe Emyffene homelie 5. *de Pafquate* qui le dit. *Verè vnica & perfecta hoftia fide exiftimanda eft non fpecie.*

S. Auguftin baille de belles folutions à ce *Semel* & l'explique fort bien *Semel in pretium, iugiter in myfterium.* Et en fon Epiftre 23. à Boniface. *Semel imolatus eft Chriftus in femetipfo & tamen in facramento in omni die à populis imolatur.* S. Auguftin n'eft pas tant du cofté des huguenots comme ils penfent. Iefus-Chrift a efté offert & imolé en 3. façons.

Au vieil Teſtament, *Typiquement & figuratiuement.*

En la Paſque *Realement & Sacramentellement.*

Et en la Croix *Realement & viſiblement.*

S. Auguſtin contre les Manichiens dit qu'il fut ſacrifié en 3. façons.

Anciennement	*En ſimilitude.*
En la croix	*En verité.* &
Apres l'Aſcention	*En Sacrement.*

Voila le lieu. *Huius ſacrificii caro & ſanguis, ante aduentum Chriſti, per victimas ſimilitudinum promitebatur: in Paſſione Chriſti, per ipſam veritatem reddebatur: Poſt aſcenſum Chriſti, per ſacramentum memoriæ celebratur.*

Les huguenots ont baſty vn *Semel* à leur poſte, & ont dit qu'il ne faut plus de ſacrifice de la Meſſe, par-ce que Ieſus-Chriſt a ſacrifié vne ſeule fois. Il eſt vray, nous n'en voulons pas vn autre que celuy qu'il fiſt à la Paſque, c'eſt le meſme qui dure encore & durera. Ceſte ſeule fois ne ceſſe iamais. Le *Semel* huguenot differe du *Semel* Catholique: En ce que le huguenot fait ſon *Semel, finy, mortel, ceſſé, failly, abbatu, & qui ne dure plus.* Il fait mourir & tuë l'action de Ieſus-Chriſt, qui eſt d'eternelle durée, & qui doit agir, continuer, & ne ceſſer iamais iuſques au iugement, ou l'Antechriſt la fera faillir. Il a autant de *merite & d'action* maintenant comme lors de

son institution *in remissionem peccatorum.* S'il n'en faut plus, pourquoy repete-il sa Cene? Si l'action a failly, sa Cene n'a point de force. Il s'abuse. Le Baptesme que nous auons, est le mesme de Iesus-Christ, & non vn autre c'est le mesme. Aussi le sacrement d'apres la Cene est le mesme que les Apostres mangerent. Le *Semel* de Iesus-Christ & Catholique est infiny, ne cesse, ne deffaut, ne meurt, & ne desiste iamais. C'est tousiours le mesme. Le huguenot *repete sa Cene*: Mais le Catholique *represente la Pasque.* Ce que l'heretique *repete & retere*, n'est point le *Semel* de Iesus-Christ, ny son sacrement & sacrifice, ains le sien propre. Mais le *Semel* que le Catholique *represente, reactionne & idente* (s'il est loysible de former ce mot) est le mesme de Iesus-Christ. L'insuffisante capacité de la Bansserie, voulant con-catener la puissance de Dieu à sa stolidité, dit qu'il faudroit qu'il reuint, ou qu'il sacrifiast la haut: Ou est il allé, donc afin qu'il reuienne? Il est icy & au Ciel. Il est icy soubs le sacrement, *ero vobiscum vsque ad consummationem seculi*, & il est au Ciel a decouuert. Il faut qu'il sacrifie encore là haut dites vous. Ouy: Il y prie, & sacrifie pour nous. Il s'offre ça bas par les mains des Prestres: & n'a iamais cessé de s'offrir au Ciel apres l'Ascension. Et ce sacrifice ne cesse ia-

mais, puis qu'il s'offre tousiours. Doctes mes bien-aimez, remarquez le 10. des Heb. ou il dit que sis à la dextre de Dieu, il offre vne offrande à iamais pour nos pechez. *Hic autem vnam pro peccatis offerens hostiam in æternum, sedet in dextera Dei*, ou il faut considerer 3. mots *Vnam, Offerens, in sempiternum.* Il dit, *vnam hostiam*, vne hostie, & non plusieurs. Eusebe a dit *vnicam*: & S. Chrysostome *eadem.* Il dit *offerens*, au present: il offre donc tousiours & ne cesse iamais, & neantmoins, c'est tousiours *vnam hostiam & eandem.* Le 3. est *in sempiternum.* Par consequent il ne cessera iamais. S. Paul n'a pas dit *obtulit*, mais *offerens*, Pour demonstrer que ce sacrifice ne cessa, ne cesse, & ne cessera iamais. Qui trauaille tousiours, ne cesse point. Le Soleil luit tousiours & ne cesse point. *vt Sol perpetuò lucens est, sic Christus perpetuò offerens est, & indesinenter.* Le sacrifice d'apres la Cene est *incessable, non finissant, inconsumptible, infiny, idental, perpetuel, & indesinent.* Ausi il dit, *faictes ce que ie fay*, & non *ce que i'ay faict.* Le huguenot ignorant deux choses, est tombé dans vn tres-meschant Baratre d'heresies. Le 1. c'est qu'il a pensé, que le sacrifice de sa Cene faillist, & cessa dés que Iesus-Christ l'eust fait: ce qui n'est pas. Comme il prouue luy-mesme, disant *hoc facite*, faictes ce que ie fay. Si ce *hoc* auoit failly & cef-

ſé, ce ne ſeroit le meſme. Mais ne finiſſant point, comme celuy de Melchiſedec : durera iuſques au iugement, iuſques auquel temps, le terme de ſon eternité eſt bornée. Le 2. poinct que l'heretique ignore eſt, qu'il n'entend pas les textes de S. Paul qu'il allegue. S. Paul dit qu il s'eſt offert vne fois : qu'il n'y a plus de ſacrifices : qu'il a tout conſumé : C'eſt en l'Epiſtre aux Hebreux qu'il dit tout cela, & non pas en ſes autres : Au contraire, là meſme, & au 10. de la 1. aux Cor. il dit *qu'ils ont vn autel*, & qu'ils ne peuuent participer au ſacrifice de Ieſus-Chriſt, & à celuy des idoles. Or les Heb. ou Iuifs, ou Enfans d'Iſraël auſquels il reſcrit vouloyent encore ſacrifier des beſtes, & il leur dit, qu'il n'y a plus de ſacrifices, & que Ieſus a tout aboly cela en s'offrant & liurant vne fois en la Croix. Il leur dit que *tout eſtoit conſumé* ſelon l'ordre d'Aron, ſelon lequel ils vouloyent encore tuer, & ſacrifier des beſtes. Mais quand il vient à l'ordre ſelon Melchiſedec, il ne dit pas qu'il n'y a plus de ſacrifice, & que tout eſt conſumé: Ains au contraire au 10. des Heb. verſet 12. dit que Ieſus offre vne ſeule hoſtie pour les pechez eſtant ſis à la dextre de Dieu. *Vnam pro peccatis offerens hoſtiam, in ſempiternum ſedet in dextera Dei*. C'eſt pourquoy

Il faut con-sacrifier le sacrifice de la Messe auec Iesus-Christ.

Pour 6. raisons il faut *representer, con-sacrifier, & continuer* le Sacrifice de la Messe. La 1. d'autant qu'il a commandé *hoc facite*. La 2. par-ce qu'il doit durer iusques à la fin comme celuy de Melchisedec vne fois faît dura iusques à Iesus-Christ. La 3. *in remissionem peccatorum*. La 4. pour annoncer sa mort, & de peur que son nom ne soit mis en oubly. La 5. par-ce qu'on offroit vn agneau tous les matins. La 6. afin que les Prestres ne soyent oysifs, & n'approchent de luy vuides. Ce sacrifice durera iusques à ce qu'il ait mis ses ennemis l'escabeau de ses pieds, comme dit S. Paul. *Vnam pro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dextera Dei, de cætero expectans donec ponantur inimici scabellum pedum eius.*

Heresie. 94.

Le sang par lequel nous sommes rachepte z, doit estre consideré en la Croix, f. 78.

CONTRE.

Il le faut considerer, en toutes les fois qu'il

l'a respandu pour nous. S. Paul le considere au 13. des Heb. en 3. endroits : comme le sang des bestes est consideré en 3. lieux. En les sacrifiant. Dans le *Sancta* : & dehors, quand on les brusloit. Ainsi le sang de Iesus se doit premierement considerer au sacrifice 2. lors qu'il le bailla à boire aux Apostres pour les sanctifier. Tiercement en la Croix. Il faut considerer le sang de Iesus-Christ en la Croix *meritoriè. Sed in Eucharistia efficaciter.*

Iesus est mort pour tous sufficienter *& non pas* efficaciter.

La mort de Iesus-Christ est assez suffisante pour racheter autant de mondes qu'vn Philosophe en pourroit imaginer en sō Idée. En la croix il peut guerir, mais au Sacrement, il peut guarir, & guerir tout ensemble. En la croix il nous rachepte, *ex opere operato*, mais en l'Eucharistie *ex opere operantis.* L'efficace de la Passion est appliquée, par le sacrement. Il est comme le *medium & Canal* par lequel ce sang distile. Les Scolastiques disent que le sacrifice de la Croix opere remission des pechez *sufficiēter suffisammēt, sed non efficaciter, & operaliter.* Il est mort pour tous generalemēt, neantmoins les Turcs & infidelles ne seront

pas rachetez, s'ils ne s'appliquent le sang par les sacremens. *Ordinairement* il a lié nostre salut aux sacrements. Comme la medecine est suffisante de soy, de guarir, mais il faut la prẽdre. Le sang de la Croix est la medecine: & le sacrifice de la Messe est le Calice & tasse pour la prendre. Le sacrifice de la Croix est l'onguent & l'emplastre pour appliquer sur la playe de nos pechez. Les Especes du pain & du vin, sont comme le Linge & le Canepin ou le basme de la chair & sang de Iesus est estendu pour guerir nostre mal. Le sacrifice de la Croix est suffisant de nous rachepter: mais il n'y aura que ceux qui mangerõt de ce pain qui auront la vie eternelle.

Heresie 95.

En la Croix ce n'a point esté selon l'ordre d'Aron: car selon cest ordre, il luy eust fallu sacrifier & mourir plusieurs fois.

CONTRE.

Selon quel ordre donc y a il esté mis? Si ce n'est selon vn ordre qu'il a esté mis en Croix, ce n'est point vn sacrifice: Vos *Cars* sont tousiours mal fondez. *Ce n'est selon Aron, car il eust fallu sacrifier plusieurs fois*, cela est faux,

d'autant qu'il l'abatoit, il ne faut qu'vne fois pour abatre quelque chose : *Il luy eust fait mourir plusieurs fois.* Voila qui est bien: & les bestes qu'on sacrifioit qui le representoyent mouroyent elles plus d'vne fois ? La realité n'estoit pas obligée à d'auantage. Tout au reuers, comme vous desment S.Paul Heb.9. Il n'a esté crucifié qu'vne fois selon Aron, parce que l'homme ne meurt qu'vne fois. Ce n'a point esté vous qui auez fait vostre responce, ou vous estes tres-ignorant, ou iamais vous nel eustes S.Paul. *Quemadmodum statutum est hominibus semel mori &c. sic Christus semel oblatus est.* Si Iesus-Christ n'est mort selon Aron en la croix : 8. Anathemes s'ensuiuent. L'ordre d'Aron n'est aboly. Il faut encore sacrifier des bestes. Les Iuifs sont plus heureux que nous. Ils attendent le Messie. Mahommet vaut mieux que Iesus-Christ. Nous ne sommes rachetez. Nos sacremens ne valent rien. Et nous sommes damnez.

Heresie 96.

Que Iesus-Christ ait commandé à ses Apostres de reiterer l'ordre de Melchisedec, ou l'ay-ie pris, &c.

Ie l'ay pris en l'Euangile, *hoc facite*, ie n'ay

dit *repeter* mais *representer* & *con-sacrifier.* Ie crains que la rudesse des Tautologies n'offence les aureilles si bien polies des beaux esprits de nostre siecle : L'ordre ne gist en l immortalité ou mortalité:mais en l'offrāde. L'ordre d'Aron deuoit offrir des bestes : & celuy de Melchisedec du pain & du vin. Ie conseille aux Prestres de ne se fascher de ce qu'il les appelle *mal-otrus, vituperari ab improbis, laudari est :* C'est la vaudraye qui se mocque du fourgon. C'est Thersite qui se rid d'Esope. Si ce difforme Coridon s'estime si gentil, qu'il garde sa beauté, Alexis n'en a que faire.

Heresie 97.

Iesus-Christ n'a pas dit qu'il sacrifioit, c'est la glose qui passe le texte.

A-il iamais dit qu'il alloit faire quelque chose, quand il l'a fait ? A il dit qu'il instituoit vn baptesme ? A-il dit qu'il faisoit la Cene ? qu'il alloit faire vn miracle ? qu'il s'en alloit estre transfiguré ? au rebours il deffend de le dire, A-il dit qu'il alloit resusciter ? Les soldats eussent fait bonne sentinelle : Il n'a point dit qu'il est monté au Ciel. *ergo* il n'y est pas. L'absurdité suit tousiours les parolles de la Banßerie comme l'ombre suit le corps:

elle eſt vn accident inſeparable de ſes propos, I'ay prouué au traicté de la Meſſe qu'il ſacrifia.

Hereſie 98.

Faictes cecy, eſt-ce point à dire mangez, beuuez en memoire de moy.

CONTRE.

Nenny. *Faictes cecy* ce n'eſt pas à dire beuuez & mangez : mais c'eſt à dire *faictes ce que ie fay*, ſacrifiez, beniſſez, baillez-le à d'autres comme ie vous le baille. Si *faictes cecy* c'eſt à dire mangez en memoire de moy. Il faut que Ieſus le fiſt en memoire de quel autre. Vn qui boit à la ſanté de quelqu'vn abſent, fait donc autant en memoire de ſon amy, comme le huguenot en memoire de Ieſus-Chriſt. Il n'eſtoit pas vn yurongne, pour commander à ſes Apoſtres, de boire à luy, quand il ſeroit reſuſcité. Boire en memoire de quelqu'vn, c'eſt boire à ſa ſanté, quand il eſt party. Yurongnez tant que vous voudrez en voſtre Cene: pour nous autres nous ſacrifions.

Hereſie. 99.

Ie me veux tirer d'vn abyſme, ou ie me ſuis precipité que Ieſus-Chriſt n'a pas ſacrifié en la Croix, mais il a eſté la victime, & le peché offert pour le peché.

CONTRE.

C'eſt la 2. hereſie que vous dites que i'ay faicte. Ie ne ſuis point precipité trop bas. I'ay dit que Ieſus s'eſt bien offert & liuré a la Croix : mais il ne s'eſt pas crucifié, tué & pendu luy-meſme : autrement il ſeroit homicide de ſoy-meſme. Il s'eſt volontairement offert, preſenté & liuré à Iudas, aux Iuifs, bourreaux & Miniſtres. Comme homme il a deſiré par 3. fois de ne mourir pas : Les Preſtres Iuifs l'ont crucifié par leurs ſentences, & les ſoldats ont eſté les executeurs. *Oblatus eſt, quia ipſe voluit. Is enim poterat mori & non mori.* S. Auguſtin ſermon 37. *de tempore* dit que *nulla neceſſitate, ſed propria voluntate in ligno ſe ſuſpēdi permiſit, clauis corpus ſuum perforari non renuit.* S. Paul Heb. 9. dit que ſe fut le S. Eſprit, qui le preſenta, *per Spiritum Sanctum ſemetipſum obtulit.* Il s'eſt preſenté luy-meſme par vn autre. La Banſſerie ne ſçait pas qu'elle difference il

y a entre, *offrir* & *ſacrifier*. C'eſt pourquoy il eſt tombé dans l'abyſme luy-meſme.

Hereſie. 100.

Pour la tranſubſtantiation, il la reiette comme vne doctrine nouuelle, abſurde & contraire à toute l'Eſcriture ſens & raiſon.

I'ay refuté ces blaſphemes au traicté de la Meſſe, & ay prouué comme ils ſont contre l'Euangile, les Conciles, les Peres, les Iuifs, le Diable, & toute la ſcience, de ne croire la tranſubſtantiation. Quand il ne peut que reſpondre, il fait banqueroute, & nous paye d'vn *nego*.

Fin du 2. Liure.

LE TOMBEAV DES HERETIQVES,

PAR

George l'Apoſtre.

Où les 50. dernieres Hereſies du Miniſtre la Banſſerie ſont refutées.

AVEC

Le Huguenot.

LIVRE III.

A CAEN,

Par CHARLES MACE',
Imprimeur du Roy.

1599.

SOMMAIRE DE CE qui est contenu au 3. liure.

Le vray ſens de Eſcam ſpiritualem manducauerunt.

Caro nihil prodeſt, ſpiritus viuificat, *veritablement interpreté.*

L'explication de *Verba quæ dico vobis ſpiritus & vita ſunt.*

Spirituellement que c'eſt.

Corps en diuers lieux.

Corps en diuers lieux ſelon les Philoſophes.

Corps en diuers lieux ſelon les Heretiques.

Corps en diuers lieux ſelon la Bible.

Corps en diuers lieux ſelon les Conciles.

Corps en diuers lieux ſelon les Peres.

Preface.

LEs bien-ſages Entendemens, iouyſſans à leur ſeulet, de leurs penſées les plus coyes & s'entretenans ſur la douceur & l'ayſe de leurs meditations vrayement ſtoïques, remarquent que la Diſcretion eſt vn abregé & racourciſſement du plan de toutes les vertus: De laquelle l'homme eſtant depourueu, fait toutes ſes actions mal à propos. Par le contexte des deux liures paſſez, il ſe iuge comme le Predican la Banſſerie, orphelin de ſolide iugement, a mis ſon honneur au rabais, & a couru au raualement de ſa renommée, de preſenter aux yeux du public des choſes

ſi ineptes & groſsieres : veu que les plumes des hommes de maintenant ſont ſi delicates, que rien ne doit regarder le iour, qui ne ſoit vniment poly, & poliment liſſé, tant au ſens qu'aux parolles. I'ay fait par cy deuant, que le Docte coulant l'ongle ſur les rudeſſes de ſes textes, a touché les raboteures qui y ſont, & a reſenty les poignantes eſchardes d'hereſie, qui piquent les ceruelles bien Chreſtiennes & purement Catholiques. Il ne reſte plus rien en ce troiſieſme Tombeau, ſinon qu'enſeueliſſant les 50. dernieres Hereſies, que de repartir ſur ſes inconſiderations, & luy faire voir comme il a vieilly iuſques icy, en l'ignorance de la verité.

Hereſie

Hereſie. 101.

Il ne ſe veut arreſter à ſes paroles, auſquelles i'attribue vne vertu magique, c'eſt à faire à des enchanteurs.

CONTRE.

Voila l'inſolente modeſtie dont il ſe dit eſtre orné. I'ay refuté cela au traicté de la Conſecration. Pour le moins, il deuoit reſpecter le ſacrement. Il dit que nous attribuons vne vertu magique à ces paroles *Hoc eſt corpus meum*, cela eſt conioint auec blaſpheme: nous y attribuons vne vertu Diuine & non magique. Nous y recognoiſſons la vertu que Ieſus-Chriſt y a liée. Tous les Sacremens ne ſe peuuent faire ſans parolles: donc vous y attribuez vne vertu magique. Vous attribuez vne vertu magique à ces mots, *Ie te conioins au nom du Pere, &c.* Puis que vous liez & ſoudez ſi bien vn homme & vne femme, qu'inſeparablement, il tient l'vn à l'autre. Ces mots ont bien de la puiſſance, d'arreſter à iamais vne beſte ſi farouche que la femme. Ieſus a eſté donc vn grand ſorcier: il a touſiours dit des mots deſſus les creatures S. Paul eſtoit vn grand Magicien qui dit que toute creature eſt ſanctifiée par la parolle de

Dieu. *Omnis creatura sanctificatur per verbum Dei.*

C'est Sorcellerie & Magie quand on se sert de la saincte Escriture, en autre chose qu'elle n'a esté instituée, & baillée de Iesus-Christ. Tous ceux qui guarissent par billets les hommes & bestes, sont Sorciers & Magiciens. Car la Saincte Escriture n'a esté instituée, pour cet effect. Quand on diroit *Iesus-Christ*, *Vierge Marie*, & tous les plus beaux mots de la saincte Escriture pour guerir vn Cheual des Auiues, ou vn homme de la fieure, c'est mal fait. Car ces parolles ne sont instituées pour cet effect. C'est la ruse du Diable qui se mesle parmy tous ces nombres là: Il ayme les nombres terminez. C'est bien fait de se seruir des herbes à qui Dieu a donné puissance: C'est bien fait d'inuoquer le nom de Dieu, & le prier qu'il guerisse le mal. Mais quand on lie vne puissance à de certains mots, c'est mal fait: par-ce que la saincte Escriture n'a pas esté baillée pour faire telle chose. Or ces parolles. *Ego baptiso te. Ego coniungo vos. Hoc est corpus meum*, sont instituez ponr dire sur les Elemens, & faire les sacremens: Ce n'est donc pas Magie, puis qu'ils sont baillez pour tel effet: Il est permis aux Huguenots de proferer impunément tous les blasphemes qu'ils leur plaist, encor ils sont honnestes & pacifiques

gens. Bon. Mais aux Catholiques il n'eſt pas poyſible d'ouurir la bouche,ils ſont ſeditieux. Il faut que i'eſcriue le dire de Loys vnzieſme, qui diſoit que ſon pere luy auoit dit, que de ſon viuant la verité eſtoit malade, mais qu'il craignoit que de ſon regne elle ne fuſt morte ſans confeſsion: D'autant que perſonne ne ſe trouuoit qui la vouluſt confeſſer. Maintenant le menſonge regne,& crie à pleine teſte: Mais il n'eſt pas permis à la verité de papier, & de monſtrer auec le doigt d'equité, ou eſt ſon mal.

Hereſie 102.

Le Pſal.71. Erit frumentum in capite montium, ne s'entend point de la Cene, il parle du regne de Chriſt ſoubs la perſonne de Salomon, & de la proſperité qui deuoit eſtre de ſon temps.

CONTRE.

Amenez quelqu'vn qui die qu'il ne s'entend pas de la Cene. Il parle de Ieſus Chriſt, ſoubs la perſonne de Salomon : il eſt vray, & ce bled ſignifie le bon temps qui fut ſous Salomon. Cela eſt faux, S'il parle de Ieſus, il s'enſuit que ce bled, s'entend auſsi de ſon regne.

Le Pſalme 71. s'entend de l'Euchariſtie.

Ie tais tous les Docteurs qui ont interpreté *Deus iudiciũ tuum Regi da*, de la venue du Meſſie. Car le Pſalme s'interprete aſſez de luy-meſme. Toutes les 12. circonſtances ſe raportent au Sauueur. Ce Pſalme n'eſt qu'vne Anthropopathie de Ieſus-Chriſt. C'eſt le dernier de tous les Pſalmes que Dauid a compoſez: & l'a laiſsé comme pour Teſtament à ſon fils: deſirant que tout ce qu'il ſouhaitte, aduienne: *Fiat, fiat.* "

Ante ſolem permanet nomen eius: C'eſt *ſon eternité*, comme il a touſiours eſté. *Ante luciferum genui te.*

Deſcendet ſicut pluuia in vellus. C'eſt *ſa Conception* : on ſçait bien qu'il eſt comparé a la pluye & roſée: il eſt la roſée de Gedeon, & la Vierge Marie, eſt la Toiſon. Et en vn autre lieu, *Rorate Cæli deſuper.*

In diebus eius orietur iuſtitia & abundantia pacis. C'eſt *ſa Natiuité*: Et la paix qui fut en ſa naiſſance. La paix eſtoit vniuerſelle ſoubs Auguſte: & pour la 3. fois, le Temple de Ianus fermé.

Procident AEthiopes: Reges Tharſis offerant

munera. C'eſt *le iour des Roys*, quand il fut adoré par les 3. Mages.

Iudicium regi da: & puis *iudicabit*. C'eſt *ſon propre eſtat.* Car le Pere luy a donné le iugement. En S. Iean 5. *Pater filio omne iudicium dedit.* Nous croyons qu'il viendra iuger à la fin.

Dominabitur à mari vſque ad mare. C'eſt *l'eſtendue de ſon Egliſe* & de la Religion Catholique par tout le monde.

Animas pauperum ſaluabit. C'eſt *ſon office.* Il eſt le Sauueur.

Tota die benedicent ei. C'eſt *le ſeruice iournalier* qu'on chante en l'Egliſe.

Erit firmamentum ou *frumentum in terra.* C'eſt *le ſacrifice d'apres la Cene, le Sacrement de Paſque.* Ceſte action eſt la derniere, comme ce fut la derniere libre de Ieſus-Chriſt. En ce temps du Meſsie, il y aura vn pain memorable: & propheti ſe comme il deuoit accomplir le ſacrifice de Melchiſedec. En l'hebreu il y a והי פסת בר בארץ *Erit pugillus Tritici in terra. Erit memorabile Triticum. Erit Placenta. Erit Frumentum. Erit Firmamentum.* Par-ce que ce ſacrifice, eſt le Baſe, & aſſeuré fondement de la Religion. Ou le commun lit פסת *Pißat*: Les autres liſent מסת *Mißa*, qui eſt le vray nom du Deuteronome. Dauid a changé l'*m* en *p*, & au lieu de *Mißa* a dit *Pißa*: Pour demonſtrer le chan-

gement de la ſubſtance du pain & vin, en la ſubſtance de la chair & ſang de Ieſus-Chriſt, par ce changement de lettres.

Humiliabit Calumniatorem. C'eſt *la Deſcente aux Enfers*: Quand il lia le Calomniateur le diable. διαβολος c'eſt *Calomniateur.*

Et viuet. C'eſt *la Reſurrection.*

Superextolletur ſuper Libanum. C'eſt *ſon Aſcenſion*: Tout le reſte, ne contient que les Louanges qu'on deuoit faire en la Chreſtienté: comme ſon nom ſera honoré, & que toute la terre ſeroit remplie de ſa Majeſté. Donc ce Pſalme s'entend de Ieſus-Chriſt, & du ſacrifice de la Meſſe.

Hereſie 103.

Par le paſſage de Dauid, il conclud que le pain doit demeurer en la Cene.

Il nie que le lieu de Dauid s'entende de la Cene, & par là, il veut prouuer, que le pain y demeure. Il a ſon dit & dedit. I'ay refuté cela en la *Tranſubſtantiation.* C'eſt l'erreur des Vmbratiques: de Berangarius: de Zuingle & Melanthon, qui ont *empané & enuiné* le corps de Ieſus-Chriſt. Pluſieurs Conciles ont fulminé contre ceſte impieté. Celuy de La-

ran dit. *Iesu-Christi corpus & sanguis in sacramento altaris veraciter continentur, transubstantiatis pane in corpus & vino in sanguinem potestate diuina.* Et celuy de Rome contre Beranger. *Panis & vinum substantialiter conuertuntur in veram & propriam ac viuificatricem carnem.* Le Concile de Constance contre Vuiclef dit le mesme Et celuy de Trente. *Si quis dixerit in sacramento Eucharistiæ remanere substantiam panis, &c. Anathema sit.*

Heresie 104.

Ils n'ont point de sacremens outre le Baptesme & la Cene.

Vous n'en auez point du tout. Il ne vous est point permis d'en administrer aucũ Pour le Baptesme, en cas de necessité, on permet à vn chacun de baptiser, *alias non.* Ils disent qu'ils n'ont que deux Sacremens : allegans deux argumens. Le 1. que Iesus n'a dit *Nisi* qu'à deux. *Nisi quis baptisatus fuerit* : & pour la Cene, *Nisi manducaueritis* : & qu'aux autres, il n'a point lié de *Nisi.* Catholiques respondez 2. choses. Que la Penitence donc est sacrement. Car il a dit *Nisi pœnitentiam egeritis.* En 2. lieu : Que les autres sont sacrement, mais non necessaire à tous. Le 2. argument

eſt que S. Auguſtin a dit. *Nous auons peu de Sacremens, comme le Bapteſme, & l'Euchariſtie, &c.* Dites qu'il ne les nomme pas tous. Mais pour exemple il en nomme deux : ce que denote ſon mot de *Comme*. Les Catholiques en ont ſept.

Hereſie. 105.

Le Bapteſme a eſté inſtitué par Iean Baptiſte. Car ſi on en rapportoit l'inſtitution à Ieſus-Chriſt, il n'auroit baptiſé qu'apres ſa reſurrection.

CONTRE.

Il y a 3. Hereſies en ce patelinage. Ieſus-Chriſt, n'a inſtitué le bapteſme. S. Iean l'a inſtitué : & Ieſus n'a baptiſé qu'apres la reſurrection. Ce qui eſt tres-faux.

Ieſus Chriſt a inſtitué le Bapteſme.

Si S. Iean Baptiſte auoit inſtitué le Bapteſme 8. inconueniens s'enſuiuroyent. Il auroit autant de puiſſance que Ieſus-Chriſt. Il auroit inſtitué vn ſacrement, & auroit eu plus de puiſſance que toute l'Egliſe, qui n'en peut pas inſtituer vn. Il auroit fait tort à Ieſus-Chriſt : Car il luy auroit aydé à realiſer les

figures: Il auroit esté son compagnon,& demy-Sauueur. Il auroit perfectionné le Deluge, le Passage de la mer rouge, la Circoncision, la Pilsine Propatique,& tout ce qui a figuré le Baptesme. Le Baptesme ne remettroit les pechez. Il nous faudroit rebaptiser: comme les Apostres rebaptiserent tous ceux qu'il auoit baptisez, par-ce qu'il n'estoit que Preparatoire: Il ne lauoit que le corps,mais celuy de Iesus-Christ l'ame. Il n'auoit pas vne plaine vertu, *plenam non habebat potestatem*, dit S.Cyprian: *Præparabit viam Domino Iohannes lauando exterius corpora.* Iesus en voulut estre baptisé, non qu'il eust du peché, & qu'il luy fust necessaire: Mais pour infonder force & vertu aux eaux.

Par 6. lieux de la Bible, ie prouue que Iesus-Christ a institué le Baptesme: & baptisoit vn chacun luy-mesme au cõmencement. En S. Iean 3. Il institue le Baptesme. *Nisi quis renatus fuerit ex aqua & spiritu-sancto.* Au mesme lieu il baptise. *Post hæc venit & discipuli, &c. & baptisabat.* Et au 4. *Quia audierunt Pharisai, quod Iesus plures discipulos facit & Baptizat quam Iohannes.* En ce mesme lieu, les disciples de S. Iean luy disent que celuy-là duquel il auoit si dignement parlé, baptisoit. *Cui testimonium perhibuisti: Ecce hic baptizat, & omnes veniunt ad eum.* Et apres ayant esleu les

Apoſtres,il ne baptiſa plus,mais iceux. *Quanquam Ieſus non baptiſaret,ſed diſcipuli eius.* Et S. Iean dit luy meſme: *hic eſt qui baptiſat in Spiritu Sancto.* Voila comme de ſon viuãt,il inſtitua le Bapteſme:il a baptiſé,& a baillé la charge à ſes diſciples : & neantmoins on permet encore à ceſte Taupe aueugle de fouir le chãp de l'Egliſe & dire que non-a: Apres la reſurrection il a baillé toute ſa puiſſãce aux Apoſtres en leur baillant la forme & mots ſacramentels. *Ite baptiſantes &c. In nomine Patris & Filii & Spiritus-Sancti.*

Hereſie 106.

Il ne faut que repreſenter le texte de Malachie, pour voir ouuertement, qu'il ne parle du Sacrifice de la Meſſe, mais de louange.

CONTRE.

Le Sacrifice de Melchiſedec. Le Sacrifice de Moyſe auec les 12. bœufs,& le Sacrifice de Malachie, ſont l'*Areſt-en bœuf* de mon Predican. Ces 3. points rompirent le Coutre reboußé de ſon hereſie, & ne s'en retira auec ſon honneur, lors que nous diſputaſmes dans ſa ſalle.

Le ſacrifice Net *de Malachie eſt l'Euchariſtie.*

Par 20. Docteurs: par 9. circonſtances & 2. Conciles, ie prouue que le *Sacrifice net* de Ma-

achie, s'entend du ſacrifice de l'Euchariſtie. La 1. Circonſtance eſt que Dieu dit, qu'il enuoyera S. Iean Baptiſte *Ecce ego mitto Angelum meum & præparabit viam.* Il parle en tous les chapitres de la venuë du Meſsie. La 2. *Quis poterit cogitare diem aduentus eius?* qui eſt la naiſſance. La 3. *Statim venit ad Templum*, qui eſt lors qu'il entra au Temple. La 4. *Purgabit filios Leui.* qui ſont les Chreſtiens. La 5. Dieu ſe complaint qu'on luy offre vn pain polu: *offertis ſuper altare meum, panem polutum.* Mais qu'en l'Euangile, on luy en deuoit offrir *vn net.* La 6. Ceſte *oblation munde*, ſe doit offrir par les Gentils *à Gentibus*: elle ne s'entend donc du ſacrifice des Iuifs, ny Corporels, ny Spirituels. La 7. il dit qu'il ne le receura de leurs mains. *Non accipiam de manu veſtra.* Il parle donc d'vn ſacrifice corporel & materiel, il n'a pas dit *ex ore* ou *ex elemoſinis*. Ce qui declare aſſez qu'il entend des prieres ou des louanges. La 8. eſt *Ab ortu vſque ad occaſum*, qui eſt l'entenduë de la Religion Catholique. Dauid a dit *à Mari vſque ad Mare*. La 9. *Sacrificatur & offertur oblatio munda.* Dans ce Prophete il y a *Minha* & *Thymiana*. Si ce ſacrifice s'entendoit des louanges, il y ſeroit deux fois. *Minha* ſignifie *ſacrificium farinaceum, oblationem mundam*, & il eſt appellé *net* à la difference du *polu*. Le *Thymiana* & *Encens*, eſt le ſacrifice

de louange, qui se fait apres la communion, comme dit S. Chrysostome interpretant ce lieu. *Thymiana purum appellat sacras preces quæ post Hostiam offeruntur*. La priere, le sacrifice de louange, ny toutes nos œuures ne peuuent estre entendus par *le sacrifice net.* Car les Heretiques, entre autres le sale Kemnitius les nomme d'vn nom, que l'honneur deffend de dire. Il dit que toutes nos œuures sont si infectes deuant Dieu, qu'elles sont *vt pannum Menstruatæ.* Si cet Encens, & ceste *oblation nette* s'entendoit des prieres, iamais Dauid n'auroit prié nettement: Car il dit, que tous leurs sacrifices, luy puoyent au nez. S. Chrysosto. homelie 49. *operis imper.* dit qu'en la Messe il y a 3. sacrifices. *Offertur laudis in voce: & Sacrificium iustitiæ in operibus: & sacrificium pacis per Eucharistiam.* Sur le Psalme 95. Il faict vnze sortes de sacrifices.

Le 1. *Sacrificium illud salutare.*

Le 2. *Martyrum.*	Le 3. *Deprecationis.*
Le 4. *Iubilationis.*	Le 5. *Iustitiæ.*
Le 6. *Elemosinæ.*	Le 7. *Laudis.*
Le 8. *Compunctionis.*	Le 9. *Humilitatis.*
Le 10. *Prædicationis.*	L' 11. *Fructificationis.*

Les 20. Docteurs & Conciles suiuent, qui expliquent ce lieu du sacrement de la Messe. S. Denis en sa Liturgie. S. Martial en son Ep. chap. 3. S. Iustin en 3. endroits. S. Irenée liur.

4.chap. 32. Tertulian contre Marcion, Origene. Le 1. Concile de Nice. S.Cyprian, Eusebe, Basile, Gregoire Nanzian. Chrysostome. Ambr. Hierosme. Augustin, Epiphane, Cyril. Alex. Le 3. Concile d'Ephese, Theodoret & Damascene. Dont en voila seulement 3. textes. Iustin dit. *De nostris Gentium, quæ in omni loco offeruntur sacrificiis, Hoc est pane Eucharistiæ &c. iam tum locutus Malachias.* Il estoit l'an 180. S.Irenée interpretant *Hoc est corpus meum* dit. *De quo in duodecim Prophetis Malachias sic præfigurauit.* S.Iean Damascene li.4.chap.14.*de fide* escrit. *Est purum & incruentum sacrificium, quod à solis ortu vsque ad occasum Dominus oblatum iri per Prophetas prædixit.* Donc le mẽsonge de ce huguenot est contre la Bible, la verité, sens, raison, analogie, circonstances, necessitez, les Conciles & Peres.

Heresie. 107.

Il y a quelque Anguille sous roche, en mes mots: iusques ausquelles bornes la Foy de Iesus-Christ doit paruenir auant que l'Antechrist vienne. Si ie veux prendre garde ie le verray assis sur ceste Babilon à 7. montagnes.

CONTRE.

Il n'y a point d'Anguille soubs mes mots,

ſi vous y eſtiez, il y auroit vn gros Buſart. I'ay bien regardé ſur la Babylon a 7. mōtagnes: ſur l'abregé du monde, & ſur tout le monde enfermé dans vne ville, Rome, & ſi ie n'ay veu l'Antechriſt. Mais ie l'ay veu ſur l'Auerne de Geneue. Il eſtoit bien beſoin que ce ſerpent vomiſt ſon venin ſur le Pape & diſt qu'il eſt l'Antechriſt: Tout luy eſt permis, encor eſt-il tres-honneſte homme. Cela eſt treſ-faux.

Le Pape ne peut eſtre l'Antechriſt.

Par 35. Antitheſes & repugnances le Pape ne peut eſtre l'Antechriſt. Si le Pape eſt l'Antechriſt: vous voulez reformer l'Egliſe de l'Antechriſt. Si l'Egliſe Romaine eſt l'Antechriſt tous les ſaincts ſont damnez & martyrs du Diable. S'il eſt tel, vous admettez les Conciles de l'Antechriſt, & ou il a preſidé. S'il eſt l'Antechriſt: vous auez receu de luy les Sacremens, l'Eſcriture, & le Symbole Si le Pape eſtoit l'Antechriſt: il n'y auoit point d'Egliſe quand vous eſtes venus. Il doit abbatre l'Eſcriture. & luy la ſouſtient. Il doit aymer les heretiques: & le Pape les hait. Il blaſphemera la Trinité: & le Pape la loue. Il haira la Croix: & luy l'honore. Il ne doit durer que 3. ans & demy: & il y a ſeize cens ans

que le Pape regne. Helie & Henoc doiuent venir:& ne sont venus. Il doit extirper l'Empire Romain & le Pape le soustient. Il se fera appeller Dieu: & le Pape *seruus seruorum*. Il viendra de Dan: & nul Pape de là. Il abolira le Dimanche: & le Pape le celebre. Il sera sis au Temple des Iuifs:& le Pape est à Rome. En sa venuë tout sera conuerty: & cela n'est. L'Euangile doit estre presché par tout deuant: & cela n'est encore en toute l'Amerique. Il abolira la Messe, & le Pape la dit. Il ne doit estre qu'vn & eux ont esté plusieurs. S'il est tel: la Religion de l'Antechrist a plus duré que celle de Iesus-Christ. Il doit estre vn homme Diabolique: & le Pape Clement 8. à present seant, est orné d'vne beatitude & Sainɛteté tres-sainɛte. Si le Pape est l'Antechrist:il a imposé les mains à Luther, Caluin, Beze & les autres & sont Prestres de l'Antechrist: & vous aussi à qui vous diɛtes qu'ils ont imposé les mains,en ayant encore la puissance: Par-ce que ce sacrement est indeleble. Mais vous ne l'entendez pas, c'est à dire qu'il ne se reitere pas,& est indeleble pour eux,& ne seroyent faire qu'ils ne soyent tels: mais il n'est pas indeleble pour le bailler à d'autres. Tout baptisé n'a la puissance de baptiser: ny tout simple Prestre n'a la puissance d'en faire d'autres,& leur imposer les mains. Il doit estre

le dernier de tous les heretiques, comme Simon Magus fut le premier: Et le Pape n'est pas heretique, & quand il le seroit, il n'est le dernier. Iesus doit le tuer du vent de sa bouche:ce qu'il n'a encore fait à aucun Pape. Il s'oposera du tout à Iesus-Christ, le blasphemera & le Pape le loue. Il aura nom *Arnoumai*, il s'appellera *Deffection, Dicession, l'homme de perdition, Idole, Abomination*: & nul Pape n'a eu ce nom. Il doit estre l'homme de peché, vray homme ou Sathan habitera corporellement: Ce qui n'est encore arriué en aucun Pontife Romain. Gog & Magog desferōt tous les Chrestiens deuant: ce qui n'est arriué. Il abatra l'honneur deu aux Saincts: & l'Euesque Romain les honore. En son nom il y doit auoir le nombre de *666*. ce qui ne s'est peu trouuer en aucun Pape, iaçoit qu'vn vieil rauaudeur huguenot ait esté 3. ans à rechercher sur les Papes: Mais il se trouue en *Martin Luther* par Ostulphe: Auant sa venue vn Roy d'Aquillon adorera Mahusin: on n'adore ce Diable en l'Eglise. Il mesprisera l'Antiquité, & la Religion de ses Peres: & le Pape la suit. S'il est l'Antechrist: il a esté incogneu iusques à Vuiclef Anglois l'an 1352. qui le premier a dit que le Pape estoit l'Antechrist. Quand S. Paul dit que l'Antechrist operoit ia iniquité dés son temps: il entend des hereti-

ues& non du Pape,car il n'estoit pas encore:
u bien S Pierre estoit l'Antechrist. Ioint que
n dit que Neron sera l'Antechrist.

Vous n'estes d'accord quand il a commencé. Les vns le font dés Boniface soubs Phocas: Cytrenus à S. Gregoire: Bulenger l'an 787. Muscule l'an 1200. apres S. Bernard. Voyons vostre bel argument. Gregoire dit que l'Euesque de Constantinople est l'Antechrist, par ce qu'il se disoit Euesque vniuersel: or Boniface s'appella le 1. vniuersel, *ergo* il est l'Antechrist.

Ie respons aux parties. *Qui se dit vniuersel Euesque, est l'Antechrist.* Ie nie ceste proposition: car elle n'est ny en la Bible, ny en aucun Docteur. *Qui se dit chef vniuersel de l'Eglise est l'Antechrist*: Or Iesus-Christ estoit chef vniuersel *ergo*: Ie vous laisse blasphemer. Qui se dit chef (ne luy appartenant pas) est l'Antechrist: or il n'appartenoit pas à l'Euesque de Constantinople: *ergo* il l'estoit. Et au contraire il appartient au Pape: *ergo* il ne l'est pas. S. Gregoire dit que qui se dit vniuersel Euesque, est l'Antechrist. Ouy ne luy appartenant pas. Car cet Euesque de Constantinople vouloit transferer le siege de l'Eglise à Bisance ou Constantinople, pour l'oster de Rome: comme Constantin y auoit transporté le siege de l'Empire.

Or Boniface est le 1 qui s'appella Euesque vniuersel. Ie nie l'assumption. Il n'est le premier S.Athanase qui estoit 300. ans auparauant S. Chrysostom. Basile,& les autres qui estoyent bien premiers, recognoissent le Pape chef vniuersel, *ergo* Boniface n'est le premier. Si les heretiques appellent les Papes Antechrists ils ne le sont pas. S.Pierre a bien esté appellé *Satan* & ne l'estoit pourtant. Qui estoit vn presage que ses successeurs entendroient de telles iniures.

LE
HVGVENOT.

Ceste derniere couuée d'heretiques engendrez, comme vrais Escarbots, du plus puant excrement de Satan: Blasphemant de leur reste, afin de surmonter tous leurs deuanciers en impieté: tant en leurs escrits, qu'en leur Presche, disent que le chef de l'Eglise le Pape, est l'Antechrist: ne leur restant plus rien pour paruenir au comble d'iniquité. que de dire que Dieu n'est point Dieu. L'Atheiste ne croid rien & les Huguenots croyent le moins qu'ils peuuent. Ils ont blasonné la Passion,& toutes les actions de Iesus-Christ. Prophané la Sainctete des Saincts, Inualidé

leurs merites, Desbauché la pieté : Effronté la modestie: Epicurisé l'abstinẽce: Atheisé la Religion : Irresolu la fermeté de nostre creance: & religieusement honny les Temples. Bref: considerez tout de bien pres, il ne leur reste plus rien que franchir le saut, & dire que Dieu n'est point Dieu. Si leur insolence inuerecondc n'auoit passé toute modestie, ie me serois comporté plus reueremment. Mais Dieu qui veut qu'on raualle l'audace des insolens, me fera la grace, que ie leur monstreray auec poincts de la Bible, qu'ils sont l'Antechrist eux-mesmes, & que ce qu'ils cherchent à Rome, est chez eux.

Le Huguenot est l'Antechrist par la Bible.

Par 14 textes de la Bible, ie prouue que les Huguenots sont les faux Prophetes & Antechrists prophetisez. En S. Iean Epist. 1. chap. 1. Les faux Prophetes doiuent sortir de l'Eglise Catholique: vous en estes sortis, donc vous l'estes. *Anti christi multi facti sunt, ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis.* Ils doiuent quitter leur foy premiere, comme vous auez fait. 1. Timoth. chap. 4. *Discedent à fide* : ils doiuent deffendre de se marier, or

dire que le mariage n'eſt point ſacrement, c'eſt le deffendre, vous l'eſtes donc. Ils doiuent deffendre de ieuſner & s'abſtenir des viandes, *Prohibentium abſtinere à cibis*, dit S. Paul. Or vous deffendez de ieuſner, & de s'abſtenir de la chair au Vendredy, & autres iours:donc,&c. Ils doiuent deſ-obeir à leurs Parens *Parentibus inobedientes* 2. Timo. chap. 3. Or la Banſſerie confeſſe luy-meſme en ſon liure, que ſon pere l'a deſ-herité, par ce qu'il luy a deſ-obey:donc,il eſt le vray Antechriſt. Ils doiuent eſtre ſans paix *ſine pace*: au meſme lieu. Qui a mutiné la paix de l'Egliſe? qui a reduit la France en vn Chaos? qui a troublé le Calme & ſerain de la Religion Chreſtienne, ſinon eux? Ils ſont venus auec vn Chriſt empiſtolé, planter leur Euangile. Ces faux Prophetes doiuent auoir vne apparence de pieté, & nieront la force & vertu de la pieté. *Habentes quandam ſpeciem pietatis, virtutem autem eius abnegantes.* 2. Timot. chap. 3. Ce ſeul poinct prouue que les huguenots ſont les vrays faux Prophetes: car ils donnent l'aumoſne, & diſent qu'on ne peut meriter par bonnes œuures, pourquoy donc donnez-vous l'aumoſne? pourquoy priez vous Dieu. Ils doiuent reſiſter au chef de l'Egliſe dit S. Paul 2. Timoth. chap. 2. Comme les 2. Magiciens de Pharaon Iamnes & Mambres reſi-

ſterent à Moyſe. Ils doiuent introduire des ſectes de perdition. *Introducent ſectas perditionis*, S. Pierre Epiſtre 2. chap. 2. ce qu'ont fait les heretiques : ils doiuent ſe ſeparer eux-meſmes, hors de l'Egliſe, & n'ont le S. Eſprit auec eux. *Hi ſunt qui ſegregant ſemetipſos, animales. Spiritum non habentes* Iude. 1. Les huguenots ſe ſont ſeparez, *ergo* ils ſont les faux Prophetes : ils doiuent abatre la Meſſe & ſacrifice ordinaire. *Deficiet hoſtia : auferent iuge ſacrificium.* Daniel 12. Ces faux Euangeliſtes doiuent dire qu'ils preſchent au nom de Dieu, & que Dieu eſt auec eux, comme ils ont fait: *Multi venient in nomine meo dicentes, quia ego ſum, & multos ſeducent.* Mais il ne les faut pas croire. Toute nouueauté eſt odieuſe en matiere de Religion. Le vieux vin : les vieux amis : & la vieille Religion eſt touſiours la meilleure. Ils viendront de nouueau : Ils ne valent donc rien : car ſi vn Ange venoit, diſant autre choſe que ce que nous croyons auparauant, Ieſus-Chriſt nous deffend de le croire. Ils doiuent preſcher la doctrine de Balam, qu'il faut qu'vn chacun ſoit marié, qu'il faut faire grand' chere, qu'il ne faut point ieuſner. Apocalipſe 2. Ce qu'ont fait les huguenots. En l'Apocalipſe meſme chap. 13. Tous ceux qui adoreront l'Antechriſt, doiuent admirer la beſte & dire qu'il n'y en a pas vn tel. *Quis*

similis bestiæ. Ainsi le huguenot adorant l'Antechrist Caluin, l'a admiré & dit qu'il n'y en auoit pas de plus habile que luy : ô le grand homme! *Quis similis Bestiæ.* Les huguenots donc sont les faux Prophetes & l'Antechrist remarqué en la Bible.

Le Huguenot est l'Antechrist par le texte des Peres.

Daniel dit que deuant la venuë de l'Antechrist viendra vn Roy ou Prestre d'Aquilon qui adorera le faux Mausin ou Maosin : ce Prestre est Luther. Le faux Prestre de ce faux Dieu, negligera le Dieu de ses Peres & se leuera contre toute la Milice celeste: comme a faict Caluin. On adorera ce Mahusin en cachette : ainsi les huguenots sont venus preschant en cachette de nuict dans les Caues, *qui male agit odit lucem.* Ils ne voyoient leur Ministre que de nuict : qui fichoit son espée en terre dans vn iardin, & le pommeau luy seruant de chaire, preschoit. Il doit abatre la Messe : *Liturgia extinguetur*, dit S. Hipolite en son oraison du iugement. Il deffendra de faire le signe de la croix au front. *Ne quis dextera sua prætiosam illam crucem pinguat in fronte*, dit le mesme sainct Hipolite. S.

Ignace dit que celuy là est l'Antechrist qui a honte de la Croix. Il se iettera sur Rome: il abatra toutes les Eglises. *Locis omnib⁹ euersiones fient Ecclesiarum.* Hip. Il fera des estables des Temples de Dieu, *Templa diuina domorum instar erunt.* Les huguenots ont fait tout cela. Ils sont par consequent les Antechrists & faux Prophetes. Au commencement il faindra vne feinte bonté dit S. Damascene *Orto.* liur. 4. cha. 27. *In exordiis tyrannidis suæ simulabit bonitatem.* Et sainct Paul a dit *habentes speciem pietatis* Au commencement ils estoyent les plus gens de bien du monde, ils ne iuroyent point: ils n'estoyent vsuriers: ils ne paillardoyent: ils ne desrobboyent point: Mais cela ne dura que 3. mois, comme se mocque de la Noue, mesme en ses Discours Militaires. Le Masque est descouuert, & leur feinte bonté cogneuë. Les faux Prophetes doiuent venir vestus de peaux de brebis. *In vestibus ouium.* C'est pourquoy il ne faut iuger le huguenot estre homme de bien, pour-ce qu'il donne l'aumosne: cite la saincte Escriture (le diable la cite bien.) & fait de bonnes œuures. Car s'il n'auoit quelque apparence de bonté, on ne le suiuroit pas. L'aumosne du huguenot est le manteau qui couure le Loup de la toison de brebis. Dont Origene dit vn beau trait, homel, 7. sur Ezechiel Que les bon-

nes œuures de l'heretique feruent d'apaſt, par lequel le diable fait engloutir l'ameçon d'Erreur, & ſont la peau de brebis qui couure leurs loups. La beſte & l'Antechriſt doit auoir vne recapitulation, & ramas de toutes les hereſies paſſees, afin que tout cela ſoit bruſlé auec la Beſte, comme dit le françois S. Irenée liur.5 chap.29. Doctes remarquez ce paſſage. *In beſtia veniente recapitulatio fiet vniuerſæ impietatis & doli, vt in ea confluens & confuſa vniuerſa vis Apoſtatica, in caminum mitatur ignis.* Or leur *Caluino-mantie* eſt vn Rapé de toutes les plus aigres, puantes & infectes fondrilles d'hereſie qui furent iamais: C'eſt pourquoy ils ſont le vray Antechriſt & cloaque de toutes les hereſies paſſees: ils ont pris plaiſir de renouueller tout ce que leurs deuãciers auoyent blaſphemé.

Les Huguenots ſont heretiques bien prouuez.

Il n'y a rien qui faſche plus les huguenots, que quand on leur dit qu'ils ſont heretiques: & ne veulent paſſer ce poinct. C'eſt pourquoy il faut prouuer comme ils ſont les plus abominables qui furent iamais: Afin que ceux qui iuſques icy ont eſté endormis en la

Letargie d'erreur, se recueillent & courent au port, pour s'embarquer dans la nef de l'Eglise, afin de passer ceste mer mondaine, & paruenir aux terres de la vie eternelle. Pour l'amitié que ie leur porte, i'eusse bien voulu me desister de cecy. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* Si ie ne dy la verité Iesus Christ dit que les pierres l'a diront. Les huguenots ne disent, & ne font rien que tous les heretiques n'ayent dit & fait: Qui tient tout ce que les heretiques ont tenu & pour cela condamnez, est heretique: or les huguenots tiennent tout ce que les heretiques ont tenu de tout temps: *ergo* ils sont vrais heretiques. Ie prouue l'assumption, par le Cathalogue de tous les heretiques, qui ont dit ce que vous tenez.

LA LITANIE HVGVENOTE.

Cain nyoit la prouidence, dit le Targum & le merite des bonnes œuures. *Vous aussi.*

Les Epicuriens renioyent la prouidence diuine: & en vostre 1. Psalme. *Vous aussi.*

Les Platoniciens aduouoyent la pluralité de femmes: Beze & Ochim Caluinistes *aussi.*

Les Samaritains fuyoient les Temples. *Vous aussi.*

Les Saduceans reiettoyent vne partie de

l'Escriture. *vous aussi.*

Les Scribes & Phariſiens deprauoyent la Bible. *vous aussi.*

Les Capharnaïtes ne peurent croire, que ſoubs le pain Ieſus-Chriſt baillaſt ſa chair. *vous aussi.*

Simon Magus, faiſoit Dieu autheur de peché: nyoit le Mariage eſtre Sacrement: nyoit le Liberal Arbitre: faiſoit la guerre à ſainct Pierre. *vous aussi.*

Les Sacritaires l'an 108. dit S. Ignace, nioient le corps de Ieſus-Chriſt eſtre en l'Euchariſtie. *vous aussi.*

Les Meandrins dit S. Ignace diſoyent que l'Euchariſtie n'eſtoit point ſacrifice: que la chair de Ieſus Chriſt n'y eſtoit pas. *vous aussi.*

Les Gnoſtiques ſe diſoyẽt ſeuls ſçauans: accuſoyẽt tous les Peres d'ignorance. *vous aussi.*

Les Archontians (diſent Epiphane & Theodoret) ſe mocquoyent du Sacrifice de la Meſſe. *vous aussi.*

Les Encratites s'appelloyent les Puritains: ils diſoyent que le Mariage n'eſtoit point Sacrement. *vous aussi.*

Les Montaniſtes ſe vantoyent qu'il n'y auoit que ſur leur Secte, que le S. Eſprit eſtoit deſcendu: ils nyoient la confeſsion: le Sacrement de Penitence. *vous aussi.*

Les Anti-Euchariſtes ſe mocquoyent de

l'Euchariſtie qu'elle n'eſtoit oblation : que la chair de Ie.us-Chriſt n'y eſtoit pas. *Vous auſsi.*

Les Carpotians (dit Clement Alex.) apelloyent le Sacrement, Cene. *Vous auſsi.*

Les Apoſtoliques ſe diſoyent reformez à la façon des Apoſtres. *Vous auſsi.*

Les Melchiſedecians (dit Epiphane) nioyẽt le ſacrifice de Melchiſedec. *vous auſsi.*

Les Nouatiens diſoyent que l'Egliſe n'auoit la puiſſance de remettre les pechez, dit S. Ambroiſe : nioyent la confeſsion : reiettoyent le Sacrement de Confirmation, dit Theodoret: nioyent la ſuperiorité en l'Egliſe: que les Apoſtres eſtoyent eſgaux : que ſainct Pierre n'eſtoit le chef. *Vous auſsi.*

Les Catharriens reiettoyent le Sacrement de Penitence: nyoient le Purgatoire: diſoyent que les Preſtres deuoyent eſtre mariez.
Vous auſsi.

Les Manicheens ſe moquoyent de la virginité diſant *Nulla quoque virgo eſt*: nyoient le Mariage eſtre Sacrement : ne deſtruiſoyent que les biens de l'Egliſe allans à la guerre: nous reprochoyent que nous ſacrifions aux ſaints. abatoyent les Images: nyoient le franc Arbitre : diſoyent qu'il n'y auoit point d'autre ſacrifice que celuy de louange : ſe mocquoyent de ce qu'on celebroit la memoire des Martyrs : qu'on diſoit la Meſſe ſur leurs

tombeaux, Nous appelloyent Idolatres: (il seroit trop ennuyeux de mettre les autheurs qui le disent) ils se mocquoyent de l'honneur qu'on portoit aux Saincts: qu'ils ne prioyent point pour nous. Iettoyent leurs reliques comme abominables: ils disoyent que l'Eucharistie n'estoit qu'vne figure (dit le 2. Concile de Nice,) que ce n'estoit le corps de Iesus-Christ. *Vous aussi.*

Les Marcionistes iettoyent les reliques des Saincts: reiettoyent la plus grand part des escritures: Iniurioyent les Prophetes & Apostres, disant qu'ils auoyent failly. *vous aussi.*

Les Donatistes se vantoyent qu'ils estoient la vraye Eglise: que tout le monde auoit apostatisé excepté eux: Rompoyent les Autels: mesprisoyent le Chresme: disoyent qu'il n'y auoit que les bons en l'Eglise: brisoyent les ornements & Calices: faisoyent mourir les Chrestiens qui disoyent la Messe: iettoyent le corps de Iesus Christ aux chiens: piloyent la saincte Hostie aux pieds: faisoyent manger leurs cheuaux sur l'autel. *vous aussi.*

Les Arriens nioyent la priere pour les trespassez: ne vouloyent de traditions: faisoyent les Euesques & Prestres esgaux: deffendoyent de prier pour les morts: abatoyent les autels & croix: haissoyent les Moynes comme la peste: ne vouloyent rien que le vieil & nou-

ueau Testament. *vous aussi.*

Les Anthropomorphites nous appelloyent *mangeurs d'homme*, de ce que nous mangeons la chair de Iesus-Christ : nous appelloyent bourreaux ordinaires de Iesus-Christ de sacrifier. *Vous aussi.*

Les Eustachians mesprisoyent les saincts lieux des Martyrs. *Vous aussi.*

Les Benedictins nyoient la Benediction & Consecration sur le pain, disant que c'estoit magie. *Vous aussi.*

Aërius l'an 350. se fist Arrien, puis vne secte à part pour auoir esté refusé d'vn Euesché à Rome (disent S. Augustin, & Damascene,) il nyoit les prieres pour les trespassez : il se mocquoit du ieusne, du Vendredy & Samedy: qu'il falloit mãger de la chair en tout temps: qu'il n'y auoit difference entre la chair & le poisson : qu'il faisoit bon ieusner, mais non en temps limité comme les Catholiques. Il planta la huguenote liberté de conscience, il ne mettoit de difference entre l'Euesque & le Prestre. *vous aussi.*

Iouinian se mocquoit du Celibat: apparioit la virginité au Mariage : se mocquoit du vœu de Religion: se gaboit des Moynes : detestoit l'abstinence de chair au Vendredy, Samedy & Careime: ne mettoit difference entre ieusner & manger: disoit que ce qui entroit par la

bouche ne ſouilloit point l'ame : nioit les diuerſes Manſions de gloire au Ciel: diſoit que chacun deuoit eſtre marié: Marioit ſes Preſtres. que le ieuſne ne profitoit. Il ſe vantoit que ſon Grec & ſon Hebreu auoit deſcouuert le pot aux roſes : que ieuſner eſtoit deffrauder ſon corps : que c eſtoit cruauté que de ſe foüeter & affliger:que le ieuſne & la Virginité ne profitoit rien : que Ieſus auoit ieuſné pour nous: que nous eſtions tous Preſtres: En outre il nioit le merite des bonnes œuures : que Ieſus auoit ſatisfaict à tout cela pour nous: que le ventre de la Vierge s'ouurit quand Ieſus naſquit, puis ſe referma: qu'vn corps ne pouuoit penetrer vn autre: qu'vn corps ne pouuoit eſtre en diuers lieux: que chacun deuoit viure à ſa liberté de conſcience. *vous auſsi.*

Les Euchites diſoyent qu'il ne falloit que prier : vantoyent ſeulement le ſang de Ieſus-Chriſt : mettoyent à val l'eau les bonnes œuures. *Vous auſsi.*

Les Hagio-maches nyoient la priere des Saincts : diſoyent qu'ils n'auoyent pas les aureilles ſi longues, pour ouir nos prieres. *vous auſsi.*

Vigilantius I. heretique François ne faiſoit de Preſtres s'ils n'eſtoyent mariez : ſe mocquoit des reliques: des Cierges allumez en

l'Eglise : que les morts ne peuuent ayder les viuans: il disoit que les Saincts ne iouyssoient de la felicité qu'apres la resurrection dit S. Augustin. Caluin mesme pour oster l'intercession, l'a dit. Il brusloit les reliques des Saincts : deffendoit de leur porter honneur: il fuyoit la compagnie des Catholiques.

vous aussi.

Pelagius admettoit la Predestination: emprisonnoit le liberal arbitre: qu'il falloit communier les laics soubs les deux especes.

vous aussi.

Les Armeniens ne mettoyent point d'eau parmy le vin de leur Cene. *vous aussi.*

Les Predestinez ostoyent le franc Arbitre: & mettoyent la predestination. *vous aussi.*

Les Nestoriens disoyent que l'Eucharistie n'estoit telle qu'en vsage : n'en gardoyent point: nyoient la Consecration. *vous aussi.*

Philoxene Persien l'an 500. abatoit les Images. *vous aussi.*

Mahommet l'an 600. deffendoit les Images mist son Alcoran en vulgaire : disoit que chacun deuoit prier en langage commun pour l'entendre : il abolit les festes des saints: il ne recognoissoit Iuge de sa doctrine que ceux de sa Secte : ne vouloit de Iuge que la Bible. *vous aussi.*

Les Iconomaches l'an 719. rompoyent

les images : ils diſoyent que la Cene n'eſt qu'vn ſigne & figure. *vous auſſi.*

Les Arraboniens diſoyent que la Cene n'eſt qu'vn Arre & gage du corps de Ieſus-Chriſt. *vous auſſi.*

Les Nuctagiens reiettoyent les Matines & prieres que les Religions diſent à minuict. *vous auſſi.*

Les Porphiriens ſe mocquoyent des miracles : & diſoyent qu'ils n'eſtoyent tenus d'en faire. *vous auſſi.*

Les Andianiens diſoyent que la Penitence & confeſsion n'eſt pas Sacrement. *vous auſſi.*

Les Petroniens preſchoyent bien ſouuent, & ne faiſoyent leur Cene que 4. fois l'an. *vous auſſi.*

Les Valdenſes l'an 1160. ſe moquoyent du Creſme au Bapteſme : de la benediction : des heures & Matines : des prieres des Saincts. du Careſme : ils nyoient le Purgatoire : ils diſoyent que l'extreme Vnction n'eſtoit point Sacrement : ſe mocquoyent des prieres pour les morts dit Lindan : ils nioyent la puiſſance du Pape : ſe mocquoyent des indulgences & pardons : diſoyent que la Confirmation n'eſtoit point Sacrement. Ils blaſphemoyent que le Diable a inuenté les Moynes : que le Preſtre eſtoit auſsi grand que l'Eueſque. *vous auſſi.*

Les

Les Acodruptes disoyent que l'Eucharistie n'est que la memoire de la Passion.

vous aussi.

Bertamus François, du temps de Loys le Gros, disoit que l'Eucharistie n'estoit qu'vne memoire. *vous aussi.*

Les Henriciens du temps de S. Bernard reiettoyent le sacrifice pour les trespassez: ils nioyent le Purgatoire. *vous aussi.*

Les Eutichiens disoyent que le corps de Iesus-Christ ne pouuoit estre en diuers lieux.

vous aussi.

Les Iacobelins disoyent que les laics deuoyent communier soubs les deux especes.

vous aussi.

Les Catabaptistes disoyent qu'il ne falloit baptiser les petits enfans iusques à ce qu'ils fussent grands. *vous aussi.*

Les Faudeniens disoyent que l'ordre de Prestrise n'estoit pas sacrement. *vous aussi.*

Berengarius disoit qu'il n'y auoit que du pain en la Cene: il nyoit la reale presence: il alleguoit, *verba quæ dico vobis spiritus & vita sunt: Caro nihil prodest spiritus viuificat* Il disoit que le corps n'y estoit que par foy & spirituellement: que si le corps y estoit qu'il tomberoit dans les Latrines: que les chiens & souris le mangeroyent: qu'il seroit bruslé & pilé aux pieds: que ce n'est qu'vn signe &

memoire. *vous aussi.*

Les Albigeois disoyent que l'extreme Vnction n'est point Sacrement: qu'on ne peut aider aux morts: ils nioyent le Purgatoire: qu'il faisoit aussi bon prier en sa chambre qu'en l'Eglise: ils blasphemoyent qu'il n'y auoit point dauantage en la saincte Hostie qu'en vn autre pain: iettoyent le Crucifix de l'Eglise & le traisnoyent par la ville. *Vous aussi.*

Les Flagellans nioyent l'extreme Vnction *Vous aussi.*

Erasme nioyt la confession il Luteranisoit *Vous aussi.*

Vuiclef enpanoit & enuinoit le corps de Iesus-Christ. *Vous aussi.*

Luther, auec ses compagnons Alemans, a resuscité d'Enfer CCCC IIII. heresies. Il a mensongé tout ce que vous blasphemez excepté la Transubstantiation. Il se mocquoit des Pelerinages. que Iesus ne se soucioit en non plus de son Sepulchre, que de celuy d'vn beuf: que c'estoit ieu de Charlata que d'enchasser du bois de la croix: Il ne haissoit rien plus, que les festes de la Vierge: que nous sommes aussi saincts qu'elle: que son ventre s'ouurit quand elle enfanta: que la Messe ne valoit rien: que la seule foy iustifioit, & nõ les merites. &c. Qu'il n'eust pas donné vne nois vereuse du merite de S. Pierre & S. Paul:

que les Saincts estoyent les Saincts du diable. *Vous aussi.*

Zuingle disoit que Iesus n'aparut personnellement à S. Paul : qu'il ne falloit imiter les Saints : que les miracles ne seruoyent de rien à la foy : que la Cene n'estoit qu'vne figure: que le corps de Iesus-Christ ne pouuoit estre en diuers lieux, &c. *vous aussi.*

Butzer disoit que nostre Seigneur ne resuscita pas le tombeau fermé : qu'il n'entra les portes closes : qu'il n'y auoit que les Predestincz en l'Eglise, que les meschans en estoyēt hors. *vous aussi.*

Caluin comme vne meschante Araignée a couru par dessus toutes ses heresies passees & de chaque en a succé le venin le plus pernicieux : & en composant vne *Venenade* en a embouçonné la Chrestienté. *Vous aussi.*

Ce discours prouue 8. choses. La premiere, que, vous estes heretiques, puis que vous tenez obstinément tout ce que les heretiques qui furent iamais ont opiniastré. Vous confessez vous mesme que les Encratistes, Montanistes, Nouatiens, Manichiens, Donatistes, Arriens, Aëriens, Iouinians, Vigilantins, & les autres estoyent heretiques, & vous soustenez ce qu'ils soustenoyent, vous estes dōc heretiques & n'en faut plus douter. Il faut que vous le confessiez mal gré voz dents.

La 2. que vous estes la vraye beste & l'Antechrist, qui a la recapitulation de toutes les heresies, & qui auez fait vn ramas de toute l'Apostasie des heretiques passez, comme a dit S. Irenée.

La 3. est qu'il ne faut plus de Conciles, puis que vous n'amenez point d'heresies nouuelles, vous ne dites rien de nouueau. On ne tient vn Concile que pour vne heresie nouuelle: or tout ce que vous dites, a esté dit par les autres Apostats; & on a tenu des Conciles contre eux, ou leurs heresies-vostres, sont refutees il n'en faut donc.

En 4. lieu ce discours prouue, que vostre heresie est vn Ramas, de tout l'ancien mensonge: Vn Refricassement de toutes les heresies: L'estable immonde d'Augias: vn Pot pourry d'abus: Vn esgout de tout scandale: Vne Rapsodie de blasphemes: Vne Sentine & clouaque de puanteurs: vn Rapé de toutes les aigres fondrilles d'Anatheme: vn Salmy gondis de toute Apostasie: vn Magasin de toutes impuritez. vn Epitome de toute erreur: bref, vn Abregé & racourcissement de toute impieté: *Recapitulatio vniuersæ impietatis & doli*, si bien qu'il vaudroit mieux estre Turc, que d'estre huguenot.

Pour le 5. Ceux-là faillent ignoramment qui vous appellent *ceux de la nouuelle opinion*:

veu que ce que vous dites eſt tres-ancien, & auez reueillé toutes les vieilles reſueries des heretiques: voſtre opinion eſt fort antique.

Pour le 6. Ceux-là faillent lourdement, qui diſent que Caluin eſtoit vn ſçauant homme, & qu'il a bien empeſché des gens. Au contraire c'eſtoit le plus ignorant du monde, il n'a rien fait que par deſpit du Pape: & n'a rien dit de nouueau: il n'y a rien de ſon creu, en tout ce qu'il dit, que ces mots. Tous les heretiques paſſez, auoyent dit ce qu'il a eſcrit: Il a fripé tout cela dans leurs liures mot à mot, & a pris leurs meſmes textes: leurs meſmes hereſies, & puis a ſemé ceſte zizanie dans le champ de l'Egliſe. Six hereſies ont nié le liberal Arbitre. Sept ont dit que le mariage n'eſt Sacrement. Cinq ont ſouſtenu que l'Euchariſtie n'eſt qu'vn ſigne & memoire; Deux ont dit que ce n'eſt qu'vn gage & arre, & ainſi des autres: or ces heretiques ont fait ce qu'ils ont peu pour prouuer leur erreur, & y ont fort trauaillé. Caluin voyant ces hereſies dans leurs liures, & leurs preuues, les a trouuez toutes maſchees & n'a faict que les aualer: il n'y a donc rien du ſien, & n'a empeſché perſonne, car tout cela eſt refuté, paſsé long temps.

En 7. lieu: Ce diſcours prouue, que l'Egliſe ne tient rien qu'on n'ait touſiours creu.

La verité eſt premiere que le menſonge: Quand Simon Magus a dit le premier que le Mariage n'eſt point Sacrement, & qu'il n'y auoit point de franc Arbitre: il faut bien qu'on creud le contraire du temps des Apoſtres. Quand les Archontiens ont dit les premiers l'an 160. que l'Euchariſtie n'eſtoit ſacrifice: il s'enſuit qu'on croyoit le contraire au parauant. Quand les Nouatiens ont dit les premiers l'an 255. que les preſtres n'auoyent la puiſſance de remettre les pechez: il faut bien que l'on creud le contraire en l'Egliſe: car l'hereſie s'eſleue touſiours contre ce qu'ō croid. Quand Vigilantius a dit le premier l'an. 402. qu'il ne falloit point ieuſner le Careſme: il s'enſuit que depuis Ieſus Chriſt, iuſques à luy, on l'auoit ieuſné. Ainſi des autres.

Pour le dernier. L'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine eſt la vraye Egliſe, ſelon Gamaliel. Actes 5. & de Dieu, puis quelle eſt demeurée. La faulſe plante d'hereſie dure pour quelque temps: mais en fin elle meurt. Il y a eu 600. heretiques depuis Ieſus Chriſt, & preſque autant d'hereſies: ou en eſt vne de toutes celles la qui dure encore? elles ſont toutes faillies: c'eſt la derniere que la caluino folie, & ſe paſſera comme les autres, ſes rides aparoiſſent deſia. La vraye verge

Romaine a deuoré toutes les faulses verges des magiciens du diable. Le nom de tous les heretiques s'est esuanouy auec le son. L'oubly les a deuorez par ce que s'estoit vn œuure des hommes. *Memoria eorum periit cum sonitu: quia consilium & opus ex hominibus erat.* On a tenu de tout temps ce que nostre creance embrasse. Et encor que plusieurs heresies se soyent leuees contre, toutefois ceste saincte creance est demeurée de fil en fil: nõ entre-coupée de 2. ou 3. cẽs ans: comme celle des heretiques, qui ne croyent iamais ce que leurs deuanciers croyoient. Mais de pere en fils nostre foy a esté prouignée dans le vignoble de l'Eglise: & par ce que *ex Deo est nõ poteritis dissoluere.*

Le Huguenot est heretique par les Marques.

Celuy-la est heretique qui se separe de l'Eglise: vous en estes separez. Tout heretique (dit le 2. de Nice) hait les Traditions: vous les haissez. Luther appelle les Sacramentaires heretiques, & vous l'estes. L'heretique accuse les Peres d'ignorance (dit S. Bernard) vous les en accusez. Tout heretique prefere son opinion à l'antiquité: ce que vous faictes.

L'heretique mesdit tousiours : & c'est vostre vertu. Tout heretique mesprise le chef de l'Eglise (disoit S. Cyp. & S. Augustin) vous vous en gabez. Tout heretique decapite l'Eglise : & vous luy coupez la teste. Tout heretique dit qu'il n'est besoin de miracles pour confirmer la doctrine : & c'est vostre Asylle. L'heretique dit qu'il est enuoyé extraordinairement de Dieu : c'est vostre vanterie. Il s'ordine & enuoye luy mesme (dit sainct Cyp.) ce que vous faites. Tout heretique (dit S. Augustin contre Pelagius) appelle les Catholiques heretiques, quand on luy appelle : & c'est vostre responce. Tout heretique a commencé à prescher de nuict en cachette : vous de mesme. Tout huguenot se moque de la simplicité des Prestres, dit Innocent 3. en ses Epistres, *simplicitatem sacerdotum illudunt*, & là est vostre perfection. Tout heretique (dit S. Augustin) conuaincu par la saincte Escriture dit qu'elle est falcifiée, ou mal entenduë : & c'est vostre eschapatoire. Nul heretique ne peut rendre raison de sa chaire & monstrer ses successeurs : & là vous demeurez courts. Il veut tousiours disputer, & ne croid que ce qu'il tient en cela vous estes maistres : Il deffend auec obstination son opinion (dit S. Augustin chap. 10. du 9. de la Cité :) en cela vous estes heretiques. Iamais 2. hereti-

ques ne sont d'accord: en vostre Secte autant de testes,autant de voix. Tout heretique fuit les Catholiques (dit S. Hilaire:) & vous les estimez diables. Tout heretique hait la chasteté & ayme la paillardise Ils haissent la virginité & la Vierge, dit S Hierosme & Tertulian. *Difficile est hæreticum inueniri qui diligat castitatem.* Ie crains qu'il n'aduienne aux deffroquez comme à Montanus, qui fut estranglé par ses deux putains Priscille & Maxilla: ou comme à Luther qui fut estranglé dans son lict par sa Nonnain qu'il auoit des-bauchée. Dieux huguenots destournez de dessus la Bansserie, l'infortune d'vn vieil Ministre Allemand, à qui vn ieune des-baucha la ieune Demoyselle qu'il auoit espousee. Il est vray que nous ne sommes à Sparte, il n'est permis de prendre la ieune femme des vieillards & leur engendrer des enfans à la moitié: *Anima mea odit hunc morem.* Tout heretique a dit que l'Eglise Catholique est pleine d'heresies: & c'est vostre bouclier. Il deffend son Euangile auec la paillardise dit Tertulian. *Euangelium in libidine deffendunt*; & c'est vostre gloire. Tout heretique se vante de son petit troupeau. Il appelle pour oprobre les Catholiques *Romains* (dit Gregoire de Tours) en cela vous brauez. Il crie tousiours contre les Prelats: & c'est ordinairement toute vo-

ſtre vie. Il dit que Dieu ne requiert que la foy,& que c'eſt aſſez : c'eſt voſtre bouleuart. Tout heretique hait le Pape : & vous l'aimez fort. Il hait touſiours les moines : & ce ſont vos Alcions & mignons. L'heretique ne croid le Purgatoire : & vous en eſtes idolatres. Tout heretique dit qu'il eſt enuoyé de Dieu:& c'eſt voſtre Exorde Il eſt cupide de nouueauté,*hereſis rerum nouarum cupida*. La eſt voſtre Antiquité. Toute Secte qui prend ſon nom d'vn hõme,eſt heretique:vous appellez Lutheriens, Caluiniſtes & Gautiers. Vous eſtes donc heretiques par les Marques.

Le Huguenot en la Loy de Nature.

Par-ce que i'ay dit,que l'heretique ne peut monſtrer ſa ſucceſsion : ie la vay monſtrer, pour le releuer de peine: L'hereſie eſt ſi ancienne qu'elle ſe pourroit monſtrer en l'Auant-monde. Le 1. huguenot fut Lucifer, qui auant la creation de ce tout,& que Rien, fut fait quelque choſe, ſe fiſt Anti Dieu, & faiſant vne ſecte à part en ſon reſort, planta le piuot de ſa chaire au centre des abyſmes. Et ſa premiere Action fut de ſeduire les Anges & plus parfaits : C'eſt ce qui eſt denoté par le Dragon en l'Apocalipſe qui de ſa queuë arrache les plus belles eſtoilles de l'Egliſe, les

sauans. Il ne faut admirer, si plusieurs des plus Doctes se sont faits heretiques, & ont esté abusez par le diable. A cela 3. responces Lucifer ne fist tres bucher que les plus parfaicts. Le Dragon n'arracha que les estoilles les plus claires: En S. Math. 25. Iesus dit que les huguenots deuoyent seduire mesme les esleuz. *Ita vt in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi.*

Dés qu'il y eut vne Eglise, l'heresie fut: *statim atque Deus coli cœpit inuidias sortita est Religio*, dit Tertulian: Ce pendant que l'Eglise sera il y aura des heresies. *Oportet & hereses esse* 1. Cor. chap. 11. Durant qu'il y aura vne mer, il y aura des vagues: ce pendant que le corps sera, il y aura vne ombre. Tant que la religiō Catholique sera, il y aura des heresies auprés. Io. Stadius, sur l'an 1601. qui sera dans trois ans predit de grandes heresies, & qu'vn nouueau Fauxprophete viēdra. *Hereses nouæ existent: Nouusque fallus Propheta insurget. Decernit magnas strages personis religiosis.* Dieu vueille qu'il se soit trompé.

Le 1. huguenot fut Cain qui tua Abel.

Le 2. Lamec qui espousa 2. femmes & diuisa l'vnité de l'Eglise.

Les Geans furent les 3. heretiques.

Tous ceux qui n'entrerent en l'Arche & perirent, estoyent huguenots: ils perirent, *ex-*

tra arcam Ecclesiam non est salus.

Cham apres le deluge, qui se mocqua de son pere, estoit le Patriarche des heretiques qui se moquent de tous les Peres, disant qu'ils estoyent ignorans. Entre ces 8. il y en auoit vne ame huguenote.

Ceux de Babel estoyent la figure des heretiques: Qui comme ils eurent vne confusion de langue: Ainsi ils ont vne confusion de creance. Il se trouue 400. opinions des heretiques sur *Hoc est corpus meum.* Dieu a confondu leurs leures.

Esau qui se batoit contre Iacob, estoit ja l'heretique qui faisoit la guerre a l'Eglise Iacob Israel. Voila les heretiques en la loy de Nature.

Le Huguenot en la loy Escrite.

Dés que l'Eglise fut plantée en AEgypte, il y eut des huguenots. Iamnes & Mambres resisterent à Moyse & furent les premiers heretiques dit S. Paul parlant des faux-Prophetes. Tous ceux qui moururent au desert: Tous ceux qui adorerent le Veau d'or: Chore & Dathan qui s'oppofent au chef Moyse: Nabab & Abiut qui prindrent le feu estranger: Tous ceux qui affligerent les Enfans d'Israël: Tous les faux-Prophetes de Baal,

eſtoyent les Pſeudo-Apoſtres & Miniſtres des huguenots.

Le Huguenot en la loy Euangelique.

En tout le temps des 2. premieres loix, il n'y a eu que 20. heretiques: Mais en l Euangelique, il y en a eu 600. Par-ce que le diable voyant les hommes rachetez, n'a point troué d'autre moyen pour les damner, que les hereſies: dit S. Cyprian en ſon liur de l'vnité. *Cum videret inimicus idola derelicta, templa ſua deſerta, excogitauit nouas fraudes Hæreſes inuenit, & ſchiſmata quibus fidem ſubuerteret.* I'ay proué la ſucceſsion des huguenots en la loy de Grace. Si le Caluiniſte dit qu'il y en a eu touſiours de ſon opinion. Il eſt vray, mais il y a de grandes breſches entre deux: & n'ont iamais continué en creance. Iamais nul heretique n'a creu, ce que ſon deuancier tenoit: il a fait vne loy à ſa poſte. Iouinian diſoit qu'il falloit touſiours manger de la chair: Et les Encratiſtes, Priſcilians, & Manichians diſoyent qu'il n'en falloit point manger. Infinis autres diſoyent que tous les Preſtres deuoyent eſtre mariez. Les autres ont dit que les nopces ne valoyent rien. Ioint que ç'ont eſté des hommes particuliers qui ont tenu cela. Mais ce que l'Egliſe tient a touſiours eſté tenu de tous

ſans faillir, ſans rien diminuer ny changer.

Le Huguenot eſt Anti-chreſtien.

L'heretique marchant à la reformation, dit qu'il ſuit en tout Ieſus-Chriſt, mais il faut croire le contraire. Par 17. contrarietez, ie prouue qu'ils ſont tout au rebour de luy. Ieſus-Chriſt eſtoit chaſte : & eux mariez. Il ieuſnoit le Careſme : & eux non : il ne mangea iamais de chair, ſinon l'Agneau : & c'eſt leur Aſpodele, leur Manne, & Ambroſie. Il entroit dans les Synagogues & Temples pour preſcher : & eux clabaudent aux Carrieres. Il paſſoit la nuict à prier : & eux s'en moquent. Il eſtoit enuoyé de ſon Pere : & le huguenot preſche ſans eſtre enuoyé. Il commença par miracles : & eux par des de-miracles. Il eſtoit le pauure des pauures, & n'auoit pas vne pierre pour recliner ſa teſte : & eux ſont riches & dorment dans le dumet d'aiſe. Il inſtitua le Sacrement de ſon Corps au ſoir : & eux le font au matin. Il ne luy bailla point de nom & eux l'appellent du be nom de *Cene*. Il tenoit du pain entier : & cux des appreſtes à manger œufs. Il le tenoit en ſes mains & eux non Il le rompit : & eux le coupẽt Il fiſt la benedictiõ & diſt des mots ſur le pain : ils diſent que c'eſt magie. Il diſt

que c'estoit son corps: & eux que ce n'est que du pain. Il prit du pain sans leuain: & eux du pain fermenté & leué. Il dist *prenez, mangez, cecy est mon Corps*: & le Ministre dit, *tenez mangez ce pain, vous souuenans que le Seigneur est mort pour vous*. Ils suyuent à reculons l'institution de la Cene. Estant resuscité, il communia les 2. Pelerins soubs la seule espece de pain: & eux, disent qu'il faut les deux. Il seroit long de referer tout ce que Iesus-Christ faisoit, qu'ils aborrent. Espluchez de pres toutes les actions de Iesus-Christ, & principalement celles que nous deuons auoir pour patrõ deuãt nos yeux, vous trouuerez que ce sont celles que le huguenot deteste.

Le Huguenot est Anti-Apostolique.

Du temps de Tertulian l'an 194. Il y eut des huguenots, qui se baillerent le tiltre de *Reformez* & d'*Apostoliques*. Ils se disoyent reformez au patron des Apostres, comme font ceux de maintenant. Les huguenots se disent faire comme eux: mais par les 40. Antitheses qui suyuent, ils sont Anti-Apostoliques.

Les Apostres quitterent leurs femmes & garderent le Celibat: & eux sont mariez. Ils quitterent tous leurs biens: & eux sont riches. Ils estoyent Moynes, & auoyent faict

vœu de pauureté : & eux vœu d'auarice. En tous les Actes, ils communient soubs la seule espece de pain, & iamais mention du vin: & eux veulent les deux especes. Ils auoyent tout en commun : & eux tout en particulier: Ils ont creu le Purgatoire : & le huguenot s'en rid. Ils faisoyent miracles : & ceux-cy *neante*. Ils resuscitoyent des morts : & Caluin fist mourir Bruslé viuant. Ces Apostoliques ou Diaboliques reformez, faisoyent de mesme : ils vouloyent faire de faux miracles, pour abuser le peuple : & faindre de resusciter des morts, mais ils les faisoyent mourir. Ce que leur reproche Tertulian. *Apostolos in peruersum emulantur, illi de mortuis suscitabant isti de viuis mortuos faciunt*. Doctes remarquez que ces heretiques, ont dit comme ceux-là. Ils se sont appellez *Reformez Apostoliques*, & ont fait mourir des hommes viuans, les voulant resusciter. Les Apostres recognoissoyent vn chef: & eux non. Ils alloyent par tout le monde : & eux sont en de bonnes villes. Les Apostres ne prenoyent rien pour prescher: & qui failliroit à payer les gages à la Bansserie, le Mardy gras cesseroit. Ils ieusnoyent: & eux font bonne chere. Ils prioyent de nuict Acte 6. & eux s'en moquent. Ils ne bailloyent point d'argent pour les aller ouir prescher : & le huguenot achapte ses auditeurs,

il baille

il baille les xx. & les xxx. ſols à tous ceux qui les vont eſcouter : autrement ils n'auroyent perſonne. Ils diſnoyent tous enſemble apres auoir communié dans le Temple: & iamais le huguenot ne fiſt cela. Ils ne mangeoyent de ſang eſtoufé: & eux en mangent. Ils ne bailloyent de nom au Bapteſme : & eux en baillent. Ils n'y adiouſtoyent de Parrains:& eux y en mettẽt. Les Apoſtres n'ont iamais marié perſonne: & c'eſt la vie de la Banſſerie,afin d'eſtre du Banquet, & reprendre ceux qui danſent,mais ne dire mot à ceux qui Epicuriſent iuſques à mi-nuict. Ils n'ont iamais fait de *Bans*: & le huguenot les proclame.Les *Miniſtres-diacres*, eſtoyent les ſeruiteurs des Apoſtres ; & ne preſchoyent point : & en l'Anarchie huguenotte ſe ſont les maiſtres, & qui annoncent la parolle *de Chriſt*. Les Apoſtres vſoyent d'Exorciſme, à l'endroit de tous ceux qui ſe conuertiſſoyent de leur religion,& alloyent les eſcouter preſcher. Et eux n'exorciſent perſonne : ils auroyent peur d'effoucher les Pigeons.Au contraire quand quelqu'vn y va de nouueau, vn craſſeux Chandelier de ſurueillant, luy vient dire, *Soyez le bien venu Michaut, le Seigneur vous a touché, & monſtré la droicte voye*. Voila vne Ne mychauderie à qui il ne chaut guere, de ce que faiſoyent les Apoſtres. Les Chre-

ſtiens apportoyent tous leurs biens aux pieds des Apoſtres: & nul des huguenots n'a encore fait cela. Ie fus vn iour au Preſche (dont i'en crie à Dieu mercy) mais la Banſſerie fiſt tout ſon Sermon à demander de l'argent, & crier contre la gelée, & peu eſchauffée deuotion des Auditeurs: que s'ils ne ſouffloyent auec le ſoufflet de honte leur charité, qu'il faudroit abatre le Careſme-prenant, que les Auditeurs achetez ne viendroyent plus au Preſche, pour faire nombre, ſi on ne les payoit. Du temps des Apoſtres il y auoit des Hoſpitaux par tout, ou l'on receuoit les paſſans & Pelerins Chreſtiens, & de deuotes femmes vefues qui les penſoyent, comme dit S.Paul 2.Timot.chap.3. Et les huguenots ont abatu ces Hoſpitaux. Ils chaſſoyent les diables des corps: & iamais heretique n'a ſceu faire cela. Ne le pouuant faire s'en mocque. Luther tenta de le faire à Vitembert l'an 1545.mais l'Energumene & poſſedé penſa l'eſtrangler dans vn petit Reueſtiere enfermé, là il fut en Enfer & Purgatoire tout enſemble. Du temps des Apoſtres, & en la Primitiue Egliſe, il y auoit 3. parties de la Meſſe: Les Cathecumains, les Excommuniez, & les Poſſedez eſtoyent bien au Sermon, & en la Meſſe, iuſques apres l'Euangile: mais apres on les mettoit hors. Ce qui ſe remar-

que encore, qu'apres l'Euangile plusieurs sortent : Les huguenots ne chassent point ceux qui ne sont point bien instruits en leurs mysteres Bachiques, ny les possedez, & excommuniez. Ils auoyent des Autels & sacrifices. S. Paul en la 1. aux Corinth. & 13. Hebr. dit, *Nous auons vn autel* : au Grec il y a θυσιαστήριον *autel*, & non pas τράπεζα *table*. Et eux abatent le sacrifice, & les autels. S. Paul deffend aux femmes de parler en l'Eglise si elles n'y sont destinées : Et au Presche se sont les Syrenes qui leuent & gringotent les Psalmes de Marmot: Aussi ils y font tous naufrage. Ils entroyent dans les Synagogues pour remonstrer l'abus : & eux sont venus prescher dans les Caues. Il falloit venir crier dans les Eglises, remonstrer l'abus, comme Iesus-Christ, & chercher le mal, & non pas s'en aller dehors. Entre les premiers Chrestiens, il y en auoit qui faisoyent vœu, & se faisoyent razer les cheueux, Actes 18. Et eux s'en mocquent. S. Paul n'offensoit point ceux qui estoyent d'vne autre Religion. 1. Cor. chap. 11. *sine offensione estote Iudeis & Gentibus sicut & ego*. Et eux voudroyent auoir mangé les Catholiques. Ils se seruoyent d'excommunication : & eux s'en rient. Ils croyoient vne Eglise *visible* : & eux vne *inuisible*. Les Apostres, & S. Paul furent enuoyez ordinaire-

ment de la propre personne de Iesus-Christ: & eux extraordinairement. Ils imposoyent les mains & confirmoyent les baptisez. & eux s'en gabent, & le nient. Ils estoyent sçauans sans estudier : & eux tres-ignorans auec beaucoup de trauail, comme il est dit d'eux en la 2. à Timot. chap. 7. *semper discentes & nunquam ad scientiam veritatis peruenientes.* Ils ont creu la descente aux Enfers: & Caluin la nie. Ils commencerent à prescher par la Penitence: & eux par la des-bauche. Nul pauure de leur temps: & maintenant le huguenot a fait vn chacun pauure. S'ils donnent l'aumosne, ils rendent ce qu'ils leur auoyent pris. On dit à Loys vnzieme qu'vn Chancelier faisoit faire beaucoup d'hospitaux : c'est bien la raison, que celuy qui a fait tant de pauures, fasse des lieux pour les loger. Ils ont presché & escrit en Grec, Hebreu, & Latin: & eux en François. En la primitiue Eglise on chantoit *Alleluya* : & eux l'ont abatu : Ils n'ont iamais baillé de nom au Sacrement: & eux l'appellent *Cene.* Il seroit ennuyeux de rapporter tout.

I'ay ouuert ce discours par Tertulian, & le veux clorre par le mesme. Iceluy disputant contre ces heretiques, qui se tiltroyent *Reformez & Apostoliques*, leur reproche, qu'ils faisoyent tout au rebours des Apostres, com-

parant leurs Singeries auec leur Sainčteté. *Ipsa eorum doctrina, cum Apostolica comparata, ex diuersitate, & contrarietate pronunciabit, neque Apostoli alicuius esse, nec Apostolici.* De mesme comparez la façon de faire des Protestans de reformation, qui se disent *reformez* comme faisoyent ceux-là, auec la doctrine des Apostres; vous trouuerez qu'ils sont Centriquement, Diametrallement & Perpendiculairement, opposez à eux.

Le Huguenot est pire que les Iuifs, Infideles, Payens, & Idolatres.

S. Pierre en sa 2. dit que ceux qui ont cogneu la verité & sont retournez au mensonge, que leur condition est pire que la premiere. *Melius erat illis non cognoscere viam iustitiæ quam post agnitam, retrorsum conuerti.* Donc l'heretique qui quitte la foy premiere est pire qu'vn Iuif.

Les Iuifs croyent la Transubstantiation en la venuë du Messie, & eux non. Ils sont pires que Iuifs.

S. Augustin tient l'heretique pire que l'infidele: or le huguenot est heretique bien prouué. Par consequent il est pire que l'infidele.

Iesus-Christ a dit que quiconque n'escoute l'Eglise est Payen & Ethnique : le huguenot la mesprise, il est dōc Ethnique:& Payen.

Saint Denys Euesque d'Alexandrie escriuant aux Donatistes, dit qu'il est pire de deschirer l'Eglise en deux, que de sacrifier aux Idoles : Le huguenot la diuise en plusieurs. Il est donc pire que l'Idolatre.

S. Hierosme dit, que celuy qui separe l'vnité de l'Eglise en deux, est pire qu'vn fratricide:& que Lamech fut plus puny que Cain, Le huguenot le fait, il est donc pire qu'vn Fratricide.

Il est pire d'estre Schismatique qu'Idolatre. Dieu n'a pas puny de mort eternelle tous les Idolatres ; mais il en a puny les Schismatiques Chore & Dathan : Les Caluinistes sont donc de pire condition que les Idolatres. Si bien qu'il vaut mieux estre Turc, Payen, Ethnique, Idolatre, Fratricide, & Infidele, que d'estre Huguenot.

Le Huguenot n'est point Chrestien.

Sainct Augustin dit en son Enchiridion *ad Laurentium* chap. 5. que c'est la coustume des heretiques de se nommer *Chrestiens*, & s'abiller de la peau de brebis, mais qu'ils ne le sont pas. *Nomine tenus inuenitur Christus apud*

guosli et hæreticos, qui se Christianos vocari volunt, re verò ipsa, non est apud eos.

Tertulian au liure de la Pudicité, dit que celuy-là n'est point Chrestien, qui se separe de l'Eglise. *Christianus non intelligendus, qui ab Ecclesiæ grege aberrauerit.* Le huguenot s'en est separé: il n'est donc Chrestien. Ils se sont separez de nous, car nous estions deuant eux. Il n'y a que 50. ans qu'vn chacun alloit à la Messe. Ils se sont donc separez, comme brebis farcineuses & pourries de la clauellée d'heresie.

S. Ignace Epist. *ad Magnesios*: & le grand Athanase oraison 2. contre les Arriens disent que celuy n'est Chrestien qui prend son nom d'vn homme: or ils prennent leur denomination de Luther, de Caluin, de Gautier: ils ne sont donc Chrestiens.

S. Cyprian Epist. 52. *ad Anto.* & S. Augustin, Sermon 101. chap. 12. *de Tempore*, escriuent, que celuy-là n'est Chrestien, qui n'est en l'Eglise: ils n'y sont point: ils ne sont donc Chrestiens. *Christianus non est, qui in Christi Ecclesia non est.*

S Gregoire Nanzianzene dit que *par la saincte Hostie* nous sommes faicts Chrestiens: *Incruentæ Hostiæ per quam nos Christiani efficimur.* Or les huguenots n'ont point de Saincte Hostie, ils n'aborrent rien plus: ils ne sont

donc Chreſtiens.

Tertulian en ſon liure des preſcriptions dit *Si hæretici ſunt, chriſtiani eſſe non poſſunt.* Ils ſont heretiques, par conſequent, ils ne ſont point Chreſtiens.

Le Huguenot eſt pire que le Diable.

L'impieté du Huguenot eſt ſi meſchante, que les mots manquent à l'exprimer, le mot de Diable eſt trop peu, par-ce que comme dit S. Hieroſ. *Nemo eſt tam impius, quem hæreticus impietate non vincat.* Parlant de Vigilance, il l'appelle *Leuiathan, Behemot.* Et ſi on compare Vigilance auec Caluin, il ne ſera qu'vn Nain pres d'vn Geant, qu'vn Bibet, pres d'vn Elephant: & qu'vne Verue, pres d'vne montagne.

Le diable craint & redoute la ſaincte Hoſtie, & s'enfuit de ſa preſence: & le huguenot s'en mocque.

Il craint la croix, dit S. Chryſoſtome, parce que par icelle ſa puiſſance a eſté deffaicte: par ce ſigne Iulian l'Apoſtat les chaſſoit: le huguenot ne s'en ſoucie, & eſt plus aſſeuré que tous les diables.

Le diable cite la ſaincte Eſcriture ſans la corrompre: & le huguenot la corrompt en la citant.

Il a creu la Tranſubſtantiation, baillant

des pierres à faire du pain à Iesus-Christ : & eux la nient.

Il ne nous peut contraindre de faire mal: & le huguenot nous contraint.

Il a la puissance de nous mal faire, & non la volonté, dit S. Bernard : & eux en ont la volonté.

Le Diable a peur des chaisnes dont S. Pierre fut lié, dit S. Chrysostome : & l'heretique s'en mocque.

Il tenta Iob en tout, excepté en l'ame: & le huguenot tente les hommes en leurs ames: il est donc pire que tous les diables.

L'heretique est damné.

Ie hay l'Apostre, dira l'Achab huguenot, *quia nunquam prophetat mihi bonum, sed semper malum.* Iamais il ne parle bien des huguenots. Ce seul tiltre fera froncer le front à plusieurs, & qu'il est deffendu de iuger : ie ne iuge point, ie suy les Escritures : & ie le fay à l'imitation de la Bansserie qui a dit que tous les Catholiques sont damnez au fond d'Enfer, les appellans *Tartareimipetas.* Ie ne suis seditieux, de dire la verité aux heretiques, *nihil plus volui valere quam pacem*: il faut les reprendre auec amertume.

S. Hierosme interpretant la ceremonie,

pourquoy on mangeoit l'Agneau Paſchal, auec des Laictues amaires: dit que c'eſt l'amertume, dont l'Egliſe doit vſer à reprendre les heretiques: La verité a vn minois rẽfrongné. *Veritas amara eſt, triſtis ac rugoſæ frontis.* Au 2. liure diſputant contre Iouinian, il ne le flate aucunement. Il dit que c'eſt vn Epicure, qui diſpute dans les Iardins auec les putains & paillardes Que les gras, les truans, les chiẽs, les Vautours, les Milans, les Hibous eſtoyent ſes Auditeurs: & grongnoyẽt auec ſes truyes. Que pluſieurs pourceaux couroyent apres luy, qu'il nourriſſoit de fliches de lard à la gehenne eternelle. Qu'il auoit mis à l'eſſor les paillards couuerts. Qu'il eſtoit vn Bouc qui tiroit apres luy toutes les Cheures. Qu'il eſtoit vn Eſtalon ſautant ſur toute iument. Que s'il ne fuſt venu, que tous les yurongnes & routeurs ne fuſſent entrez en Paradis. *Ebrij atque ructantes Paradiſum intrare non poterant.* Qu'il auoit des Amazones, qui ne couroyent la mammelle & le bras retrouſsé, mais le ventre nud contre les hommes. Ie ne veux me ſeruir de telles iniures contre les Iouinians de ce temps, & vſer de fiel au lieu d'encre. Qui voudroit plaire aux gens de maintenant, il faudroit auoir vne verité de Velours, & des parolles de ſoye cramoyſie. Si pour leur dire la verité, ie ſuis fait leur ennemy, ie me con-

ſoleray auec S.Paul *Inimicus vobis factus ſum, veritatem dicens vobis.* On ne me peut aſſaillir de nul coſté que ie ne me deffende: car de parler doucement, c'eſt le propre de l'heretique, comme diſent S. Hieroſme, & S. Paul *Per dulces ſermones ſeducunt corda innocentum*: de dire qu'ils ſont bien encore pis. *Qui iuſtificat impium, abominabilis eſt.* Prouerbes 17. Ce ſeroit *calcar addere malè currenti*, de louer le huguenot. Salomon dit que la benediction de Dieu deſcendra ſur ceux qui les reprennent: Qui eſt la ſeule recompence, que i'eſpere de toutes mes veilles. *Qui arguunt eum, laudabuntur: & ſuper ipſos veniet benedictio.*

Les huguenots ne ſe doiuent faſcher contre moy, ſi ie prouue par vnze textes qu'ils ſont damnez, non plus qu'vn Patient contre vn Greffier qui luy lit ſa ſentence. Ie ne ſers que de Referendaire & Greffier. Huguenots à genoux, eſcoutez voſtre Arreſt.

Ieſus-Chriſt en S. Matthieu 7. dit, qu'il damnera tous ceux qui auront preſché ſans eſtre enuoyez. *Domine in nomine tuo prophetauimus. Dæmonia eiicimus, &c. & tunc confitebor illis, quia nunquam noui eos.* S. Auguſtin dit qu'il reſpondra, *non miſi vos.* Vne ſeule choſe peut damner les huguenots, c'eſt qu'ils preſchent ſans eſtre enuoyez. Aux Actes 19. encor que les Iuifs vouluſſent chaſſer les De-

mons au nom de Iesus-Christ : toutefois le diable se ietta sur eux, par-ce qu'ils n'estoyent pas enuoyez.

En S. Iean 2. Tous ceux qui se retirent de l'Eglise sont damnez & n'ont point de Dieu. *Omnis qui recedit, & non permanet in doctrina Christi Deum nõ habet.* Vous estes separez, vous n'auez donc point de Dieu, & estes perdus.

En l'Epistre S. Iude, Dieu a perdu tous ceux qui n'ont point creu. *Eos qui non crediderunt perdidit.* Vous ne croyez, vous estes donc perdus.

S. Cyprian au traicté de l'Vnité dit que quicõque ne recognoit l'Eglise Catholique pour mere, qu'il est damné, & n'aura Dieu pour Pere. Vous ne la recognoissez, vous estes donc damnez. *Habere non potest Deum Patrem, qui Ecclesiam non habet matrem.*

S. Epiphane. *In Ancorato*, dit que qui ne croid la realité du corps de Iesus-Christ estre en la saincte Hostie, qu'il est damné. Vous la niez y estre vous faites donc nauffrage de vostre salut. *Qui non credit* (il parle de la realité) *Esse ipsum verum sicut dixit, is excidit à gratia & salute.*

S. Augustin liur. 21. chap. 25. de la Cité dit que le huguenot qui fait sa Cene hors l'Eglise se damne, & prend vne chose nuisible : si bien que celuy-là est le plus homme de bien

des huguenots,qui ne fait point la Cene: qui la fait souuēt,peche souuent. *Hæretici & schismatici ab huius vnitate corporis separati, de quo ait Apostolus, vnus panis &c. possunt percipere sacramentum, sed non sibi vtile, imo vero noxium.* Si vous dites que vous estes en l'Eglise,il vous le nie. *Hæretici, ab vnitate corporis Ecclesiæ, separati sunt.* Et cõtre Petilan qui caquetoit qu'il estoit l'Eglise comme vous. (Tout heretique a dit qu'il estoit la vraye Eglise il y a donc eu 600. Eglises) luy dit. *Quicunque vnitati Ecclesiæ non communicant, non sunt in Ecclesia: Quia ipsum caput Ecclesiæ non tenent.* Or vous ne recognoissez de chef, vous n'estes en l'Eglise.

Au sermon 50. *de verbis Domini*, dit que les heretiques qui se font brusler, sont les Martyrs du Diabl. (car il a les siens comme Iesus-Christ) par-ce qu'ils font cela par obstination. *Non omnes qui corpora sua in passionibus, etiam ignibus tradunt, æstimandi sunt sanguinem fudisse pro ouibus, sed potius contra oues. Hæretici falso martirij nomine, in passionibus gloriantur. Ecce venitur ad passionem: ecce venitur ad sanguinis effusionem &c. tamen nihil prodest, quia charitas deest.*

Au 4. liur. *de Baptismo*, plus appertement qu'en nul lieu dit, que l'heretique, en ceste seule consideration qu'il est heretique, est damné. *Nulli vtique dubium est hæreticum, pro-*

pter hoc solum, quod hæreticus est, & ab Ecclesiâ recessit, regnum Dei minimè possessurum.

Fulgence Contemporain de S. Augustin, qui viuoit l'an 490. du regne de Clouis, premier Chrestien, en son liure de la Foy chap. 38. Atteste que tous les heretiques Iuifs & Payens sont damnez : & deffend d'en douter: ce qui satisfera à ceux qui demandent si tous les Romains & autres sont damnez. *Firmissimè teneas, & nullatenus dubites, non solum omnes Paganos, sed etiam omnes Iudæos, hæreticos atque Schismaticos, qui extra Ecclesiam Catholicam præsentem finiunt vitam, in ignem æternum ituros, qui paratus est Diabolo, & Angelis eius.*

Ce mesme dit, qu'encore que le huguenot donne tous ses biens aux pauures, & soit martyrisé pour le nom de Iesus-Christ, il ne peut estre sauué: par ce qu'il n'est point dans l'Eglise. On ne peut bien faire que dans l'Eglise Catholique & Romaine : Autrement le Turc, & le Iuif seroit sauué, par ses aumosnes. Toute besongne faicte hors l'Eglise, est oisiueté. *Qui Ecclesiæ Catholicæ non fuerit agregatus, quantascunque elemosinas: fecerit nullatenus potest saluari.* Voila vos aumosnes au vent.

Or, d'autant que le huguenot dit qu'il est l'Eglise, il luy faut monstrer les marques de la vraye Eglise, pour la cognoistre de la faulse. Celle là est la vraye Eglise à qui le pro-

pre de la vraye Eglise conuient : qui est, *Vni: Soli: & Semper.* Vincêntius Lirinensis, du temps de S. Augustin dit en son liure contre les heretiques, que celle-là est la vraye Eglise qui tient ce qui a esté creu *de Tous, par Tous:* & *Tousiours*: qui sont les 3. marques essentielles de l'Eglise Catholique. *In ipsa Catholica Ecclesia id teneamus: Quod vbique: Quod semper: Quod ab omnibus creditum est.* Or l'heresie de Caluin n'a esté creuë par tout le monde: ny tousiours: ny de tous: Donc elle n'est l'Eglise. Il baille vn nom à ces 3. marques *Vniuersitas, Antiquitas, Concessio.* L'vniuersalité & vbiquité est, si par tout on confesse nostre foy. L'antiquité si de tout imemorial on a fait ce que nous faisons. Le consentement vniuersel est, quand tous les Saincts Docteurs vnanimement ont tenu, presché, & escrit, ce que nous tenons. S. Augustin liu. 7. contre les Donatistes, sur ce propos dit vn beau trait. *Tutum est &c. quod vniuersalis Ecclesiæ concensione corroboratum est.*

Pauures abusez huguenots, si la sentence prononcée sur vous, vous semble rigoureuse ie ne puis pas la faire plus douce: C'est à faire aux meschans dit Hieremie de dire *pax, pax & non est pax.* Ie prie Dieu qu'il n'execute pas son arrest fulminé sur vous. Conuertissez-vous, accourez soubs l'aisle de sa diuine cle-

mence:afin qu'elle tourne ſon œil de pitiê ſur vous: & que vous preſtãt ſa radreſsãte dextre elle vous rameine au chemin de ſalut. Iamais telle allegreſſe ie ne ſentis, que lors que ie vous verray tous reuenus au giron de l'Egliſe:ce qui arriuera, quand vous chercherez à cognoiſtre voſtre ſalut, non par fougue, & obſtination, mais ſelon le pur ſens de l'Euangile.Banniſſez ces ignares Miniſtres qui vous perdent. Penſez vous qu'ils ſoyent plus ſçauans que tout ce qu'il y a eu iamais de ſcience: Comparez-les auec S.Hieroſme, S.Auguſtin, S.Athanaſe & infinis autres, & vous trouuerez qu'ils ne ſont que les Baſtars & Auortons de l'ignorance.

Hereſie 108.

L'encenſement de Malachie repreſentoit les ſacrifices Spirituels du nouueau Teſtament.

Il eſt vray l'encens ſignifioit les ſacrifices Spirituels:il faut donc que l'autre *ſacrifice net*, ſignifie l'Euchariſtie,car il parle de deux : de l'Encens & de l'Oblation nette.

Hereſie 109.

Tant s'en faut qu'il eſtime la Meſſe eſtre ſacrifice net, au contraire à ſon iugement, il n'y à rien

de si ord & souillé.

C'est vn sot iugement que le vostre. *Crisp. Paßienus malet tuum beneficium quàm iudicium.* Iamais Midas ne iugea si sottement que cela.

L'inique iugement de ce iuge prophane,
Merite le loyer que receut Marcias:
Mais i'offre seulement à ce second Midas:
Pour orner son bonnet les aureilles d'vn Asne.

Vous estes tres digne du salaire du iuge de Cambysez. Apprenez à mieux iuger.

Heresie. 110.

Tertulian appelle le sacrifice du nouueau Testament vn sacrifice de louange. In omni loco offertur sacrificium purum: gloriæ scilicet relatio, & Benedictio, & laus, & hymni.

CONTRE.

Il baille l'espée pour le batre. Tertulian parle en bref, de toutes les ceremonies que Iesus-Christ fist. Premierement il fait vn tout qui est *Offertur sacrificium.* Puis il le diuise: & baille 3. Parties à ce sacrifice *purum.* La 1. *gloriæ relatio*: qui est le sacrifice de gloire & de louange & toutes les prieres qu'on fait deuant la consecration. *Benedictio*: c'est la cõ-

ſecration:la 3. *Laus & hymni*, ſont les oraiſons qu'on fait apres la communion. C'eſt Kemnitius qui ſe ſert de cet argument. En ce lieu, ie r'affreſchiray encore la memoire des Doctes que

Ieſus-Chriſt a dit la Meſſe comme l'on faict maintenant.

Il fiſt premierement Sermon à ſes Apoſtres, leur laua les pieds, les Catechiſa. Apres il reueſtit ſa robe & ſon *Talet* ou ſurplis par deſſus, qui ſont les ornemens que le Preſtre prend. Et pour vn myſtere, il auoit deſpouillé ſes veſtemens. En 3 lieu eſtant veſtu approcha de la table & autel: c'eſtoit vn autel, car il y venoit de ſacrifier l'Agneau Paſchal. En 4. lieu il prepara le pain & vin. En 5. il rendit grace à Dieu ſon Pere, offrit le ſacrifice de louange & gloire, qui ſont toutes les oraiſons que le Preſtre dit deuant: Les Euangeliſtes n'ont eſcrit les prieres & oraiſons qu'il diſt, ny les parolles qu'il profera parce qu'elles ne ſont pas neceſſaires: Mais ils ont eſcrit les neceſſaires & ſacramentelles: *Hoc eſt corpus meum.* Quand ils diſent qu'il rendit grace: il n'y a pas *& ait.* Mais quand ils diſent qu'il conſacra, il y a, *& ait, hoc eſt*

corpus meum. Ils n'ont pas tout eſcrit, ny les oraiſons qu'il diſoit. Aucuns tiennent qu'il recita en la croix tous les Pſalmes de Dauid, iuſques a ce qu'il fuſt venu à ce verſet, *In manus tuas Domine commendo ſpiritum meum* & expira. En 6. lieu, il prit le pain, fit la benediction deſſus, conſacra & Tranſubſtantia la ſubſtance du pain & vin en ſa chair & en ſon ſang. En 7. lieu, il ſe communia & les Apoſtres. En 8. & dernier, il chanta encore des hymnes & louanges, *hymno dicto exierunt*, comme le Preſtre fait apres la communion, ou il prie pour le ſalut de l'Egliſe & du Roy: pour la paix & pour les biens de la terre.

Hereſie. III.

Le Sacrifice que Daniel appelle Iuge *s'entend du Sacrifice des Iuifs qu'Antiochus oſta: Puis aboly par Ieſus-Chriſt : & dernierement du tout oſté par Titus, quand il ruina Hieruſalem.*

Si oncques la Banſſerie a fait braire ſon Aſnerie, c'eſt en ce lieu car

Le Sacrifice Iuge *de Daniel, eſt l'Euchariſtie.*

Daniel dit qu'en la fin du monde le ſacri-

fice *assiduel, Iuge, ordinaire*, & *indesinent* sera abatu par l'Antechrist: or le huguenot, de peur de confesser que sa Cene est sacrifice : il dit que Daniel entend du sacrifice des Iuifs : laquelle chose si elle estoit, toute la Bible seroit faulse.

Par le consentement vniuersel, l'Antechrist doit abastre vn sacrifice, il y en aura donc encore vn en son temps.

Si le sacrifice *Iuge* est celuy des Iuifs : il seroit mal nommé *Iuge, assiduel indeffaillant*, & *ordinaire* puis qu'il est failly & cessé.

Iesus-Christ tout seul a abatu & accomply les figures: Si Antiochus & Titus auoyent abatu ce sacrifice, ils luy auroyent aidé.

Daniel en tous ces chapitres parle de la venué de l'Antechrist, qui doit oster ce sacrifice *Iugé*: *Cum ablatum fuerit iuge sacrificium*. Ce que l'Analogie & suite des chapitres enseigne. En l'vnziesme, il parle de 3. choses de ce faux prestre qui n'adorera que Maozin. Que l'Antechrist viendra : & qu'il abatra ce sacrifice. Et au 12 il parle de la resurrectiō qui viendra apres: comme l'Ange Michaël viendra qui tura l'Antechrist, & comme nous resusciterons. *Consurget Michaël princeps magnus &c. & multi de his qui dormiunt in terræ puluere, euigilabunt*. Donc ce sacrifice par toute necessité, s'entend de celuy des Chrestiens,

& non de celuy des Iuifs.

Daniel prophetise pour les Chrestiens, il ne s'entend donc du sacrifice des Iuifs.

Pour deffaire les huguenots, ie ne leur dy que deux choses: Auant que ce sacrifice dequoy Daniel parle soit osté, il doit venir vn Roy ou Prestre qui dira que Maozin est le vray Dieu: or cela n'arriua auant qu'Antiochus ou Iesus-Christ, ou Titus abastissent le sacrifice des Iuifs. Dont Daniel ne parle du sacrifice des Iuifs.

Apres ce sacrifice abatu, on doit resusciter, l'Ange Michel doit venir: or apres que le sacrifice des Iuifs fut abatu, on ne resuscita point: Michel l'Ange ne vint point: *ergo* Daniel ne parle de l'abolition du sacrifice des Iuifs.

Le huictiesme blaspheme que la Bansserie commet est si enorme, que ie ne l'ose penser: Quiconque ostera ce sacrifice sera l'Antechrist: or Iesus-Christ l'a osté, *ergo*. Ie n'escriray vne conclusion si impie.

Qui abatra ce sacrifice, sera l'Antechrist Antiochus & Titus l'ont abatu, ils sont donc l'Antechrist, & non le Pape, comme vous blasphemiez n'agueres.

Heresie 112.

Le mot d'Autel *ne leur conuient point de ce tẽps,*

ils sont abolis:ils n'ont besoin que d'vne table.

Il a faict profession de se rendre ridicule. Voila vn fort argument. *Il leur faut vne table, & non vn Autel.* Quelle difference y a-il entre vne table de bois & vne de pierre : on dit aussi bien la Messe, sur vn autel de bois, comme sur vn de pierre. On les fait de pierre, afin qu'ils durent plus lōg temps. On dit bien vne table de pierre: Mais on a retenu le mot *d'Autel* pour les choses sainctes: & le mot de *Table* pour les prophanes. En vn iardin on dit *vne table de pierre*. Beze Section 72. dit que le mot *d'Autel* a fait qu'on a estimé la Cene sacrifice. Moquerie. Il ne faut plus *d'Autels*, dit le huguenot, car ils estoyent au vieil Testament: c'est bien sottise. La Bible estoit au vieil Testament: Les Psalmes de Dauid y estoyent: *ergo* ils ne sont plus. Dieu estoit au vieil Testament, *ergo* il n'y a plus de Dieu chez les huguenots. Ie le croy bien. Iesus-Christ n a pas aboly les sacrifices & autels: mais il les a transferez d'vn lieu en vn autre: ils n'estoyēt qu'en Iudée, & il les a mis par tout le monde. S. Paul ne dit-il pas en deux endroits *nous auons vn Autel*? Le 3. Canon des Apostres ne dit-il pas, *si quis &c sacrificium offerat super altare*? S. Martial ne dit-il pas au 3. chap. de son Epist. que comme on abatoit par tout les autels des

Idolatres, qu'il fist reseruer l'autel du Dieu incognu, & le fist dedier à Dieu? *Ara ignoti Dei ad consecrationem reseruari iussimus.* Optatus, a-il pas dit, *Quid est altare, nisi sedes Corporis & Sanguinis Christi.* Ie pourrois citer mille passages. Quand le 1. heretique a dit qu'il falloit abatre les autels: il s'ensuit qu'il y en auoit tousiours eu au parauant. Iesus n'a aboly que les sacrifices de bestes & autres selon l'ordre d'Aron. Puis qu'il en reste vn selon Melchisedec, il faut encore des Autels. Iesus Christ fist la Cene sur vn autel: car c'estoit l'autel ou il venoit de sacrifier l'Agneau.

Heresie 113.

Ceste consecration par la puissance des parolles sacramentelles, il l'a renuoye aux Charmeurs & Enchanteurs.

Par ou ce Bouc passe, il infecte tout de sa puanteur. Par 3 fois il a proferé ce blaspheme: & personne ne s'en formalise: Ains les Amphibenes disent qu'il fait bien. *Væ qui dicitis bonum malum.*

Heresie 114.

Iesus-Christ n'a point fait ainsi la Cene, qu'on regarde l'institution: il prit du pain, il a beny &

rendu grace, il a baillé le pain & vin ayant nommé l'vn son corps, l'autre son sang, a commãdé de manger & boire, & de le faire en sa memoire.

Il y a 3. heresies en ce frippon. S'il n'a fait que ce qu'il dit, Il en a fait autant au miracle des pains: ils sont Sacremens. Il dit qu'il n'a fait que 3. choses, & il en fist vnze. Il reuestit ses habits: approcha de l'autel: prepara le pain & vin: il pria & rendit graces à son Pere: il prit le pain: fist la benediction dessus en consacrant: il le rompit: il le bailla à ses Apostres: il ne le nomma pas son corps, mais dit que c'estoit son corps. Il leur dit qu'ils fissent ce qu'il auoit fait, afin de conseruer sa memoire que les Iuifs vouloyent abolir: Puis chanta vn hymne & autres prieres.

Heresie 115.

Si ces mots hoc est Corpus meum *emportent Transubstantiation: ces mots*: Iesus est vne vigne la priere estoit Iesus-Christ, *de mesme*.

CONTRE.

Les huguenots sont bien priuez d'entendement de dire cela, il leur faut monstrer qu'ils sont tres-ignorans.

Ego ſum vitis, *bien expliqué.*

Quād le huguenot veut dire que ces mots *Hic eſt corpus meum* n'emportent pas Tranſubſtantiation, & que ce n'eſt qu'vne figure, & ſimilitude : il amene que Ieſus-Chriſt a dit, *Ego ſum vitis* : *Chriſtus erat petra.* Donc comme ce n'eſtoit qu'vne figure. Ce pain de meſme. Catholiques vous reſpondrez 6. ſolutions. La 1. Quand il a dit, *Ego ſum vitis : Ego ſum paſtor: Ego ſum oſtium : Ego ſum via & veritas: Ego ſum lux mundi : Ego ſum agricola: Petra erat Chriſtus,* ce ne ſont que ſimilitudes, dont il ſe ſert en preſchant. La 2. quand il dit *Ego ſum oſtium, via, lux vitis*, il ne tenoit pas vne porte, vn chemin, vne chandelle, vne vigne en ſes mains pour les Tranſubſtantier. La 3. quand il dit, *Ie ſuis le bon paſteur, Ie ſuis la vigne*, il n'inſtituoit pas vn ſacrement, il ne diſoit pas des parolles & ne fiſt la benediction deſſus: La 4. il ne dit pas *ceſte vigne & chandelle eſt mon corps.* La 5. il ne bailla pas vn huis, vn berger, vne vigne, vn chemin, vn vigneron, & vne pierre, à manger à ſes Apoſtres. La 6. quand il dit cela, il y a touſiours vne queuë. *Ego ſum vitis*, & ſuiuant, *& vos palmites & pater agricola.* C'eſt vne ſimilitude, car les Apoſtres n'eſtoyent pas Serment & Pampre de

vigne. Il eſtoit la vraye vigne qui en-yura Noé,&qui a produit le vray vin ſon ſang. Or en la Cene:il parloit proprement:il tenoit le pain,il a dit les mots deſſus Il inſtituoit vn ſacrement:il a dit que c'eſtoit ſon corps:*ergo* les mots *hoc eſt corpus meum* emportent Tranſubſtãtiation:&non pas *Ego ſum vitis*, ny *petra erat Chriſtus*: par-ce qu'il ne les tenoit,cõme il faiſoit le pain.

Hereſie 116.

Il confeſſe qu'on trouue Maſſa & Miſſeth, don preſent: mais il n'y a de propos d'en faire la Meſſe & oblation.

Cela eſt faux il ſe trouue *Miſſat* dans le Deuterono. c'eſt à dire *oblation*,& non point *Miſſeth*.Pour vn ſi grandHebreu comme luy, il faut au premier mot qu'il cite. I'ay allegué tous les Dictionaires Hebreux qui diſent que *Miſſa* eſt Hebreu, qu'il ſignifie *don*, *preſent*:il confeſſe que ſon *Miſſeth*,ſignifie *don*,*preſent* il eſt ignorant:car ce que l'on dit aux hommes *promeſſe*,s'appelle *veu* enuers Dieu: ce qu'on dit *preſent* à nous autres, ſe dit *oblation à Dieu*.

Hereſie 117.

Le plus ancien qui a vſé de ce mot de Miſſa *eſt*

S. Ambroise qui ne l'a tiré de l'Hebreu, ny fait signifier ce que sont ceux de l'Eglise Romaine.

Cela est faux. S. Ambroise n'est pas le plus ancien qui a vsé de ce mot de *Missa*: Dieu l'a inuenté: Moyse l'a escrit, Deuter. 16. il est dans tous les Docteurs qui ont esté deuant luy, comme i'ay prouué en la Messe: il s'en est seruy au sens de l'Eglise Romaine, car il en estoit, & a dit *Missam facere cœpi*. Les huguenots disent qu'elle est dicte de la fin *Ite Missa est*. Il n'y a pas *Ite missio est*, elle ne seroit dite de la queue.

Heresie 118.

Le sacrifice de Malachie s'entend du sacrifice de louange.

Tout cela est refuté.

Heresie 126.

S. Hierosme voulant rendre l'hebreu a traduit sacrificatur au lieu d'incensum: Mais il s'est aussi bien trompé comme quand il a voulu vertir le Thysia des Septantes.

CONTRE.

C'est la coustume de l'heretique, dit S. Bernard, d'accuser les Docteurs d'ignoran-

ce: *Doctorum sententiam spernit, & gloriatur se habere meliorem.* Quelle impudence de dire que S Hier. qui a esté le plus habille aux 3. langues qui fut iamais ait failly. S. Augu. parlant de luy dit qu'il estoit tres-sçauant en Grec & Latin: mais principalement en Hebreu: *Qui Græco, Latino, insuper & Hebræo eruditus eloquio*: c'est contre Pel. chap. 2. Et au 43. du 18. de la Cité *Quãuis non defuerit temporibus nostris Presbyter Hieronimus homo doctissimus, & omnium trium lingarum peritissimus: qui non ex Græco, sed ex Hebræo in Latinum eloquium scripturas conuertit.* Il n'a pas donc verty le Grec des Septãtes, puis qu'il l'a verty de l'Hebreu mesme. L'ignorance veut accuser le sçauoir.

Heresie 120.

Il ne veut d'encensement par ce que Dieu a aboly tout ce sacrifice charnel.

Il semble a ouir les hugnenots, que tout ce qui estoit au vieil Testament, soit abatu. La Bible donc les Psalmes de Dauid, le Presche, & l'histoire est abatue. L'encens n'est point abatu, car il n'estoit figure, s'il estoit figure, il signifioit l'oraison: s'il figuroit l'oraison, ils auoyent deux sacrifices de louange, les Psalmes, hymnes, & l'encens. La figu-

re & la realité. Ie baille cecy comme Ephorbe pour faire esternuer la Bãsserie. Dauid dit que son oraison monte comme l'encens: dõc l'encens & l'oraison sont deux. Iamais 2. choses comparees ne sont semblables: or l'oraison de l'ancien Testament est demeurée, & par consequent l'encens: Tousiours on a vsé d'encens en la primitiue Eglise. Iesus le receut des 3. Mages comme Prestre, il n'est dunc aboly. S. Denis en sa Liturgie du tẽps des Apostres dit que le Prestre encensoit autour de l'Eglise. *Incensum adolere incboans, omnem loci ambitum circuit.*

Heresie 121.

Pour S. Martial, c'est vn Autheur tout vsé: c'est la ruse du Diable de supposer de faux liures.

C'est la ruse du Diable & des heretiques, de nier les liures qui sont contre eux: Toutes fois & quantes que vous verrez le huguenot reietter vn liure, c'est qu'il y a quelque chose contre luy. Les heretiques estant conuaincus par les liures, dit S. Augustin liur. 11. contre Fauste, disent qu'ils sont faux: *Dicunt eos falsatos.*

Heresie 122.

Ce n'est à Dieu à qui on offre, il n'a que faire de

cela, c'est aux hommes qu'il est offert.

CONTRE.

ô blaſpheme ! ô l'horreur ! ô l'hanatheme ! Ieſus-Chriſt eſt donc Idolatre, s'il a offert le pain aux Apoſtres. Il a offert & ſacrifié aux hommes. Tous les Chreſtiens ont donc eſté Idolatres : & tout le Ciel eſt damné. Cela eſt tres-faux, il prit le pain : leua les yeux au ciel; le preſenta à Dieu ſon pere: puis apres le bailla aux Apoſtres à manger : comme apres le ſacrifice les anciens mangerent du ſacrifice. Il l'offrit à Dieu, puis le bailla à manger à ſes Diſciples : ce n'eſt pas aux hommes qu'on l'offre, c'eſt à Dieu. Et le mot *d'offrir* vers Dieu eſt ſacrifier: Nous ne pouuons rien bailler & preſenter à Dieu qui ne ſoit ſacrifice, ſoit qu'on prie. ſoit qu'on face penitence, ſoit qu'on donne l'aumoſne, ſoit qu'on face dire la Meſſe, c'eſt touſiours ſacrifice, ou de louãge, ou de iuſtice, ou de contrition, ou de grace : quiconque prie, ieuſne, donne l'auſmone, ſacrifie à Dieu. Dieu n'a pas que faire de rien: on ne luy dreſſe pas des Temples, on ne luy ſacrifie pas, comme indigent de quelque choſe. A-il affaire de ta priere ? a il beſoin de ton Preſche? ne ſçauroit il viure ſans les Pſalmes de Marmot ? S. Cyprian a dit que nous

luy facrifions, de peur de venir à luy vuides: & infructueux. Vous eftes cet'arbre qui ne porte fruict, vous ferez coupez & mis au feu. Au vieil Teftament il deffend au Preftre d'aprocher de luy les mains vuides. *Non apparebit vacuus in conſpectu meo.* Il doit donc offrir.

Herefie 123.

I'ay comparé leurs congregations aux Synagogues des Iuifs: Les Synagogues eſtoyent des Egliſes: ergo les leurs le ſont auſſi.

Voila vn bon argument. Que ie iette le mien dans voftre moulle, s'il vous plaift. Les Synagogues ont efté abolies, les voftres font Synagogues, *ergo* elles font abatues. Toutesfois ie reçoy fon tefmoignage: leurs conciliabules font Synagogues, mais du diable, & l'a pris de l'epiftre 11. de S. Hierofme à Gerutie. *Hæreticorum Eccleſiæ Synagogæ magis diaboli appellandæ quàm Chriſti.* Et de fon Dialogue contre les Luciferiens, ou leurs Eglifes font celles de l'Antechrift. *Scito non Eccleſiam Chriſti ſed Anti-chriſti.* Aux Synagogues on prioit, mais on ne facrifioit point: on fait de mefme en voftre Carriere, c'eft donc vne Synagogue.

Heresie 124.

Il ne sçait ou i'ay pris mon Asperges. *Dieu a bien commandé d'en faire vn: mais il n'en est fait mention icy. Et n'estoit necessaire d'auoir vn Asperges de laine rouge & d'hysope pour asperger le sang sur le peuple.*

CONTRE.

Il estime que Moyse ne s'est en non plus soucié du commandement de Dieu, que luy. Si Dieu en a cõmãdé vn, on l'a fait. I'ay pris cest *Asperges* en 3. endroits de S. Paul, ou il parle de ce sacrifice de Moyse, de l'Asperges fait de laine escarlatine & d'hysope. Au 9. des Heb. il adiouste 4. choses à ce sacrifice, que la Genese n'y met pas. Le sang des boucs: de l'eau: de la laine cramoisie: & de l'hysope. *Accipiens sanguinem vitulorum, & hircorum, cum Aqua & lana coccinea, & hysopo, ipsum quoque librum omnem populum aspersit.* Voila l'*Asperges* fait d'hysope, & de laine escarlatine.

Heresie. 125.

Il me nie que la figure de Moyse soit accomplie en la Cene: que ie luy monstre mon exposition tou-

chant

chant ceste figure.

CONTRE.

Mon expoſition eſt dans dix Auteurs, dans les 3. Euangeliſtes, qui diſent que Ieſus fiſt de meſme que Moyſe, qu'il dit les meſmes mots. *Voicy le ſang de mon nouueau Teſtament.* Il miſt ſon ſang en deux comme Moyſe, la moitié dans vn Calice, & l'autre ſur l'autel. S. Paul 1. Cor. chap. 11. dit qu'il accomplit ceſte figure apres la Cene : & comme par ce ſacrifice, Moyſe dedia le vieil Teſtament : que de meſme apres ſouper, Ieſus par ſon ſang dedia le nouueau Teſtament. Tertulian a dit, *In calicis mentione, Teſtamentum ſanguine ſuo obſignatum.* S. Ambroiſe, S. Auguſtin, Theophilacte, & Beda ſur ce lieu, diſent qu'il accompliſt en la Cene, le ſacrifice de Moyſe. Puis que toutes les circonſtances ſe raportent, voudriez-vous que Ieſus-Chriſt fuſt venu vous dire : *La Banſ-erie i'accomply telle figure.* Ie vous veux batre d'vne piece que i'ay gaignée ſur les Huguenots Luther au liure *de abrogan. Miſſa* : & Kemnitius contre le Concile de Trente, diſent que Ieſus-Chriſt, accomplit en la Cene, le ſacrifice de Moyſe : mais que pour cela la Meſſe ou Cene n'eſt pas ſacrifice. Vous voyla donc bien approuué ignorant, par les voſtres meſme.

Herefie 126.

Que Iefus-Chrift ait en la Cene dedié le nouueau Teftament en fon fang, c'eft choper dés l'entrée. Le fang des Boueaux figuroit le fang de Iefus-Chrift en la Croix & non en la Cene.

Tout cela eft refuté : ou eft-ce que Iefus a accomply le fang qu'il mift dans vn Calice ou taffe qu'il refpandit fur le peuple, finon en la Cene? Ce facrifice eft vn de vos Coupe-gorge. Vous y perdez voftre huyle.

Herefie 127.

S. Paul au 9. des Hebr. dit que ce fang fut refpandu en la Croix: & que ce fut la ratification.

Vous impofez à S. Paul. Il parle de la Cene, difant que comme Moyfe dedia le vieil Teftament par le fang: de mefme que Iefus apres la Cene, dedia le nouueau, refpandant fon fang dans les Apoftres. La Croix eft la ratification: il eft vray, mais il faut contracter vne chofe auant que de la ratifier.

Herefie 128.

Ie me fais accroire que Moyfe refpandit le fang

premierement ſur le peuple, auant que l'eſpancher ſur l'autel: & le texte me deſment. fol. 130.

Si le texte deſment quelqu'vn c'eſt vous. Le voyla en ſon ſens naturel. *Tullit itaque Moyſes dimidiam partem ſanguinis, & miſit in crateras. partem autem reſiduam fudit ſuper altare.* C'eſt vn tout qu'il diuiſe apres par Prolepſe: il ne parle plus de celuy qui fut mis ſur l'autel: mais ſeulement de celuy qui eſtoit dans les Coupes & Calices qu'il reſpandit ſur le peuple, ſur le liure, Tabernacle, vaſes, & tous les inſtrumens du Temple. Ce qui ſeruira pour faire taire les huguenots qui ſe moquent de ce qu'on benit les autels, pierres & Calices de l'Egliſe, & qu'on baptiſe les Cloches. Voyla le ſang reſpandu auſsi bien ſur tous les ornemens comme ſur le peuple: & ſanctifiez comme les hommes. Eſt il pas vray qu'on ſacrifioit: puis on reſpandoit le ſang ſur le peuple en le beniſſant: & à la fin on alloit bruſler les animaux auec le reſte du ſang? Donc il reſpandit premier le ſang ſur le peuple, que le reſpandre ſur l'Autel.

Hereſie 129.

Les Apoſtres peurent bien boire le ſang de Ieſus-Chriſt, que le vin demeura vin pour gage.

CONTRE.

De la bouche de l'Antechrist ne doit sortir que blaspheme, la bouche de ce Microc-Antechrist sert d organe a l'Enfer pour vomir le peché mortel tout formé. Ces mots sont cernez d'imposture comme le Soleil de clarté. Il est poussé de quelque malin Demon. *Les Apostres beurent bien le sang*, c'estoit donc sang, puis qu'ils le beurent: *& le vin demeura.* C'est l'erreur de Berangarius, & de Vuiclef. Si cela est, 8. blasphemes s'ensuiuent. C'est nier la Transubstantiation: C'est *enuiner* le sang de Iesus-Christ. C'est le Sacrement du sang-vin: le sacrifice de Bacchus: le vin nous rachapte: ils beurent du sang & du vin tout ensemble: La verité & la figure. Et puis permettez à ce loup de hurler. Cela est faux. *Equo ne credite Teucri*, ils beurent le sang.

Heresie 130.

Le sang de Iesus-Christ n'a point esté respandu en la Cene.

I'ay refuté tout cela. Accordez-vous. Vous dites qu'ils le peuuent auoir beu, & que vous le beuuez.

Herefie 131.

La Ratification entiere du nouueau Teftament eft en la Croix : Toutesfois il y a vn tefmoignage en la Cene.

Il eft vray,mais il faut auoir conftitué & cõtracté auant que ratifier. La Cene eft la con ftitution du nouueau Teftament: & la Croix & mort,la ratification. Vn Teftament ne vaut rien fi on ne meurt : mais il faut le faire auant que mourir,pour le ratifier. *Le fang n'eft pas en la Cene,mais il y en a vn tefmoignage.* Son herefie cherche des Meandres & fubterfuges, penfant efchaper. Si la verité&realité du fang n'y eft,c'eft donc vn faux tefmoignage : Ce tefmoignage eft faux ou vray. S'il eft faux nous fommes trompez:s'il eft vray la verité y eft.

Herefie. 132.

Ils n'y recognoiffent que du pain,par-ce qu'ils n'y gouftent que du pain.

CONTRE.

Ils n'y gouftent que du pain,ergo il n'y a que du pain. Voila vn gentil Antecedent. On ne

voyoit que l'humanité de Iesus-Christ, *ergo* la diuinité n'y estoit pas coniointe. Ie ne voy que vostre difforme corps, *ergo* vous n'auez point d'ame. On ne void que l'eau au baptesme, *ergo* il n'y a que de l'eau. *Il n'y a que du pain, par-ce que vous n'y goustez que du pain.* Vous faictes donc vostre goust Iuge de vostre foy. Voila qui est bien. I'ay dit que 4. de nos sens, la veuë, le goust, & l'olfact, ne seruent de rien, pour estre Chrestien: il n'y a que la foy requise. *Ad firmandum cor cincerũ sola fides sufficit.* Elle supplée à ce que nos sens ne peuuent conceuoir & comprendre: *Præstat fides supplementum sensuum deffectui*, La foy est le sens & le corps entier de nostre Religion Chrestienne. Tous nos Sacremens doiuent estre despestris de l'eau de la foy. S.Paul 3. Heb. verset 14. dit vn beau traict, que la foy estoit la substance du Mesie: L'Apostre Iesus Christ n'estoit que foy. Nous serons participãs de sa foy & substãce si nous croyõs. *Participes enim Christi effecti sumus: si tamen initium substantiæ eius vsque ad finem firmum retineamus.* La langue n'y doit gouster que du pain, l'œil ny voir que du vin: ausi n'est-ce point à eux à y voir, gouster d'auantage. Leur commission ne s'extend plus loing. Vn Astome, & vn Aueugle peut estre Chrestien, mais vn sourd nullement. Si la langue goustoit du

vray ſang, ce ne feroit plus vn Sacrement: mais vn miracle, comme aux nopces de Cana. Et ſi il n'y auroit plus de foy, ny de Religion: car la foy eſt le fondement d'icelle: Sans la foy nous ne pouuons plaire à Dieu Le huguenot voulant gouſter du ſang fait vn blaſpheme que l'iniquité ne peut nommer. Il oſte la foy & Religion: & ruine nos ſacremens. Le ſacrement eſt vn ſigne, apparence, figure, & ceremonie exterieure de la grace inuiſible. Si donc le gouſt, gouſtoit, ſi l'œil voyoit le ſang, la grace ne ſeroit plus inuiſible: Viſiblement nous verrions le ſang de Ieſus-Chriſt lauer nos pechez. Les ſacremens ſont Hieroglyphiques & lettres cloſes. Il faut voir vne choſe, & y en croire vne autre. Iſac fut trompé de ſe fier plus à ſon gouſt, qu'à ſon aureille. S. Thomas eſt argué d'auoir plus creu à ſes doigts & yeux, qu'à ſon aureille. C'eſt vn trait d'infidelité, que de dire, *ie ne le croiray, ſi ie ne le gouſte.* Il nous faut embarquer dans le nauire de la foy, pour paſſer les mers d'incredulité & doute: afin de paruenir au port du Ciel.

Hereſie. 133.

L'Eſcriture leur teſmoigne, que le pain & le vin leur ſont baillez en leur propre ſubſtance.

Cela eſt falciſsime: l'Ecriture dit qu'il prit du pain, & apres ayant fait la benediction, & prononcé les mots deſſus, dit que c'eſtoit ſon corps. Pour le certain, en la Cene huguenote il n'y a que du pain: car iaçoit qu'en leur croute ette la realité y fuſt, leur incredulité la chaſſeroit. Catholiques remarquez ce lieu de S. Cyprian *de Lapſis* ou il parle des miracles, qui ſe faiſoyent en l'Euchariſtie. Vn huguenot ayant nié la reale preſence, elle ſe retira. *Documento vnius oſtenſum eſt, Dominum recedere cum negatur.*

Hereſie. 134.

Apres l'inſtitution de la Cene, le pain eſt appellé pain & le vin fruit de vigne. Si quelqu'vn mange de ce pain, & boit de ceſte coupe. *Item.* Ie ne boiray de ce fruit de vigne.

CONTRE.

Quand le huguenot veut prouuer que ce n'eſt que du pain, il dit qu'il eſt appellé pain.

Il eſt appellé pain *ſolu par 16. ſolutions.*

C'eſt ineptement argumenté en Theolo-

gie de l'Ethymologie, comme vn Grammairien. Auec 16. solutions veritables, ie vous meneray battant iusques dans les portes de l'absurdité. *Il est appellé pain, ergo c'est du pain.* Que i'argumente de mesme. Vous estes appellé *Gautier* : or *Gautier* c'est à dire vn Oyson. *ergo* vous estes Oyson. Iesus-Christ est appellé le *Peché*, par S. Paul : *ergo* il estoit *Peché*. Il est appellé *la figure* de la substance *ergo* il n'est de la mesme: comme disoit Arrius.

Apres l'institution de la Cene, il est appellé pain: dictes vous. Cela passe la fausseté d'vne lance de haut Le 1. texte que vous alleguez, *Qui ne mangera de ce pain*, c'est bien auant la Cene: c'est en S. Iean 6. & la Cene est au 13. Quand il dit, *Ie ne boiray de ce fruit de vigne*, il parle du vin commun, & c'est en soupant : voyez comme cet abuseur pipe les hommes: c'est en soupant, & deuant le sacrifice de la Cene que Iesus-Christ dit cela, en S. Luc 22. qui a mis d'ordre tout ce que Iesus-Christ fist. Il parle de l'Agneau Paschal. Doctes lisez le texte. Apres qu'il a dit qu'il ne mangera plus de cet Agneau, & qu'il ne boyra plus de vin : il institue le sacrement de son corps: mais apres il ne l'appelle plus *pain* ny *vin*, mais *son Corps*.

La 3. solution se voit en l'institution. *Il prit du pain*, & c'est l'Euangeliste qui parle:

apres les mots dits, Iesus-Christ ne le nomme pas *pain* : mais il dit que c'est son *Corps*. *Il prit le pain* c'est le *subiectum*:& apres *cecy est mon corps* est le *Prædicatum*. Ie vous demande Philosophe de Grammaire, *Prædicatum debet ne decide subiecto*? Vaut-il mieux le nommer *pain* du premier, ou *Corps* du dernier. En l'Escolle d'Aristote il faut le nommer *Corps* du dernier. Le huguenot Luther se voyant pris saute par dessus les regles de Philosophie, & que l'Esprit d'Aristote, n'est pas capable de telles choses. *Non oportet Aristotelem iudicem constituere rerum tam sublimium*. Et en la dispute du Corps en diuers lieux. Le huguenot nous enferme dans le Lycée, & deffend au Portier de nous en laisser sortir.

La 4. Ie responds, que s'il est appellé *pain*, encore apres : qu'il retient son premier nom. Simon le Lepreux, est tousiours appelle le *Lepreux*, encor qu'il ne le fust plus, de son premier nom. S. Matthieu est appellé *Peager* par-ce qu'il l'auoit esté. La verge de Moyse estant changée en Serpent, retient tousiours son premier nom. *Deuorauit virga Aron virgas eorum*. Le Paralitique est tousiours appellé *Paralitique*, de son premier nom. Au 3. de la Genese. Eue est nommée l'os d'Adam, encore qu'elle ne le fust plus, mais par-ce qu'elle auoit esté faicte de ceste Coste. En S. Mat-

thieu 21. Les Aueugles qui voyoient bien clair, ſont encore appellez *Aueugles* de leur nom. Les Boiteux qui alloyent bien droit ſont encore appellez *Boiteux. Cæci vident Claudi ambulant.* Ainſi le Corps de Ieſus-Chriſt, peut eſtre encore nommé *pain* de ſon premier nom.

Le Veau d'or eſt appellé *Veau*, encor qu'il ne le fuſt pas : mais par ce qu'il en auoit la figure. Le Serpent d'Airain eſt nommé *Serpent*, iaçoit qu'il ne fuſt Serpent : mais par ce qu'il en auoit la figure. En la ſale du Palais à Paris ou ſont toutes les ſtatues de nos Roys : on dit, voila S. Loys : voila Loys douzieſme : & neãtmoins ce ne ſont-ils pas, mais ils en ont la figure. Ainſi le Corps de Ieſus-Chriſt, peut eſtre appellé *pain*, d'autant qu'il en a la figure & apparence.

Il eſt appellé *pain* par Metonimie, le contient pour la choſe contenuë. Par-ce que les eſpeces contiennent & couurent le Corps de Ieſus Chriſt. Le paſſage de S. Paul qu'il allegue, luy rompt le col, qu'il ne faut pas prendre le mot au pied leué, *de illo pane edat, & de calice bibat.* Si au meſme lieu le mot de *Calice* eſt pris par Metonimie, pour ce qui eſtoit dedans. Il faut donc dire que le mot de *pain* eſt dit pour ce qui eſt dedans : *Boire de ce Calice*, ils ne beurent pas le Calice fondu : mais

le sang qui estoit dedans : s'ils ne beurent pas le Calice, mais le sang qui estoit dedans : de mesme ils ne mangerent pas du *pain*, mais la chair qui estoit dedans, & le mot de pain est pris par Metonimie. Doctes le seul Aymant de mes escrits : lisez le lieu de la 1. aux Cor. chap. 11. Les Corinthiens penchoyent vn peu vers le huguenotisme, ils pensoyent qu'il n'y eust que du pain, comme les Capharnaïtes Gautiers, mais il leur dit qu'ils s'abusoyent, ne discernant pas que c'estoit le corps de Iesus-Christ. *Non diiudicans corpus Domini.*

La meilleure solution est, que tousiours apres que Iesus, & les Apostres l'ont appellé *pain*. En dernier ressort ils l'appellent *la chair & le corps*. En S. Iean 6. *Panis quem ego dabo.* Le 1. l'appelle *pain* : *Caro mea est* : mais le dernier l'appelle *chair*. En Sainct Matthieu. 26. *Accepit panem*. Le 1. l'appelle *pain Hoc est corpus meum*, & le dernier le nomme *Corps* : & ainsi des autres : *Monuisse sat est.*

Les Heb. appellent toute nourriture pain : de mesme le corps de Iesus-Christ, peut estre nommé pain, par-ce qu'il nourrit nos Ames.

La 8. est de Theodoret, qui dit qu'il est appellé *pain* : mais auec vne queue & adition *Panis* mais *vitæ*. *Panis* mais *Illo*, par vne Antonomase & Amphase.

La 9. eſt de S. Irenée liu. 4. chap. 34. contre les hereſies: que l'Euchariſtie eſt appellée *pain* premierement, pour l'aparence: & en ſecond lieu *Corps*, pource qui eſt contenu deſſoubs, Comme nous ſommes compoſez de deux parties, terreſtres & celeſtes: Que de meſme l'Euchariſtie eſt terreſtre, pour les eſpeces, & celeſte pour le corps de Ieſus-Chriſt qui y eſt, *Quemadmodum qui eſt à terra panis: percipiens vocationem Dei, iam non communis panis: ſed Euchariſtia, ex duabus rebus conſtans terrena & cæleſti.*

La 10 eſt de S. Cyprian, qui dit qu'elle eſt nommée *pain*, par ce qu'en S. Iean 6. & au *Pater noſter* elle eſt appellée *pain. Panem noſtrum quotidianum: id eſt Chriſtum dari nobis quotidie petimus.*

L'vnzieſme eſt de S. Hieroſme & de S. Auguſtin, interpretant *panem noſtrum quotidianum*, qui diſent qu'il eſt appellé *pain*: mais *ſuperſubſtantiel* ἐπιούσιον. Tous les Docteurs entendent par ce pain, l'Euchariſtie. Le commun lit *quotidianum*: d'autant que les premiers Chreſtiens communioyent tous les iours. Dont S. Ambroiſe, criant contre ceux de ſon temps qui ne communioyent pas tous les iours. *Si quotidianus eſt, cur poſt annum accipis.* On communioit tous les iours: puis le Ieudy & Dimanche: apres on ſe paſſe de

tous les Dimanches. Et la deuotion se refroidissant : on institua le *Pain benist.* Quelque temps ils faisoyent leur Pasque les 4. bonnes festes : enfin la deuotion estoit tellement morte que personne ne s'en soucioit plus: dont l'Eglise a fait commandement de communier à Pasque.

La 12. est que Iesus l'appelle *pain* mais auec 4. additions. *Panis viuus. Panis de cælo. Panis vitæ. Panis supersubstantialis.*

La 13. La Manne est appellee *pain*, non qu'elle fust pain, ny qu'elle en eust l'apparence, mais par ce qu'elle nourrit les Israelites. Si la manne figure de l'Eucharistie & dicte pain sans apparence : à plus forte raison, le corps de Iesus-Christ sera appellé *pain* : veu qu'il refectionne nos ames, & en a les apparences.

Le corps de Iesus-Christ peut s'appeller *pain* pour 6. raisons. Par ce qu'il en a les especes : Par ce qu'il nous nourrit : Par ce que sa figure la Manne est appellee *pain* Parce qu'en S. Iean 6. il l'auoit appellé *pain* : & par ce qu'il est sacrement nourrissant.

Pour la 15. il dit qu'il est le pain viuant descendu du ciel : *Ego sum panis viuus qui de cælo descendi.* Ie demande au huguenot : Si le pain qu'il bailla à ses Apostres estoit tombe des nues? non. Il faut donc, par ce pain, qu'il

entende ſon corps & ſa diuinité, qui eſt deſcenduë du Ciel. Il dit qu'il *eſt le pain viuant*. Ie demande s'il n'y a que du pain: ſi le pain eſt vif & ſi etille, Iamais pain ſimple n'eſt vie à noſtre ame. Il faut donc que ce ſoit Ieſus-Chriſt vif qui ſoit ſoubs les eſpeces du pain. Il faut bien que la ſubſtance du pain mort, inſenſible, terreſtre & inanimé cedaſt au vray pain vif le corps de Ieſus-Chriſt. Eſtant venu du Ciel, il eſtoit vif: car rien de mort ne vient de là haut.

La 16. & derniere, eſt de S. Auguſtin Epiſt. 23. à Boniface, qui dit qu'il eſt appellé *pain*: par-ce qu'il eſt Sacrement: & il faut que le Sacrement ait vne apparence & ſimilitude de ce qu'il eſt, & ſert. Si bien que s'il auoit inſtitué le baptesme, auec du bois, ou de la terre, il ne ſeroit pas ſacrement. Or comme c'eſt la force de l'eau, que de lauer: Auſsi il a inſtitué le bapteſme en l'eau qui laue nos Ames. Pareillement il a inſtitué le Sacrement de ſon corps, ſoubs les eſpeces de pain: afin qu'il nourriſt nos ames: comme le pain nourrit nos corps. *Si enim Sacramenta quandam ſimilitudinem earum rerum, quarum Sacramenta ſunt, non haberent, omnino Sacramenta non eſſent.* Il a voulu cacher ſes Sacremens, ſoubs les apparences de ce qu'ils ſeruent. Si nous ne pouuons obtenir par nos ſens comme le pain eſt faict

chair : il faut captiuer noſtre intellect en l'obeiſſance de Ieſus Chriſt. Voulõs-nous eſtre ſauuez & faire les œuures de Dieu, il faut croire à ce que Ieſus Chriſt a dit : le huguenot qui ne le croid point, n'eſt point Chreſtien. Tout le monde ne le peut pas faire, c'eſt vn œuure de Dieu, dit il en S. Iean 6. *quid faciemus vt operemur opera Dei? hoc eſt opus Dei, vt credatis in eum quem miſit ille.* Et là il parle de ſon corps, & l'appelle *viande qui ne perit point.* Faiſons donc vn œuure de Dieu, & croyons en ce que Ieſus a dit. Submettons nous à luy, & auec les Renes de la Foy arreſtons noſtre remuante fantaſie, & croyons fermement que c'eſt ſon Corps, puis qu'il l'a promis, dit, voulu, & baillé.

Hereſie 135.

Ie ne boiray de ce fruict de vigne.

Ie viens de refuter cela: c'eſt du ſouper prophane, en S. Luc 22. qu'il parle de ce vin.

Hereſie. 136.

Ils n'y recognoiſſent que du pain: car il leur apert que le Corps eſt au Ciel. fo. 134.

Contre.

CONTRE.

Le huguenot oſtant la realité dit : le corps n'eſt point ça bas : car nous croyons qu'il eſt ſis à la dextre du Pere, & ſeroit contre l'article du Symbole. Mais il faut precipiter en bas, le *Sedet* huguenot.

Sedet ad dexteram Dei Patris, *expliqué par 9. ſolutions.*

Ieſus-Chriſt eſt monté, & ne ſe lit point qu'il ſoit deſcendu : *ergo* il n'eſt point ça bas. Que i'argumente de meſme. Le S. Eſprit eſt deſcendu en terre : or il ne ſe lit pas qu'il ſoit remonté, au contraire il doit demeurer : *ergo* il n'y a que 2. perſonnes la haut en la Trinité : & faut dire *la Duité* : voyez ou ceſt aueugle huguenot ſe precipite.

Si vous prenez le mot de *Sedet* enuers Dieu comme enuers les hommes, & qu'il ſoit aſſis au Ciel ſans ſe mouuoir. C'eſt le faire vn Dieu impuiſſant, vn Dieu priſonnier, vn Dieu caſanier & oiſif, vn Dieu Epicurien Ce ſeroit mettre vne peine dans le repos de Paradis. C'eſt vn grand tourment que d'eſtre touſiours aſsis. Les fables n'ont ſçeu trouuer

de plus grandes gesnes & croix pour punir Thesée, que de le faire tousiours sis. *Sedet in æternumque sedebit infælix Theseus* Il est donc vn second Thesée: ou bien vous le voulez enchaisner dans vne chaire, comme le fabuleux Vulcan emprisonna sa Maratre Iunon. Catholiques ne croyez ces friquenelles. *Chrismata emulamini meliora.*

Il est remonté au Ciel c'est à dire qu'il a repris son éqgualle puissance auec son Pere. Il est dit auoir remonté, par ce qu'il s'estoit tant abaissé que prendre chair humaine, qui est bien bas pour Dieu, de ce faire semblable à sa creature. Il s'est tant abaissé qu'il a enduré la mort, qui est vne chose contraire à la nature de Dieu.

La 4. est de S. Augustin interpretant l'article, *Sedet ad dexteram Dei patris.* Ou il dit, que *la dextre de Dieu est la supresme beatitude.* Il ne faut pas penser que Dieu le Pere ait vn costé droit & vn gauche. La droite est la supresme beatitude, ou est la iustice, la paix, & la liesse. *Dextera Dei, dicitur æterna fœlicitas.* La dextre est le Paradis : comme la Senestre est l'Enfer. *Ad dexteram ergo intelligendum est, dictum esse in summa beatitudine vbi iustitia, & pax, & gaudium est. Sicut ad sinistram Hœdi constituuntur, id est in miseria, propter iniquitates.* Il est en la dextre de la beatitude auec les An-

es : or les Anges descendent bien *ergo* Iesus-
Christ peut bien descendre

La 5. est du mesme qu'il est à la dextre *visi-
blemẽt*, & à l'Autel *sacramentellement* & *inuisible-
ment. Non in figura humana aparet & in sua specie:
d operatur forma panis & vini.*

Il n'est iamais descendu, ny iamais remon-
té : il est remonté comme il est dit estre de-
scendu : En descendant dans le ventre de la
Vierge, il n'a pas quitté le Ciel. La Diuinité
ne se separe pas : Ainsi il est remonté au Ciel,
& est tousiours en terre.

Il est en l'Autel, & au Ciel tout en mesme
instant, dit S. Chrysostome liu. *de Sacerd.* di-
sant *Qui cum patre sursum sedet, in illo ipso tem-
poris articulo omnium manibus pertractatur.*

La 8. est de luy-mesme homelie 2. sur la 2.
à Timot. Que comme Helie estoit double, vn
au ciel, & vn en terre. De mesme Iesus nous
a laissé sa chair en terre, & à la mesme la haut.
*Christus nobis carnem reliquit, & ipsam habens.
ascendit.*

La 9. & derniere est, que Iesus a dit luy-
mesme, qu'il sera tousiours icy. *Ero vobiscum
vsque ad cõsũmationẽ seculi*: il dit cela de sa pre-
sence corporelle, & non de la diuinité : Car
il auroit promis vne chose qui estoit. Tout
ce que Iesus promet, c'est vne chose qui n'a
iamais esté, il promet que son corps sera tou-

ſiours,iamais donc il n'auoit eſté,qu'vn corps demeuraſt touſiours ça bas. Pour pluſieurs raiſons il entend de la preſence corporelle. Il auroit promis ce qui eſtoit, s'il parloit de la diuinité. La 2. Il dit *vſque ad conſummationẽ ſeculi.* Il parle donc de la preſence corporelle, ou bien aprés le iugement il ne ſeroit plus auec eux. Ceſte preſence s'entend de la corporelle pour les Apoſtres & leurs ſucceſſeurs, puis que les Apoſtres n'ont veſcu iuſques au iugement. Si cela ne s'entend des ſucceſſeurs ils ne voyent point encores Ieſus-Chriſt, & ne le verront iuſques au iugement puis qu'il a promis d'eſtre corporellement iuſques au deluge. Il faut donc qu'il ſoit la haut, & ça bas en l'Euchariſtie. Quand on dit qu'il eſt ſis à la dextre c'eſt à dire qu'il a repris ſon eſgalle puiſſance, en la ſupréme beatitude.

Hereſie 137.

Il deſire que ceux de l'egliſe Romaine ſoiẽt enfans de Iacob, & qu'ils ayent ſa benediction : cela ne les preiudicira en rien. Noſtre ſalut n'empeſchera le leur.

ô zele de Iudas ? ſoubs ces larmes de Cocodrille, il y a bien de la cruauté. Il veut dire qu'vn chacun ſera ſauué en ſa religion. C'eſt, vn vieil erreur. Les Catholiques ne diſent

pas cela : Leur ſalut empeſchera celuy des huguenots, Turcs & Iuifs. Ils ſont perdus, & ne ſeront iamais ſauuez, s'ils ne reuiennent en l'Egliſe.

Hereſie. 138.

Comme la pierre eſtoit chriſt, c'eſt à dire ſigne de chriſt : Ainſi il a nommé le pain ſon corps, & le vin ſon ſang par ce qu'il les bailloit pour ſignes d'iceluy. fo. 138.

CONTRE.

I'ay refuté le iargon de ces hereſies : Mais ie reſpons encor 3. choſes. Au vieil Teſtament il y auoit 3. ſortes de figures. Des figures *ſimilitudinaires* : des figures *repreſentatiues*, & des figures *plaines*. La pierre, le ſerpent n'eſtoyent que figures ſimilitudinaires, & non expletiues: car il ne deuoit realiſer la pierre & le Serpent. Ils ne faiſoyent que le repreſenter nument : Mais les beſtes tuées, le pain de Melchiſedec, & les ſacrifices eſtoyent figures expletiues : Par ce qu'il les deuoit accomplir & realiſer. La Pierre donc eſt ſimilitude.

En 2. lieu, ce n'a pas eſté Ieſus-Chriſt qui a dit, *Ego ſum Petra* : comme il a dit, *cecy eſt mon corps* : ç'a eſté S. Paul qui a dit *Petra erat Chri-*

ſtus, la Pierre eſtoit la figure de Ieſus-Chriſt:

Pour le 3. c'eſt mal argumenté d'vn Sacrement à vn non Sacrement. Quand S. Paul a dit *Petra erat Chriſtus*, Ieſus-Chriſt n'eſtoit pas preſent: il ne parloit pas: il n'inſtituoit pas vn ſacrement: il ne tenoit pas vne pierre: il n'a pas dit que la pierre eſtoit ſon corps: il ne dit pas des mots deſſus: il ne la bailla pas à manger: il n'a pas dit qu'on prenne vne pierre & qu'on faſſe de meſme, comme il fiſt tenant le pain & vin. Et ſi vous ne parlez que de la chair par voſtre *Petra erat Chriſtus* huguenot. Il faut que vous alleguez vne autre pour le ſang. En S. Math. 4. quand il eſt dit *Lux Gentium*, *Vitis*: *Via Veritas*: *oſtium*, *fons Paſtor*. En l'Apocalipſe 5. *Leo.*, Et en S. Paul *Petra*. C'eſt par ſimilitude: il ne tenoit pas vn Rocher vne Chãdelle, vne Porte, vn Berger: comme il tenoit le pain & le vin en la Paſque. Là, il parle par ſimilitude: & en la Cene veritablement. Le huguenot voudroit bailler vne pierre à Ieſus-Chriſt, comme fiſt jadis ſon grand pere le Diable, pour la conuertir en pain, ou en ſon corps: & en inſtituer vn ſacremẽt, mais il ſeroit de difficile digeſtion.

Hereſie 139.

Il a nommé le pain ſon corps: parce qu'il le bailloit pour ſignes.

CONTRE.

Le huguenot veut faire vne Rhetorique de nostre Religion, & conuertir tout en Tropes & figures. Telle Metamorphose huguenote sent son Almiste, de changer quelque chose en rien : & vn corps en sa figure. Or pour euincer ces Signi-uores & Mange-figures qui disent que ce n'est qu'vn signe & figure, i'amene 12. solutions.

Ce n'est qu'vn signe & figure *interpreté par 12. solutions.*

Ceste heresie est des Manichiens, & des Icono-maches, contre lesquels fust assemblé le 2. Concile general de Nice : lequel au Tome 3. Action 6. a ainsi resolu ce faux. *Nemo vnquam Sanctorum Apostolorũ, &c. incruentum nostrum sacrificium in memoriam Passionis Christi Domini Dei nostri &c. Imaginem Corporis illius dixerit. Non autem dixit sumite, edite imaginem corporis mei : sed corpus, &c. Atamen ante Sanctificationis Consecrationem, quibusdam Patribus piè sanè visum est αντιτυπον hoc est exẽplar similis, formæ nominare.* Voyla comme ces 350. Euesques ont solu ceste heresie : iamais

Apoſtre, ny aucun Pere, n'ont appellé noſtre ſacrifice incruent, l'image ou figure de noſtre Seigneur : mais ſon Corps. Quelques Peres ont bien nommé le pain deuant les mots : & la cõſecration, le Symbole du corps: Mais aprés les paroles ils ont dit que c'eſtoit le Corps.

Deuant les parolles Sacramentelles, le pain n'eſt que pain : mais aprés la conſecration, c'eſt le corps de Ieſus-Chriſt : comme dit S. Ambroiſe *de Sacra.* liu. & chap. 4. *Vbi acceſſerit Conſecratio, de pane fit caro Chriſti. Non erat corpus Chriſti ante conſecrationem : Sed poſt conſecrationem, dico tibi quod iam eſt corpus Chriſti: Ipſe dixit & factũ eſt: ipſe mandauit & creatũ eſt.*

Deuant les paroles, dit Theodoret en ſon Dialogue 21 Le pain & le vin ne ſont que les Symboles myſtiques du Corps : mais aprés la conſecration, c'eſt le corps de Ieſus-Chriſt. *Myſtica Symbola, quæ Deo à Dei Sacerdotibus offeruntur quorum dicis eſſe Symbola? Corporis & Sanguinis Domini Poſt Sanctificationem autem quomodo ea appellas? Corpus Chriſti & ſanguinem Chriſti.*

Il eſt tres faux de dire que ce n'eſt que la figure : car Ieſus-Chriſt a dit que c'eſt ſon Corps. Iaçoit qu'il euſt dit, *Hoc eſt figura corporis mei* : encor la realité y ſeroit. En la Sapience 7. & en la 2. aux Corin. chap. 4. Les Do-

ctes remarquent que Iesus-Christ n'est appellé que *l'image & le Miroir de la substance de Dieu* : S'il falloit prendre au pied leué l image & figure il ne seroit pas vray Dieu & de la mesme substance *Omousiene.* Il est donc l'image,& la verité tout ensemble. De mesme le pain seroit l'image & la realité tout ensemble S. Augustin a bien dit que la Passion de Iesus-Christ est le signe de nostre Salut. *Mors Christi signum est nostræ salutis.* La passion est le signe & la chose mesme : autremēt nous ne serions racheptez.

Il n'y a pas dans la bible *signum* ou *figura Corporis.*Et posé qu'il y fust la figure & la realité peuuent estre ensemble. Vn homme est sa figure & la realité mesme. Il y a deux sortes de signes : vn simple : & vn signe & la chose mesme. Vn bouchon est signe qu'il y a du vin à vendre & signe nud. Mais du drap estalé est le signe & la chose tout ensemble. Il denote qu'il y a du drap à vendre,& si est à vendre mesme. il est le signe,& la chose signée.

La Bansserie est vn ignorant il n'entend pas qu'au vieil testament cōme i'ay dit : Il y a 3. sortes de figures : des figures *vides* : & des figures *plaines* sensibles & reales : & des figures *de similitude.* Le Serpent,la Pierre estoient figures similitudinaires. L'agneau Paschal estoit figure cōpletiue, mais vide de verité &

tous les sacrifices : car Dieu n'estoit pas dedans. Mais le Tabernacle : le Buisson Ardant : La Nuë qui conduisoit les enfans au desert, estoit vne figure plaine de verité : la Nuë estoit la figure de Dieu,& si Dieu estoit dedans : De mesme,le Pain seroit vne figure, mais *plaine*, la figure & la realité : Et comme Moyse a creu que Dieu estoit dans ces figures, encor qu'il ne le vid pas : Ainsi il faut que nous croyõs que le corps de Iesus-Christ est dans le sacrement, encor que nous ne le voyons pas.

La 7.est de S.Iean Damascene liu.4. chap. 14. des Ortodoxes : ou il escrit que, *Non est figura corporis & sanguinis : Absit enim hoc, sed ipsum Corpus Domini sanctificatum : ipso Domino dicente :* Hoc est corpus meum. *Non figura Corporis, sed Corpus : non figura Sanguinis, sed Sanguis. Cum indubitabili fide accedamus, & omnino fiet nobis quemadmodum credimus, & non dubitemus.*

S. Hierosme, & S. Augustin, interpretant le lieu du Deuteronome 12. ou le sang est pris pour l'Ame. *Sanguis est Anima.* Le sang(dit-il) est appellé *le siege & figure de l'Ame*, par-ce qu'il contient l'Ame:de mesme le Sacrement de l'autel, est dit figure du corps de Iesus Christ,par-ce qu'il est le sacrement,figure, & signe du corps de Iesus Christ,& le contient,

Catholiques, ſi on vous dit que S. Hieroſme & S. Auguſtin, l'ont appellé figure : dites que c'eſt à dire ſacrement. *Non dubitauit Dominus dicere, hoc eſt corpus meum, cum figuram daret corporis ſui. Il n'a fait de doubte de dire cecy eſt mon corps quand il bailla le ſacrement de ſon corps.* Comme l'Ame ne peut eſtre ſans ſang, dans noſtre corps : à cauſe que c'eſt ſon ſiege, ſon fondement, & ſa figure, ou elle eſt contenuë: de meſme le corps de Ieſus Chriſt, ne peut eſtre au ſacremet, ſans le ſigne, figure, & apparence de pain. Au Ciel il peut eſtre ſans ſigne, figure & organe de pain : mais au ſacrement non : Autrement ce ne ſeroit plus ſacrement. Car, *Le Sacrement eſt vn ſigne figure, & apparence viſible de la grace inuiſible* : Si la grace inuiſible y eſt : il n'eſt pas ſigne & figure vide. Mais la verité remplit le ſigne. Caluin dit luymeſme, que Dieu ne ſe communique pas à nous, ſous ſignes vides : Mais qu'il donne veritablement & de faict, ce qu'ils figurent & que la verité eſt conioincte auec le ſigne, & ſacrement. Donc, huguenot, ta Cene eſt figure & ſigne, c'eſt à dire ſacrement du corps de Ieſus-Chriſt, & le contient.

La 9. eſt de S. Auguſtin, qui met 3. choſes au Sacrement du corps de Ieſus-Chriſt.

Sacramentum & non Res:

Res & non ſacramentum:

Sacramentum & res simul,

Le Sacrement & non la chose : sont les especes, figures,& apparences de pain, sequestrez de la realité : *In abstracto. La chose & non le Sacrement*, est le corps de Iesus-Christ à descouuert tel qu'il est au Ciel. *Le Sacremēt & la chose tout ensemble :* C'est le corps de Iesus-Christ sous les signes, figures, especes & apparences de pain au sacrement : les especes & la realité sont conjointes ensemble.

La 10 est de S. Paul, au 1. des Hebreux. ou il dit,que Iesus-Christ est la *figure* de la substance de Dieu : *figura substantiæ Patris.* Ou se fondoit l'Arianisme. Si donc Iesus-Christ est dit la figure de la substance: De mesme si le Sacrement estoit appellé la figure du corps de Iesus Christ (ce qui ne fut iamais) le corps mesme ne laisseroit d'y estre. Il estoit la figure de la substance, & la substance mesme: Ausi il seroit la figure du Corps, & le Corps mesme

L'vnziesme solution seroit prise de S. Augustin qui dit, *Iudam adhibuit ad conuiuium, vbi figuram Corporis sui dedit*, qu'il admit Iudas au banquet ou il bailla le sacrement, le signe & figure de son Corps : ou *figure* & *Sacrement* sont vn. Ie prouue vne chose qui n'est dans la Bible. Mais c'est pour respondre à ceux qui obiecteroient ces textes des

Docteurs La Banſſerie allegue l'autre du 3. liu. de la Doctrine Chreſtienne chap. 16. *Figura eſt ergo præcipians Paßioni Domini eſſe communicandum.* C'eſt vne figure, & ſacrement pour communiquer à la Paßion de Ieſus-Chriſt. La *figure* & *ſacrement*, ſont Synonimes. & le mot de *figure* eſt pris comme le mot de *figure* de S. Paul. Toute la ſolution de ce paſſage de S. Auguſtin eſt à ce verbe *videtur*: elle n'eſt donc pas.

La 12. eſt de Theophilacte, ſur le 10. de S. Math. interpretant *hoc eſt corpus meum. Hoc inquam quod ſumitis. Non figura & exemplar quoddam Dominici corporis, panis eſt ſed in illud ipſũ conuertitur corpus Chriſti: Dominus enim dixit,* Panis quem ego dabo, Caro mea eſt. *Non dixit figura eſt carnis meæ, ſed caro mea.* Et ſur le 6. de S. Iean. *Non eſt tantum figuratio quædam carnis, ſed ipſa caro Domini.* Il a caché ſa chair ſous les apparences du pain, pour noſtre infirmité. Car nous aurions horreur de manger & boire le ſang de Ieſus-Chriſt a deſcouuert, & principalement de celuy qui nous a tant aimez. Son plus grand ennemy, n'en feroit pas dauantage. Et neantmoins il faut que nous le prenions. C'eſt pourquoy il a couuert de la figure de pain, & eſpece de vin.

La 13. eſt de l'Oecumenique Concile de Trente qui dit que, *Si quis negauerit &c. ſed*

dixerit tantummodo eße in eo vt in signo vel figura aut virtute anathema sit.

Pour la 14. ie dy que 17. inconueniens s'ensuyuroyent si ce n'estoit qu'vne figure. Nous n'aurions rien de plus que les Iuifs. Nous serions encores au tems des figures. Elles ne seroyent abatues. Iesus ne seroit le Mesſie, qui les deuoit abatre. Nous ne serions rachetez: Ce ne seroit vn sacrement. Les huguenots font contre le 2. precepte, de tailler des figures & images auec leur croutelette Dieu dōc a cōmādé de faire des figures de sō corps, puis qu'il a dit *hoc facite*. Nous serions idolatres d'adorer vne figure. Il nous auroit trompez, de nous bailler seulement la figure, & il a dit, que c'est son corps. Si ce n'est que la figure de la Pasſion, le Crucifix seroit mieux la figure qu'vn morceau de pain. Si ce n'est qu'vne figure & est sacrement, il faut de mesme que le Crucifix qui est la figure, soit sacrement. Il faudroit que tout ce qui a figuré Iesus-Christ, fust sacrement. Si ce n'est qu'vne figure, & a dit que c'est son corps, il n'a parlé apertement, & son Testament est faux. Il n'auoit que faire de dire que c'estoit sa figure, puis qu'il estoit present. Si c'est la figure, les huguenots sont pires que nous: car no⁹ ne mettons les images & figures de Iesus-Christ aux Eglises que pour nous rafraischir

ſa digne Paſsion: & eux les mangent. Ils ſont dõc *Icono-phages, gobe-image,* & *Aualle-figures.*

Hereſie. 140.

I'allegue S. Hieroſme qui dit, Sacerdotes ſacrõ ore Corpus Domini conficiunt: il croid que ie l'ay pris de l'Epiſtre à Enagrius, & n'a eſté ſans adiouſter ny diminuer les mots. Il dit bien: Ad quorum preces Chriſti corpus ſanguisque conficitur: il ne dit pas qu'ils façent le corps du Seigneur de leur bouche ſacrée.

CONTRE.

Si iamais il a monſtré ſon ignorance, c'eſt en ce lieu: ou il dit que S. Hieroſme n'a point dit. *Sacerdotes ſacro ore Corpus Chriſti conficiunt.* Mais qu'il a bien dit: *ad quorum preces conficitur.* Il deuoit ſe taire pour ſon honneur, auãt que d'auoir leu l'Epiſtre 1. à Heliodore & à Fabiole ou il dit, *Abſit vt de his quicquam ſiniſtrè loquar, qui Apoſtolico gradui ſuccedentes, Chriſti corpus ſacro ore conficiunt.* Ignoramment donc il m'a repris.

Hereſie 141.

Iamais S. Auguſtin n'a penſé que le Corps & Sang de Ieſus Chriſt fuſſent reallement ſoubs les aparences de pain & de vin. fo. 143.

CONTRE.

Il ne ſe contente d'auoir impoſé à S. Hieroſme : il veut faire S. Auguſtin huguenot, & reſpondre de ſa creance : mais il ſe deſment en plus de 10. endroits, & croid que la propre chair qui eſtoit dans le vẽtre de la Vierge: qui marcha ſur terre, qui fut fichee en Croix eſt en la ſaincte Hoſtie. Sur le Pſal. dit 98. *De carne Mariæ carnem ſuſcepit; & qua in ipſa carne hic ambulauit, & ipſam carnem nobis manducandam ad ſalutem dedit* : & ſur le Pſalme 33. Sermon 1. dit que les Apoſtres mangerent le propre corps de Ieſus-Chriſt qui eſtoit ſis en table. *Ferebatur enim Chriſtus in manibus ſuis, quando commandans ipſum corpus ſuum ait,* hoc eſt corpus meum : *Ferebat enim illud corpus in manibus ſuis.* Et au 9. chap. du 2. liu. contre les Aduerſaires. *Carnem ſuam ad manducandum dantem porrigentemque ſanguinem bibendum fideli ore atque corde ſuſcipimus.* Voila comme S. Auguſtin croid la realité de la chair de Ieſus-Chriſt, eſtre en l'Euchariſtie.

Hereſie 142.

Quand on parle d'vn corps qui eſt ſpirituellement en quelque endroit, cela forclot la preſence corporelle:

corporelle: & par consequent la realité dont ie parle. fol. 144.

CONTRE.

Quand vn corps est spirituellement en quelque endroit, il n'y est point corporellement ny realement, dictes vous. Ie continuë. Or Iesus-Christ est spirituellement au ciel, *ergo* son corps n'y est ny corporellement, ny realement. Voyez la blasphemante conclusion de ces celestes huguenots: ou est donc le corps de Iesus-Christ, s'il n'y a que l'ame? Il est au ciel spirituellement. ouy. Or il y est corporellement, visiblement, & realement: donc spirituellement ne forclot la presence corporelle & reale. Nous serons au ciel spirituellement: or le hargneux *spirituellement* des huguenots chasse le corps: donc nos corps ne seront au Ciel apres la resurrection. Le huguenot fera bien de porter la loge de bois, pour mettre son corps: ou bien Dieu fera vne grande Grange pour entasser les corps comme fagots. Voyla les 2. absurditez qui s'ensuiuent de ceste heresie.

Heresie 143.

Quoy donc ils reçoiuent realement le corps de

Christ? Il respond le corps & sang de Christ qui est au ciel : & n'en partent point, leur sont veritablement communiquez pour les nourrir. Mais il ne s'ensuit pas, qu'ils soyent realement en leur propre substance soubs les apparences de pain & de vin. Ceste veritable manducation du corps & sang qui est faicte aux fideles n'est pas tellement reale qu'ils entrent dedans eux en leur propre substance : Mais bien est elle reale iusques là, qu'ils sont receus voire tels qu'ils sont, d'vne façon spirituelle, entant qu'ils les embrassent au ciel, par vne vraye & viue foy. fo. 145.

CONTRE.

La Bansserie est bien empesché de se tirer de *sa realité huguenote*. Parlant de la spiritualité, il demande congé de *niaiser* mais il niaise proprement, aux poincts qui sont les plus d importance. Voila vne creance bien vidée: qu'vne simple *Moruada* de la Mosquée entendroit bien. Examinons vostre dire. *Vous receuez le corps & le sang qui sont au ciel & n'en partent point.* Baillez-luy de l herbe, il a fort bien fait. Ou est-il escrit qu ils n'en partent point? Vous receuez le corps, mais qui est au ciel : montez-vous là haut, ou s'il descent: il faut en demeurer d'accord. *Vous les receuez realement, mais ils n'y sont en leur propre substãce.*

Le moyen de receuoir vne chose veritablement, si realement elle n'y est? Vous auez bien de la peine: dites librement vostre foy. Si vous le voyez comme vous faites l'Esclanche que vous mangez le Vendredy Sainct, vous le croiriez. *Ceste veritable manducation n'est pas tellemẽt reale.* Elle est reale à demy, elle ne vaut que six blancs, c'est vne foy de trois Carolus. *Iusques là: voire tels: entant: mais.* Voila des cõiunctions expletiues fort gallantes, qui bourrent gentiment vostre creance. *Vous receuez realement le corps qui est au Ciel.* Or il y est realement, veritablement, & en sa propre substance: *ergo* vous receuez la substance. *Ils l'embrassent au ciel par vne foy viue.* Cela est faux, pour deux raisons. C'est vostre foy viue qui l'embrasse: or vous n'auez point de foy viue: *ergo* vous ne l'embrassez: La foy qui est sans les bonnes œuures est morte: or vous niez le merite des bonnes œuures: vostre foy donc est morte. Pour le 2. La foy ne peut faire les choses absentes, presentes: il n'y a que le S. Esprit qui le fait: or le corps est absent, *ergo* vostre foy ne le peut rendre present. Quelle foy Aimantine qui attire ainsi le Corps de Iesus-Christ. Si la foy faisoit les choses absentes, presentes: La foy d'Abraham (qui fut la plus grande qui fut iamais) eust fait Iesus-Christ present, deux mil ans

auant ſon incarnation.

Hereſie 144.

L'autre paſſage de S Auguſtin eſt corrompu qui dit, que celuy qui demeure en l'vnité de l'Egliſe mange ſpirituellement: & que i'interprete que ſpirituellement c'eſt demeurer en l'Egliſe.

CONTRE.

Ie n'ay corrompu ny allegué mal à propos le texte de S. Auguſtin contre vous. Qui eſt tel. *Spiritualiter manducat, qui in vnitate Chriſti & Eccleſiæ quam ſacramentum ſignificat, manet.* Ie ne dy que ſpirituellement, c'eſt demeurer en l'Egliſe: mais qu'il faut demeurer en l'Egliſe & vnité de la foy de Ieſus Chriſt, pour le manger ſpirituellemẽt: C'eſt pourquoy le huguenot ne le peut manger ſpirituellement: Puis qu'il eſt deſ-vny de l'vnité de l'Egliſe. Spirituellement, c'eſt par l'operation du S. Eſprit: or le S. Eſprit n'eſt qu'en la ſeule Egliſe Catholique Apoſtolique & Romaine, *ergo* il n'y a qu'en l'Egliſe Romaine, ou l'on le mange ſpirituellement.

Hereſie 145.

I'ay maintenu que manger ſpirituellement, ſi-

gnifie par la vertu du S. Esprit. Il dit que non : & qu'il signifie d'vne façon spirituelle. Manger spirituellement c'est communiquer à la Passion du Seigneur. Et pour monstrer que spirituellement n'est pas par l'operation du S. Esprit : il propose que plusieurs choses se font spirituellement, qui ne se faisoyent par l'operation du S Esprit. Pour exemple ce que fait ordinairement le diable. Spirituellement, c'est par leur esprit & foy. fo. 155.

CONTRE.

Ie maintiens encore que *spirituellement*, c'est par la vertu du S. Esprit. Et S. Augustin n'a point dit que spirituellement c'est communiquer à la Passion du Seigneur. Mais il a dit *Figura est communicandum Passioni Domini*: c'est vn sacrement pour communiquer à la Passion de Iesus-Christ. I'argumente de vostre dire. Se souuenir, que Iesus-Christ est mort pour nous c'est communiquer à sa Passion, & le manger spirituellement : or ie me souuiens cent fois: *ergo*, cent fois ie le mange spirituellement, il n'est donc besoin de pain & vin. Et au contraire. Quand vous faictes la Cene, le plus souuent, vous ne vous souuenez de la Passion de Iesus-Christ: *ergo* vous ne le mangez spirituellement. *Spirituellement n'est point par le S. Esprit : par-ce que plusieurs*

choses se font spirituellement qui ne se font par luy, comme celles du Diable. Vous causez tousiours mal vostre *par-ce que.* Ce que le Diable fait, ne se dit par *spirituellement*, mais *Diaboliquement.* Vous deuiez adiouter ce mot de *tout*: que tout ce qui se fait spirituellement ne se fait par le S. Esprit. I'accorde que le Diable fait des choses spirituellement, s'il est ainsi, le S. Esprit n'a pas moins de puissance: il fait donc des choses spirituellement. I'ayme donc mieux dire que spirituellement est par la vertu du S. Esprit, que par celle du Diable. *A præstantiori parte fit denominatio.* Il est en vostre Cene *spirituellement*: or vous dites que ce n'est point par le S. Esprit: donc c'est par le Diable. Pour se sauuer il dit que c'est *par leur esprit & foy.* Il baille plus de puissance à sa foy qu'au S. Esprit. L'Eglise Catholique y admet 3. choses *Spirituellement* c'est par l'operation du S. Esprit: vertu des parolles sacramentelles auec la con-comitance de nostre foy.

Heresie 146.

Manger Iesus-Christ Spirituellement, exclud la manducation corporelle. pag. 152.

I'ay respondu à ce rioteux & hargneux Spirituellement qui culbute aussi les corps,

Nous ne disons pas qu'il y est *charnellement, modo carnali*, en Capharnaïte: Mais au lieu il y est *sacramentellement*. L'Eglise dit qu'il y est *sacramentellement, spirituellement, substantiellement, corporellement, & reallement.*

Heresie. 147.

Quant à ce que ie dy qu'il ne sçauroit monstrer son spirituellement: il cite. La chair ne profite de rien : Les parolles que ie vous dy sont esprit & vie. pag. 152.

CONTRE.

Quand l'heretique veut prouuer *son spirituellement huguenot*: & que c'est par son esprit & foy, il amene 3. textes. Le 1. est en la 1. aux Corin. chap. 10.

Omnes eandem escam spiritalem manducauerunt, *bien interpreté.*

S. Augustin, au 14. chap. contre Adamantus dit, que l'heretique deschire l'escriture, & ne cite iamais le commencement ny la fin, de peur qu'on ne voye le sens de l'Autheur. *Haeretici particulas quasdam de scripturis eligunt,*

quibus decipiunt imperitos: Non connectantes quæ supra & infra scripta sunt, ex quibus voluntas & intentio scriptoris poßit intelligi. Ainsi le huguenot s'en venant armé d'vn bout rompu, dit. S. Paul a dit que les Peres ont mangé vne mesme viande spirituelle: *ergo* il n'est que spirituellement en la Cene: *ergo* c'est par nostre esprit & foy. Voire: & que ie sylogise de mesme. Tous les cheuaux ont vne teste, vous auez vne teste: donc vous estes vn cheual. C'est mal argumenté de ce que S. Paul dit à nous autres. Il parle des Peres des Israelites, & de ces premiers que Dieu fist tuer au desert, pour auoir murmuré. Voyons la fin & le cõmencement du texte. S. Paul dit, qu'à la sortie d'AEgypte, pour commencer la Religion Iuifue, ils furent baptisez d'eau, passant la mer Rouge: & de feu ou du S. Esprit, en la Nuë: & de sang en la Circoncision. Apres ils mangerent la Manne, viande spirituelle: & beurent tous de l'eau qui sortit du rocher, breuuage spirituel. Et bien la Manne & l'eau sont appellez *viande & breuuage spirituel*: parce que cela arriua par l'operation du S. Esprit: donc *spirituellement*, c'est par le S Esprit: puis que tout cela s'est fait par sa conduite: L'eau & la Manne ne peuuent estre dits *viande spirituelle*, par l'esprit & foy des enfans d'Israël. D'autant que quand cela arriua, ils n'y auoyẽt

ny esprit ny foy, & la Manne tomba contre la foy, opinion, & creance de ces gourmans murmurateurs: Dont la voyant le matin, crierent leur *Man-hu, qu'est-ce que cela.* Spirituellement donc en ce lieu, c'est par la grace du S. Esprit Vous ne recognoissez que 3. pieds à vostre spirituellement: vostre foy: le S. Esprit: & le Diable. I'ay coupé le pied pourry de vostre foy. Vous n'y voudriez pas recognoistre le diable. Il ne reste plus que le S. Esprit, & neantmoins la realité & substance y estoit: donc le spirituellement ne chasse le corps, la realité, & propre substance de quelque chose. En S Iean 6. la saincte Hostie est dicte par Iesus-Christ la vraye Manne. Donc si Iesus-Christ y est spirituellement, c'est par l'operation du S. Esprit: & si sa propre substãce y est: La Manne n'est pas dicte *spirituelle*, par-ce que c'est la viande des Anges, Car au mesme lieu, l'eau qui sortit de la pierre est dite *breuuage spirituel*: par-ce qu'elle sortit par l'operation du S. Esprit. Ioint que les Anges ne beurent pas de ceste eau de roche: donc la Manne, & l'eau que les enfans d'Israel mangerent au desert, est dite spirituelle, par ce qu'ils furent baillez par l'operation du S. Esprit. Ce lieu fait pour nous contre nous. Si la Manne figure est dite spirituelle, par-ce qu'elle fut donnée par le mystere du S. Es-

prit : de mesme l'Eucharistie qui est la realité de la Manne, est dite spirituelle, par l'operation du S.Esprit.

Caro nihil prodest, *c'est à dire le sens humain par 17. textes.*

Le huguenot argumẽte ainsi. Iesus-Christ a dit que la chair ne profite de rien : *ergo* sa chair n'est pas au sacremẽt. C'est ineptement conclu. Ce *Caro nihil prodest*, seruiroit à vn Athée qui se mocqueroit de nos sacremens. Il y a 3. choses à ce texte. Que *Caro*, mis seul, signifie l'homme : Que *Caro nihil prodest*, signifie le sens brutal, le sens charnel. Et qu'il ne signifie point la chair de Iesus-Christ.

Pour le 1. tousiours en l'Escriture ce mot de *Caro* seul signifie le sens brutal de l'homme : Ce que ie prouue par 10. authoritez. Au 1. des Corint. chap. 15. *Caro & sanguis regnum Dei possidere non possunt.* La charnalité ne gaignera d'elle mesme le Paradis. En S. Matth. 16. Iesus dit à S. Pierre qui confessa qu'il estoit le vray Messie. *Caro & sanguis non reuelauit tibi.* Ta chair, ton sens brutal, ton esprit & ta foy ne te l'ont pas reuelé : mais le S. Esprit. *Sed Pater qui in cælis est.* Au 3. aux Rom. *Omnis Caro non iustificatur ex operibus legis.* Et en la Ge-

nese. *Non permanebit ſpiritus meus in homine &c. quia caro eſt.* Par-ce que l'homme eſt trop brutal, charnel. Au 8. des Rom. il dit. *Qui ſecundum carnem ambulant*: Ceux qui ſuiuent leur brutalité & terreſtrité. Et au meſme. *Qui in carne ſunt, Deo placere non poſſunt.* Ceux qui ſuiuent leur chair, leur ſens ſenſuel ne plaiſent à Dieu. Et ſuiuant: *Vos autem qui in carne non eſtis, ſed in ſpiritu (ſi tamen ſpiritus Dei habitat in vobis.)* Là *Caro* eſt oppoſe au S. Eſprit. Et au meſme. *Prudentia carnis mors eſt* S. Paul dit au 1. des Galat. *Non acquieui carni & ſanguini*: il n'a ſuyui ſa chair & brutalité. De meſme, en cet endroit, *Caro nihil prodeſt*, c'eſt à dire le ſens humain ne ſert de rien.

Que *Caro* en cet endroit ſignifie le ſens, la raiſon humaine: Ie le prouue par les Docteurs qui ont expoſe ce lieu. S. Cyprian *de Cœna* dit. *Caro nihil prodeſt: id eſt carnalis ſenſus.* Il parle aux huguenots Capharnaites qui ne pouuoyent comprendre comme il leur bailleroit ſa chair à manger, penſant qu'il la bailleroit coupée en morceaux comme celle de la boucherie, & qu'elle ne ſuffiroit à tous, ny guere long temps: & que la Religion ceſſeroit bien toſt: le ſacrifice ceſſant: Alors il leur dit que leur chair & ſens naturels ne pouuoit comprendre cela. *Caro nihil prodeſt: in cogitationibus huiuſmodi, Caro & ſanguis non poteſt*

quicquam : nec carnalis sensus, ad intellectum tantæ profunditatis penetrat: le sens charnel ne peut rien en de si hautes & sublimes cogitations, s'il n'est aydé du S. Esprit. S. Augustin sur le Psalme 98. dit, *Acceperunt illud stultè, carnaliter illud cogitauerunt*. Hesichius sur le 22. du Leuitique dit. *Caro nihil prodest. Nihil in eis minori rationi & infirmæ menti proximum est: quia cunctum carnis excedunt sensum.* Sont choses trop hautes & altieres pour nostre pensée & raison charnelle. S. Iean Chrysostome & Theophilacte disent *Caro nihil prodest: Cogitatio carnalis & humana nihil valet.*

Quand donc il dit, *Caro nihil prodest*: Il ne parle pas de sa chair, pour deux raisons. Quãd il parle de sa chair il y baille tousiours vne addition. *Caro: mea. Corpus: meum. Caro: filii hominis.* Ioint qu'il ne parle pas de sa chair en ce lieu. En 2. lieu il ne parle de sa chair & qu'elle ne profite de rien. Car en vain il auroit esté incarné : En vain il auroit promis de la bailler, qu'elle nous donnera la vie eternelle, & nous fera resusciter. Donc par le mot de *Caro* il entend le sens humain, le sens brutal de l'homme, la basse & petite raison qui ne peut comprendre de soy choses si hautes. Le 3. suit.

Verba quæ dico vobis ſpiritus & vita ſunt, *veritablement expliquez.*

Par ce mot de *Verba*, il entend ſa chair comme a dit S. Iean *Verbum caro factum eſt*: laquelle nous donnera eſprit & vie, nous faiſant reſuſciter: il eſt appellé le *verbe*. Ou bien par *verba*, il entend les parolles ſacramentelles: Qui eſt vne choſe bien difficile que des parolles donnent eſprit & vie. En S. Iean 6. il leur parle de toutes choſes impoſsibles au ſens humain & raiſon naturelle: & ce 6. chapitre a bien cauſé des heretiques. Il dit qu'il eſt *pain*: choſe impoſsible qu'vn homme ſoit pain. Que ce pain eſt deſcendu du ciel. En 3. lieu que ce *pain* reſuſcitera les hommes choſe impoſsible naturellement. Qu'il eſt deſcendu du ciel: iamais nul n'en deſcendit. Qu'il baillera ſon corps à manger: ce que nul homme n'a fait: & que ce corps que nous aurons mangé, contre la nature du corps remontera au ciel. Pour le dernier il dit que ces parolles baillent eſprit & vie: qui ſont toutes choſes impoſsibles aux hommes. Diſant qu'il eſtoit venu du ciel, les Arriens, l'ont nié & les Iuifs encore. Diſant qu'il reſuſcitera, les Saduceans heretiques ont nié la reſurrection. Diſant que

ses parolles sacramentelles bailloyent esprit & vie, les huguenots le nient. Disant qu'il bailleroit sa chair à manger, les Capharnaïtes se firent huguenots: & les Caluinistes les ont suiuis. Toutes les plus meschantes heresies ont meschamment pris fondement en ce chapitre. Ie prens le dernier.

Les parolles que ie vous dy, contre toute impossibilite & sens naturel *donnent esprit & vie.* Aussi nous auons promesse que ce sacrement nous donnera la vie, & nous fera resusciter par l'operation du S. Esprit. Au sacrement il faut deux choses, les parolles, & le S. Esprit. *Verba quæ dico*, sont les parolles sacramentelles: & l'operation du Sainct Esprit, suit ioignant, *Spiritus est qui viuificat* Que sa parolle ait la puissance de bailler esprit & vie: il ne le dit pas seul. S. Pierre en S. Iean 6. a dit *verba vitæ æternæ habes* : & S. Pierre par son *verba* respond au *verba* de Iesus-Christ au mesme lieu. S. Paul Heb. 4. a dit, *Viuus est sermo Dei*: Et S. Ambroise liu. & chap. 4. *Sacra* dit. *Est operatorius sermo Christi*. S. Cyrille: *Viuificans gratia Dei.* S Iean Damascene liur. 4. chap. 14. *Orto* suit S Paul. *Verbum Dei viuens & efficax est.* Comme ç'a esté le S. Esprit qui donna vie *au verbe* dans le ventre de la Vierge de mesme, c'est le S. Esprit qui viuifie en la Messe le *Verbe* & les parolles de Iesus-Christ. Et dit

que la chair de Iesus-Christ est l'Esprit viuifiant. *Spiritus viuificans est caro Domini: Quia ex viuificante Spiritu concepta est. Quod autem natum est ex Spiritu, Spiritus est.* La chair de Iesus Christ, est conceuë du S. Esprit, & elle est le S. Esprit mesme: Voila l'argument d'erain de Zuingle ou de verre plustost, qui est cassé: Ou est-ce donc que le huguenot veut fonder cy dessus son Spirituellement? & que spirituellement c'est par son esprit & foy? cela est faux,

Spirituellement c'est par l'operation du S. Esprit.

Le corps de Iesus Christ est *spirituellement* en la saincte Hostie, c'est à dire par l'operation, & mystere du S. Esprit: & non pas par nostre esprit & foy. Et si *le spirituellement huguenot*, ostoit la realité du corps, plusieurs inconueniens s'ensuyuroyent. Il n'auroit point eu vn vray corps au ventre de la Vierge: car il fut conceu *spirituellement* & par l'operation du S. Esprit. *Spiritus Sanctus superueniet in te.* Il n'auroit pas baillé son vray corps en la croix: car il y fut offert *spirituellement*, comme dit S. Paul Hebr. 9 & par le mystere du Saint Esprit. *Per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit.*

Tiercement ſon corps ne ſeroit au ciel : d'autant qu'il y eſt *ſpirituellement*: Si *ſpirituellement* eſt par la foy du huguenot, ſi elle croid qu'il ſoit au ciel, il y eſt: ſi elle croid qu'il eſt en Enfer il y eſt. C'eſt vn autre Caducée que la foy huguenote, elle mene & ramene les ames en Enfer. Elle damne ceux qu'elle veut : elle met les autres au ciel I'ay peur que ceſte puiſſance ne luy deffaille, lors qu'elle y deura prendre place elle meſme.

Toutesfois que *Spirituellement* ſe trouue en l'Eſcriture : c'eſt par l'inſpiration du S. Eſprit, & y a touſiours vn corps real. Ce que ie prouue depuis le commencement de la Bible iuſques à la fin.

Adam auant le peché eſtoit tout ſpirituel, c'eſt à dire creé par l'operation du S. Eſprit. Le ſacrifice d'Abel eſt dit Spirituel par Tertulian liur. & chap. 1. contre les Iuifs. *Abel duce Spiritu Sancto, ſacrificauit: Sed Cain proprio ſenſu naturali.* Ce ſacrifice eſt dit ſpirituel, parce qu'il fut fait *à la Catholique*, & par l'inſpiration du S. Eſprit. Mais celuy de Cain fut fait *à la huguenote*, par ſa foy, & ſens naturel. Au meſme lieu. Il dit que le ſacrifice d'Abel eſtoit la figure de l'Euchariſtie : ſi la figure eſt ſpirituelle, par le S. Eſprit. & auoit vn vray corps. La realité, la ſaincte Hoſtie eſt ſpirituelle de meſme : & contient le vray corps de Ieſus-

Iesus-Christ. Henoc est le premier homme *spirituel* du monde, dit S. Gregoire: par-ce que le 1. par inspiration du S. Esprit, il inuoqua Dieu. Il est spirituel & auoit vn vray corps, Le sacrifice de Noé: de Melchisedec estoyent spirituels, c'est à dire offerts par l'instinct du S. Esprit, & il y auoit vn corps real.

Dés que l'Eglise Iuifue fust dressée, ils furent baptisez, nourris, & abreuez spirituellement, c'est à dire par le S. Esprit, & non par leur foy. La Manne auoit vn vray corps toute spirituelle qu'elle estoit. Tous les grāds faicts de Moyse, de Gedeon, de Iephte, de Sampson, de Dauid, de Iudas Machabeus le plus grand Capitaine du monde: & des autres ont esté faits spirituellement & par l'ayde du S. Esprit.

Venons au nouueau Testament. S. Iean Baptiste, en S Luc 1. auoit vn vray corps dans le ventre d Elizabet, & estoit spirituel: *Spiritu Sancto replebitur adhuc ex vtero matris suæ*: La Vierge a conceu spirituellement. Iesus fut baptisé, fut sacrifié, resuscita: & est monté au Ciel spirituellement, c'est à dire par le mystere du S. Esprit: & neantmoins il y a eu tousiours vn vray corps. Le sacrifice d'Abel & de la croix sont dits spirituels, c'est à dire conduits de la main du S. Esprit & il y auoit vn real corps: de mesme l'Eucharistie

eſt ſacrifice ſpirituel, & le vray corps de Ieſus-Chriſt y eſt.

Nous reſuſciterons ſpirituellement : ou par le Diable : ou par noſtre foy : ou par la grace du S. Eſprit. Ce ne ſera point par noſtre foy : car elle meurt quant & le corps : il n'y a que la charite qui demeure, ce ne ſera donc par noſtre foy : ou bien ſi c'eſt par voſtre foy : reſuſcitez vous des ceſte heure : Ce ne ſera pas par la force du Diable : il faut donc que ce ſoit par la vertu & energie du S. Eſprit. Or nous aurons vn vray corps : par conſequent le ſpirituellement ne chaſſe le corps. Eſtans reſuſcitez, nos corps ſeront ſpirituels, & auront la qualité des eſprits : ils ſeront en mille endroits tout à la fois : ſubtils, agilles. Ce que la Banſſerie nie : Mais S. Gregoire chap. 31. ſur Iob, le deſment. *In illa reſurrectionis gloria, erit corpus noſtrum ſubtile quidem per ſe effectum ſpiritalis potentiæ* Ieſus-Chriſt nous a promis, que nous ſerons ſemblables aux Anges. *Erunt ſimiles Angelis.*

Ie ne dy tout ſeul, que le corps de Ieſus-Chriſt eſt ſpirituellement, par l'operation du S. Eſprit. S. Cyrille ſur S. Iean dit, que par la Benediction, il eſt vny corporellement auec nous comme homme : & ſpirituellemēt comme Dieu, par la grace du S. Eſprit. *Corporaliter filius per benedictionem myſticā nobis vt homo*

Vnitur: Spiritualiter autem vt Deus, sui Spiritus gratia, Le huguenot qui en oſte la benediction en oſte la corporalité: & en oſtant l'operation du S. Eſprit en oſte la ſpiritualité: Donc s'il a dit, *Spiritualiter vt Deus nobis vnitur ſui ſpiritus gratia: ſpirituellement*, c'eſt par le myſtere du S. Eſprit. Au meſme, il dit que Ieſus eſt la *vigne:* & nous le *Sarment: propter identitatem naturæ.* Là il conioinct *Spirituellement* & *corporellement* tout enſemble. *Spiritualiter & corporaliter nos Palmites.* S. Chryſoſtome ſur S. Matth. interpretant. *Deſiderio deſideraui. Hoc eſt &c. Paſcha dare de quo vos ſpiritales faciam.* Et au traicté de la Trahiſon, appelle le ſacrement, *Paſque ſpirituel: Paſcha Iudaicum exemptum, & euacuatum eſt, Paſchæ ſpiritalis aduentu.* S. Bernard dit que la vraye ſubſtance de la chair de Ieſus-Chriſt nous eſt baillée non charnellement, *modo carnali:* comme celle de la boucherie, mais ſpirituellement. *In ſacramento exhiberi nobis veram carnis ſubſtantiam, non carnaliter: ſed ſpiritualiter.* Il dit que la vraye ſubſtance de la chair nous eſt baillée. Nous demeurerons donc en ceſte

Creance.

Le corps de Ieſus-Chriſt eſt en la ſaincte Hoſtie ſpirituellement, non ſeulement par

noſtre foy : mais par l'operation du S. Eſprit, qui ſeul fait les choſes abſentes preſentes: il y peut eſtre auſsi ſpirituellement en la façon des Anges qui n'occupent point de lieu : ou comme l'ame de l'homme, qui toute eſt en chaque partie du corps, & en pluſieurs endroits. Il eſt en l'Euchariſtie, *ſacramentellemẽt, reallement, ſubſtantiellement, veritablement, corporellement & ſpirituellement* Il n'y eſt pas *charnellement*, c'eſt à dire qui ſe mange crud auec les dents, comme la chair de la boucherie. Il n'y eſt pas auſsi viſiblement : mais au lieu il y eſt *ſacramentellement & ſpirituellement.*

Hereſie. 149.

D'eſtre en diuers lieux tout à la fois, cela n'appartient ny aux corps, ny aux eſprits: ains ſeulement à Dieu : duquel l'vne des proprietez eſt d'eſtre par tout : Encor que les Anges n'occupent aucun lieu circonſcriptiuè, mais deffinitiuè. Il ne ſe trouue point que les corps reſuſcitez, ny le corps de Ieſus Chriſt puiſſe eſtre en diuers endroits tout à la fois. Et que la Philoſophie, par laquelle Dieu nous eſclaire, nous monſtre que cela ne ſe peut faire. Le corps de Ieſus Chriſt n'eſtant que d'vne façon ſpirituelle en la Cene. Il demeure au ciel en ſa propre ſubſtance il ne peut eſtre corporellement icy bas. fo.157.

CONTRE.

Vn deſeſperé voyant qu'il a tout perdu, ioue de ſon reſte. Le Predican la Banſſerie ne pouuant plus de quel bois faire fleſche, donne le dernier effort, & pour oſter la realité du corps, dit qu'vn corps ne peut eſtre en diuers lieux, tout à la fois. Mais il ſera auſsi peu en ce poinct qu'en tous les autres.

Corps en diuers lieux.

Eſtre en diuers lieux tout à la fois, n'appartient qu'à Dieu. Cela eſt faux. Dieu le Pere n'eſt point en diuers lieux : qui plus eſt, il n'eſt point en vn lieu. Tout le monde & le Ciel n'eſt qu'vn lieu, & non pluſieurs, qui eſt remply de la preſence, eſſence, & puiſſance de Dieu: tout n'eſt qu'vn lieu, Dieu ne peut eſtre en pluſieurs. Ce qui ſe ſepare & diuiſe, peut eſtre en diuers lieux : or Dieu ne ſe peut ſeparer : *ergo* il ne peut eſtre en diuers lieux. Il n'eſt qu'en vn lieu : il remplit tout. Virgile eſt plus Chreſtien que la Banſſerie. *Iouis omnia plena.* Et Dieu meſme en Hieremie 23. dit, *Cœlum & terrā ego impleo.* Dont la fable dit que Dieu eſt vn *Pan* qui auec ſon tour remplit tout. Tant s'en faut que Dieu ſoit en diuers

lieux, qu'il n'eſt pas en vn ſeul. Eſtre en vn lieu, eſt ſe paſſer de l'vn en l'autre: Or ſi Dieu eſtoit en vn lieu, il faudroit qu'il y euſt vn autre monde,&vn autre Ciel pour paſſer, cōme Anacharſis diſoit à Alexādre. Le commun accord des Philoſophes ne recognoiſt qu'vn Ciel entre les 12. digne de ce nom & vrayement Ciel: donc Dieu n'eſt en vn lieu, puis qu'il n'a d'autre Ciel pour paſſer. Mon Dieu pardonnez moy ſi ie parle ainſi humainement de voſtre diuinité. Ce qui eſt en vn lieu, eſt plus petit que le lieu: or Dieu eſt plus grand que tout: donc il n'eſt en vn lieu. Eſtre en vn,ou diuers lieux,ſuppoſe quelque choſe de vuide:or il n'y a rien vuide de Dieu: *Cœlum & terram implet*: donc il ne peut eſtre en vn lieu. Il ne ſe peut faire que Dieu occupe de lieu: Les Anges n'en occupent pas. *Circonſcriptiuè*. Il a bien autāt de pouuoir qu'eux: or nos corps reſuſcitez, ſeront ſemblables aux Anges: donc ils n'occuperont de lieu.

Il ne ſe trouuera point qu'vn corps reſuſcité puiſſe eſtre en diuers lieux. Cela eſt faux. Il ſe trouue en 10. lieux de la Bible que le corps de Ieſus-Chriſt reſuſcité s'eſt trouué en diuers lieux. Il ſe trouue en S. Ancelme que les reſuſcitez peuuent eſtre au Ciel & en terre. Ils ont vne volonté ſi libre que tout ce qu'ils veulent, ils le peuuent.

La Philosophie leur monstre que cela ne se peut faire. Vous voulez donc assubiettir Dieu aux regles d'Aristote: &. vostre maistre Luther vous le deffend. Là ou il est question de Theologie, la Philosophie n'a point de lieu: Sa puissance ne passe les regles de Nature. Si vous voulez emprisonner Dieu, dans le cachot de Nature: dites comme de rien, il a fait tout, contre les Maximes de Philosophie? *ex nihilo nihil fit*: dites moy comme selon la Philosophie 3. personnes peuuent estre en vne substãce? comme 2. natures sont en Iesus-Christ? Comme il a esté conceu la Vierge demeurant Vierge? comme il est resuscité? Passé au trauers de la pierre? cõme il a penetré les cieux plus durs qu'Aymant, sans occuper lieu? dites comme nous serons faits de pouldre chair? comme la flame d'Enfer est inextinguible sans matiere? comme les corps des damnez ne se consomment iamais au feu? Il est plus impossible naturellement, qu'vn corps ne se consomme point, que d'estre en diuers lieux.

Le corps de Iesus Christ n'est que d'vne façon spirituelle en la Cene, il demeure au ciel en sa propre substance. Prouuez, ce n'est pas assez de dire. I'ay prouué que spirituellement n'oste point la substance. Allegans S. Cyrille deuancier de S. Augustin qui dit, *Filium Dei naturâ*

patri vnitum, corporaliter, ſubſtantialiterque accipientes.

Corps en diuers lieux ſelon la Philoſophie.

Iaçoit que nous ne deuions enfermer la grandeur de Dieu dans l'eſtroite capacité des Philoſophes : Toutesfois ie prouue par eux qu'vn corps peut eſtre en diuers lieux. L'Ariſtote dit que, *Velle & poſſe apud Deum idem ſunt*, vouloir & pouuoir ſont vn enuers Dieu. Dieu peut qu'vn corps ſoit en diuers lieux:il le veut donc. Dieu eſt appellé *omnipotent*. Parce qu'il peut faire tout ce qu'il n'implique point contradiction : or il n'implique point cõtradiction, qu'vn corps ſoit en diuers lieux: *ergo* il le peut : s'il le peut, il le veut. Dieu peut faire ce que l'homme peut conceuoir : or l'homme peut comprendre vn corps en diuers lieux tout à la fois:donc Dieu peut mettre vn corps en diuers lieux. Cela ne repugne à la volonté de Dieu, il le peut. *Apud Deum omnia poſsibilia ſunt. Non eſt impoſsibile apud Deum omne verbum. Credẽti omnia ſunt poſsibilia* Vn homme peut croire vn corps en diuers lieux : donc il n'eſt pas impoſsible à l'homme qui croid : qu'vn corps ſoit en di-

uers lieux en vn inſtant.

Eſtre en vn lieu,n'eſt point de la nature du corps, ny de ſon eſſence: mais vn accident de dehors: *ergo* eſtre en diuers lieux n'empeſche la nature, & ſubſtance du corps. Le corps de Ieſus-Chriſt en 4. lieux n'a occupé de lieu. Sortant au trauers du ventre de la Vierge: paſſant à trauers le Tombeau: les portes cloſes: & le ciel. Il ſe prouue qu'vn corps peut n'occuper de lieu. Le 1 Mobile, & dernier ciel, n'occupe point de place. La *Subſtance* eſt la 1 des Categories,les 9. autres ne ſont qu'Accidens: or ceſte *Subſtance*, peut eſtre ſans les accidens *eſſe*, *vbi* & les autres. Eſtre en vn lieu ou pluſieurs, ſont accidens de la ſubſtance du corps de Ieſus Chriſt: donc ce corps peut eſtre ſans ces Accidens. La *Lumiere* du Soleil eſt vn corps, & elle eſt en infinis lieux tout à la fois: Ieſus-Chriſt qui eſt la vraye lumiere,illuminant tout homme, pourra biẽ eſtre en infinis lieux tout à la fois. La *Parole* d'vn Predicateur eſt vn corps & eſt en milles lieux& aureilles,tout en vn meſme temps: Ieſus-Chriſt qui eſt le *Verbe* & la vraye *Parolle* de Dieu incarnée peut eſtre en diuers lieux tout à la fois.Il ne faut argumenter du corps de Ieſus Chriſt comme d'vne pierre:Car il eſt Dieu,&reſuſcité.Eſtant Dieu ſon corps eſt ioint à ſa diuinité:&eſtant reſuſ-

cité ſon corps eſt ſpirituel & auſsi agille qu'vn eſprit ſubtil. Ce corps paſſa par ſon agilleté à trauers le monument : les portes cloſes : il ſe rendoit viſible & inuiſible quand il vouloit: Comme aux Pelerins d'Emaux, il s'eſuanouit & diſparut. Ie diray plus : que le corps & le lieu ont bien vne meſme puiſſance. Le lieu peut bien comprendre diuers corps : le corps de meſme pourra bien eſtre en diuers lieux. Ce que la figure du corps fait bien, le corps le fera bien : or qu'vne chambre ſoit toute plaine de Mirouers, vn hõme s'y promenant, la figure & image de ſon corps, ſera en toutes ces Glaces. Donc le corps peut bien eſtre en diuers lieux, comme ſon image & figure.

Corps en diuers lieux ſelon les Heretiques.

Petro bruis & les autres Petrobruſiens huguenots, l'an 1124. diſoyent qu'en l'inſtitution de la premiere Cene, le corps de Ieſus-Chriſt y eſtoit : Mais non du depuis : donc s'il eſtoit en la premiere Paſque, il eſtoit en diuers lieux. Caluin confeſſe qu'il reçoit realement la ſubſtance de Ieſus-Chriſt toute entiere, & tous les autres auſsi : or ceſte ſubſtance eſt vn corps : Donc le corps eſt en di-

uers lieux tout à la fois.

Corps en diuers lieux ſelon 10. *textes de la Bible.*

Par dix textes de la Bible ie prouue que le corps de Ieſus-Chriſt eſt en diuers lieux. Pour le 1. Ie prie aux Catholiques de remarquer ce beau texte de la Sapience 7. verſet 24. Ieſus eſt *la Sapience* du Pere : or ceſte Sapience eſt ſi legere pour la netteté, qu'elle attaint par tout. *Omnibus enim mobilibus mobilior eſt ſapientia: Attigit autem vbique propter ſuam munditiam.* Tu demandes comme le corps de Ieſus-Chriſt eſt ſi mobile, & viſte, qu'il puiſſe eſtre en vn meſme inſtant au Ciel & en l'Euchariſtie? Voila comment : *Sapientia mobilibus mobilior eſt.* Ieſus-Chriſt eſt le viſte des viſtes, le mobile des mobiles. Tu demandes comme il peut eſtre en pluſieurs lieux tout à la fois. *Attigit vbique propter ſuam munditiam.* Il eſt ſi net qu'il attaint par tout.

En la Paſque Ieſus-Chriſt bailla ſon corps à mãger à tous ſes Apoſtres, *Hoc eſt corpus meũ.* dõc il eſtoit en diuers lieux: c'eſtoit ſon corps puis qu'il l'auoit promis. *Quæcunque promiſit potens eſt & facere.* Rom. 4. Dieu ſeul ſçait faire ce qu'il promet. Le ſang eſtoit vn vray

corps : or il estoit en 15.endroits : dans les 12. Apostres : dans le calice : dans les veines de Iesus-Christ : & dans son Corps le beuuant comme a dit S.Chrysostome: donc vn corps peut estre en diuers lieux. Il commanda à ses Apostres de le sacrifier de mesme:or les Apostres separez en diuers lieux, celebrant la Messe, le corps estoit en diuers lieux.

Aux Actes 9.& 22.deux ans&demy apres l'Ascension, S. Paul fust conuerty : & veid Iesus-Christ personellement en terre. Ce ne fut point vn Ange ny vne vision : mais il veid le propre corps de Iesus-Christ resuscité. Ce qui se prouue par infinis lieux. S. Barnabé raconte aux autres Apostres, que S. Paul auoit veu Iesus-Christ en personne. Aux Actes 22. verset 15. Le Prestre Ananias auquel Iesus enuoya S. Paul, dit que S. Paul a veu Iesus-Christ le iuste, & auoit ouy sa parole de sa propre bouche. *Deus praeordinauit te vt cognosceres voluntatem eius & videres iustum, & audires vocem ex ore eius: quia eris testis illius ad omnes homines, eorum quae vidisti* : ou le S. Esprit pour confondre le huguenot a dit, *vt videres iustum* : & puis, *& audires vocem ex ore eius* : c'estoit donc luy-mesme qui parloit de sa propre bouche. Car il n'y a que luy qui est appellé le *Iuste* : En outre, *eris testis eorum quae vidisti & audisti*. Le moyen qu'il eust esté tes-

moin de la resurrection, s'il n'auoit veu qu'vn Ange: il auroit esté vn faux tesmoin: S.Paul voyoit & entendoit Iesus-Christ, mais il ne le cognoissoit pas: dont il demanda *quis es Domine.* Iesus-Christ respond. *Ego sum Iesus quem tu persequeris.* Voila qui est si clair: Iesus-Christ donc estoit en terre: sont propos de gens qui se voyent & parlent ensemble. Ou entre autre chose il faut remarquer, que par tout en la Bible, ou Dieu s'est seruy d'vn Ange, il n'a iamais pris le nom de Dieu ny dit, *Ie suis Dieu qui parle*: mais en ce lieu le Messie parlant dit: *Ie suis Iesus que tu persecutes:* c'estoit donc luy-mesme.

Le lieu est plus expres aux Actes: ou la grāde querelle est de ce que S.Paul preschoit qu'il auoit veu Iesus-Christ resuscité contre l'heresie des Saduceans: Dont on luy reprocha qu'il estoit Predicateur de nouueaux Demons, de dire que Iesus-Christ estoit resuscité.

Le texte du 9. de la 1. aux Cor. Abat la grand' beste noire du huguenotisme: ou S. Paul a veu Iesus-Christ en propre personne, resuscité en terre, comme les Apostres & la Magdaleine l'auoyent veu: or ils ne le virent iamais que resuscité personellement en terre, *ergo* S.Paul l'a veu en terre. Les Corinthiens premiers Chrestiens luy disoient qu'il

n'estoit point *Apostre* & luy demandoyent lettres & marques de sa Mission, comme on fait aux huguenots. Il dit qu'il estoit *Apostre*, comme les autres, tel qu'estoit S. Pierre : il ne dit en huguenot qu'il n'en falloit point: mais il respond que Iesus-Christ l'auoit enuoyé comme les autres : & qu'il l'auoit veu : or les Apostres n'ont esté enuoyez en vision ny par vn Ange, mais en propre personne resuscité estant en terre : donc S. Paul l'a veu en terre. il dit. *Non ne Dominum nostrum vidi*? Son argument est bon : Ie suis Apostre comme les autres, car i'ay veu Iesus-Christ resuscité, & ay esté enuoyé de luy comme eux. Il l'a donc veu en propre personne.

Il dit que Iesus-Christ est resuscité, & amene pour tesmoin S. Pierre & S. Iaques qui l'auoyent veu resuscité : & que du depuis il l'a veu encore. Il estoit donc en terre 3. ans apres sa mort. *Nouissimè tanquam abortiuo visus est & mihi.* Il parle du corps de Iesus-Christ resuscité : & non d'vn Ange : car ils ne meurent pas. Au 26. des Actes Iesus parle à luy, luy-mesme, disant. *Apparui tibi, vt constituam te Ministrum & testem eorum quæ vidisti.* Ie me monstre à toy corporellement, afin que tu sois Apostre & tesmoin, de ce que tu as veu & ouy. Il n'auoit pas les yeux de Lyncée pour le voir dans le ciel, ny les aureilles de Mydas,

pour entendre ce que Iesus luy disoit. Il y a *vidisti & audisti*, qui sont les 2. sens, pour faire vn bon tesmoin. Il est tesmoin oculaire de la resurrection. Il y a *Aparui*: Ie te suis aparu. Toutesfois que Iesus-Christ s'est aparu: c'a esté corporellement resuscité en terre, cõme à S. Pierre: à la Magdaleine: aux Apostres en la chambre: aux deux Pelerins: à S. Thomas: donc apparoissant à S. Paul, il estoit corporel en terre. En la Transfiguration Moyse & Helie, qu'il y auoit long temps que Dieu auoit emportez, apparurent bien corporellement auec Iesus Christ: il n'y auoit que 3. ans que Iesus estoit monté: il peut bien estre apparu corporellement.

Si S. Paul n'auoit veu corporellement Iesus-Christ, & n'auoit esté enuoyé de sa propre bouche imediatement, il ne seroit pas *Apostre*: mais seulement disciple. C'estoit bien la raison que comme S. Pierre chef de tous les Papes & souuerains Pontifes, auoit veu Iesus-Christ personellement rescuscité: que de mesme S. Paul, qui estoit le chef de tous les Docteurs, le veid. Puis que donc S. Paul a veu Iesus-Christ resuscité en terre, apres l'Ascension, son corps estoit en diuers lieux, au ciel & en la terre: & par consequent, il peut estre en diuers endroits tout à la fois

Corps en diuers lieux ſelon les Conciles & Peres.

Le 1. Concile de Nice, à qui le huguenot ne peut que reprocher : Recognoiſt le corps de Ieſus-Chriſt au Ciel & en l'Euchariſtie. *Attolentes mentem, fide intelligamus. in ſacra illa Menſa Agnum illum Dei tollentem peccata.*

S. Athanaſe qui y eſtoit dit, que le corps à qui le pere dit, *Sieds toy à ma Dextre* : qui fut tenté par le Diable, eſt en la ſaincte Hoſtie. *Corpus eſt, cui dicit, ſede à Dextris meis : Cuius etiam fuit inimicus Diabolus.* Ce Docteur en Theodoret Dialogue 2. recognoiſt le corps en diuers lieux.

Le Diable battant S. Anthoine, Ieſus Chriſt ſe trouua pres qui le chaſſa. Teſmoin S. Athanaſe: *ergo* il eſtoit au Ciel & en terre. Il apparut en propre perſonne à S. Pierre 30. ans apres l'Aſcenſion, pres de Rome, comme diſent infinis auteurs, entre autres S. Ambroiſe contre Auxentin. *Vado iterum crucifigi.*

S Chryſoſtome liu. 3. *de Sacerdo.* dit qu'il eſt en vn meſme clin d'œil au Ciel, & entre les mains des Preſtres. *Qui cum Patre ſurſum ſedet, in illo ipſo temporis articulo omnium manibus pertractatur* : & ſur le 10. des Heb. dit qu'il

eſt

eſt offert en pluſieurs autels.

S. Cyrille ſur S. Iean dit : *Filium Dei natura Patri vnitum corporaliter & ſubſtantialiter accipientes.*

Tant s'en faut qu'on ait creu, le corps de Ieſus-Chriſt eſtre en diuers lieux du temps de la Primitiue Egliſe. Qu'aucuns ont dit que les corps des Martyrs eſtoyent en toutes les Egliſes ou ils faiſoyent des miracles. Ce que S. Auguſtin n'a voulu reſoudre.

S. Ancelme chap. 15. *Similitudum* dit, que les corps reſuſcitez ſont ſi legers & agilles, que plus viſte que dit, ils ſont au ciel & en terre. *Velocitas &c. tanta nos comitabitur, vt ipſis Angelis Dei æque celeres ſimus : qui à celo ad terram & è conuerſo, dicto citius dilabuntur* : & au 68. chap. dit. *In futuro &c. Bonus quicquid voluerit facere poterit, Quoniam ipſum Omnipotentem in omnibus ſuæ voluntati concordantem habebit.* Ce meſme en ſon epiſt. 2. *ad Hugonem* eſcrit, que les reſuſcitez ſont au ciel & en la terre : *ergo* en diuers lieux. *Quiſquis ibi regnare meruerit, quicquid ibi volet, hoc erit in cælo & in terra.* Et là meſme dit, que ce qu'vn corps reſuſcité veut, que Dieu & tous les autres le veulent. *Quicquid vnuſquiſque volet, hoc erit de ſe ipſo & de omnibus aliis, & de tota creatura, & de ipſo Deo.*

Hugo en ſon liure de l'Ame dit que les re-

ſuſcitez peuuent tout à vn coup faire 7. choſes. Il eſt auſsi impoſsible naturellement de faire 7. choſes tout à la fois, que d'eſtre en diuers lieux. *Beatorum, &c. Actio Septiformis eſt: Viuunt: Sapiunt: Amant: Gaudent, Laudant: Veloces ſunt.* Et interpretant *Veloces ſunt*: dit que le corps eſt par tout ou l'eſprit veut: ils ne ſont donc pas liez là haut auec des chaines. *Veloces ſunt. Quia vbicunque eſſe vult ſpiritus, ibi eſt etiam corpus.* Si les corps des hommes peuuent eſtre en diuers lieux, celuy de Ieſus-Chriſt le pourra bien. C'eſt choſe admirable de la puiſſance que les corps reſuſcitez ont: Et le brutal huguenot les veut encore enfermer ſoubs la clef de l'impuiſſance Mais il luy faut dire le texte de S. Auguſtin Epiſtre 3. à Voluſian. *Miratur hoc mens humana, & quia non capit fortaſſe non credit.* Il faut dire *mens Hæretica*. Par-ce que la folle & eſtourdie penſée du huguenot ne le peut comprendre elle ne le croit pas. *Beſtialiter ſunt obſtinati.* Auſsi les 4. marques de l'heretique ſont Treſ-ambitieux: Treſ-ignorant: Treſ-malicieux: & Treſ-obſtiné.

Hereſie. 150.

De l'Epilogue de mon liure, il n'en dira rien: il veut ſeulemẽt remarquer la fauſſe allegation d'Eu-

be que le Pape Telesphore n'a point institué de di-e 3. Messes le iour de Noel. Page 165.

CONTRE.

I'ay amplement refuté cecy au traicté de la Messe. Toutesfois ie suis content de boucher ce Tombeau par ceste derniere verité. Thelesphore Pape 9. estoit l'an 139. 100. ans apres Iesus-Christ. & 70 apres S. Pierre & S. Paul. Iceluy ordonna de dire 3. Messes le iour de Noel : & commanda qu'on y chantast, le *Gloria in excelsis.* Luy-mesme au chap 2. de son Epistre aux Euesques dit *Nocte verò Sanctæ Natiuitatis Domini Saluatoris, Missas celebrant : & Hymnum Angelicum in eis solemniter decantent.*

Damase Pape l'an 397. En la vie de Thelesphore dit. *Hic fecit vt in Natali Domini nostri, noctu Missæ celebrarentur.*

Cassander au 1. des Conciles, dit de Thelesphore, *Vt ter in die Natiuitatis Domini Missæ celebrarentur statuit.*

Vucelius en son Epitome, parlant de Thelesphore escrit. *Thelesphorus Papa Religiosissimus, triplicis in Natalis Domini Liturgiæ in eademque Doxologiæ concinandæ Autor.* Il y a 1458. ans que ce Pape estoit, lequel commanda qu'on chãtast 3. Messes le iour de Noel: Donc

au parauant on en disoit quelque-vne. Ceste si longue durée demõstre qu'elle est de Dieu. & que toute autre sorte & maniere de seruir Dieu, est bastarde & illegitime.

La ridicule responce de mon aduersaire, est vne Lerne d'heresies : Toutesfois ie n'en ay tiré que 150. des plus lourdes, palpables, & blasphemantes, que i'ay refutées par le texte de la Bible, Resolution des Conciles, & Authoritez des Peres. I'ay exposé au public ses mesmes inepties, afin qu'vn chacun iuge comme il est brutal de paillarder auec des obiects si difformes. Tout ce qu'il a dit est vieil. Qu'il refournisse son Serrail d'heresies plus belles & recentes, sont les restes de Luther Caluin, Kemnitius & autres. Ie perdrois temps de le prier de faire diuorce auec choses si abominables : il empire de prier. Il est comme la corde, laquelle tant plus qu'on la tire, elle roidit. Mais ie suppliray les paures abusez huguenots de reuenir à repentance, que la honte, qui peut quelquefois beaucoup à les faire opiniastrer en l'obstination, ne les destourne d'vn dessain si sainct. Souuent les plus iudicieux ont admiré comme de si belles ames, & de si bons iugemens, se sont laissez abuser à telle fadelerie : Dieu le permet quelquefois. Car Iesus-Christ a dit que ces faux Prophetes seduiront pres-

que les Efleuz. Craignez vous qu'on die que vous auez efté huguenot: Ce n'eft honte, ains vne gloire d'auoir quitté le mal: & vous diray encore auec l'honneur des Stoïques Seneque, que *ce n'eft legereté de fe departir de l'erreur condamné.* Ie me promets que quand Dieu aura defuoylé vos yeux du crefpe d'obftination & herefie, qu'a iamais vous aurez vn regret en l'ame d'auoir raffoté apres ces vieilles herefies Huguenotes. Pauures defuoyez reuenez en l'Eglife Catholique: Afin que comme nous fommes tous François, & viuons foubs vn mefme Roy: que de mefme nous feruiōs Dieu foubs vnē mefme foy & Creance.

FIN.

Au Zoille.

QVADRAIN.

Toufiours l'homme difcret l'efcriuant fauorife
Il prouue fon labeur, & loue fes efcrits:
Mefpris ne creut iamais parmy les beaux efprits
Celuy eft ignorant, qui les autres mefprife,

Χαλεπον το φρονησαί.
Il eft bien difficile d'eftre Sage.

TABLE DES CHOSES PLVS REMARQVABLES de ce Tombeau.

A.

FIN de la Table.

PRIVILEGE DV ROY.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. Au Preuost de Paris, Baillifs d'Orleãs, Sens, Rouen, Caen Berry, Tours, Seneschaux de Lyon, Tholose, & Bordeaux, ou leurs Lieutenans, & autres nos iusticiers, officiers & subiects, & à chacun d'eux si comme il appartiendra, Salut. Sçauoir faisons que nous inclinant à la supplication & requeste, qui faicte nous a esté par nostre bien amé M. George l'Apostre Licentié és Droicts. A iceluy auons permis, accordé, & octroyé, permettons accordons & octroyons, voulons & nous plaist, Qu'il puisse, & luy soit loysible faire imprimer, mettre & exposer en vente par tel Imprimeur & Libraire de nostre Royaume qu'il aduisera vn liure intitule le Tombeau des Heretiques, lequel a esté veu & visite par le Doyen de la faculte de Theologie en l'Vniuersite de Caen, & de deux autres Docteurs en la mesme faculte de ladicte Vniuersite: Auquel liure ne s'est trouué aucune chose contraire à la saincte Foy de nostre Theologie Catholique, Apostolique & Romaine, ou qui puisse offenser la Republique Chrestienne, Ainsi qu'il nous est apparu par leur certification incerée à la fin dudit liure, & ce pendant le temps & terme de six ans, à compter du iour que ledit liure sera acheué d'imprimer: Sans que pendant & durant ledit temps, aucun autre Imprimeur ne Libraire se puisse immisser ne entremettre de l'imprimer ne vendre, ou distribuer, si ce n'est de son vouloir & consentement. Ce que nous leur inhibons & deffendons tres expressément, à peine de tous despens dommages & interests, & d'amende arbitraire. Et à ce qu'aucun n'en puisse pretendre cause d'ignorance, Nous voulons l'extraict de nos presents permission & octroy estre mis & inceré à la fin ou commencement dudit liure, & tenu pour bien nottifié à qui il appartiendra. Si vous mandons & enioignons par ces presentes, que du contenu cy dessus vous faictes souffrez & laissez ledit suppliant iouyr, & vser plainement & paisiblement cessants & faisant cesser tous troubles & empeschemens, au contraire. Car tel est nostre plaisir, Nonobstant quelconques or-

onnances, restrinctions, mandemens, deffenses, & lettres à cecon raires. Donné à Beauuais le xxi. iour d'Aoust l'an de grace, mil inq cens quatre vingts seize, & de nostre regne le huictiesme, Siné. Par le Roy en son Conseil Bouchery. Et seellé du grand seau de a Maiesté sur simple queuë en cire iaune.

Ledit l'Apostre, pour la confiance qu'il a à Benedic Macé Imprimeur du Roy à Caen, luy a faict le transport dudit Priuilege durant le temps desdits six ans, selon lesdites lettres & deffenses y contenues.

PERMISSION DE Monsieur de la Verunne.

IL est permis à Benedic Macé Imprimeur du Roy à Caen, d'imprimer ou faire imprimer vendre & distribuer vn liure intitulé *le Tombeau des Heretiques, par George l'Apostre ou le faux Masque des Huguenots est descouuert: Et les 150 Heresies faictes en la responce au rescrit dudit l'Apostre refutees, & les fausses alegations de sa responce conuaincues par le texte de la Bible des Conciles & des Peres*, lequel a esté veu & visité par les Docteurs de la faculté de Theologie de l'Vniuersité de Caen qui l'ont veu & approuué, & trouué digne d'estre imprimé pour le bien de la Religion Chrestienne, comme il appert par leur attestation inceree en la fin. Faisant deffense à tous autres Libraires d'en imprimer ou vendre sinon ceux de l'impression dudit Macé, iusques à six ans sur peine de confiscation & d'amende arbitraire. Donné à Caen le 10 iour d'Aoust mil cinq cens quatre vingts seize. Signé.

LA VERVNNE.

Approbation des Docteurs.

NOus soubs signez Iaques Buisson Docteur & Doyen en la faculté de Theologie en l'Vniuersité de Caen, & Curé de Bretheuille l'Orgueilleuse & Putot : Germain Iaques ausi Docteur en ladicte faculté, Chanoyne Theologal & Maistre Escolle en l'Eglise Cathedralle de Bayeux, & Curé de S. Pierre de Caen : Et Iaques Iuays par semblable Docteur en icelle faculté & Curé de l'Eau-Partie en Auge. Atteftons auoir entierement & diligemment leu le contenu en ce present liure intitulé *le Tombeau des Heretiques par George l'Apostre* : Auquel en ce que touche sa doctrine, nous n'auons trouué aucune chose contraire à la saincte Foy de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, ou qui puisse offenser la Republique Chrestienne. En tesmoin dequoy nous auons signé,

I. Buysson. Decanus Theol. *G. Iaques.* *F. I. Iuays.*

SONNET.

Voicy la belle carte ou naifuement est painte
La gloire, & le sçauoir des Esleuz du grand Dieu,
Donnez des Peres saints, & du fidele Hebreu:
Comme l'œuure diuin represente sans feinte.

On peut par ses escrits, sans aucune contrainte
Rendre ses iours heureux, les passer peu à peu
Sans chagrin, sans enuie, & viure en chacun lieu
Selon le tout puissant, & sa Loy pure & sainte.

Sus donc des-uoilez-vous hypocrites maudits,
Et vostre masque osté, embrassez ces saints dits:
Afin que n'encouriez la vengeance diuine.

Le loyer y est peint de ceux qui sont sans fard,
Et le salaire deu au simulé caffard:
Qu'il reçoit quoy qu'il tarde, à sa triste ruine.

I. D. B.

QVADRAIN.

Huguenots ie vous plaints, voyant parmy la ruë
Marcher brutalement vos ignares Docteurs:
Gautier est vn Oyson: & l'autre est vne G-Ruë
Vous estes mal conduits, par de tels conducteurs.

Le Sieur Oudis.

HVICTAIN.

Souuent vn vilain Nom accompagne la chose,
Les Ministres ont eu tousiours de vilains Noms.
Beze, Beste auoit nom, comme Caluin, Chauuin:
En Alemand Luder, c'est le honteux Engin,
Que par honnesteté vous proferer ie n'ose.
Iean Hus c'est vn Oyson, en langue de Boheme
Et en commun François Gautier est tout de mesme.
Voila des Predicans les infames sur-noms.

Ens-non Ens Anonime.

SONNET.

„ Fol eſt l'Adoleſcent, qui n'aprend en ieune age,
„ Fol eſt le Laboureur qui ſeme en la moiſſon:
„ Et fol eſt le Vieillard qui baſtit ſa maiſon
Lors qu'il doit auoir ſoin, de plier ſon bagage.

„ Tout ſe doit faire en temps pour en auoir l'vſage,
„ Il ne faut commencer quand on eſt tout griſon:
L'Ambition a pris Gautier hors de ſaiſon,
Mais ſon eſcrit fait voir, qu'il n'eſt pas beaucoup ſage.

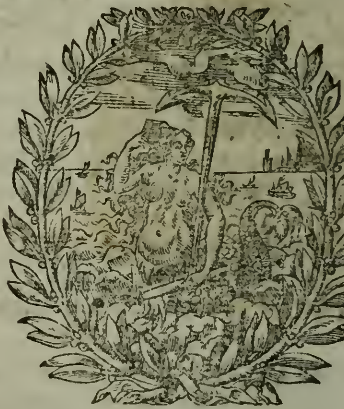
Ce vieil Archadien, ceſt Eſtalon recreu,
Oubliant ſon deuoir a voulu tout vaincu,
L'Apoſtre colleter, qui les plus forts ſurmonte.

Mais ce ieune Deſtrier luy faiſant faire vn ſaut,
L'a ietté ſur le dos, les quatre pieds en haut,
Et l'a laiſſé giſant dans la poudre de honte.

D. D. Gentil-homme Coſmique
Sieur d'Adilon.

EXPES SPERO.

Auferor immotus: Demergor & altior exto:
Expes Spero: mihi eſt certa periſſe ſalus.



Ie ſuis raui non meu: I'enfondre & reſſours fort:
I'eſpere ſans eſpoir: Mon ſalut eſt la mort.